★ ERNEST PIGNON-ERNEST, DE SANTIAGO À PORT-AU-PRINCE – pages 14 et 15

LE MONDE diplomatique

JUSTICE POUR GAZA

PAR SALLY ROONEY

Page 9.

Mensuel - 28 pages

Nº 872 - 73e année. Novembre 2026

DOSSIER : UNE RÉVOLTE LYCÉENNE, ET BIEN PLUS

Soudain, la solidarité

Parfois, l'inespéré advient. Un mouvement lycéen spontané, mettant en cause les travers du système éducatif, a rencontré d'autres colères, rallié à lui divers secteurs de la société. Et, jusqu'ici, les manœuvres visant à diviser les contestataires n'ont pas abouti...

PAR BENOÎT BRÉVILLE



© JÉRÔME LAGARRIGUE - WWW.JEROMELAGARRIGUE.COM

JÉRÔME LAGARRIGUE. – « Red Mist » (Nuage rouge), 2025

Lucie et Robin n'ont pas trop à se plaindre de leurs conditions d'études dans l'Aveyron. Leur lycée a été récemment rénové, et les classes n'y sont pas surchargées. Pourtant, le 17 octobre dernier, ils sont allés manifester, en soutien à leurs camarades moins bien lotis. *« Même si nous, à Rodez, ça va, ce n'est pas pareil partout, notamment en banlieue »,* expliquaient-ils à un journaliste venu couvrir l'événement (*Centre Presse Aveyron,* 17 octobre). Cette solidarité entre des lycéens de territoires qui semblent n'avoir pas grand-chose en commun s'est notamment nouée sur les réseaux sociaux, où, d'un établissement à l'autre, circulent les témoignages et vidéos, les messages d'encouragement. Elle constitue l'une des particularités du mouvement qui embrase la France depuis la rentrée 2026. Une mobilisation qui, autre singularité, n'est pas née de l'opposition à une réforme, comme c'est souvent le cas, mais a jailli soudainement, en pleine période électorale, pour protester contre la dégradation généralisée du service public de l'enseignement.

Les mêmes préoccupations reviennent ainsi partout, de Créteil à Lamballe, de Vaulx-en-Velin à Villefranche-sur-Rouergue, en passant par Paris, Marseille, Mayotte ou la Guyane : les locaux dégradés et mal isolés, les professeurs non remplacés, les emplois du temps à trous et à rallonge, Parcoursup et son algorithme incompréhensible… Sans parler d'un horizon toujours plus sombre, entre l'intelligence artificielle qui menace les emplois, le dérèglement climatique qui menace la planète et le spectre de la guerre qui menace l'Europe.

La convergence des lycéens de banlieues et de zones rurales peut surprendre après quinze ans de matraquage sur la « fracture territoriale », qui a ancré l'idée d'une opposition entre « France des métropoles » et « France périphérique », « jeunes des villes » et « jeunes des champs ».

(Lire la suite page 21.)

UNE AUTRE LECTURE GÉOPOLITIQUE

La dislocation de l'Occident

Les essayistes néoconservateurs et la plupart des médias opposent un axe des puissances autoritaires (Chine, Russie, Iran, Corée du Nord) à l'alliance des démocraties libérales. Qu'y a-t-il de réel dans cette dichotomie ? L'historien Emmanuel Todd, qui la conteste, est rarement invité à exposer ses analyses. Il s'interroge aussi sur le lien possible entre menaces américaines et renforcement de l'autoritarisme dans les pays ciblés par l'Occident.

PAR EMMANUEL TODD *

Les plateaux de télévision géopolitiques sont à nouveau désespérés : Donald Trump sadise pour la deuxième fois Volodymyr Zelensky et se remet à copiner avec Vladimir Poutine. Pour expliquer le revirement de « l'homme le plus puissant du monde », les facteurs les plus fréquemment invoqués sont le prix du diesel et l'approche des élections américaines de mi-mandat. Comme il est d'usage, le court terme le plus strict règne. Suivent en général des lamentations sur l'affinité idéologique entre les présidents russe et américain, un déluge de jugements moraux sur le traître Trump et la revendication d'un engagement encore plus fort des Européens aux côtés de l'Ukraine. Emmanuel Macron, leader de la « coalition des volontaires », est à nouveau pris au sérieux tandis que son propre pays, génialement désorganisé par une dissolution, sombre dans le chaos. La « troisième guerre mondiale » se distingue des deux précédentes par un état de confusion interprétative qui n'a pas de précédent historique.

On savait, en 1914, qui se battait contre qui, même si l'Italie sortit en 1915 de l'alliance qui la liait à l'Allemagne et à l'Autriche-Hongrie pour choisir de les combattre aux côtés de la France, du Royaume-Uni et de la Russie. En 1917, l'entrée en guerre des États-Unis et la sortie de la Russie avaient modifié le jeu, mais avec clarté : des États, alliés ou ennemis, un monde sanglant mais simple. Toutefois, pas de cohérence idéologique : la Russie des tsars était l'associée des démocraties française et britannique contre les « empires centraux ».

Entre 1939 et 1945, on savait aussi qui se battait contre qui. Les camps étaient en gros les mêmes, avec une Italie qui, cette fois, en changea en juillet 1943 après l'effondrement du régime de Benito Mussolini. On doit alors parler d'idéologie, mais avec cette précision que le libéralisme, britannique, français ou américain, fut l'allié du communisme soviétique contre le nazisme allemand, le fascisme italien et le militarisme japonais. Durant cette deuxième guerre mondiale, l'Union soviétique plutôt que la France supporta le choc principal de l'attaque allemande et, comme on le pensait alors, elle « sauva la civilisation ».

Lorsque l'on dit M. Trump capable de s'allier avec M. Poutine pour gagner une élection américaine, nous sommes dans un autre univers conceptuel. Peut-on même parler d'une guerre mondiale ? Le nombre de morts n'apparaît suffisant qu'en Ukraine, et bien sûr à Gaza. En Iran, seuls les dirigeants, massacrés à deux occasions, ont subi un taux de pertes qui rappelle la guerre des tranchées ou l'action de la Wehrmacht dans la plaine russe en 1941.

(Lire la suite page 13.)

* Historien et anthropologue. Auteur de *La Dislocation. Conversations avec Diane Lagrange,* Gallimard, Paris, septembre 2026.

EN ITALIE, LA GAUCHE PORTÉE DISPARUE

Giorgia Meloni doublée sur son extrême droite

Une nouvelle force de droite radicale est née en Italie. Le parti Futuro nazionale s'oppose, pour l'heure, à la présidente du conseil, qu'il accuse d'avoir recentré ses positions en matière de politiques économique, européenne, internationale et migratoire. Cette percée à droite assombrit les perspectives de la coalition au pouvoir et fait ressortir, par contraste, l'atonie du camp progressiste.

PAR STEFANO PALOMBARINI *

« Les *femmes devraient s'occuper de la famille, ce n'est pas en travaillant qu'elles vont se sentir réalisées* » ; *« Chers homosexuels, résignez-vous, vous n'êtes pas normaux »* ; *« L'étranger qui n'assimile pas la culture du pays d'accueil n'est pas un immigré mais un envahisseur ».* Ces propos figurent dans le premier livre de M. Roberto Vannacci, *Il mondo al contrario* (« Le monde à l'envers », non traduit), paru en 2023 (1).

Militaire de carrière jusque-là inconnu du grand public, M. Vannacci s'est soudainement imposé, grâce au succès de cet ouvrage (300 000 exemplaires vendus selon l'auteur) (2), comme une figure médiatique de premier plan en Italie.

Parachutiste, ex-général de division et chef de plusieurs missions des forces spéciales italiennes et de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) en Irak et en Afghanistan dans les années 2000 et 2010, le nouveau héraut de l'extrême droite transalpine est suspendu de l'armée jusqu'en juillet 2027. En effet, le ministère de la défense a sanctionné M. Vannacci à deux reprises, en février 2024 puis en juillet 2026, estimant le contenu de ses publications attentatoire au *« principe de neutralité et d'impartialité de la force armée »,* ainsi qu'au *« prestige et à la réputation »* de l'institution (3).

M. Matteo Salvini, dirigeant de la Lega (extrême droite) et vice-président du conseil italien, en fait sa prise de guerre peu avant les élections européennes de 2024. Élu député, M. Vannacci quitte néanmoins sa « famille d'accueil » le 3 février 2026, après plusieurs mois de tensions internes, et annonce la création de son propre parti, Futuro nazionale, aujourd'hui crédité de 7 à 9 % des intentions de vote.

(Lire la suite page 12.)

* Maître de conférences à l'université Paris-VIII.

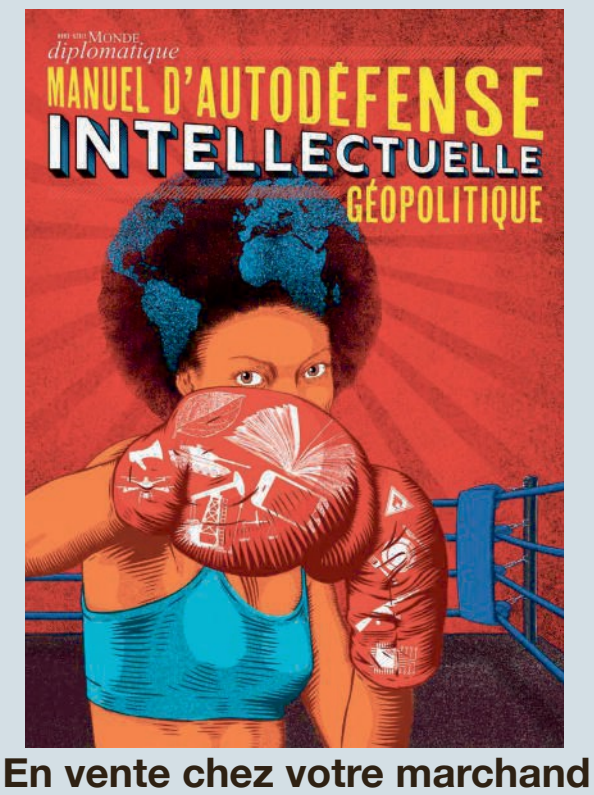
(1) Roberto Vannacci, *Il mondo al contrario,* Il Cerchio Edizioni, Rimini, 2023.

(2) Valerio Valentini, « L'inizio della carriera politica di Vannacci è ancora un po'un mistero », *Il post,* Milan, 30 juin 2026.

(3) Alessandro Mantovani, « Esercito, Vannacci sospeso altri 12 mesi : ma è un buffetto », *Il fatto quotidiano,* Rome, 26 juillet 2026.

★ SOMMAIRE COMPLET EN PAGE 28

ÉDITION ABONNÉS
INTERDIT À LA VENTE



En vente chez votre marchand de journaux et en librairies

COURRIER DES LECTEURS

Intelligence artificielle

M. François Chabé-Ferret a souhaité prolonger l'analyse menée par Anne Alombert dans « Dire "tu" à une machine » (octobre) :

Dans mes propres échanges avec des robots conversationnels, et malgré tout ce qu'ils peuvent m'apporter, quelque chose sonne faux. Compliments, encouragements, relances : leur caractère systématique finit par m'irriter. La plupart du temps, j'éprouve la machine comme machine, et cela se joue dans le corps avant d'être pensé. Or, si l'attachement à ces machines devient un phénomène de société, c'est que cette friction peut cesser d'être perçue. Dans quelles conditions ? En psychanalyste, et pour l'avoir moi-même vécu, je fais une hypothèse : elle s'efface d'autant plus facilement que l'on se sent vulnérable, démuni, confronté à sa solitude existentielle. Savoir qu'on parle à une machine n'y change alors pas grand-chose. *(…)* Le succès de l'« économie de l'attachement » serait ainsi moins la cause de l'effritement de nos liens que le symptôme d'une détresse relationnelle déjà là, que cette économie vient ensuite creuser. S'attacher à un objet bien au-delà de son utilité objective n'a d'ailleurs rien de nouveau ni de délirant ; les ethnologues le savent bien. Les colliers de la kula, aux îles Trobriand, n'ont d'autre usage que de circuler. Et nos sociétés ne font pas exception : on meurt pour un drapeau, on garde précieusement le médaillon d'une aïeule défunte, on a le cœur serré le jour où sa vieille voiture part à la casse. Cette charge symbolique prolonge des liens : avec une communauté, avec un disparu, avec une part de sa propre histoire. Les robots conversationnels n'y échappent pas : ce qu'on nomme « anthropomorphisme » pourrait bien relever de ce même investissement. Mais quels liens prolonge-t-il, quand il se dépose sur une machine avec laquelle on converse ? Peut-être, justement, ceux qui manquent. Anne Alombert propose de désanthropomorphiser ces robots et de soutenir des technologies d'entraide. Mais si ce qu'ils révèlent est d'abord ce manque, la question n'est pas seulement technique ou économique. Elle nous invite à interroger ce que nos sociétés font de nos liens, et les chemins qu'elles ont privilégiés jusqu'ici pour leur donner forme et sens. Peut-être ont-ils laissé trop peu de place à la rencontre, avec ce qu'elle engage de corps et d'imprévu. Et si dire « tu » à une machine, c'était d'abord chercher ce qu'on peine à trouver ailleurs ?

État

L'article « Pourquoi il faut réenchanter l'État » (octobre) a fait réagir M. Patrick Rion :

Je garde le souvenir de ma jeunesse, dans les années 1980, où un libéralisme montant discréditait l'État par l'argument des coûts exorbitants engendrés par une lourdeur administrative jugée inefficace, voire parasitaire. Discours d'ailleurs largement applaudi par une large majorité des populations de l'époque. Seul, donc, le libéralisme de marché serait en mesure de remédier à ce délabrement de la structure sociale. *(…)* Mais que fait au juste le secteur privé devenu largement tertiaire ? Il fait fonctionner des fonctionnaires qui, pour leur grande majorité, fonctionnent non plus au contact du public mais à celui des écrans qui leur ont été imposés. Et pour enrichir les actionnaires en appauvrissant les collectivités publiques. Il faudrait donc déplorer l'obsolescence du secteur public pendant que celle-ci est organisée par l'État, en mode partenariat public-privé. *(…)* Et gageons qu'avec le numérique institutionnalisé la tendance n'est pas près de s'inverser.

Beyrouth

« Beyrouth, les sens de la fête » (octobre) a inspiré quelques réflexions à Mme Aela Menguy :

L'idée de fête contraste avec le contexte de guerre permanente que connaît la capitale depuis des décennies. L'usage du pluriel fait sans doute référence à la pluralité des sentiments parmi les auteurs et autrices cités, entre ivresse, nostalgie, quête du passé, avec en toile de fond la guerre et l'histoire politique du Liban. Tous les exilés qui fuient une guerre ou une crise économique se nourrissent en partie des images du passé pour affronter la réalité à laquelle ils sont confrontés. Le Liban particulièrement se distinguerait-il tout de même en cela que le thème revient de façon récurrente dans les discussions ? Peut-être en raison du nombre important des membres de la diaspora rapporté à la population locale. Peut-être aussi parce que le phénomène est amplifié par l'idée d'un âge d'or du Liban vu comme un pont reliant jadis Orient et Occident, âge d'or qui repose en partie sur une vision occidentale. La fête, les cabarets, les déambulations nocturnes des Libanais entre Paris et Beyrouth renvoient à un imaginaire projeté depuis l'époque du mandat français sur la capitale libanaise et bien ancré dans la mémoire collective… C'est un peu l'Alexandrie de Lawrence Durrell. Au-delà de la ville comme cadre de déambulations et de nuits festives pour celles et ceux qui y reviennent, il faut aussi parler de ceux qui restent et pour qui la fête n'est plus d'actualité depuis longtemps, en particulier dans les quartiers pauvres de la ville et de ses alentours visés par les bombes israéliennes ; ceux qui restent parce qu'ils n'ont pas le choix ou pour résister face aux destructions infligées par l'ennemi. Beyrouth est une ville plurielle où plusieurs communautés coexistent et sont unies dans le même destin malgré les tentatives de division. Peut-être la nostalgie des nuits douces est-elle une arme nécessaire pour faire face aux malheurs de l'histoire et ne pas sombrer dans le désespoir, mais elle ne doit pas faire oublier un autre présent, celui de la nécessaire lutte politique pour la survie du pays face aux tentatives à répétition de conquête, de mise sous tutelle, voire d'annexion. C'est une autre facette de Beyrouth qu'il ne faut pas oublier.

Israël

M. Pierre Leyraud s'interroge sur la notion d'État théocratique, évoquée dans l'article d'Ilan Pappé « L'État de Judée contre Israël » (octobre) :

Depuis la loi du 19 juillet 2018 dite « Israël, État-nation du peuple juif », Israël est déjà un État ethno-théocratique. En effet, selon ce texte, seuls les Israéliens juifs ont le droit de se prononcer, c'est-à-dire de voter, sur les questions fondamentales concernant la nature et le devenir de l'État d'Israël. De plus, quand on sait que le fait d'être juif, peu importe que l'on soit croyant ou non, s'obtient, sauf exceptions, par la filiation avec une mère juive et que cette règle est directement issue des textes religieux juifs, la religion est donc déjà bien présente dans l'ethnicité du peuple juif. *(…)* Quand Ilan Pappé parle d'*« un combat existentiel entre des projets antagonistes, d'une lutte à mort autour de la vocation même de cet État fondé en 1948 »,* il est important de situer ce combat, entre les Israéliens juifs religieux et les Israéliens juifs laïcs, à l'intérieur d'un consensus fort sur le fait qu'Israël doit être un État-nation uniquement pour les Israéliens juifs, les autres Israéliens (environ 20 %) étant des citoyens de seconde zone.



JUDÉO-BOLCHEVICIDE

Dans la revue en ligne The Ideas Letter (1er octobre), le spécialiste du génocide Anthony Dirk Moses recense favorablement le dernier livre de l'historien Jochen Hellbeck, World Enemy n° 1 : Nazi Germany, Soviet Russia, and the Fate of the Jews *(Penguin, 2025).*

Hellbeck propose de repenser l'Holocauste, ou le « judéocide », comme il préfère appeler le génocide des Juifs par les nazis. Plutôt qu'un crime de haine antisémite visant à exterminer un peuple au seul motif de son identité – c'est-à-dire à détruire *« un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel »,* selon la définition du génocide donnée par la convention de 1948 –, le véritable mal nazi était, avant tout, à mobile politique. Il s'agissait de la destruction paranoïaque d'un ennemi politique lui-même imaginé comme une menace génocidaire. Le projet des nazis consistait à éliminer, dans un acte de légitime défense préventive, ceux qu'ils percevaient comme des obstacles futurs à la *« sécurité permanente »* de l'Allemagne – pour reprendre une expression d'Otto Ohlendorf, le chef de l'escadron de la mort Einsatzgruppe D, lors de son procès à Nuremberg en 1947. *(…)* L'argument principal de Hellbeck est que les nazis n'ont pas, au départ, persécuté, exproprié, exploité et assassiné les Juifs parce qu'ils étaient juifs, mais parce qu'ils étaient communistes, communistes en devenir ou partisans potentiels des communistes.

RÉALISME

Farouche partisan de la poursuite de la guerre en Ukraine jusqu'à la victoire de Kiev, l'hebdomadaire britannique The Economist *(10 octobre) a récemment dû revoir ses ambitions à la baisse.*

La guerre en Ukraine est dans l'impasse, et la stratégie de victoire des alliés pourrait ne jamais aboutir. Si la volonté de combattre de M. Poutine n'est pas brisée par les difficultés économiques et le mécontentement intérieur, alors l'Ukraine et ses alliés devront trouver des conditions de coexistence avec lui pour que cette guerre prenne fin ou s'interrompe. *(…)* Les alliés parlent d'instaurer une paix juste et durable, a déclaré un ancien responsable américain, tout juste de retour de réunion avec de hauts responsables russes à Moscou. *« Mais nous savons tous, au fond de nous-mêmes, que cette paix ne sera pas juste »,* a-t-il déclaré lors du forum d'Helsinki sur la sécurité (du 2 au 4 octobre), prédisant que la Russie finirait par conserver une partie du territoire ukrainien et que M. Poutine ne serait jamais jugé à La Haye pour crimes de guerre. D'autres participants bien informés ont rapporté que les élites russes n'ont aucune intention de verser des réparations à l'Ukraine. *(…)* L'Ukraine a plus que quiconque le droit de condamner la Russie en tant que paria. Son peuple a courageusement résisté à l'agression de M. Poutine et ne montre aucun signe d'abandonner le combat. Mais l'Ukraine doit aussi survivre. Si les Ukrainiens devaient un jour accepter une paix à des conditions imparfaites, les Européens ne pourraient se montrer plus purs qu'eux.

MIGRATION ET SOCIÉTÉ

Dans un article sur « L'économie du fascisme » (Surplus, *n° 11, octobre 2026), l'historien Adam Tooze évoque l'impact des migrations sur la société allemande.*

Au cours du dernier demi-siècle, la proportion d'étrangers a plus que triplé, passant d'environ 5 % à environ 15 %. Au cours des quinze dernières années, elle a doublé. Si l'on ajoute les personnes issues de l'immigration, le chiffre croît encore. Comme on le sait, la part des étrangers en Allemagne de l'Est est inférieure à la moyenne nationale, mais les tendances sont les mêmes. En Saxe-Anhalt, elle a doublé depuis 2015. Sur ce point, Alternative für Deutschland n'a pas tort : les dernières décennies ont transformé la société allemande. Et cette mutation profonde et controversée n'a pas fait l'objet d'une délibération collective, comme ce fut le cas, par exemple, pour la fermeture des centrales nucléaires allemandes. *(…)* Contrairement à la transition énergétique, elle a surtout été perçue comme une question de normes et de morale civique – et non comme un défi matériel à long terme d'une ampleur considérable. Ce n'est pas seulement une recette toute faite pour engendrer des tensions sociales et faire prospérer les ressentiments. C'est une énorme occasion manquée. Dans toutes les enquêtes, en particulier dans le domaine de l'éducation, la population issue de l'immigration en Allemagne obtient des résultats inférieurs à la moyenne. C'est un échec politique. Il faut l'admettre et essayer de rattraper ces erreurs par des investissements futurs.

Vous souhaitez réagir à l'un de nos articles :

Courrier des lecteurs, 1, av. Stephen-Pichon 75013 Paris

ou courrier@monde-diplomatique.fr

Édité par la **SA Le Monde diplomatique.**
Actionnaires : Société éditrice du Monde, Association Gunter Holzmann, Les Amis du *Monde diplomatique*
1, avenue Stephen-Pichon, 75013 Paris
Tél. : 01-53-94-96-01
Courriel : secretariat@monde-diplomatique.fr
Site Internet : www.monde-diplomatique.fr

Directoire :
Benoît BRÉVILLE, président, directeur de la publication
Anne-Cécile ROBERT, directrice adjointe
Autres membres :
Vincent CARON, Élodie COURATIER, Pierre RIMBERT
Conseiller éditorial auprès du directeur de la publication : Serge HALIMI
Conseiller en finance et développement auprès du directoire : Bruno LOMBARD
Secrétaire générale : Anne CALLAIT-CHAVANEL

Directeur de la rédaction : Benoît BRÉVILLE
Rédacteur en chef : Grégory RZEPSKI
Rédacteurs en chef adjoints : Renaud LAMBERT, Evelyne PIEILLER
Cheffes d'édition :
Angélique MOUNIER-KUHN *(Manière de voir),*
Anne-Lise THOMASSON *(Le Monde diplomatique)*
Rédaction : Akram BELKAÏD, Philippe DESCAMPS, Hélène RICHARD, Pierre RIMBERT, Anne-Cécile ROBERT, Christophe VENTURA
Cartographie : Cécile MARIN
Site Internet : Guillaume BAROU
Conception artistique :
Nina HLACER, Boris SÉMÉNIAKO
(avec la collaboration de Delphine LACROIX pour l'iconographie)
Archives et données numériques :
Suzy GAIDOZ, Maria IERARDI
Communication numérique :
Julie MAURY
Mise en pages et photogravure :
Jérôme GRILLIÈRE, Patrick PUECH-WILHEM
Correction : Pauline CHOPIN, Xavier MONTHÉARD

Directeur commercial et administratif : Vincent CARON
Directrice des relations sociales : Élodie COURATIER
Responsable du contrôle de gestion : Zaïa SAHALI
Administration : Sophie DURAND-NGÔ (9674), Eleonora FALETTI (9601)
Courriel : prénom.nom@monde-diplomatique.fr

Fondateur : Hubert BEUVE-MÉRY.
Anciens directeurs : François HONTI, Claude JULIEN, Ignacio RAMONET, Serge HALIMI

Publicité : Elisabeth CIALDELLA : elisabeth.cialdella@mpublicite.fr

Diffusion, mercatique : Maureen DECARPIGNY, Sophie GERBAUD, Sabine GUDE, Romain GALDEANO, Kevin JOLIVET, Adeline KRUG DONAT, Christiane MONTILLET, Martine PRÉVOT
Relations marchands de journaux (numéro vert) : 0805-050-147
Service relations abonnés
• Depuis la France : 03-21-13-04-32 (non surtaxé) www.monde-diplomatique.fr
• Depuis l'étranger : (33) 3-21-13-04-32
Conditions générales de vente : www.monde-diplomatique.fr/cgv

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration
© ADAGP, Paris, 2026, pour les œuvres de ses adhérents

Prix au numéro : 5,90 €
Prix de l'abonnement annuel à l'édition imprimée : France métropolitaine : 65 €
Autres destinations : www.monde-diplomatique.fr/abo
Merci à nos acheteurs chez les marchands de journaux de nous signaler toute anomalie au 01-57-28-33-25

Informez-vous, abonnez-vous
***… et contribuez à l'indépendance du* Monde diplomatique**

1 AN - 12 NUMÉROS POUR **65 €**



INCLUS DANS VOTRE ABONNEMENT AU *MONDE DIPLOMATIQUE*
- La **version papier**, chaque mois
- L'accès aux versions numériques et à l'application mobile
- Les articles en **version audio**

À renvoyer, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre du Monde diplomatique SA, à l'adresse suivante :
***Le Monde diplomatique*, service abonnements, A 2300, 62066 Arras Cedex 9**

Coordonnées : RMD26BA11

M. ☐ Mme ☐
Nom .....
Prénom .....
Adresse .....
.....
Code postal ⌊⌊⌊⌊⌊
Ville .....
Courriel .....
J'accepte de recevoir des offres du *Monde diplomatique* : Oui ❑ Non ❑
J'accepte de recevoir des offres des partenaires du *Monde diplomatique* : Oui ❑ Non ❑

PLUS SIMPLE, PLUS RAPIDE
www.monde-diplomatique.fr/abo

ou téléphonez au 03 21 13 04 32
(du lundi au samedi, de 9 heures à 18 heures)

Offre réservée aux particuliers jusqu'au 30/06/2027 pour un premier abonnement en France métropolitaine. Entreprises et étranger : nous consulter. En retournant ce formulaire, vous acceptez que *Le Monde diplomatique,* responsable de traitement, utilise vos données personnelles pour les besoins de votre commande, de la relation client et d'actions marketing sur ses produits et services. ❑ Je ne souhaite pas recevoir les offres commerciales par voie postale du *Monde diplomatique.* ❑ Je ne souhaite pas recevoir les offres commerciales par voie postale des partenaires du *Monde diplomatique.* Pour connaître les modalités de traitement de vos données ainsi que les droits dont vous disposez (accès, rectification, effacement, opposition, portabilité, limitation des traitements, sort des données après décès), consultez notre politique de confidentialité à l'adresse : www.monde-diplomatique.fr/diplo/rgpd/ ou écrivez à notre délégué à la protection des données : 67-69 avenue Pierre-Mendès-France 75013 Paris ou dpo@monde-diplomatique.fr. Vous avez le droit de formuler une réclamation auprès de la CNIL. Pour toute question, contactez notre service clients par courriel : abo@monde-diplomatique.fr ou par téléphone au 03 21 13 04 32 du lundi au samedi de 9 heures à 18 heures. Nos CGV sont consultables et téléchargeables en suivant ce lien : https://boutique.monde-diplomatique.fr/cgv.html

L'AIDE FINANCIÈRE À KIEV EST-ELLE TENABLE À LONG TERME ?

Le bateau ivre européen

Depuis le tarissement du soutien américain à l'Ukraine, l'Union européenne a décidé de subvenir seule aux besoins de Kiev. Mais les États membres en ont-ils les moyens ? Tenus en marge des négociations, engagés dans un grand réarmement en vue d'un conflit sans fin avec la Russie, ils pourraient à présent redouter qu'un arrêt des hostilités expose leur absence de stratégie.

PAR FRÉDÉRIC LEBARON *

JUSQU'OÙ peut aller l'écart entre les faits et les discours des autorités, autrement dit, le déni politique (1) ? Longtemps cantonnée, en Occident, aux régimes totalitaires, la question se pose désormais à propos de l'Union européenne. Certes, ses dirigeants avaient déjà fait la preuve de leur capacité à maintenir un cadrage idéologique de plus en plus désajusté par rapport aux réalités politiques. Après les référendums perdus sur le traité constitutionnel européen en 2005 en France et aux Pays-Bas, la « démocratie » européenne a contourné le rejet populaire massif en toilettant légèrement son projet de sanctuarisation du néolibéralisme.

Vingt ans plus tard, MM. Friedrich Merz et Emmanuel Macron, Mmes Ursula von der Leyen et Kaja Kallas relèvent un autre défi : faire consentir les peuples à une militarisation illimitée, financée par la réduction drastique des dépenses sociales et écologiques sur fond d'endettement massif des États. Mais comment convaincre les habitants du Vieux Continent d'accepter une dégradation de leurs conditions de vie ? Comment leur faire admettre qu'à ce prix seulement naîtra une Europe libre, démocratique et renforcée par une Ukraine rétablie dans ses frontières de 1991 ?

Selon les mots de M. Macron lors d'une conférence conjointe avec le président Volodymyr Zelensky le 17 novembre 2025, *« l'Union européenne devra continuer d'apporter à l'Ukraine un soutien financier prévisible et stable à long terme. Nous y parviendrons, y compris, s'il le faut, en explorant les voies nouvelles, comme nous avons su le faire dans d'autres cas quand la situation l'exigeait. Je pense en particulier à l'endettement commun dans le contexte de la pandémie »* de Covid-19.

Comme le suggèrent les mobilisations actuelles en France, parier que le coût social du soutien à la guerre et au « grand réarmement » n'entamera ni l'adhésion au projet politique européen ni la popularité des dirigeants qui le portent semble de plus en plus illusoire. Comme un crépi trop vite posé, le récit héroïque élaboré depuis l'invasion russe de l'Ukraine s'effrite : pris séparément, chacun de ses éléments comporte une part de crédibilité ; mais l'ensemble présente un tel écart avec la situation qu'il ne tient pas. L'Europe se prétend engagée dans une lutte existentielle face à une menace russe devenue omniprésente et chaque jour plus agressive, avec la multiplication des cyberattaques et des menaces de drones. Elle affirme qu'elle suppléera aux faiblesses du parrain américain et satisfera sans faillir les besoins financiers toujours plus importants de Kiev.

D'un côté, la « guerre hybride » menée par une Russie omnipotente aux frontières de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) justifierait une mobilisation européenne de chaque instant. De l'autre, l'Ukraine et ses invincibles alliés ne cesseraient d'affaiblir Moscou, d'asphyxier son économie invariablement décrite comme exsangue, de marquer des points contre son armée de soudards incompétents et mal commandés.

En même temps que des missiles européens lancés depuis l'Ukraine tuent des soldats et des civils russes et que les exécutifs occidentaux examinent la possibilité d'un conflit généralisé, l'engagement en faveur de Kiev exprimerait avant tout une volonté pacifique. *« Face à ce qui est devenu aussi une forme d'addiction de la Russie à la guerre,* affirmait M. Macron le 17 novembre 2025, *nous demeurons, nous, déterminés et entêtés pour la paix. »* À cette paix par la guerre, le pape Léon XIV, en visite le 25 septembre dernier à l'Élysée, a objecté : *« La paix n'est pas un équilibre des forces, elle se construit chaque jour par le dialogue et la justice. »*



MUSÉE DU LOUVRE

JÉRÔME BOSCH. – « La Nef des fous », vers 1500

L'océan et le compte-gouttes

APRÈS quatre ans et demi de combats, la ligne de front relativement figée mais toujours aussi mortelle s'est doublée d'une campagne de destructions mutuelles d'infrastructures. Elles affectent tout particulièrement l'Ukraine qui ne parvient plus à exporter de céréales ni à produire de l'acier dans les conditions habituelles. Le 16 octobre, Kiev a réclamé 70 milliards d'euros supplémentaires pour financer l'effort de guerre en 2027. Le pays résiste toujours militairement face à l'agression russe. Mais il est désormais tenu à bout de bras par les crédits des États européens, eux-mêmes en proie à de fortes tensions budgétaires, auxquels M. Trump a transmis le fardeau.

Or les dirigeants du Vieux Continent n'ont officiellement fixé aucune limite temporelle ou quantitative à leur engagement, même s'ils peinent à concrétiser des annonces souvent fracassantes. Présentée comme une solution miracle, l'affectation à l'Ukraine des 200 milliards d'avoirs russes gelés se heurte à des risques juridiques critiques. Le prêt de 90 milliards, finalement validé par le Conseil de l'UE le 23 avril 2026 après la levée du veto hongrois, n'a pas été entièrement versé… et le compte-gouttes ne suffit pas à couvrir les besoins énormes du pays. Mme von der Leyen dessine elle-même la sombre perspective d'*« un hiver de guerre qui sera le pire d'entre tous »* (discours sur l'état de l'Union du 16 septembre 2026).

Le futur cadre financier pluriannuel (CFP, ou « budget européen »), proposé par la Commission en 2025, validé par le Parlement en avril 2026 et dont le montant total s'élève à 2 000 milliards d'euros sur sept ans, illustre la contradiction profonde des politiques économiques menées presque partout en Europe. Plusieurs dirigeants d'États membres dits « frugaux », emmenés par le chancelier allemand Friedrich Merz, ont d'ores et déjà fait savoir qu'ils jugeaient la dépense globale trop élevée (2). Ils désirent réduire les dépenses mais sanctuariser les 131 milliards d'euros consacrés à la défense. L'enveloppe peut sembler « petite » rapportée à des budgets nationaux de défense eux-mêmes en forte augmentation, à l'image de celui de la Pologne (autour de 45 milliards d'euros annuels), mais elle représente une multiplication par cinq par rapport au précédent CFP. Il faut du reste lui ajouter la « réserve pour l'Ukraine », hors plafond, fixée à environ 90 milliards d'euros, ainsi que le prêt du même montant censé couvrir des besoins croissants nés de la sophistication technologique du conflit. Ces sommes importantes manqueront aux mobilités estudiantines et à la recherche (en dehors des applications à la défense de l'intelligence artificielle comme de la physique quantique), au monde agricole et à la transition énergétique en Europe. Elles restent malgré tout insuffisantes du point de vue ukrainien.

Ce tonneau des Danaïdes se changera-t-il en un baril de poudre, puis en déflagration sociale et politique ? Le contexte macroéconomique, très défavorable, le laisse penser. Au lourd bilan de la guerre en Ukraine pour les finances publiques européennes s'ajoutent depuis 2022 les conséquences d'une réduction de la dépendance aux hydrocarbures russes. La hausse des prix de l'énergie qui en découle a déjà affecté très durement l'industrie européenne, en premier lieu allemande, alors même que la perpétuation des dogmes libre-échangistes maintient son économie ouverte à des biens et services à bas prix importés de Chine, des États-Unis, de l'Inde ou du Marché commun du Sud (Mercosur). Le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) de l'Allemagne a stagné trois années durant. Surtout, ses bases industrielles ont beaucoup souffert de la nouvelle configuration des échanges mondiaux. Même M. Pascal Lamy a fini par reconnaître que l'Europe avait perdu pied face à la concurrence chinoise. L'ancien directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), de 2005 à 2013, et héraut de la mondialisation libérale propose désormais une généralisation de la « clause de sauvegarde » pour l'acier entrée en vigueur en juillet 2026, ce qui marquerait une inflexion notable vers un nouveau protectionnisme (*Le Monde,* 7 octobre 2026).

Entretenue par la pression sur le coût du travail et par la réduction des dépenses publiques, l'atonie devrait perdurer. La crise au Proche-Orient entraîne les prix de l'énergie à la hausse et conduit la Banque centrale européenne à augmenter à nouveau les taux d'intérêt directeurs le 10 septembre, limitant d'autant l'investissement des entreprises et des ménages. La conjonction de la hausse des taux et de la réduction des déficits par la baisse des dépenses publiques – le mantra officiel dans la plupart des États membres – n'annonce donc pas des lendemains qui chantent pour les populations, en particulier les plus fragiles.

Il faut sans doute voir là l'origine d'une perte d'attractivité du projet européen de plus en plus souvent soulignée par les observateurs : l'Islande a rejeté par référendum la perspective d'une éventuelle négociation d'adhésion à l'UE ; les difficultés à engager le processus d'intégration de l'Ukraine s'ajoutent à des initiatives hasardeuses de Mme von der Leyen, comme celle consistant à associer le Canada à l'Union au moment où plusieurs pays candidats pauvres et périphériques souhaiteraient bénéficier des ressources budgétaires de Bruxelles.

Dans les anciennes régions industrielles de l'Europe où les populations se déplacent en voiture pour aller travailler et où les politiques sociales et les services publics s'effilochent, le choc socio-économique est rude. Il commence à s'accompagner de secousses politiques, en particulier en Allemagne, avec le succès de l'Alternative pour l'Allemagne (AfD) en Saxe-Anhalt le 6 septembre dernier, suivi d'une réplique en Mecklembourg-Poméranie-Occidentale deux semaines après. Ces résultats contribuent à remettre en cause un récit de l'intégration réussie des Länder de l'Est, peu contesté depuis 1989. La rupture totale avec la Russie n'a cessé d'y nourrir la progression du vote pour la droite radicale, et la posture moralisatrice des démocrates autoproclamés de l'Ouest parvient de moins en moins à convaincre des majorités, même lorsque la participation électorale est forte. L'effondrement historique de l'Union chrétienne-démocrate (CDU), qui disparaît du Parlement de Mecklembourg-Poméranie-Occidentale, cache un bouleversement déjà palpable dans les sondages d'intentions de vote, l'AfD étant désormais créditée de près de 30 % au niveau national, faisant presque jeu égal avec les scores additionnés des deux partis au pouvoir (CDU et Parti social-démocrate [SPD]).

Les politiques économiques et sociales menées en Europe ont d'ores et déjà abouti aux succès des partis de droite nationaliste ou extrême. La gauche radicale n'a, elle, pas voix au chapitre dans une partie des États d'Europe centrale et orientale, où le socialisme a d'ailleurs parfois quasi disparu de l'offre politique, comme en Hongrie, en République tchèque et en Slovaquie. Dans certaines régions ou villes (Saint-Denis en France, Berlin en Allemagne), des poussées électorales « rouges » traduisent sporadiquement l'importance du mécontentement social.

Vers l'ingouvernabilité ?

DE façon plus structurelle, le processus en cours pourrait conduire à une forme d'ingouvernabilité, voire, à terme, à une paralysie politique, quand le « centre » constitué par une coalition allant des sociaux-démocrates aux chrétiens-démocrates se contracte électoralement et se divise. Le cas français depuis 2022, et surtout 2024, l'illustre, avec une tripartition instable et un « bloc central » déliquescent.

Les indicateurs, électoraux ou mesurés dans des enquêtes, révèlent une colère sociale dans différents pays. En France, elle se traduit par un puissant mouvement lycéen et étudiant *(lire le dossier pages 17 à 23).* Le tournant militaro-austéritaire de l'UE n'apporte aucune solution au mécontentement des classes populaires et des classes moyennes, lequel alimente les succès de l'extrême droite. Acculée, la technocratie bruxelloise n'entend pas ouvrir de débat de fond sur l'avenir du modèle économique, social et politique européen. Rien ne semble à court terme devoir stopper l'enchaînement dont chacun reconnaît à présent le caractère fatal : hausse des budgets de la défense et radicalisation belliciste, baisse des dépenses publiques, en particulier sociales, inflation due aux chocs énergétiques, ouverture libre-échangiste à la concurrence internationale qui élimine les entreprises fragiles, pression à la baisse sur le coût du travail…

À ce stade, la perspective d'un conflit ouvert avec la Russie semble d'autant moins crédible, et entendable, que l'Europe reste largement dépendante des États-Unis, sur le plan tant militaire qu'idéologique. Mais la paix en Ukraine présenterait pour l'Union une menace également impérieuse : elle placerait ses dirigeants face au grand vide de leur stratégie.

* Sociologue.

(1) Marc Joly et Christian Savestre, *En finir avec le déni. Gaza, chaos climatique, finance prédatrice et masculinité toxique,* Anamosa, Paris, 2026.

(2) Mette Frederiksen, Rob Jetten, Friedrich Merz, Petteri Orpo et Christian Stocker, « Five EU leaders : Europe must spend better, not just more », *Politico,* Arlington, 18 septembre 2026.

L'Imprimerie
79, rue de Roissy
93290 Tremblay-en-France
ACPM
IMPRIM'VERT
Origine du papier : Allemagne.
Taux de fibres recyclées : 81 %.
Ce journal est imprimé sur un papier UPM issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées, porteur de l'Ecolabel européen sous le n° FI/37/001.
Eutrophisation : Ptot = 0,007 kg/t de papier
Commission paritaire des publications et agences de presse : nº 0529 D 86051
ISSN : 0026-9395
IMPRIMÉ EN FRANCE
À la disposition des diffuseurs de presse pour modification de service, demandes de réassort ou autre, notre numéro de téléphone vert : 0 805 050 147.

« CE SONT NOS FRÈRES, MAIS EUX,

Entre l'Algérie et le Maroc,

Relations diplomatiques rompues depuis 2021, différend à propos de l'ex-Sahara espagnol et course aux armements : les rapports exécrables entre Alger et Rabat ont de quoi décourager les partisans d'une union du Maghreb jadis espérée par les mouvements anticoloniaux. Aux confins orientaux du royaume chérifien, la population, longtemps tributaire de la contrebande entre les deux pays, oscille entre colère et fatalisme.

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL
PIERRE DAUM *

La ligne de chemin de fer existe encore ! À moitié recouverte de terre, souvent masquée par des épineux. Aucun train ne l'emprunte depuis trente ans. Un sentier cabossé la longe : notre moto tout-terrain permet de s'y engager. La plaine est vide, nous avons dépassé la dernière ferme, plus aucun berger ne fait paître ses moutons. À une centaine de mètres, un épais grillage surmonté de barbelés barre l'horizon. C'est la frontière ! El-Djazaïr, l'Algérie, juste en face. De l'autre côté, une large tranchée renforce l'aspect menaçant du dispositif. Soudain, un homme en uniforme surgit de derrière un talus. *« Que faites-vous ici ? C'est interdit ! »* Avec notre combinaison de motard, nous jouons au touriste égaré, avant de faire demi-tour, laissant les rails poursuivre en direction de Maghnia – une ville algérienne, dix kilomètres plus loin –, puis vers Oran.

À peine sommes-nous sorti du sentier qu'une camionnette de la gendarmerie royale nous force à remettre pied à terre. Un capitaine en descend, moustache sévère, escorté de deux adjudants. Contrôle des papiers, appels téléphoniques à la direction générale de la sûreté nationale, les vérifications s'éternisent. Nous engageons la conversation avec le plus jeune adjudant : *« Les Algériens, ce sont vos ennemis ? – Ah non, ce sont nos frères ! Mais eux, ils ne nous aiment pas… Lors de la finale de la CAN* [Coupe d'Afrique des nations, qui s'est tenue en janvier 2026 à Rabat]*, au lieu d'être avec nous, ils ont soutenu le Sénégal. C'est pas correct…* (1) *»* Puis l'officier nous rend nos papiers. *« Bienvenue au Maroc ! »,* lance-t-il avant de regagner son véhicule. Dès lors, la police marocaine nous surveillera pendant toute la durée de ce reportage.

Tranchées, grillages et barbelés

Cette scène s'est déroulée à quelques kilomètres au nord d'Oujda, capitale de la région de l'Oriental, dans le nord-est du Maroc. Mise en service à la fin du XIXe siècle pour préparer la pénétration française dans l'ancien sultanat – la France y prendra pied en 1912 sous la forme d'un protectorat –, la ligne de chemin de fer a permis, bien après les indépendances, une circulation facile entre les deux pays. D'autant que des familles ont toujours vécu de part et d'autre de la frontière. Une fluidité brusquement interrompue à l'été 1994, lorsque l'Algérie a décidé de fermer tous les points de passage terrestres avec son voisin occidental.

« Évidemment, on a alors arrêté de prendre le train », se rappelle Mme Fatima Baadid, une Algérienne de 103 ans que nous rencontrons à Berkane, près d'Oujda, entourée de sa descendance. Née en Algérie, elle a épousé un Marocain et s'est installée dans le pays de sa belle-famille. *« Par la suite, mon mari nous conduisait avec les enfants au poste-frontière de Zouj Beghal, on donnait 200 dirhams au douanier* [environ 18 euros]*, on traversait à pied, et de l'autre côté mon frère nous attendait avec sa voiture. »* La combine a fonctionné une vingtaine d'années, avant que les tensions bilatérales ne s'accroissent encore.

En 2013, l'Algérie commence à creuser des tranchées de sept mètres de profondeur le long de la frontière entre Marsa Ben M'Hidi au nord (face à la ville marocaine de Saïdia) et Béni Ounif au sud (face à Figuig). Le Maroc réplique en dressant grillages et barbelés. *« Le trafic de marchandises est devenu totalement impossible à partir de 2016 »,* affirme M. Abdellatif B. dans sa petite ferme située aux environs d'Oujda, au bout d'un chemin de terre qui mène à la frontière. Il sait de quoi il parle : lui-même est un ancien contrebandier. Aujourd'hui grand-père, il s'agit là du seul « métier » qu'il ait jamais exercé. Il nous reçoit avec beaucoup de gentillesse autour d'un tajine préparé par sa femme, mais ne nous parle qu'à la condition expresse de ne divulguer ni son nom ni la localisation de sa ferme. *« Juste le fait de vous recevoir chez moi, ça me fait peur ! Au Maroc, il y a des informateurs partout, ils signalent tout à la police. »* Il poursuit cependant : *« Moi, c'était surtout l'essence. Un peu de semoule, un peu de farine, quelques médicaments, parce qu'en Algérie le gouvernement subventionne ces produits. Mais le gros de mon commerce, c'était bien l'essence. On travaillait toujours la nuit. Je m'approchais avec la voiture le plus près possible de l'Algérie, on chargeait les bidons vides sur une charrette, on marchait quatre cents mètres en traversant la frontière jusqu'à la ferme de mon cousin, qui est algérien. Là, on les échangeait contre des bidons pleins, puis chemin inverse et on rentrait chez nous, où nous attendaient les revendeurs au détail. Je payais à mon cousin 80 dirhams* [7,30 euros] *le bidon de trente litres, que je revendais 90 dirhams. En une nuit, avec trois voyages, je pouvais passer deux cents bidons. Vous pouvez calculer le bénéfice ! C'était la belle vie… »*

Pendant plusieurs décennies, dans la région de l'Oriental, tout le monde roulait avec de l'essence algérienne. Au détail, le bidon coûtait 120 dirhams, soit 4 dirhams le litre, contre 9 dirhams à la pompe dans le reste du pays. Sur les routes entre Nador, Berkane, Saïdia, Oujda, El-Aïoun, Tendrara, Bouarfa et Figuig, les stations-service étaient quasi inexistantes – elles ont depuis poussé comme des champignons. *« La population de cette région vivait de la contrebande,* précise l'économiste marocain Najib Akesbi. *Sur les souks d'Ahfir et de Béni Drar* [petites villes situées entre Saïdia et Oujda]*, on ne vendait que des produits algériens. »* Et de rappeler que *« le trafic se faisait dans les deux sens, avec une exportation non déclarée de fruits et légumes marocains vendus en Algérie : oignons, pommes de terre, tomates, olives, mandarines… ».*

Le Maroc moderne s'est toujours développé sur sa côte atlantique, et la région de l'Oriental – 2,3 millions d'habitants, soit environ 6 % de la population – donne aux quelques visiteurs une impression de triste abandon. *« Après le verrouillage accru de la frontière, l'État nous a donné quelques subventions, une vache, des poulets, mais tous les projets ont capoté »,* se lamente M. Abdelmajid C., le gérant de l'unique snack d'un petit village perdu le long de la frontière, au sud d'Oujda. Comme la plupart de nos interlocuteurs, cet habitant de Touissite a retenu 2016 comme la date de fermeture réelle de la frontière – celle, officielle, de 1994 n'ayant pas changé grand-chose à son quotidien.

Bien plus au sud encore, la grosse ville de Bouarfa (trente mille habitants en 2024). M. Brahim D. y tient un minuscule salon de coiffure, à 20 dirhams la coupe. Combien de clients reçoit-il par jour ? *« Entre deux et quatre… »* Son ami Mohamed, le boucher du quartier, lui tient compagnie : *« Ici, comme de l'autre côté de la frontière, nous avons une très belle race de moutons, les beni guil. Avant, on allait en chercher en Algérie, on les avait à 2 000 dirhams, on passait la frontière la nuit, et on les revendait ici le double ! Mais, depuis dix ans, c'est la misère… »* La municipalité emploie quelques jeunes à balayer les rues, d'autres travaillent à la construction de maisons destinées aux « MRE », les « Marocains résidant à l'étranger », désignation qui englobe autant les immigrés qui ont quitté le pays que les jeunes générations de binationaux nées à l'étranger. En décembre, quelques princes émiratis prennent leurs quartiers d'hiver dans des ksour (villages fortifiés du désert) luxueusement aménagés afin d'y chasser l'outarde avec leurs faucons dressés à cet effet. Pour le personnel de maison, recruté à Bouarfa, le travail est saisonnier mais bien rémunéré : 150 dirhams la journée, contre 70 le reste de l'année. À part ça, que faire à Bouarfa ? *« Rien,* répond M. Saddik Kabbouri, enseignant d'arabe et de philosophie à la retraite. *Lorsque la frontière était encore poreuse, les gens arrivaient à survivre grâce au trafic. Maintenant, ils ne vivent plus que de l'argent des MRE. »*

Parmi les douze régions du Maroc, l'Oriental capte le quart de ces remises (2), loin devant toutes les autres. Damane Cash, Western Union, Cash Plus, MoneyGram, Chaabi Cash…, chaque village possède son lot d'agences – et on en compte vingt-trois juste à Bouarfa ! *« En 2005, nous avons lancé un mouvement contre la vie chère,* poursuit M. Kabbouri, *avec un boycott des factures d'eau qui a duré pendant six ans. En 2011, nos manifestations pouvaient rassembler jusqu'à dix mille personnes, soit le tiers des habitants de Bouarfa. »* Des tentatives – très symboliques – d'émigration collective vers l'Algérie ont même été organisées. Exaspéré, le pouvoir a frappé fort, emprisonnant la dizaine de leaders, dont M. Kabbouri. Le mouvement s'est alors essoufflé.

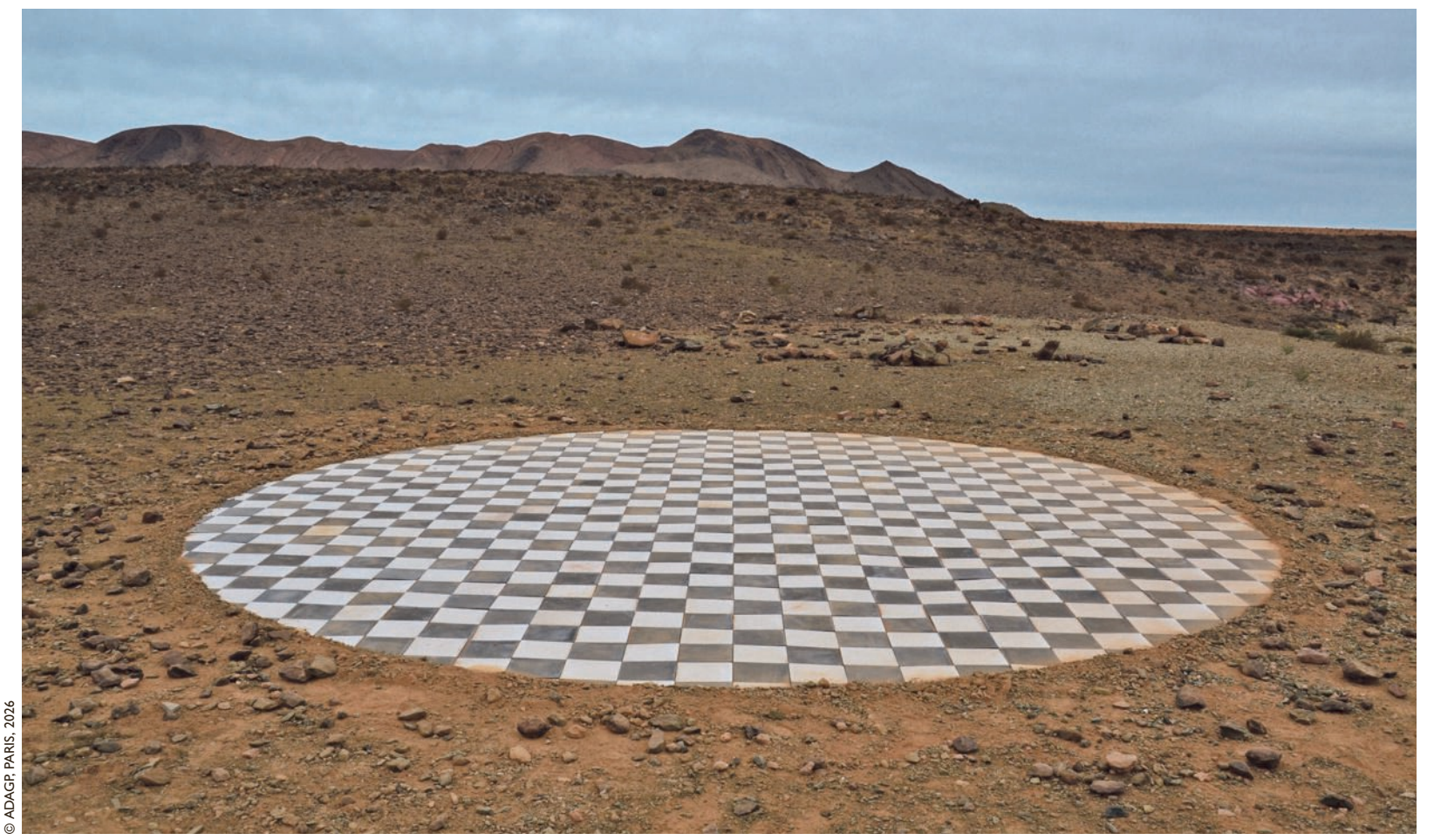
L'histoire de Bouarfa aurait pu suivre une trajectoire totalement différente. À l'époque coloniale, la ville connaît une expansion considérable avec l'exploitation de son sous-sol, riche en manganèse. Après le départ des Français en 1956, la région hérite d'une ligne de chemin de fer qui relie Bouarfa à Oujda (pour un accès du minerai à la mer Méditerranée), mais aussi à Colomb-Béchar (aujourd'hui Béchar), en Algérie. À vol d'oiseau, les deux villes ne sont distantes que de cent kilomètres.

Un système de prédation économique

En 1972, alors que les relations entre les deux voisins sont au beau fixe, Houari Boumediène et Hassan II lancent un projet d'exploitation commune de la mine de Gara Djebilet (à neuf cents kilomètres au sud-est de Béchar) (3), dont le gisement de fer serait l'un des plus importants du monde. Les habitants de Bouarfa, dont la mine de manganèse a peu à peu périclité, auraient pu y trouver de nouvelles activités. Las ! Trois ans plus tard, le conflit à propos du Sahara occidental enterre le projet. Ce dernier ressurgit au bout de cinquante ans : le 1er février 2026, comme un pied de nez à son voisin, le président algérien Abdelmadjid Tebboune inaugure une nouvelle ligne ferroviaire 100 % algérienne destinée à acheminer le minerai de fer de Gara Djebilet vers le port d'Oran.

Le rideau qui s'abat sur cette frontière étrangle un autre projet de coopération industrielle d'envergure : le gazoduc Maghreb-Europe (GME), destiné à transporter du gaz algérien vers l'Espagne, en passant par le Maroc et le détroit de Gibraltar. Lancé en 1993, soit un an avant la fermeture de la frontière, le projet se poursuit, et pendant vingt-cinq ans l'Algérie livre à l'Espagne du gaz extrait de Hassi R'Mel (le plus grand gisement de gaz naturel du continent africain, à 550 kilomètres au sud d'Alger), en franchissant la frontière marocaine au niveau d'Aïn Béni Mathar, à 90 kilomètres au sud d'Oujda. Pour ce droit de passage, le Maroc perçoit chaque année 60 millions de dollars, plus un milliard de mètres cubes de gaz permettant de produire 10 % de son électricité.

Après la rupture des relations diplomatiques en 2021, l'Algérie refuse de renouveler le contrat. Les tuyaux ne sont pas démantelés et sont en passe d'être utilisés dans un projet 100 % marocain : un gisement de gaz découvert à Tendrara (110 kilomètres au sud d'Aïn Béni Mathar) devrait bientôt être exploité par un consortium dominé



© ADAGP, PARIS, 2026

HICHAM BENOHOUD. – « Landscaping » (Paysagisme), 2026

* Journaliste. Auteur de *Colonisés, déplacés, exploités. Travailleurs indochinois en Dordogne (1940-1948),* Elytis, Bordeaux, 2026. Une exposition consacrée à ce sujet se tient à Bergerac jusqu'au 30 juin 2027.

(1) Nous aurions aimé recueillir l'opinion des Algériens, mais les autorités de leur pays nous refusent tout visa.

(2) « Renforcer le lien intergénérationnel entre les Marocain(e)s du monde et le Maroc », avis du Conseil économique, social et environnemental, 9 novembre 2022. Au niveau national, ces envois de fonds représentent 8 % du produit intérieur brut (PIB).

(3) Lire Akram Belkaïd, « "Une paix permanente pour les siècles à venir" », dans *Manière de voir,* n° 181, « Le Maghreb en danger… », février-mars 2022.

ILS NE NOUS AIMENT PAS »

un rideau de fer

par Mana Energy et l'Office national marocain des hydrocarbures et des mines (Onhym). Mais, pour les habitants de la région, les retombées économiques risquent d'être à peu près nulles. *« Ce projet illustre le système de prédation qui mine l'économie marocaine »*, dénonce M. Abdelaziz Aftati, ancien député d'Oujda et membre du conseil national du Parti de la justice et du développement (PJD, islamiste, à la tête du gouvernement de 2011 à 2021). *« Le chef du gouvernement, M. Aziz Akhannouch, possède des parts dans Sound Energy* [qui détenait 20% du champ gazier]. *Et Mana Energy est une holding royale. Vu l'état de pauvreté de la région, c'est un vrai scandale ! »* Très proche de Mohammed VI, M. Akhannouch est par ailleurs propriétaire d'Afriquia, le premier réseau de distribution d'essence du Maroc, dont les stations-service couvrent maintenant toute la région.

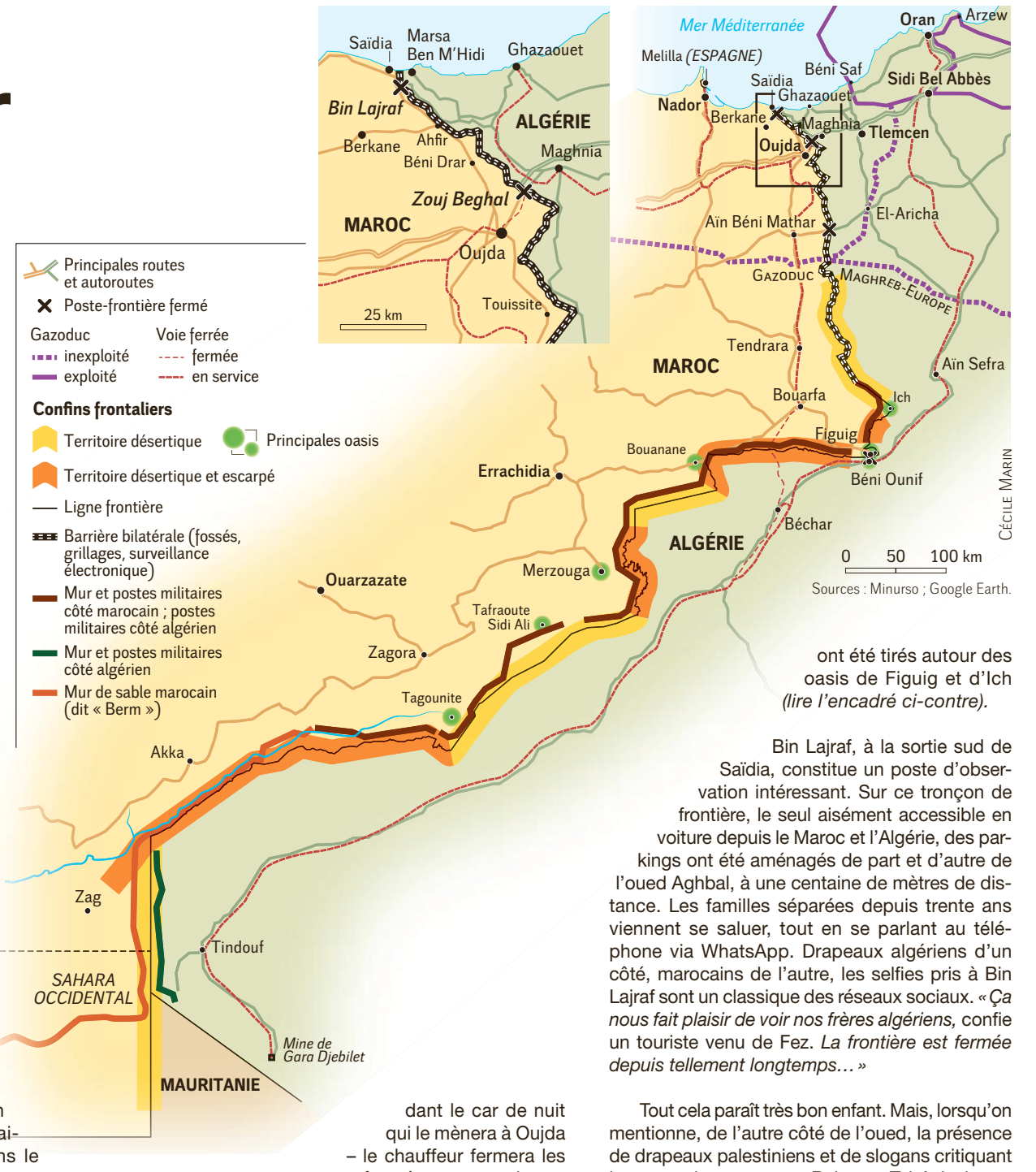
Un rideau hermétique, vraiment ? Pour les petits contrebandiers comme notre hôte près d'Oujda, très certainement. Mais pas pour les gros. Malgré les grillages et les tranchées, deux trafics restent florissants : la drogue et les êtres humains. Ce sont aussi les plus difficiles à documenter. Dans les deux pays, aucun journaliste n'ose entreprendre la moindre enquête, et les médias se contentent de publier les communiqués de leurs gouvernements. Accuser le Maroc de propager le fléau de la drogue est une constante du pouvoir algérien. Le 28 février 2026, Tout sur l'Algérie (TSA), un média en ligne algérien, informe ses lecteurs que *« deux narcotrafiquants marocains ont été abattus par l'Armée nationale populaire à Béni Ounif, à la frontière entre l'Algérie et le Maroc ».* Le 15 mars, Algérie Presse Service (APS, l'agence de presse nationale) renchérissait : *« Les réseaux de drogue provenant du Maroc menacent la sécurité et la stabilité régionales. »* Aucune enquête ni aucun questionnement pour savoir comment un tel trafic est possible à travers une frontière aussi étanche. Et d'ailleurs, s'agit-il vraiment de narcotrafiquants ? Près de Bouarfa, nous avons retrouvé le frère d'un des deux hommes récemment tués par les gardes-frontières algériens. *« Mon frère ne transportait aucune drogue ! »,* affirme M. Jiloul Azza, dont la famille appartient à la grande tribu Béni Guil, des semi-nomades installés de part et d'autre de la frontière depuis la nuit des temps. *« Il rêvait juste de rejoindre l'Europe, en passant par Oran. Mais les Algériens haïssent les Marocains, et leurs soldats tirent sur nous dès qu'ils le peuvent ! »*

Une chose est certaine : l'implication dans ces trafics de stupéfiants de hauts dirigeants des deux pays. Côté marocain, l'ancien président de la région de l'Oriental, M. Abdenbi Bioui, est accusé depuis 2023 d'avoir dirigé pendant vingt ans un vaste réseau ayant acheminé plus de deux cents tonnes de cannabis du Maroc vers l'Algérie. La première phase du procès a levé le voile sur la façon de procéder : à chaque point de transit, rapporte le portail marocain Médias24, le garde-frontière marocain s'organise pour détourner la caméra de surveillance, percevant 36 000 dirhams (environ 3 300 euros) par passage. Les transporteurs, souvent de simples agriculteurs, touchent 10 000 dirhams. Selon Omar Brouksy, auteur d'enquêtes courageuses sur la situation de son pays et sur les intérêts de la monarchie (4), M. Bioui, condamné à douze ans de prison en première instance et qui clame son innocence, *« compte parmi les notables les plus influents du Parti authenticité et modernité »,* dont le fondateur n'est autre que M. Fouad Ali El Himma, un ami proche du roi et son conseiller le plus influent. Côté algérien, alors qu'aucune enquête n'a été menée officiellement, on peut soupçonner des complicités dans l'acheminement et la distribution de cette drogue. En 2018, la saisie de 701 kilos de cocaïne dans le port d'Oran a ainsi provoqué le limogeage du général-major Abdelghani Hamel, directeur général de la sûreté nationale, et d'une quinzaine d'autres généraux.

Le trafic d'êtres humains est beaucoup plus visible. On voit ces exilés, originaires pour la plupart d'Afrique subsaharienne, marcher par grappes sur la route entre Figuig et Bouarfa (cent dix kilomètres), sans aucun bagage, pas même une bouteille d'eau. Ils viennent de Béchar, ont franchi la frontière de nuit en escaladant les montagnes, chaussés de sandales, la peur au ventre. *« Au moment de grimper sur les rochers, nous étions trente »,* raconte d'une voix épuisée M. Ahmoud Lamine, 20 ans, originaire de Guinée-Conakry, que nous rencontrons en train d'errer autour de la gare routière de Bouarfa en attendant le car de nuit qui le mènera à Oujda – le chauffeur fermera les yeux grâce à une enveloppe remise par un intermédiaire marocain. *« Maintenant, nous ne sommes plus que six. Lorsque les soldats marocains nous attrapent, ils nous frappent, nous prennent notre argent et notre téléphone portable, et nous renvoient en Algérie. C'est très dur. »* Quelques jours plus tôt, à Oujda, nous avions discuté avec M. Assade K., un Nigérian de 22 ans, bloqué dans la ville en attendant le bon moment pour tenter sa chance vers l'Espagne. *« Autour d'Oujda, il y a plusieurs points de passage. Les tranchées sont très dangereuses, car elles sont profondes et remplies de boue glacée. Beaucoup meurent de froid, bloqués au fond. Mais si tu paies un passeur, des paysans algériens viennent remplir la tranchée avec des bottes de paille, alors c'est plus facile. Et ensuite, pour franchir le grillage marocain, le guide a creusé un petit passage en dessous. »* M. Assade K. est d'autant mieux renseigné qu'il lui arrive de faire le guide. *« Je suis payé 3 000 dinars algériens par personne* [20 euros], avoue-t-il en riant. *C'est mieux que les 100 dirhams que je gagne en travaillant huit heures sur un chantier marocain, non ? »*

Une fois le grillage franchi, les exilés suivent l'ancienne ligne de chemin de fer – celle-là même que nous avons empruntée dans l'autre sens à moto – afin de s'orienter dans la nuit sans se faire repérer à cause de la lumière de leur téléphone. Selon le Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR), 3 600 personnes auraient ainsi franchi la frontière en 2025. *« Mais il comptabilise uniquement ceux qui déposent une demande d'asile,* rectifie M. Hassane Ammari, infatigable militant pour l'aide aux migrants, à la tête d'une association établie à Oujda. *En réalité, ils sont beaucoup plus nombreux. »*

À l'image des lignes de chemin de fer, les postes-frontières semblent aujourd'hui figés dans le temps. Un panneau rouge indique en arabe « Passage interdit - Zone militaire », avec le dessin d'un appareil photo barré d'un trait. Mais attention ! Malgré cette impression d'image sépia, la frontière reste sous tension. Une tension sourde, difficile à décrire. Aux quelques endroits que nous réussissons à approcher, on repère un réseau de nouveaux postes de surveillance, complété par des caméras, des radars et des drones. Doit-on y voir les prémices d'une possible guerre ? La course aux armements est manifeste : selon les données de la Banque mondiale, le gouvernement algérien a consacré 21,5 % de ses dépenses à sa défense en 2024 (7,7 % en 2008), et le Maroc 11 % (10,4 % en 2008) – contre une moyenne de 3,4 % pour les pays de l'Union européenne (5). À l'été 2023, deux vacanciers franco-marocains ont été tués par les gardes-côtes algériens. Venus passer leurs vacances dans la ville balnéaire de Saïdia, ils s'étaient éloignés du rivage sans se rendre compte qu'ils avaient pénétré dans les eaux algériennes. Encore récemment, des coups de feu ont été tirés autour des oasis de Figuig et d'Ich *(lire l'encadré ci-contre).*



Bin Lajraf, à la sortie sud de Saïdia, constitue un poste d'observation intéressant. Sur ce tronçon de frontière, le seul aisément accessible en voiture depuis le Maroc et l'Algérie, des parkings ont été aménagés de part et d'autre de l'oued Aghbal, à une centaine de mètres de distance. Les familles séparées depuis trente ans viennent se saluer, tout en se parlant au téléphone via WhatsApp. Drapeaux algériens d'un côté, marocains de l'autre, les selfies pris à Bin Lajraf sont un classique des réseaux sociaux. *« Ça nous fait plaisir de voir nos frères algériens,* confie un touriste venu de Fez. *La frontière est fermée depuis tellement longtemps… »*

Tout cela paraît très bon enfant. Mais, lorsqu'on mentionne, de l'autre côté de l'oued, la présence de drapeaux palestiniens et de slogans critiquant le rapprochement entre Rabat et Tel-Aviv, le ton se crispe : *« Nous, on soutient vraiment le peuple palestinien, on leur envoie de l'aide humanitaire. Alors que les Algériens, ils brandissent des drapeaux, mais ils ne font rien. Ils n'ont même pas le droit de manifester, ils vivent dans une dictature. Nous, on a la liberté ! »* Depuis la normalisation des relations entre le Maroc et Israël fin 2020, la question palestinienne est devenue, avec celle plus ancienne du Sahara occidental, le point d'achoppement le plus sensible entre les deux pays.

Une presse de caniveau alimente l'hostilité

En janvier 2026, une touriste de nationalité israélienne est venue à Bin Lajraf brandir le drapeau de son pays, provoquant un embrasement de la Toile. *« Nous, on ne baisse pas notre froc face aux sionistes ! »,* écrivent certains internautes algériens. *« Vous êtes un peuple d'assistés incapables de travailler. Sans le pétrole, vous êtes des sous-développés ! »,* répondent des facebookers marocains en postant des photographies de leur train à grande vitesse et de leurs autoroutes. *« En Algérie, les attaques frontales contre le Maroc reçoivent le soutien direct des autorités,* précise l'économiste Fouad Abdelmoumni, par ailleurs grande figure du militantisme pour les droits humains au Maroc – menacé de prison, il est actuellement réfugié en Suisse. *Au Maroc, les tâches sont distribuées. Le roi insiste sur la fraternité et la main tendue, tandis qu'une presse de caniveau, financée par les services secrets, s'occupe d'alimenter l'hostilité antialgérienne. »*

Finalement, qui empêche la réouverture de la frontière ? Officiellement, il semble que ce soit surtout Alger. *« Si demain la frontière est ouverte, en plus de la reprise de la contrebande, des centaines de milliers de touristes algériens vont se précipiter au Maroc,* affirme M. Akesbi. *L'Algérie produisant très peu de biens de consommation, nos produits vont aussi se déverser sur leur marché. Économiquement, l'Algérie sera perdante. »* Mais l'économie ne suffit pas à expliquer ce blocage contre nature entre deux voisins si proches sur les plans religieux, culturel et linguistique. *« Chacun a besoin de l'autre pour construire une image d'unité nationale mise à mal par la réalité »,* explique la politiste franco-tunisienne Khadija Mohsen-Finan. Dans la situation de restriction des libertés démocratiques qui caractérise les deux pays, la frontière n'est pas près de rouvrir. Ni le train Oujda-Oran de redémarrer.

Pierre Daum.

(4) Omar Brouksy, *Maroc, fin de règne,* Nouveau Monde, Paris, 2026.

(5) Lire aussi Lakhdar Benchiba et Omar-Lotfi Lahlou, « Bras de fer entre le Maroc et l'Algérie », *Le Monde diplomatique,* janvier 2022.

Coups de feu à la frontière

Le 9 février 2026, des soldats algériens ont tiré en l'air autour du ksar d'Ich, près de la grande oasis de Figuig, à quatre cents kilomètres au sud d'Oujda. Ils venaient d'installer de nouvelles bornes frontières, grignotant quelques hectares de terrains cultivés jusqu'alors par les habitants de ce village fortifié marocain situé en plein désert, sur la ligne de séparation entre les deux pays. En mars 2021, des militaires étaient intervenus au lieu-dit El-Arja, en bordure de Figuig, privant du jour au lendemain les Figuiguis de l'accès à une partie de leurs palmiers. *« Cela fait cinquante ans que les Algériens nous prennent nos palmeraies, morceau par morceau »,* se lamente M. Tijini Jilali, un vieil homme dont les premiers *« jardins »,* comme il les appelle, ont été « volés » en 1975, lorsque le Maroc a mis la main sur le Sahara occidental. *« Et pourtant, je me suis battu à leurs côtés contre l'armée française pour les aider à libérer leur pays ! »* Sur le continent africain, les colonisateurs européens ont dessiné la plupart des frontières. Or *« la région du Sahara possède sa logique propre, avec des populations dont le sentiment d'appartenance n'a rien à voir avec le tracé colonial »,* rappelle le géographe franco-algérien Ali Bensaâd, qui souligne que *« le tracé était très avantageux pour l'Algérie »*. Conscient de cet avantage, le gouvernement provisoire algérien avait promis qu'une fois son pays libéré de l'occupation française il accepterait de rediscuter du tracé. Une promesse non tenue, qui provoque la « guerre des sables » en octobre 1963. Celle-ci prend fin rapidement grâce à la médiation de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), qui impose sa doctrine : l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation. La convention signée par les deux gouvernements en 1972 reconnaît cette inviolabilité. S'agissant d'Ich et de Figuig, les autorités algériennes tolèrent, dans un premier temps, que les habitants continuent de cultiver leurs palmeraies situées en territoire algérien. *« Mais, à chaque fois que les tensions se ravivent entre nos gouvernements, les Algériens ressortent la convention de 1972 et nous prennent des terres,* poursuit M. Jilali. *Le gouvernement marocain nous promet des compensations, mais ne tient pas ses promesses. »*

C'est là que le conflit des frontières rencontre une résistance tenace menée par les Figuiguis contre leurs autorités. Depuis octobre 2023, un important rassemblement est organisé tous les vendredis contre la privatisation de l'eau, gérée jusqu'à présent de façon très démocratique par les habitants eux-mêmes. Dans ce combat, les femmes figurent aux avant-postes. *« À travers l'eau, c'est notre vie qu'ils essaient de nous prendre,* dénonce Nadja, drapée de son *asemmired* (1), un grand drap blanc qui couvre corps et visage. *Sous prétexte que les soldats algériens pourraient nous tirer dessus, nos militaires nous interdisent l'accès à l'oued Zouzfana. Or c'est là qu'on vient chercher le sable pour construire nos maisons ! »* Malgré pressions et harcèlements – en 2024, le principal leader du mouvement, M. Mohamed Brahimi, dit « Movo », a passé huit mois derrière les barreaux –, le hirak de Figuig ne fléchit pas, et les femmes continuent chaque vendredi de défier les autorités. Dès sa sortie de prison, Movo a repris sa place à leurs côtés : *« Ici, à Figuig, l'État se sent plus faible par rapport aux manifestants parce qu'il sait que nous sommes soudés, et qu'il a peur que nous prenions le parti des Algériens. Pour nous, Figuig et Béni Ounif* [la ville algérienne située juste de l'autre côté de la frontière], *c'est la même chose, ce sont les mêmes familles, nous parlons la même langue* [le zénète], *nous mangeons les mêmes plats. Soit c'est eux qui sont marocains, soit c'est nous qui sommes algériens ! »*

P. D.

(1) Mot zénète, déclinaison locale du tamazight (berbère), traduit par *haïk* en arabe maghrébin.

CONCOURS ÉTUDIANTS 2026

Les soutiers camerounais de l'IA

À Yaoundé, une petite armée de « microtravailleurs » annote des données pour des plates-formes internationales d'intelligence artificielle comme Appen, Isahit ou Scale AI (à travers Remotasks). Une activité de l'ombre qui s'accomplit sans contrat ni protection sociale. L'État, lui, s'active pour taxer les maigres revenus de cette main-d'œuvre interchangeable.

PAR INÈS MARIE NGA *

Il est tard à Ngoa Ékélé. Dans la pénombre d'un cybercafé exigu qui fleure bon la poussière, le visage de Boris L. est inondé par la lumière bleutée d'un écran de seconde main. Dehors, le quartier universitaire de Yaoundé plonge dans l'obscurité en raison de l'un de ces délestages chroniques dont la Société camerounaise d'électricité (Socadel) a le secret. Mais ici, grâce à un vieux groupe électrogène qui gronde dans l'arrière-boutique, la connexion Internet tient bon. Depuis plusieurs mois, une grande partie des soirées de cet étudiant se déroulent ici. Boris est ce qu'on appelle un « microtravailleur », l'un des milliers d'opérateurs invisibles qui, au Cameroun comme ailleurs en Afrique, polissent le miroir de l'intelligence artificielle (IA) mondiale pour un salaire de misère.

Sur Remotasks, une plate-forme de Scale AI, entreprise américaine basée à San Francisco et valorisée à 29 milliards de dollars en 2025 (1), il enchaîne ainsi des microtâches. Elles consistent à repérer des éléments dans des images, à les délimiter et à les identifier afin d'entraîner des systèmes d'IA à les reconnaître. Sur l'écran défilent des scènes du quotidien américain ou européen. Il faut identifier des piétons, des voitures, des panneaux de signalisation. Pour chaque tâche, quelques centimes. *« Au bout de quatre heures de travail, j'ai peut-être l'équivalent de 500 francs CFA »,* confie-t-il. Soit moins de 1 euro. Comme tous les microtravailleurs interrogés pour ce reportage, notre interlocuteur a demandé que l'on change son nom, non par honte d'accomplir une besogne indigne de son niveau d'instruction, mais par peur. Celle de perdre cette source de revenus dérisoires, pourtant précieuse dans un pays où 65 % de la population active vit une forme de sous-emploi, selon l'Institut national de la statistique du Cameroun (2). À des milliers de kilomètres de là, ces données annotées viendront nourrir les algorithmes de voitures autonomes ou les modèles de vision par ordinateur des pays du Nord.

Le discours officiel, lui, semble ignorer ces conditions précaires. Le 7 juillet 2025, la ministre des postes et télécommunications camerounaise, Mme Minette Libom Li Likeng, lançait officiellement la « stratégie nationale d'intelligence artificielle ». L'ambition affichée est de faire du Cameroun *« le hub de référence en intelligence artificielle en Afrique »* à l'horizon 2040 (3). La stratégie prévoit notamment de créer douze mille emplois directs et de concevoir un modèle de langage local, le « GPT Cameroun », qui valoriserait les quelque trois cents langues nationales. Des discours ont résonné dans les amphithéâtres universitaires, et tous les médias ont relayé la nouvelle avec enthousiasme. L'Afrique allait enfin prendre sa place dans la révolution numérique, non plus comme consommatrice, mais comme productrice. Pourtant, le microtravail de l'IA proposé aux opérateurs camerounais repose sur un principe : fragmenter des travaux en milliers d'opérations élémentaires (cocher une case, identifier un objet, évaluer une phrase) et les distribuer via des plates-formes numériques à des travailleurs dispersés à travers le monde, rémunérés à la tâche. Le terme consacré est *ghost work,* le « travail fantôme », popularisé par les chercheurs Mary L. Gray et Siddharth Suri, de Microsoft Research dans un ouvrage paru en 2019 (4).



© ADAGP, PARIS, 2026 - GALERIE AFIKARIS, PARIS

JEAN DAVID NKOT. – « www.hybris du point zéro.com », 2024-2025

Un vivier de jeunes diplômés

Cette main-d'œuvre indispensable au développement de l'IA n'existe pas pour le droit du travail camerounais. Pas de contrat, pas de protection sociale et encore moins de congés payés. L'illusion d'une collaboration technologique de pointe « gagnant-gagnant » s'effrite dès l'examen des « conditions générales d'utilisation » (CGU) que Boris a dû valider d'un clic. *« L'utilisateur reconnaît qu'il agit en tant que prestataire indépendant et qu'aucune relation d'emploi ou de joint-venture n'est établie avec la plate-forme »,* stipule en anglais le contrat type de Remotasks. Cette ligne de texte minuscule, presque illisible, suffit à reporter toute la responsabilité sociale sur l'individu.

Selon un enseignant-chercheur en économie à l'université de Yaoundé-II, *« nous sommes dans une économie de l'extraction pure. On ne mine plus du cobalt ou du pétrole, mais de la cognition humaine. Le Cameroun fournit la matière grise nécessaire à la validation des systèmes d'intelligence artificielle du Nord, sans aucune contrepartie en termes de transfert de technologie ou de protection sociale ».* Le modèle n'est pas propre à Remotasks. Appen, Clickworker, UHRS (de Microsoft) : toutes ces plates-formes recrutent massivement en Afrique subsaharienne, attirées par un vivier de jeunes diplômés disposant d'une connexion Internet et subissant un chômage structurel qui les rend disponibles à n'importe quel tarif. Les « travailleurs du clic » qui annotent les données destinées à l'IA ne font l'objet d'aucun décompte continental fiable à ce jour.

L'Afrique anglophone (Kenya, Nigeria, Afrique du Sud) est depuis longtemps dans le viseur des grandes plates-formes (6). Mais l'Afrique francophone constitue désormais un nouveau terrain d'investissement. Une société française, Isahit, se positionne explicitement sur ce créneau. Elle se présente comme une plate-forme *« socialement responsable »* qui *« met en relation des travailleurs défavorisés d'Afrique francophone avec des entreprises françaises »* pour des tâches d'annotation de données, de modération de contenus et d'analyse d'images destinées à l'entraînement de systèmes d'IA. Parmi celles qu'elle cite figurent Airbus et L'Oréal, des groupes du CAC 40. Le vernis éthique est soigné. Sur son site officiel, Isahit présente son modèle comme de l'*« impact sourcing »,* qui consiste à confier des tâches rémunérées à des jeunes issus de milieux modestes. Ses communications mettent en avant des témoignages de travailleurs *« épanouis »,* des chiffres d'*« impact social ».* Mais les conditions concrètes demeurent largement opaques. Les travailleurs, appelés « HITers », pour « Human Intelligence Tasks », sont rémunérés à la microtâche, sans contrat de travail au sens classique. Joint par messagerie WhatsApp, un HITer de 27 ans basé à Douala, Hermann, titulaire d'une licence en droit, décrit ainsi son quotidien : *« On reçoit des lots de tâches sans préavis. Parfois il y en a, parfois il n'y en a pas pendant des jours entiers. Il n'y a aucun contrat, aucune garantie. On ne sait jamais à l'avance combien on va gagner dans le mois. »*

Si les autorités camerounaises ne s'intéressent guère à la zone de non-droit dans laquelle baignent ces travailleurs, elles ne renoncent pas pour autant à taxer leurs maigres rémunérations. Ainsi, selon les dispositions réglementaires, *« les sociétés locales de téléphonie opérant au Cameroun sont tenues de configurer leurs systèmes de manière à éviter toute connexion au réseau par des appareils de communication non répertoriés* (5) *».* En d'autres termes, l'opérateur mobile devient le gendarme d'un État qui traque la moindre recette. Pour un jeune dont le revenu mensuel dépasse rarement les 50 000 francs CFA (76,50 euros), la taxe douanière de 33 % sur son terminal représente un lourd fardeau. Selon un spécialiste du droit du travail au barreau de Yaoundé, cette asymétrie est révoltante : *« Le gouvernement déploie une ingénierie complexe pour identifier un numéro IMEI* [International Mobile Equipment Identity, soit l'identifiant du téléphone] *et prélever une taxe douanière, mais il se déclare incapable d'identifier ces plates-formes étrangères qui emploient des milliers de nos jeunes sans verser la moindre cotisation à la Caisse nationale de prévoyance sociale. On protège la recette budgétaire, mais on abandonne le travailleur. »* La conséquence directe pourrait être un basculement vers une clandestinité numérique accrue, avec le développement de réseaux de falsification d'IMEI pour échapper au blocage prévu par la réglementation.

La question de savoir à qui s'adresser en cas de problème reste sans réponse claire. La plate-forme se présente comme un simple intermédiaire, et les entreprises clientes se réfugient derrière les CGU. Contacté sur LinkedIn, Isahit nous a répondu par la voix de son cofondateur et directeur des opérations, M. Philippe Coup-Jambet. L'entreprise compte dix-huit contributeurs actifs au Cameroun, qui travaillent sous le statut d'indépendant et non de salarié. Elle reconnaît que leur activité dépend des commandes : *« Les volumes d'activité varient naturellement en fonction des projets confiés par nos clients. »* Cette subordination éclaire l'irrégularité des tâches évoquée par Hermann. Côté rémunération, Isahit avance un montant mensuel *« de l'ordre de 220 euros pour un mi-temps »,* soit environ 144 400 francs CFA, tout en précisant que les revenus fluctuent selon les missions réalisées et le temps consacré. L'entreprise indique enfin plafonner l'activité à cent heures par mois, afin de permettre aux contributeurs de la combiner avec d'autres.

Ce qui frappe dans ce système, c'est son architecture d'invisibilité. Entre Meta ou OpenAI et le travailleur de Nairobi, de Yaoundé ou de Dakar, une multitude de sous-traitants (Sama, Scale AI, Appen, Isahit) opèrent dans un vide juridique transnational soigneusement entretenu. Chaque maillon peut se décharger sur le suivant. Le travailleur n'a pas d'employeur clairement identifiable, pas de convention collective applicable, pas d'inspection du travail compétente pour instruire une plainte. Les plates-formes se défendent d'exploiter leurs prestataires. Elles brandissent les chiffres : les salaires versés seraient supérieurs aux salaires minimums locaux. Ce qui est, dans de nombreux cas, factuellement exact et révélateur à la fois. Comparer un salaire de misère à un plancher légal lui-même souvent insuffisant ne dit rien de la valeur réelle produite par ce travail. Selon une étude de l'entreprise de conseil Grand View Research, le marché mondial de l'annotation pour l'IA est estimé à 1,9 milliard de dollars (1,7 milliard d'euros) en 2025 et devrait atteindre 13,1 milliards de dollars (11,7 milliards d'euros) en 2033 (7). La part qui revient aux travailleurs africains qui en constituent une partie de la main-d'œuvre demeure infime et non traçable. Le chercheur Antonio Casilli, spécialiste du travail numérique à l'Institut polytechnique de Paris, décrit un mécanisme structurel délibéré. Les entreprises attirent intentionnellement plus de travailleurs que nécessaire sur leurs plates-formes, maintenant une concurrence permanente entre eux, ce qui tire de fait les rémunérations vers le bas. Il en résulte une alternance de périodes de surcharge et d'absence d'activité que les travailleurs ne peuvent ni prévoir ni négocier. Ce n'est pas un dysfonctionnement du système. C'en est précisément le moteur. Lauriane N., étudiante en master de communication à Yaoundé, affirme avoir travaillé pendant plusieurs mois sur UHRS, la plate-forme de Microsoft, accessible via des sous-traitants. Elle décrit la logique épuisante du système : *« Pour accéder aux tâches mieux rémunérées, il faut passer des examens de qualification. Mais ces examens ne sont pas toujours disponibles. Et, quand on a enfin accès à une catégorie, les tâches peuvent disparaître du jour au lendemain sans la moindre explication. »*

La contradiction est là, béante, entre les discours et la réalité du terrain. Le Cameroun – comme le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Maroc – investit politiquement dans une rhétorique de souveraineté numérique. Il s'agit de produire une IA « africaine », ancrée dans les valeurs culturelles du continent, capable de répondre aux besoins spécifiques de ses populations. La volonté est réelle. Mais, pendant ce temps, la véritable intégration des Africains dans l'économie mondiale de l'IA se fait par le bas : comme main-d'œuvre jetable, interchangeable, non protégée, opérant hors de tout cadre juridique national. Le paradoxe est d'autant plus cruel que cette main-d'œuvre est souvent hautement qualifiée. Les microtravailleurs africains ne sont pas, dans leur grande majorité, des personnes sans formation. Ce sont des titulaires de licence, de master, de diplôme d'ingénierie qui ne trouvent pas de débouché dans une économie formelle structurellement défaillante et se tournent vers ces plates-formes faute de mieux. Au Cameroun, la prise de conscience collective n'en est qu'à ses balbutiements. Ces soutiers sont disperses, isolés derrière leurs écrans, souvent tenus par des clauses de confidentialité qui les dissuadent de témoigner.

Il est minuit passé à Yaoundé. Boris vient de terminer son lot de tâches. Son téléphone affiche le total de la soirée. Il pose l'appareil, soupire et dit simplement : *« Si on avait le choix, on ne serait pas là. Mais, avec un diplôme et pas d'emploi, tu fais quoi ? »* Sans une action coordonnée pour imposer des normes sociales aux plates-formes et une fiscalité plus juste qui ne frappe pas que le maillon faible, Boris et ses compagnons d'infortune resteront les forçats d'une modernité qui se construit sur leur dos.

* Étudiante en journalisme à l'École supérieure des sciences et techniques de l'information et de la communication (Esstic) de Yaoundé, au Cameroun.

(1) *Cf.* Reuters, « Meta investit plusieurs milliards de dollars dans Scale AI et recrute son DG », Boursier.com, 13 juin 2025.

(2) « Enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM 5). Situation des conditions de vie des ménages en 2021-2022 », Institut national de la statistique du Cameroun, Yaoundé, mai 2024.

(3) Ludovic Amara, « Le Cameroun lance sa stratégie d'intelligence artificielle pour générer 12 000 emplois d'ici 2040 », Investir au Cameroun, 10 juillet 2025.

(4) Mary L. Gray et Siddharth Suri, *Ghost Work : How to Stop Silicon Valley from Building a New Global Underclass,* Houghton Mifflin Harcourt, Boston, 2019.

(5) Article 7 de la « Décision conjointe n° 00000145/Minfi/Minpostel du 25 mars 2026 », signée par les ministres des finances et des postes et télécommunications, https://fr.scribd.com

(6) Lire Sabine Cessou, « Fièvre numérique au Kenya », *Le Monde diplomatique,* décembre 2018.

(7) « AI annotation market (2025-2033) », Grand View Research, San Francisco, octobre 2025, actualisé en mai 2026, www.grandviewresearch.com



Concours étudiants 2026

Les Amis du *Monde diplomatique* (AMD) ont organisé leur onzième concours destiné aux étudiants, doté d'un prix de 1 000 euros. Les cinq meilleurs articles ont été soumis par le jury à la rédaction. La lauréate voit son texte publié ici. Cette initiative sera reconduite en 2027.

Offensive houthiste, attentisme américain

La péninsule arabique à l'épreuve du feu

La déstabilisation du Proche-Orient provoquée par la guerre américano-israélienne contre l'Iran va-t-elle affecter une Arabie saoudite en quête de protecteur ? Alors que Téhéran ne fait aucune concession aux États-Unis et que les houthistes multiplient les attaques contre le royaume, le prince héritier Mohammed Ben Salman – qui cumule les échecs économiques – est placé devant des choix délicats.

Par Akram Belkaïd

Huit mois après le déclenchement de l'attaque israélo-américaine contre l'Iran, le 28 février dernier, le contexte géopolitique dans le Golfe demeure marqué par l'aggravation des tensions et la persistance des risques d'embrasement régional (1). Malgré l'importance des pertes humaines et économiques subies par leur pays, les dirigeants de la République islamique font preuve d'intransigeance dans les négociations directes ou indirectes avec l'administration américaine. Leur fermeté rappelle le jusqu'au-boutisme de l'imam Rouhollah Khomeiny, auquel il fallut plusieurs années avant de se résoudre à accepter la paix proposée par l'Irak et, partant, à mettre fin à un conflit qui fit près d'un million de morts entre 1980 et 1988 (2). Face aux États-Unis, l'Iran réclame la fin du blocus de ses ports, la levée immédiate des sanctions, la restitution des avoirs financiers confisqués par les États occidentaux et la fin de toutes les hostilités au Proche-Orient, notamment dans le sud du Liban et à Gaza. En retour, il propose la réouverture totale du détroit d'Ormuz en moins de six jours. Malgré l'insistance de Washington, qui en fait un sujet prioritaire, Téhéran refuse que le dossier de ses projets de développement de l'énergie nucléaire soit abordé de concert, estimant que seul un retour à la normale permettra des discussions sérieuses.

Tandis que la presse conservatrice n'hésite pas à crier victoire, le régime islamique entend donc démontrer qu'il ne fera pas de concessions et que c'est bien lui qui dicte le tempo. Après avoir observé une certaine retenue durant l'été, il a décidé d'intensifier les attaques contre des pétroliers, des vraquiers et des porte-conteneurs dans le détroit d'Ormuz. Le signal est clair : la stratégie de la marine américaine consistant à escorter les bateaux le long de la côte sud du passage maritime où transite un cinquième du commerce mondial de pétrole et de gaz naturel liquéfié (GNL) n'est plus une garantie de sécurité en raison de l'augmentation du nombre de mines et de drones sous-marins actionnés par les gardiens de la révolution.

Cette escalade – qui provoque l'augmentation des cours du pétrole – traduit la lecture iranienne de la situation politique aux États-Unis. Pour le pouvoir du Guide suprême Mojtaba Khamenei, les deux séquences à venir ne peuvent qu'être favorables à ses intérêts. La première, qui se poursuit à l'heure où nous mettons sous presse, est la campagne pour les élections américaines de mi-mandat. Avec une popularité au plus bas, notamment en raison des hausses des prix à la pompe, le président Donald Trump hésite à ordonner une attaque d'envergure contre l'Iran. Certes, cette opération est régulièrement évoquée par le locataire de la Maison Blanche, mais, fustigé par une partie de sa base, prendra-t-il le risque d'affoler le marché pétrolier et d'aller à l'encontre de ses électeurs qui ne soutiennent pas cette guerre ?

Du jamais-vu dans le royaume saoudien

La seconde séquence doit commencer au lendemain du scrutin américain. Comme nombre d'observateurs, les Iraniens misent sur une défaite républicaine à la Chambre des représentants et peut-être même au Sénat. Un revers qui, à en croire certaines de ses déclarations martiales, ne serait pas accepté par M. Trump, fidèle en cela à son attitude de dénégation après l'élection présidentielle perdue de novembre 2020. La crise politique qui pourrait s'ensuivre offrirait un répit bienvenu pour l'Iran en lui donnant le temps de réorganiser sa défense et d'exercer de nouvelles pressions sur les monarchies du Golfe. Ces dernières, Arabie saoudite en tête, espèrent à l'inverse une évolution différente : à Riyad comme à Abou Dhabi ou à Manama, on veut croire qu'une fois les élections passées, et quel que soit leur résultat, les États-Unis reprendront leur casquette de première puissance protectrice de la région et qu'ils relanceront leur offensive contre l'Iran et ses relais. Pourtant, M. Trump n'a jamais donné l'impression de prendre à cœur les doléances des pétromonarchies, y compris lors de sa première présidence (2016-2020). En mai 2019, après l'attaque par les forces houthistes yéménites contre des installations pétrolières saoudiennes majeures, les États-Unis avaient déjà signifié qu'il appartenait aux monarchies d'apprendre à se défendre seules.

Alliés de l'Iran, sans en être les vassaux, les houthistes offrent aujourd'hui un atout supplémentaire à Téhéran, car c'est le blocage simultané de deux détroits vitaux pour l'économie mondiale – Ormuz et Bab Al-Mandeb – qui se dessine. Le regain d'activité des forces houthistes contribue à l'intransigeance de la diplomatie iranienne. Téhéran peut même clamer que l'« axe de la résistance » contre les États-Unis et Israël n'a pas été vaincu. En infligeant plusieurs défaites aux troupes gouvernementales yéménites et en prenant le contrôle du littoral ouest qui borde le détroit de Bab Al-Mandeb, le mouvement d'Ansar Allah (« les partisans de Dieu », le nom officiel du parti houthiste) a fait évoluer le rapport de forces dans la péninsule arabique. Avec leurs missiles à moyenne portée et leurs drones, les maîtres du nord et de l'ouest du Yémen ont semé la panique en bombardant des aéroports saoudiens, des installations pétrolières, mais aussi des casernes et des projets d'infrastructures touristiques : du jamais-vu dans le royaume.

Ce moment houthiste, amplement commenté sur les réseaux sociaux dans le monde arabe, braque les projecteurs sur la situation malaisée dans laquelle se trouve désormais l'Arabie saoudite, et plus particulièrement son prince héritier. M. Mohammed Ben Salman (« MBS ») ne semble pas avoir médité la recommandation majeure que faisait le roi Abdelaziz Ibn Saoud à ses héritiers : toujours garder l'œil sur le Yémen et faire en sorte qu'il soit à la fois faible et stable (3). La guerre frontalière de 1934 – deux ans après la création du royaume – fondait la mise en garde du souverain. Certes, elle s'était terminée par l'annexion de trois provinces yéménites (Asir, Jizan et Najran), mais sa violence et l'irrédentisme des tribus du nord du Yémen avaient servi de leçon. Ibn Saoud avait aussi en tête l'aura immémoriale de ces mêmes tribus dont l'ardeur au combat et la franche adhésion à la religion musulmane – contrairement à certaines populations bédouines de la péninsule qui se distinguaient par leur versatilité – avaient fait dire au prophète de l'islam que *« la foi est yéménite, la sagesse est yéménite »*.

C'est en 2015 que M. Ben Salman commet la première erreur à l'origine de ses difficultés actuelles. Entraîné par le très belliciste émir d'Abou Dhabi, M. Mohammed Ben Zayed Al-Nahyane (« MBZ »), il engage son pays dans une campagne de bombardements aériens contre les houthistes particulièrement meurtrière pour les populations civiles (près de 10 000 morts jusqu'à la trêve d'avril 2022). Il rompt ainsi avec une tradition d'ingérence permanente mais toujours retenue dans les affaires de son voisin. *« Il avait la possibilité de faire affaire avec à la fois le gouvernement en place, les rebelles houthistes et le camp sudiste,* confie avec amertume un ancien diplomate saoudien. *Un dialogue national sous l'égide et le financement de Ben Salman aurait abouti à un équilibre yéménite certes instable mais profitable au royaume. »* Pourquoi une telle erreur ? L'hubris d'un jeune prince désireux de faire ses preuves, de tenir son rang face à son rival « MBZ » et d'en imposer à une partie de la famille royale peu convaincue de sa capacité à succéder à son père, le roi Salman. On connaît la suite. La mise au pas, parfois brutale, de cette famille, notamment la purge de novembre 2017, quand plusieurs centaines de personnalités, princes, ministres et hommes d'affaires, furent séquestrées dans l'hôtel Ritz-Carlton de Riyad et obligées de verser leur « dîme » au Trésor en guise de compensation de leurs actes présumés de corruption.

La guerre contre les houthistes a quant à elle été perdue puisque la rébellion tient la capitale Sanaa (4). La reprise des hostilités en juillet dernier est d'ailleurs un mystère à l'heure où le prince héritier accumule les déboires, notamment sur le plan économique, avec l'échec de nombreux projets au cœur de sa « Vision 2030 ». C'est le cas notamment des villes nouvelles – dont Neom (5) –, mais aussi des projets d'ouverture touristique et de diversification économique. Les bombardements des houthistes n'ont pas simplement déréglé l'extraction et le transport d'hydrocarbures, vitaux pour l'économie saoudienne. Ils perturbent aussi la *omra,* le pèlerinage dans les lieux saints, qui a lieu durant toute l'année en dehors de la période du hadj – ce qui, là encore, entraîne une baisse de revenus. Le Fonds monétaire international (FMI) prévoit une chute du produit intérieur brut (PIB) de plus de 3 % (6).



© BETTY MARTIN - @BETTYMARTINWORKS

BETTY MARTIN. – « Sandstorm over Riyadh » (Tempête de sable sur Riyad), 2024

Pas plus qu'en 2019 les États-Unis n'ont volé au secours de l'Arabie saoudite, malgré ses appels à l'aide. Si l'armée américaine fournit des renseignements concernant les cibles au sol visées par l'aviation saoudienne et contribue à son approvisionnement en vol, M. Ben Salman escomptait une opération militaire comparable à celle de mars 2025, lorsque des bombardements américains avaient décapité une partie de l'état-major houthiste (7). Mais, si les houthistes s'étaient alors directement attaqués à des intérêts américains et israéliens, Ansar Allah évite cette fois la confrontation directe avec Washington et insiste sur sa volonté de dialogue avec les États-Unis, tout en assurant ne pas vouloir détenir seul le pouvoir au Yémen. M. Trump a donc beau jeu de temporiser et d'éviter un nouvel engagement guerrier.

Dès lors, M. Ben Salman n'a que des choix peu satisfaisants, en dehors d'espérer que le président américain change d'avis ou que Londres et Paris acceptent d'aller au-delà de la défense du royaume en s'attaquant directement aux houthistes. Une issue consisterait à conclure un accord avec ces derniers, leur reconnaissant le statut d'acteur de plein droit au sein de l'arène politique yéménite. Cela contribuerait à faire cesser les attaques, mais obligerait Riyad à accepter de verser à Ansar Allah des compensations financières au titre de dommages de guerre. Il lui faudrait surtout rassurer les adversaires des houthistes, qu'il s'agisse des forces gouvernementales ou des séparatistes du Sud, très proches du rival émirati. M. Ben Salman devrait d'abord prendre langue avec l'Iran, au risque de s'aliéner M. Trump de manière définitive. L'argument de l'incompatibilité religieuse, fréquemment évoqué dans la presse occidentale, n'a guère de pertinence. Certes, les houthistes sont chiites tandis que l'Arabie saoudite est le cœur du monde sunnite. Mais le zaydisme, courant chiite minoritaire auquel adhèrent les houthistes, diffère du chiisme duodécimain en vigueur en Iran. Ses spécificités – les zaydites reconnaissent par exemple la légitimité des premiers califes de l'islam – font que le zaydisme est parfois qualifié de cinquième école juridique du sunnisme aux côtés du hanafisme, du malékisme, du chaféisme et du hanbalisme. Par le passé, les Saoudiens ont même soutenu le zaydisme yéménite quand, partisan d'un imamat au Yémen, il s'opposait aux républicains du Sud. Au moment de la trêve de 2022, des imams saoudiens très actifs sur Internet ont opportunément rappelé le statut particulier du zaydisme, estimant qu'en certaines circonstances il ne fallait pas l'inclure dans les camps des *rawafidh* (« ceux qui refusent »), terme péjoratif qui désigne les chiites.

La deuxième option pour M. Ben Salman serait d'obtenir une autre aide que celle des États-Unis. Contrairement à la situation de 2015, où de nombreux pays avaient rejoint la coalition codirigée par le royaume et les Émirats arabes unis, les renforts ne se bousculent pas au portillon. La Turquie et le Pakistan, signataires du pacte de La Mecque, ont d'ores et déjà prévenu que leur soutien ne serait que défensif. Autrement dit, il n'est pas question pour eux d'envoyer des troupes au sol. Le président turc Recep Tayyip Erdoğan n'ignore pas que l'Empire ottoman a le plus souvent évité de s'aventurer au Yémen, tandis que son homologue pakistanais, le premier ministre Shehbaz Sharif, sait le risque en matière de politique intérieure que constituerait pour lui la mort de soldats de son pays face aux houthistes. Quant aux autres pays musulmans, ils regardent ailleurs, à commencer par l'Égypte, pourtant dépendante des capitaux saoudiens. Là aussi, l'histoire pèse. Durant la première guerre civile du Yémen (1962-1970), l'armée égyptienne s'est enlisée, perdant plus de 25 000 hommes avant d'opter pour un retrait honteux en 1967.

Reste une dernière option, celle du recours à Israël. Pour M. Benyamin Netanyahou, ou son successeur à l'issue des élections législatives, ce serait un succès diplomatique de grande ampleur et la concrétisation d'une normalisation à laquelle s'est jusque-là refusé M. Ben Salman. Les houthistes se trouveraient à la merci d'une force aérienne dévastatrice. Mais, pour le prince héritier saoudien, une telle ingérence risquerait de l'empêcher d'accéder au trône ou de s'y maintenir.

Paix improbable

Qui veut la paix dans le monde arabe ? Alors que la guerre fait rage à Gaza, au Liban et en Iran, mais aussi, sur le plan intérieur, en Libye, au Soudan et au Yémen, aucune initiative majeure ne se dessine pour mettre fin au fracas des armes ou pour prévenir des conflits qui menacent d'éclater, comme celui qui pourrait opposer l'Égypte et l'Éthiopie à propos des eaux du Nil, ou encore l'Algérie et le Maroc, entre lesquels la tension ne cesse de croître depuis la rupture de leurs relations diplomatiques en août 2021. L'Union du Maghreb arabe (UMA) est en mort clinique, et la Ligue arabe, aux abonnés absents, se contente de communiqués lénifiants destinés à n'indisposer aucune des capitales concernées. Quant à l'Organisation de la coopération islamique (OCI), la deuxième plus grande organisation intergouvernementale après les Nations unies avec cinquante-sept États membres, elle s'est réunie à Bagdad à la fin du mois d'octobre pour explorer les voies d'une meilleure coopération en son sein… L'Union européenne est tout aussi prudente, certains de ses membres cherchant avant tout à sécuriser leurs approvisionnements en hydrocarbures ou à vendre des armes, notamment aux pétromonarchies du Golfe. Dans cet immobilisme général, sur fond de montée des périls, seule l'administration américaine s'est engagée en lançant le très controversé « Conseil de la paix » voulu par le président Donald Trump afin de chapeauter, entre autres, la sortie de guerre à Gaza.

Ak. B.

(1) Lire Ziad Majed, « Recomposition stratégique majeure au Proche-Orient », *Le Monde diplomatique,* septembre 2026.

(2) Lire Alain Gresh et Dominique Vidal, « Un conflit dévastateur », *Manière de voir,* n° 209, « Iran. Guerres, révoltes, espérances », octobre-novembre 2026.

(3) *Cf.* Caroline F. Tynan, *Saudi Interventions in Yemen. A Historical Comparison of Ontological Insecurity,* Routledge, New York, 2023.

(4) Lire Quentin Müller, « Quinze ans d'instabilité au Yémen », *Le Monde diplomatique,* janvier 2025.

(5) Lire Lise Triolet, « Des châteaux de sable high-tech dans le désert saoudien », *Le Monde diplomatique,* décembre 2025.

(6) « IMF forecasts 3.3 % contraction of Saudi economy amid regional conflict and Houthi attacks », Middle East Monitor, 14 octobre 2026, https://www.middleeastmonitor.com

(7) « Yémen : Donald Trump déclare que les États-Unis ont frappé les rebelles houthistes, lesquels rapportent la mort d'au moins 31 personnes », *Le Monde,* 15 mars 2025.

Lire sur notre site l'article de Quentin Müller « Au Yémen du Sud, Saoudiens et Émiratis à couteaux tirés », www.monde-diplomatique.fr/70130

OPÉRATIONS MILITAIRES, EXACTIONS CONTRE LES CIVILS, PILLAGES

Des milices palestiniennes contre le Hamas

À Gaza, des organisations arabes supplétives de l'armée israélienne sont de plus en plus actives. Financées par Tel-Aviv, elles constituent un défi militaire et politique pour le mouvement islamiste. L'Autorité palestinienne voit en elles un moyen de reprendre le contrôle d'un territoire dont elle a été chassée en 2007.

PAR OLIVIER PIRONET *

Le 1er septembre 2026, un raid lancé dans l'ouest de la ville de Gaza par une milice locale hostile au Hamas, appuyée par les forces israéliennes, a conduit à la capture du chef de la sécurité intérieure de ce mouvement, M. Moueïn Al-Arabid, recherché de longue date par Tel-Aviv. Quelques jours plus tard, un combattant du Djihad islamique, allié du Hamas, est enlevé puis abattu à Khan Younès, dans le sud de l'enclave, par un autre groupe gazaoui opérant aux côtés des troupes d'Israël. Constituées ou remises en selle à Gaza dès 2024 avec l'aide de Tel-Aviv, dans le contexte du vide sécuritaire créé par la guerre, les milices anti-Hamas n'en sont pas à leurs premiers coups de main armés contre le mouvement et ses alliés. Depuis le « cessez-le-feu » qu'il a conclu avec Israël en octobre 2025, leurs attaques se sont même multipliées, faisant près d'une centaine de victimes (1).

Issus, pour certains, de clans familiaux, comme les Forces de défense populaire (FDP) de M. Rami Hilles (originaire d'une grande famille de la ville de Gaza, mais désavoué par les siens), et le plus souvent proches du Fatah, le parti du président de l'Autorité palestinienne (AP) Mahmoud Abbas, ces groupes comprendraient au total plusieurs milliers d'hommes, contre près de vingt mille combattants et dix mille policiers du côté du Hamas. Outre les FDP, les plus importants sont les Forces populaires, fondées par l'ancien chef de gang Yasser Abou Shabab (tué fin 2025 et remplacé par M. Ghassan Al-Douhaini), l'Armée populaire - Forces du Nord de M. Ashraf Al-Mansi, la Force de frappe antiterroriste de M. Houssam Al-Astal et les Forces de la patrie libre du très redouté Shawki Abou Nassira (dit « le Crocodile »).

* Journaliste.

Elles sont installées dans des camps fortifiés, à proximité de la quarantaine d'avant-postes militaires israéliens érigés le long du côté est de la « ligne jaune ». Tracée par Tel-Aviv lors du « cessez-le-feu » et déplacée plus à l'ouest au fil des mois, cette ligne de démarcation sépare désormais les deux tiers de l'enclave occupés par Israël (ou « zone verte ») de la portion territoriale encore administrée par le Hamas (« zone rouge »). D'après une enquête du journal *Haaretz* (2), les miliciens et leurs proches disposent notamment dans leurs camps de *« modules préfabriqués dotés de climatiseurs »,* d'une *« aire de jeux avec du gazon synthétique »,* mais aussi d'une *« boutique de vêtements »* et d'une *« épicerie bien garnie »* – un « luxe », alors que le reste de la bande de Gaza est frappé par les pénuries alimentaires, d'eau et d'électricité, en raison des restrictions israéliennes, et que la reconstruction reste bloquée…

Reprendre pied à Gaza

En juin 2025, face aux critiques suscitées par les révélations sur le soutien apporté en secret par Tel-Aviv à ces milices, le chef du gouvernement, M. Benyamin Netanyahou, a reconnu avoir recours à des groupes supplétifs et à des clans locaux pour lutter contre le Hamas. *« Où est le problème ?,* a-t-il déclaré. *C'est une bonne chose car cela permet d'épargner la vie de soldats* (7). » De fait, la stratégie israélienne concernant ces groupes répond à un objectif précis poursuivi par M. Netanyahou : fragmenter la société gazaouie et empêcher l'émergence d'une entité politique unifiée dans la bande côtière (8). C'est pourquoi celui-ci martèle depuis le début de la guerre qu'Israël exclut toute possibilité de voir l'AP remplacer le Hamas dans l'enclave.

Ce faisant, M. Netanyahou passe sous silence le rôle joué par l'AP, sise à Ramallah (Cisjordanie), dans le « marigot milicien » de Gaza. Maintenue dans l'ombre, son implication auprès des groupes supplétifs, dont la plupart des chefs sont d'anciens employés des forces de sécurité de l'AP, est documentée par plusieurs médias – malgré les démentis officiels de Ramallah – et a été confirmée par Abou Shabab et M. Al-Astal eux-mêmes (9). Selon des sources sécuritaires palestiniennes, l'aide que leur fournit l'AP leur parvient sous l'égide de M. Bahaa Balousha, une figure du service de renseignement général de l'AP, natif de l'enclave et proche du président Abbas (10). Des membres de milices seraient ainsi rémunérés par l'AP, qui aurait même fait transférer – avec l'aval d'Israël – des combattants blessés dans des hôpitaux de Cisjordanie, où ils auraient été soignés sous une fausse identité (11).

Financées, équipées et entraînées par Israël, ces organisations supplétives sont devenues un instrument-clé de la stratégie suivie par Tel-Aviv à Gaza. Ainsi, selon le témoignage d'un officier recueilli par *Haaretz,* l'armée israélienne *« envoie des miliciens dans des secteurs difficiles d'accès, situés au cœur du territoire contrôlé par le Hamas* (3) *»,* entre autres pour récupérer des drones ou accomplir des missions risquées que les soldats ne peuvent entreprendre eux-mêmes. Mais leurs activités ne se limitent pas aux actions contre le mouvement islamiste. Il les charge aussi d'agir contre leurs concitoyens en assurant le déplacement forcé de populations. En mai 2026, le groupe de M. Abou Nassira a ainsi violemment évacué des centaines de familles d'un quartier oriental de Deir Al-Balah (dans le centre de l'enclave) afin de faire place nette pour les troupes d'occupation (4). Un militaire israélien raconte avoir vu, lors d'une opération conjointe, des miliciens *« tirer sur les gens »* pour les déloger de chez eux, puis *« incendier les maisons »* après avoir *« volé tout ce qu'ils pouvaient »* (5). Les milices sont également accusées du pillage de convois d'aide humanitaire, de contrebande, d'extorsion, mais aussi d'assassinats de civils soupçonnés d'être proches du Hamas – d'après une commission d'enquête des Nations unies (6), celui-ci est l'auteur de nombreuses *« exécutions sommaires et extrajudiciaires »* de collaborateurs d'Israël et de militants du Fatah.

En appuyant ces groupes armés, le régime de M. Abbas veut reprendre pied à Gaza, d'où le Hamas a chassé l'AP en 2007, et à affaiblir son rival islamiste. En outre, malgré l'opposition d'Israël, il entend s'imposer comme un interlocuteur incontournable de la « communauté internationale » dans le cadre de la reconstruction prévue par le « plan de paix » de M. Donald Trump.



© MOHAMMED JOHA

MOHAMMED JOHA. – « Houseless #6 » (Sans domicile n° 6), 2024

(1) *Cf.* en particulier Nasser Khdour, « Who are the Israel-backed armed groups fighting Hamas in Gaza ? », Armed Conflict Location & Event Data Project (Acled), 27 avril 2026, https://acleddata.com

(2) Yarden Michaeli, Yaniv Kubovich et Jack Khoury, « "Israel is sending armed militias in Gaza to commit war crimes – and I have to protect them" », *Haaretz,* Tel-Aviv, 27 août 2026.

(3) *Ibid.*

(4) *Cf.* Thaer Abu Aoun, Mahmoud Bashir et Omar Moussa, « Expanding evacuation zone, Israeli-backed militia forcibly displaces hundreds of families from Deir Al-Balah », Mada Masr, 20 mai 2026.

(5) Cité dans « "Israel is sending armed militias in Gaza to commit war crimes – and I have to protect them" », art. cit.

(6) « Report of the Commission of Inquiry on killings and acts causing bodily and mental harm by non-State actors in the Occupied Palestinian Territory and Israel », Organisation des Nations unies (ONU), Genève, 8 mai 2026, www.un.org

(7) Sebastian Usher, « Netanyahu confirms Israel arming clans opposed to Hamas in Gaza », BBC News, Londres, 5 juin 2025.

(8) Giorgio Cafiero, « Gaza's armed fragmentation : Clans, militias, and rival power centers », Stimson Center, Washington, DC, 27 octobre 2025.

(9) *Cf.* notamment Ben van der Merwe, Sam Doak et Celine Alkhaldi, « Revealed : The plan for a "New Gaza" – and the four militias Israel is backing to defeat Hamas », Sky News, 25 octobre 2025, et « Gaza militia leader denies involvement in aid killings, discusses PA, GHF collaboration », *The Jerusalem Post,* 11 juin 2025.

(10) *Cf.* Jonathan Sacerdoti, « Is Hamas's grip on Gaza weakening ? », *The Spectator,* Londres, 10 juin 2025, et Mohsen Mohammad Saleh, « Political analysis : Armed collaborator groups in Gaza Strip : What are the prospects ? », Al-Zaytouna Centre for Studies and Consultations, Beyrouth, 9 décembre 2025, https://eng.alzaytouna.net

(11) « Palestinian Authority providing medical treatment to Israel-backed militias – Report », The Palestine Chronicle, 11 juillet 2026.

LES AMIS DU MONDE DIPLOMATIQUE

LES 30 ANS DES « AMIS »

LILLE. Le 6 novembre, à 18 h 30, à la MRES : soirée « politico-festive » pour les 30 ans de l'association. Rencontre avec Benoît Bréville autour de l'article « Fascisme en France, le grand malentendu » (août). Événement gratuit et ouvert à tous, sur réservation (places limitées) : www.amis.monde-diplomatique.fr

CAFÉ-DIPLO ÉTUDIANTS

BREST. Le 4 novembre, à 19 heures, au café L'Horizon sonore : « café-Diplo » étudiants autour de deux articles, « Vivre et mourir en cellule » de Charlotte Recoquillon et « Élections brésiliennes, ingérences américaines » de Christophe Ventura (octobre). *(cafediploetudiantsbrest@gmail.com)*

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

ANNECY. Le 16 novembre, à 19 heures, aux Négociantes : « café-Diplo » autour de l'article de Benoît Bréville et Pierre Rimbert « Géopolitique, le domaine confisqué » (octobre). *(cafe-diplo74@gmail.com)*

GRENOBLE. Le 3 novembre, à 18 h 30, à la bibliothèque Centre-Ville : « L'Europe de la défense », avec Camille Adam. *(amd38gre@gmail.com)*

LYON. Les AMD-Lyon se réunissent chaque troisième jeudi du mois pour discuter d'articles du mensuel. *(amis.mondediplo.lyon@proton.me)*

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

FRANCHE-COMTÉ. Le 7 novembre, à 16 h 30, au cinéma Méliès, à Lure : projection du documentaire de Matéo Larroque, Clara Menais et Mila Branco *Fini de rire ! L'humour politique au garde-à-vous ?,* suivie d'un débat. Le 27 novembre, à 20 heures, à la Maison du peuple, à Belfort : « En quoi l'État d'Israël est-il aujourd'hui une menace pour la société israélienne ? », avec Sylvain Cypel. *(odile-mangeot@wanadoo.fr)*

BRETAGNE

BREST. Le 5 novembre, à 18 h 30, au Grabuge : « café-Diplo » autour de deux articles, « Pourquoi il faut réenchanter l'État » d'Alexis Spire et « Ceuta, une crise instrumentalisée » d'Hubert Peres (octobre). Le 10 novembre, à 18 heures, à l'Atelier Magma : arpentage du livre (collectif) *Nous détruirons les prisons coloniales ! Palestine et abolitionnisme pénal* (Atelier téméraire). Le 24 novembre, à 18 heures, à la faculté Victor-Segalen (salle Yves-Moraud) : rencontre avec Grégory Rzepski autour du *Manuel d'autodéfense intellectuelle - Géopolitique*. *(amd.brest@proton.me)*

RENNES. Le 4 novembre, à 18 h 45, à l'auditorium de la Maison internationale de Rennes (MIR) : « La bataille culturelle », rencontre avec Grégory Rzepski et François Bégaudeau. Le 16 novembre, à 20 h 30, au Théâtre national de Bretagne : projection du film de Gilles Balbastre *Ceux qui tiennent la laisse*, suivie d'une rencontre avec le réalisateur. Le 25 novembre, à 18 h 45, MJC Le Grand Cordel : « café-Diplo » autour du dossier « Une révolte lycéenne, et bien plus » (novembre). *(amd.rennes@gmail.com)*

QUIMPER. Le 24 novembre, à 18 h 15, au cinéma Katorza : projection du documentaire d'Olivier Azam et Daniel Mermet *Howard Zinn, une histoire populaire américaine 2*. *(amd29quimper@gmail.com)*

SAINT-BRIEUC. Le 17 novembre, à 18 h 30, au bar Le Fût chantant : « café-Diplo » sur le réenchantement de l'État. Le 21 novembre, à 15 heures, au bar Le Cessonnais : projection du film de Gilles Balbastre et Yannick Kergoat *Les Nouveaux Chiens de garde* (inscription sur www.amis.monde-diplomatique.fr *(amd.saintbrieuc@proton.me)*

CENTRE-VAL DE LOIRE

TOURS. Le 20 novembre, à 20 h 30, à l'association Jeunesse et Habitat : réunion des Amis et lecteurs sur le thème « Les syndicats et l'extrême droite ». *(pjc.arnaud@orange.fr)*

GRAND EST

METZ. Le 6 novembre, à 19 heures, Etap'Habitat (ex-FJT) : « Contre la réécriture de l'histoire : comment en est-on arrivé au génocide à Gaza », avec Pierre Stambul. Le 12 novembre, à 18 h 30, petite salle des Coquelicots : « café-Diplo » sur le thème « La géo-ingénierie : manipulations du temps et du climat aux effets inconnus », autour de l'article de Fabienne Barataud, Laurent Husson et Stéphanie Mariette « Éviter l'autoritarisme climatique » (mars 2024). Le 17 novembre, à 19 h 30, au KLUB : projection du documentaire de Matéo Larroque, Clara Menais et Mila Branco *Fini de rire ! L'humour politique au garde-à-vous ?,* suivie d'un débat. *(pollmann5@univ-lorraine.fr)*

STRASBOURG. Le 25 novembre, à 18 h 30, à la librairie-café La Tache noire : rencontre avec Renaud Lambert autour de *Manière de voir,* n° 210, sur la dette (décembre-janvier). *(gabriel.aussibal@hotmail.fr)*

HAUTS-DE-FRANCE

LILLE. Le 27 novembre, à 18 heures, à la médiathèque de la Madeleine : rencontre avec Stéphane Beaud pour son livre *Zinedine Zidane* (La Découverte, 2026). Dans le cadre de Citéphilo. *(amdnord@yahoo.fr)*

NORMANDIE

BERNAY. Le 6 novembre, à 19 heures, à la librairie Le Rouge et le Noir : « café-Diplo » autour de trois articles, « Terreur coloniale en Cisjordanie » d'Amira Hass, « Dire "tu" à une machine » d'Anne Alombert et « Pourquoi il faut réenchanter l'État » d'Alexis Spire (octobre). *(lesamd27@gmail.com)*

HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR. Le 5 novembre, à 19 heures, au Café du ciné, au cinéma Café des images, « café-Diplo » autour de trois articles, « Ceuta, une crise instrumentalisée » d'Hubert Peres, « La Chine veut-elle "gagner" en Iran ? » de Renaud Lambert et « Dette américaine, rien ne va plus » de Frédéric Lordon (octobre). *(amd.caen@protonmail.com)*

NOUVELLE-AQUITAINE

BAYONNE. Le 19 novembre, à 19 h 30, à la librairie Chez Simone : « café-Diplo » autour de deux articles du numéro d'octobre : « Pourquoi il faut réenchanter l'État » d'Alexis Spire et « Dire "tu" à une machine » d'Anne Alombert. *(poitouamaury@gmail.com)*

LIBOURNE. Le 27 novembre, à 20 heures, à la Maison des associations : « café-Diplo ». *(amis.diplolibournais@gmail.com)*

POITIERS. Le 3 novembre, à 20 heures, au café L'Envers du bocal : réunion des Amis et lecteurs de la région. *(dominique.leblanc@wanadoo.fr)*

OCCITANIE

MONTPELLIER. Le 16 novembre, à 18 h 30, espace Martin-Luther-King : « Les îles grecques dans les affrontements actuels en Méditerranée », avec Olivier Delorme. *(janinerobert@wanadoo.fr)*

NARBONNE. Le 27 novembre, à 18 heures, au Théâtre + Cinéma : « Danse(s) et luttes », avec Laurence Wagner, chorégraphe, et Mathieu Mavridis, professeur de philosophie, rencontre suivie (à 21 heures) d'une représentation du spectacle « Des danses et des luttes ». Réservation recommandée au théâtre. *(contact@amis-diplo11.org)*

PERPIGNAN. Les AMD 66 se réunissent chaque troisième jeudi du mois, à 19 h 15, au Casal de Perpinyà. *(amisdiplo66@gmail.com)*

TOULOUSE. Le 4 novembre à 18 h 30, salle du Sénéchal : « Culture et politique. Actualité d'un couple en crise », avec Serge Regourd. Le 17 novembre, à 20 heures, au cinéma Utopia Borderouge : dans le cadre du festival Alimenterre, projection du documentaire de Georges Tillard *Au fil de l'eau, de l'insouciance à la désobéissance,* suivie d'un débat avec Christian Belinguier. Le 20 novembre, à 18 h 30, salle San Subra : dialogue entre François Morin et Luc Brossard autour de l'article « Dette américaine, rien ne va plus » de Frédéric Lordon (octobre). *(amdtoul@gmail.com)*

PAYS DE LA LOIRE

LA ROCHE-SUR-YON. Le 7 novembre, à 10 heures, au café Le Foch : « café-Diplo » autour de quatre articles « Terreur coloniale en Cisjordanie » d'Amira Hass, « Une "guerre totale" » d'Akram Belkaïd, « Élections brésiliennes, ingérences américaines » de Christophe Ventura et « Pourquoi il faut réenchanter l'État » d'Alexis Spire (octobre). *(michelmerel54@laposte.net)*

LAVAL. Le 17 novembre, à 19 heures, au café L'After Work : « café-Diplo » autour du dossier « Une révolte lycéenne, et bien plus » (novembre). *(jpmdiplo@laposte.net)*

NANTES. Le 19 novembre, à 19 heures, au café La Perle : « café-Diplo » autour de trois articles, « Recomposition stratégique majeure au Proche-Orient » de Ziad Majed, « La lame du dollar et la plaie monétaire » de Renaud Lambert, Frédéric Lemaire et Julien Trévisan (septembre) et « Brecht n'est pas un maître » d'Olivier Neveux (juin). *(claudie.desfosses@orange.fr)*

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MARSEILLE. Le 18 novembre, à 17 heures, à la bibliothèque l'Alcazar : rencontre avec Angélique Mounier-Kuhn, coordinatrice de *Manière de voir,* n° 203, « Santé mentale. Symptômes d'un monde fêlé » (octobre-novembre 2025), et Roland Gori, psychanalyste. Le 24 novembre, à 18 h 30, au Grand Bar du Chapitre : « café-Diplo » autour de l'article d'Alexis Spire « Pourquoi il faut réenchanter l'État » (octobre). *(marseilleamd@gmail.com)*

NICE. Le 5 novembre, à 19 heures, aux Petits Farcis : « café-Diplo » autour du numéro d'octobre, et notamment de l'article « Deux cousins russes » d'Hélène Richard. *(diplo@geller-conseil.eu)*

ÎLE-DE-FRANCE

PARIS. Le 3 novembre, à 18 heures, à l'Académie du climat : « Comment parler de l'Iran aujourd'hui ? », soirée poésies et musique autour de *Manière de voir*, n° 209, « Iran. Guerres, révoltes, espérances », suivie d'un débat avec Shervin Ahmadi, Marmar Kabir, Sepideh Nikoukar et Mana Nasouti. *(amis.diplo.75@gmail.com)*

VERSAILLES. Le 14 novembre, à 14 heures, à l'hôtel de ville (salle Montgolfier) : rencontre avec Marlène Benquet pour son livre *La Finance aux extrêmes. Enquête sur le capitalisme autoritaire en France* (La Découverte). *(eveleveque@wanadoo.fr)*

HORS DE FRANCE

JAPON. Le 20 novembre, à 18 h 15, au Nakano Zero (salle B), à Tokyo : « café-Diplo » sur le soulèvement de la jeunesse et l'élection présidentielle en France, avec Satoshi Ukai. *(diplojapon@gmail.com)*

Un tribunal citoyen à Londres

Gaza, juger les complices

Tel-Aviv n'est pas seul coupable des crimes commis depuis trois ans. Il appartient aux peuples de se saisir de la question, en examinant les implications de leurs gouvernements. Au Royaume-Uni, un tribunal citoyen donne l'exemple. L'écrivaine Sally Rooney s'y est associée. Elle signe cette postface du livre « The Gaza Tribunal : Britain's Complicity in Genocide », issu des audiences.

Par Sally Rooney *

Le génocide à Gaza constitue un nouveau chapitre dévastateur dans l'histoire sans fin de la violence infligée au peuple palestinien. Depuis 2023, nous sommes nombreux, en Europe et ailleurs, à nous sentir impuissants face à une telle horreur. Nos propres États, nos propres élus ont totalement failli à leur devoir de prévenir le génocide. Mais nous n'avons pas toujours clairement saisi en quoi consistait, dans le détail, cette faillite. Après tout, le conflit se déroule loin de nos frontières. Il ne semble pas y avoir de levier facile à actionner pour faire cesser cette violence effroyable. Certains de nos dirigeants ont fait des déclarations qui pouvaient sembler empathiques sur les droits humains et le droit international. Dans l'ensemble, les médias dominants n'aident pas à comprendre ce que nos gouvernements devraient ou même pourraient réellement faire d'autre. Pourtant, nous suspectons que nos dirigeants politiques se sont, d'une manière ou d'une autre, montrés incapables d'agir.

> *« Le Royaume-Uni a fourni des armes utilisées pour massacrer des civils »*

Sur ce point, nous nous trompons. Ce que le tribunal britannique pour Gaza établit indubitablement, c'est que le Royaume-Uni n'a pas été incapable d'agir. Au contraire, le gouvernement britannique a œuvré de manière décisive, en mobilisant d'importants moyens militaires, politiques, diplomatiques et économiques pour faciliter le génocide à Gaza. Comme ce livre (1) le démontre, le Royaume-Uni a fourni des armes utilisées pour massacrer en masse des civils ; opéré des vols de surveillance dans le ciel de Gaza et partagé les renseignements issus de ces missions avec l'armée israélienne ; contribué à entraîner des officiers israéliens ; garanti à des personnalités militaires israéliennes une immunité spéciale lors de visites ; défendu publiquement la famine imposée à des millions de civils ; travaillé activement à bloquer et à saper le système juridique international afin qu'Israël n'ait pas à rendre des comptes, etc.

Si le gouvernement britannique s'est ainsi rendu complice, ce n'est pas à la demande de son électorat, mais, au contraire, en dépit de l'opposition continue de l'opinion publique. Les sondages montrent que près de deux tiers des Britanniques sont favorables à un embargo complet sur les ventes d'armes à Israël. Des centaines de milliers de personnes sont descendues dans les rues, donnant corps à ce que *The Guardian* a qualifié de *« plus grand mouvement de protestation dans l'histoire récente du Royaume-Uni »*. Comme ce fut le cas lors du mouvement antiguerre de 2003, certains ont même estimé qu'ils devaient passer à l'action directe et ont tenté de perturber la chaîne d'approvisionnement militaire en sabotant des usines d'armement, des avions et des armes. En réaction, le gouvernement du Royaume-Uni n'a pas pris ses distances avec l'État israélien mais avec le peuple britannique, adoptant des mesures d'exception pour criminaliser la protestation pacifique, restreindre la liberté d'expression et traiter la désobéissance civile comme du terrorisme.

L'implication du Royaume-Uni dans le génocide a commencé sous un gouvernement conservateur et s'est poursuivie, sans interruption, jusqu'à aujourd'hui, sous l'actuelle majorité travailliste. Face à une opposition massive, les deux partis se sont entendus pour priver l'électorat britannique de toute influence sur les relations entre Londres et Tel-Aviv. Les élections ont été arrangées de manière à n'offrir aucune alternative. Les manifestations pacifiques ont été ignorées. Les protestations plus perturbatrices ont été rudement criminalisées. Même aujourd'hui, la complicité perdure. Le génocide à Gaza a tout à la fois révélé et accéléré la détérioration de la vie démocratique au Royaume-Uni. Et, si ce déclin n'est pas stoppé – si les partis dirigeants, qui se sont entendus pour aller contre la volonté du peuple et ont mis toute critique hors la loi, ne subissent pas les conséquences de leurs actes –, alors tous les aspects de la vie civique s'en trouveront affectés. C'est la démocratie elle-même qui est en jeu.



© SAHER NASSAR - ZAWYEH GALLERY, DUBAÏ

SAHER NASSAR. – « Chronicles no. 7 », 2025

> *« L'absence de toute volonté politique de s'opposer aux États-Unis »*

Ce livre établit le rôle particulier qu'a joué Londres dans la facilitation des crimes de guerre commis à Gaza. Mais le tribunal traite aussi, plus largement, de l'intégration de l'État israélien au sein d'un vaste réseau de soutien international. Au moment où ces lignes sont écrites, par exemple, chaque nation européenne viole certains de ses devoirs internationaux définis par la convention pour la prévention et la répression du crime de génocide – y compris les alliés supposés de la Palestine comme l'Irlande. De telles enquêtes sont essentielles pour établir la nature de la complicité des États et faire connaître au public ces faits capitaux. Le tribunal britannique pour Gaza doit servir de déclencheur et susciter une prise de conscience nationale au Royaume-Uni, mais aussi des investigations publiques ailleurs, débouchant sur la mise en cause de responsables.

Le calcul qui a conduit tant de nations prospères, tout autour du globe, à faciliter le génocide est, en dernière instance, politique. En ce qui concerne la fourniture illégale de composants militaires pour les avions de combat israéliens, ce livre l'affirme clairement : la *« véritable raison »* pour laquelle l'approvisionnement a continué est l'*« absence de toute volonté politique de s'opposer aux États-Unis »*. Israël, en soi, n'est en définitive qu'une petite nation, agressive et diplomatiquement toxique, du Proche-Orient ; ce n'est qu'en tant que prolongement de la puissance américaine qu'il jouit d'un soutien international si extraordinaire. L'absence, en Europe et ailleurs, de volonté politique d'affronter les États-Unis est, bien sûr, une forme de lâcheté, mais il s'agit d'une lâcheté calculée. Guigner les faveurs d'une superpuissance mondiale a certes quelque chose d'humiliant, mais on en attend des rétributions. Et c'est parce qu'ils espéraient ces rétributions que des États ont, aux quatre coins du monde, choisi non seulement de détourner les yeux d'un génocide, mais aussi, bien souvent, d'y prendre part.

Des États comme le Royaume-Uni ont trahi leur propre peuple et bafoué le droit international. Et pour quel résultat ? Le régime israélien, enhardi par les complicités internationales dont il bénéficiait, a envahi le Liban, tuant des milliers de personnes et provoquant le déplacement forcé de plus d'un million d'habitants. Dans le même temps, le tandem américano-israélien a déclenché une guerre illégale contre l'Iran, conduisant à la fermeture du détroit d'Ormuz et à une crise de l'énergie catastrophique à l'échelle de la planète. Des pays comme le Royaume-Uni – qui ont docilement permis la perpétration de crimes atroces pour s'attirer les bonnes grâces des États-Unis – sont maintenant confrontés au chaos économique à l'intérieur de leurs frontières et à une dynamique de violence incontrôlable au Proche-Orient. Le pari incroyablement cruel des Européens s'est révélé perdant. Et nous n'avons même pas commencé à en mesurer les conséquences.

> *« Entrer dans un rapport différent à notre avenir »*

La Palestine représente peut-être le point de contradiction le plus aigu du système géopolitique mondial. La violence inhérente aux rapports impériaux – qui, ailleurs, est souvent disséminée et exercée par l'intermédiaire d'organisations et d'agences non étatiques – se trouve ici mise à nu et étalée aux yeux du monde entier. Et, de même que la question palestinienne révèle, mieux qu'aucune autre, le gouffre qui sépare, dans le « Nord global », l'opinion publique et l'action de l'État, elle fait apparaître l'écart abyssal entre les institutions du droit international et une réalité géopolitique faite d'apartheid, de tortures, de déplacements forcés, d'assassinats et de génocide. Ces contradictions, qui atteignent en Palestine leur niveau le plus suffocant, s'avivent désormais partout. La fragilité du système alimentaire mondial, la domination politique accablante des industries militaires et pétrolières, les inégalités galopantes qui ont sapé la vie de la collectivité, l'écroulement des organisations syndicales dignes de ce nom et l'imminence d'un effondrement climatique total : ce sont là quelques-unes des réalités qui ont permis et intensifié un génocide retransmis en direct. Gaza nous oblige à les regarder en face, non pas comme une lointaine image de l'avenir, mais ici et maintenant.

Dans une lettre-essai écrite au cours de son interminable emprisonnement, le romancier Walid Daqqa (2) avançait la notion de « temps parallèle » pour décrire l'expérience des prisonniers palestiniens : *« Nous, dans le temps parallèle, nous vous voyons, tandis que vous ne nous voyez pas… Nous sommes un passé continu et sans fin. C'est de là que nous nous adressons à vous aujourd'hui, afin que cela ne devienne pas votre avenir. »* Gaza est aujourd'hui peut-être le « temps parallèle » de toute civilisation, voyant sans être vu, passé et sans fin. Voir Gaza – non comme un événement tragique, non comme une liste de faits et de statistiques, mais comme un lieu réellement existant, en ce moment même –, c'est entrer dans un rapport différent à notre avenir.

« J'avoue que mon cœur s'emballe à la vue d'une fleur à la télévision, devant le spectacle de la nature, devant la mer, écrivait Walid Daqqa après presque vingt années passées en prison. *J'avoue que je suis joyeux malgré tout… »* Oui, Gaza est depuis longtemps une prison à ciel ouvert, et elle est maintenant devenue un vaste charnier. Mais c'est aussi l'endroit où demeurent des millions de Palestiniens vivants, et aimés. En regardant Gaza telle qu'elle est aujourd'hui, nous devons prendre conscience que la vie est une chose indiciblement précieuse : que même un seul moment de vie, un simple instant de conscience vivante, est d'une beauté infinie et irremplaçable. Et nous devons être prêts à nous battre pour cela : pour la vie des vivants, pour notre avenir et pour une Palestine libre.

(Traduit de l'anglais par Antony Burlaud.)

* Romancière irlandaise, auteure de *Conversations entre amis* (2017), *Normal People* (2018), *Où es-tu, monde admirable ?* (2021) et *Intermezzo* (2024).

(1) Jeremy Corbyn, Neve Gordon et Shahd Hammouri, *The Gaza Tribunal. Britain's Complicity in Genocide,* Pluto Press, Londres, 2026.

(2) Mort en prison à 62 ans, le 7 avril 2024, ce Palestinien de 1948 est resté détenu pendant trente-huit ans.

Responsabilités

« Vous *aviez raison.* » Le 28 septembre dernier, lors de la conférence travailliste à Liverpool, le nouveau ministre des affaires étrangères bat sa coulpe auprès *« des millions de personnes émues et indignées par le sort du peuple palestinien »*. Interrogé le soir même par LBC, M. Edward (« Ed ») Miliband élude néanmoins sur les exportations d'armes vers Israël ou l'interdiction du réseau de désobéissance civile Palestine Action (1). Les travaillistes refusent toujours de prendre leurs responsabilités. Déjà, en juin 2025, quand le député indépendant Jeremy Corbyn avait proposé une enquête parlementaire sur l'implication du Royaume-Uni dans les massacres à Gaza, le gouvernement avait estimé que ce serait *« inutile »*. Pour établir la vérité sur les livraisons d'équipements britanniques à l'armée israélienne, ou l'appui que lui aurait apporté la Royal Air Force (RAF) basée à Chypre, l'élu a donc lancé une autre initiative : la convocation du tribunal citoyen pour Gaza, sur le modèle du tribunal Russell, présidé par Jean-Paul Sartre (2).

Avec ses deux coprésidents, les juristes Neve Gordon et Shahd Hammouri, M. Corbyn a récapitulé les deux jours d'audience à Londres, en septembre 2025, dans *The Gaza Tribunal,* publié en juillet dernier. Ils rapportent la parole des témoins, du journaliste palestinien Abubaker Abed, chassé de Gaza en 2025, à la rapporteuse spéciale des Nations unies Francesca Albanese. Les éléments recueillis confirment la production britannique de composants d'avions F-35 destinés à Tel-Aviv – malgré la suspension partielle des exportations d'armes en septembre 2024 –, comme la transmission à l'armée israélienne de renseignements recueillis par la RAF lors de vols au-dessus de Gaza, depuis la base chypriote d'Akrotiri (plus de six cents entre décembre 2023 et octobre 2025).

Verdict ? Le Royaume-Uni a bien pris part au génocide, en plus d'avoir réprimé ceux qui le dénonçaient. Notamment Sally Rooney, qui signe la postface de l'ouvrage *(lire ci-dessus)*. Auteure de romans vendus à des millions d'exemplaires – dont *Normal People* (L'Olivier, 2021) –, l'Irlandaise avait annoncé en 2025 le reversement d'une partie de ses droits à Palestine Action, juste après que ce groupe avait été classé terroriste par Londres. Le 14 octobre dernier, son éditeur britannique Faber a suspendu la distribution de ses livres au Royaume-Uni par crainte d'une loi qui punit d'emprisonnement la fourniture d'argent ou d'autres biens *« en sachant ou en ayant des raisons raisonnables de soupçonner qu'ils seront ou pourraient être utilisés à des fins terroristes »*. Anne Carson, John Maxwell Coetzee, Arundathi Roy ou encore Colm Tóibín ont apporté leur soutien à la romancière. Pour sa part, Sally Rooney a déclaré qu'elle était entièrement prête à assumer les conséquences de ses choix politiques. Contrairement au gouvernement britannique.

Grégory Rzepski.

(1) Rayan Freschi et Mathieu Rigouste, « Ces "terroristes" britanniques qui soutiennent la Palestine », *Le Monde diplomatique,* janvier 2026.

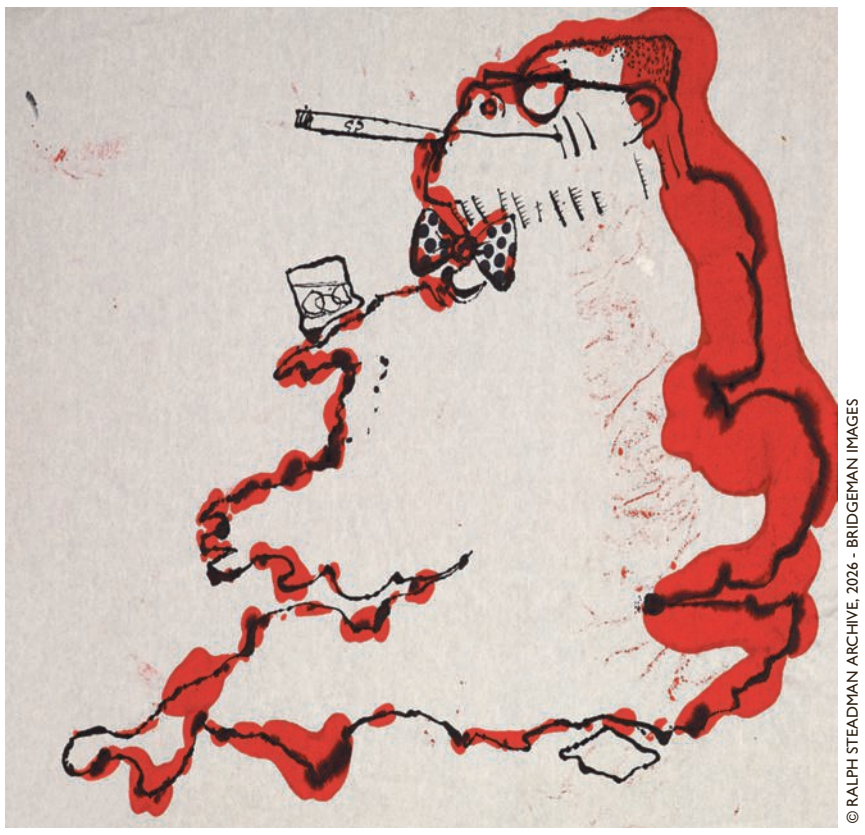
(2) Lire Serge Halimi, « Et Sartre définit le génocide », *Le Monde diplomatique,* mars 2024. De son côté, le juriste Richard Falk a présidé une instance similaire destinée à déterminer la nature des crimes commis à Gaza, https://gazatribunal.com

DOWNING STREET,

De Keir Starmer à Andrew Burnham,

En succédant à M. Starmer en juillet dernier, M. Burnham a fustigé les « mauvaises directions » prises par le Royaume-Uni depuis les années 1980. Il est toutefois peu probable que le nouveau premier ministre – moins guindé et plus habile que son prédécesseur, mais issu comme lui de la droite du Labour – parvienne à fixer un nouveau cap gouvernemental et à infléchir significativement la trajectoire du pays.

PAR DONALD SASSOON *



© RALPH STEADMAN ARCHIVE, 2026 - BRIDGEMAN IMAGES

RALPH STEADMAN. – Série « Politique britannique »

MONSIEUR Andrew (« Andy ») Burnham s'est installé au 10 Downing Street le 20 juillet 2026. Depuis la démission de M. David Cameron, consécutive au référendum sur le Brexit, en 2016, le Royaume-Uni a connu six premiers ministres. À titre de comparaison, les six précédents – James Callaghan, Margaret Thatcher, MM. John Major, Anthony Blair, Gordon Brown, David Cameron – avaient à eux tous gouverné le pays durant une quarantaine d'années. Le modèle parlementaire de Westminster repose sur un scrutin uninominal à un tour, où le premier arrivé l'emporte. Depuis la première guerre mondiale, il est dominé par le Parti travailliste et le Parti conservateur. Les défenseurs de ce régime avaient coutume de soutenir que, bien qu'il soit moins représentatif que les scrutins proportionnels en vigueur dans nombre de pays du continent européen, il présentait l'avantage de la stabilité. Contrairement aux Latins intempérants, aux Teutons et aux Slaves portés sur l'autocratie, les électeurs britanniques pouvaient compter sur des dirigeants expérimentés qui, tenant bon la barre, permettaient à leur pays de traverser les turbulences politiques et économiques. Mais, à l'évidence, quelque chose ne va plus.

Jeter quelques miettes à la gauche

UNE certaine fébrilité, semble s'être insinuée dans le système bipartisan. Sur les six derniers premiers ministres, un seul a accédé à la fonction par la voie traditionnelle, c'est-à-dire en remportant une élection générale. Après la démission de M. Cameron, ce sont les tories qui désignèrent Mme Theresa May. Lorsqu'elle se retira à son tour, brisée par l'intransigeance de son camp durant les négociations du Brexit, le parti choisit M. Boris Johnson, en juillet 2019. Et quand celui-ci tomba en disgrâce auprès des médias, des sondages d'opinion et de son propre groupe parlementaire pour avoir fait la fête durant la pandémie de Covid, Mme Elizabeth (« Liz ») Truss fut choisie pour le remplacer par les conservateurs, en septembre 2022. De même pour M. Rishi Sunak en octobre 2022, sa prédécesseure ayant démissionné après une offensive des marchés obligataires et, une fois de plus, de son groupe parlementaire.

M. Keir Starmer jurait de rompre avec ce schéma. Il devint premier ministre en juillet 2024 à la suite d'un triomphe aux élections générales, qui permit au Labour de remporter 410 sièges sur les 650 que compte la Chambre des communes. Il promettait le « changement », le rétablissement de la stabilité, un gouvernement fondé sur la compétence et la mesure. Un an après le scrutin, son gouvernement « exemplaire » n'était déjà plus soutenu que par 23 % des sondés et faisait face à une rébellion des parlementaires travaillistes. Il y eut des scandales, des reviremements et des excuses. Lors des élections locales de mai 2026, le Labour fit jeu égal avec les conservateurs et les Verts, en obtenant 17 % des voix, tandis que le parti d'extrême droite Reform UK remportait 26 % des suffrages. M. Starmer remit sa démission le 22 juin. Jamais, depuis Ramsay MacDonald en 1924, un premier ministre travailliste n'était resté si peu de temps en fonctions.

M. Burnham est un produit de l'aile droite du Labour. Il a commencé sa carrière politique en tant qu'assistant parlementaire d'une blairiste pure et dure. Devenu en 2001 député de Leigh, circonscription du Grand Manchester, il soutint ardemment la guerre en Irak. Il gravit les échelons du parti grâce à une série d'alliances au sein de sa droite, puis, sachant ne se fâcher avec personne, fut nommé ministre de la santé par le premier ministre Gordon Brown en 2009-2010. Il passa ensuite sept ans sur le premier banc de l'opposition avant de se faire élire maire du Grand Manchester. Durant son mandat, le centre-ville se remplit de gratte-ciel, les appartements de luxe se multiplièrent, les loyers explosèrent. Dans l'agglomération, Manchester et Salford connurent un miniboom économique, Stockport et Oldham, la stagnation. À Trafford et Bury, la désindustrialisation et le déclin se poursuivirent. Réplique, à l'échelle régionale, des inégalités de développement qui grèvent le reste du pays. Son bilan de ministre de la santé est tout aussi étincelant. Il engagea notamment la privatisation de l'hôpital de Hinchingbrooke dans le Cambridgeshire, laissant aux contribuables le soin de régler une note de 10 millions de livres sterling. Dans le même temps, il fit pleuvoir les contrats sur une entreprise du bâtiment criblée de dettes, Carillion, qui fit faillite quelques années plus tard alors que la reconstruction du Royal Liverpool Hospital était loin d'être achevée.

M. Burnham se caractérise par ses talents de démagogue. C'est tout naturellement qu'il distribue les accolades et les marques d'affection aux électeurs. Il a plus de difficultés à s'acquitter des tâches ingrates allant avec la fonction de premier ministre : fixer un cap pour le pays ou annoncer des mauvaises nouvelles. Mais, d'un tempérament plus œcuménique que Starmer, il a compris que le travaillisme consiste à jeter à la gauche modérée les quelques miettes dont elle a besoin pour garder la foi dans un parti dominé par sa droite depuis sa fondation au début du XXe siècle. Sous la direction de Ramsay MacDonald dans les années 1920 puis de Clement Attlee au lendemain de la seconde guerre mondiale, le Labour entendait maintenir un empire déclinant, mais en assouplissant le joug colonial. Du temps de MM. Blair et Brown, il voulait faire du pays un auxiliaire – financièrement dérégulé – de l'hégémonie militaire de Washington. La direction du parti a aussi joué les sergents recruteurs pendant la Grande Guerre, supervisé la partition de l'Inde et rendu possible la Nakba en Palestine, réprimé dans le sang les luttes d'indépendance kényane et malaisienne, taillé dans les dépenses publiques de santé pour financer la bombe atomique et la guerre de Corée. Plus récemment, il a défendu avec ardeur l'élargissement de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) mais aussi les guerres contre la Yougoslavie, l'Afghanistan, l'Irak, la Libye, Gaza et, par procuration, la Russie.

* Professeur d'histoire à l'université Queen Mary de Londres. Une version de cet article a paru dans la *New Left Review,* n° 160, Londres, juillet-août 2026.

Le soutien intéressé de Londres

Depuis le début du conflit, le Royaume-Uni compte parmi les principaux contributeurs à l'effort de guerre ukrainien. Ce choix intangible, justifié par de nobles principes, a des motivations économiques moins chevaleresques.

PAR GUY LARON *

C'EST un labyrinthe de tuyaux métalliques et de citernes géantes. Le site industriel de l'île de Grain, dans le sud-est de l'Angleterre, s'étend sur une plaine marécageuse de plus de 240 hectares. La laideur de son architecture n'a d'égale que son importance géopolitique : il s'agit du plus grand terminal de gaz naturel liquéfié (GNL) d'Europe et du huitième au monde. Avant la guerre en Ukraine, l'Europe n'en avait guère besoin. Le gaz russe acheminé par pipeline lui suffisait amplement. Mais, quand le conflit a débuté, la diminution drastique de l'approvisionnement russe a rendu cette infrastructure indispensable.

Pour éviter une grave crise énergétique, il a en effet fallu trouver du gaz ailleurs. Le GNL représentait la solution la plus évidente. Transporté par tanker du Qatar et des États-Unis, le combustible fossile doit ensuite être regazéifié par un terminal spécialisé. Lequel terminal a lui-même besoin d'être raccordé à un réseau de pipelines acheminant le combustible jusqu'aux consommateurs. Au début de la guerre, le continent ne possédait pas suffisamment d'infrastructures de ce type. L'Espagne disposait de sept terminaux méthaniers mais était mal raccordée au reste de l'Europe. L'Allemagne avait tellement confiance dans le gaz russe qu'elle n'en avait aucun. Le Royaume-Uni en possédait trois, reliés à la Belgique et aux Pays-Bas par deux pipelines sous-marins.

Ces pipelines fonctionnent désormais à plein régime, et l'île de Grain est devenue l'un des principaux points d'entrée du GNL sur les marchés énergétiques du continent. Son revenu net annuel a doublé depuis le début de la guerre. Cela attire les investisseurs : l'année dernière, épaulé par un fonds d'investissement américain, le géant britannique de l'énergie Centrica a racheté le terminal gazier dont la valeur est estimée à 1,5 milliard de livres sterling (1,8 milliard d'euros). Son ancien propriétaire, National Grid, n'est pas le seul groupe à s'être rempli les poches grâce au conflit. Dès l'été 2022, les profits de Shell avaient doublé, et ceux de BP, triplé (1). Les dirigeants de ces entreprises se sont félicités de leur bonne fortune. Mais la chance n'a rien à voir là-dedans.

À la fin du mois de juin 2021, un informateur anonyme a transmis à la BBC une liasse de documents trouvés à un arrêt de bus, à proximité du terminal de Grain (2). Ils contenaient la retranscription d'une discussion entre de hauts responsables britanniques. Ces derniers s'interrogeaient sur le trajet que devait emprunter une frégate de la marine, le *HMS Defender,* pour rejoindre Batoumi, en Géorgie, depuis Odessa. Fallait-il qu'il prenne l'itinéraire le plus sûr, en restant à bonne distance de la Crimée ? Une autre route, l'amenant à seulement dix-neuf kilomètres de ses côtes, pourrait-elle susciter une réaction de la part des Russes ? Ce ne serait *« ni prudent ni professionnel »,* pouvait-on lire. C'est pourtant cette solution qui fut choisie.

Pour qu'un éventuel affrontement obtienne le plus d'écho possible, on prit soin d'embarquer deux journalistes britanniques sur le navire. Le 23 juin, alors que le *HMS Defender* se trouvait au large de la Crimée, la Russie montra les muscles : ses garde-côtes se sont approchés à cent mètres du navire pendant que ses avions de chasse le survolaient. Six mois plus tard, à la mi-janvier 2022, le Royaume-Uni fut l'un des premiers États européens à livrer des armes de défense à l'Ukraine : deux mille missiles portatifs, qui contribuèrent, quelques semaines plus tard, à stopper les colonnes de chars russes avançant sur Kiev.

Dons aux conservateurs

Les Britanniques exhortaient les Européens à les imiter. Et cette attitude n'a pas varié depuis le début de la guerre. Un député conservateur se rengorgeait auprès de NBC News (4 juin 2023) sur le fait que son pays ait *« sans le moindre doute été à la pointe s'agissant de pousser et d'encourager les autres à faire preuve de plus de courage politique ».* Lorsque les autres capitales hésitaient, Londres livrait des armes à leur place.

En mai 2022, le Royaume-Uni aida à acheminer vers l'Ukraine des missiles antinavires danois. En juin, il y envoya des missiles à longue portée. En mars 2023, il fut aussi le premier pays à livrer des chars à l'Ukraine. Une quantité modeste qui suffit à convaincre l'Allemagne et les États-Unis de faire de même.

Au début du conflit, le pays était dirigé par M. Boris Johnson, conservateur qui aime à se présenter comme la réincarnation de son héros politique, Winston Churchill. En mai 2022, il déclara que l'Ukraine vivait son *« heure de gloire »* lors d'un discours prononcé devant le Parlement ukrainien. Il affichait alors sa complicité avec le président Volodymyr Zelensky, s'entretenait avec lui une fois par semaine. Le Royaume-Uni était, à la fin de son mandat, le pays qui avait, juste derrière les États-Unis, fourni l'aide militaire la plus importante à l'Ukraine, pour un montant de 2,3 milliards de dollars (2 milliards d'euros) (3).

Les Ukrainiens lui en furent grandement reconnaissants : un café de Kiev servait même un « Boris Johnsonyuk », une pâtisserie couronnée de meringue et d'une boule de glace à la vanille, hommage à la tignasse blonde du premier ministre (*The New York Times,* 13 juin 2022). Mais la générosité de M. Johnson n'était peut-être pas désintéressée.

En effet, selon un article publié fin 2021 par le *Mirror,* le Parti conservateur entretenait des liens étroits avec le secteur de l'énergie britannique, dont il avait reçu 1,5 million de livres sterling (1,8 million d'euros) depuis 2019. Un rapport publié deux ans plus tard faisait état de dons d'un montant de 3,5 millions de livres sterling (4,2 millions d'euros). Un chiffre sous-estimé, d'après des calculs effectués en 2024 : c'était à 8,4 millions de livres sterling (10 millions d'euros) que s'élevaient les dons faits au parti par le secteur fossile depuis décembre 2019 (4). Un nom revient sans cesse, celui de M. Christopher Harborne, un milliardaire propriétaire d'entreprises faisant commerce de jets privés, carburants aéronautiques, robots de déminage et drones militaires. En mars 2023, le *Guardian* révélait que M. Harborne avait ainsi fait don de 1,5 million de livres sterling au Parti conservateur – comme il le fit, en novembre 2022, d'un million de livres sterling (1,2 million d'euros) à une entreprise dirigée par M. Boris Johnson. Ce dernier lui permit de rencontrer M. Zelensky en septembre 2023, lors d'un voyage à Kiev (5).

Le système politique britannique traverse une période d'instabilité. Quatre premiers ministres – deux conservateurs et deux travaillistes – se sont succédé depuis le départ de M. Johnson, en septembre 2022 *(lire l'article ci-dessus).* Néanmoins, le Royaume-Uni, à la différence des États-Unis, n'a jamais fléchi dans son soutien à l'Ukraine. Cette énigme s'explique aisément.

Depuis le début de la guerre, Londres a accordé à Kiev une aide totale de 25 milliards de livres sterling (29,8 milliards

* Professeur de relations internationales à l'Université hébraïque de Jérusalem.

(1) Thomas Kingsley, « Anger as BP profits triple to $8.5bn amid soaring household energy bills », *The Independent,* 2 août 2022, www.independent.co.uk

(2) Paul Adams, « Classified Ministry of Defence documents found at bus top », 27 juin 2021, www.bbc.com

(3) « PM announces further £1 billion in military support to Ukraine », 30 juin 2022, www.gov.uk

(4) Rachel Wearmouth, « Fresh sleaze claims as Tories take 1,5 million from oil and gas donors under Boris Johnson », *Mirror,* Londres, 12 novembre 2021 ; Sam Bright, « Tories have received £8.4 million from fossil fuel interests, polluters, and climate deniers since 2019 election », DeSmog, 23 mai 2024, www.desmog.com

(5) Helena Horton, « £3.5 m of Tory donations linked to pollution and climate denial, says report », et Tom Burgis, « The £1 m man : why did Boris Johnson take his donor to Ukraine ? », *The Guardian,* Londres, respectivement 30 mars 2023 et 10 octobre 2025.

IMPASSE POLITIQUE

simple relève de la garde

Ces politiques ont très souvent suscité la révolte de son aile gauche et de sa base électorale, qui préfèrent la protection sociale à la guerre. Depuis toujours, celles-ci ont besoin de se consoler avec de petites victoires. D'où la rassurante vidéo publiée par M. Burnham début juillet : il y regrettait que, sous la direction de M. Starmer, le Labour n'ait pas *« fait ce qu'il fallait »* à propos de Gaza et promettait, sans plus de précisions, de *« faire mieux »* (1). Or, comme le disait une figure mancunienne du parti, sur cette question comme sur bien d'autres, M. Burnham *« saute dans tous les sens comme un poisson échoué au bord d'un canal »* (*Financial Times,* 12 juin 2026). Il a ainsi déclaré que le Royaume-Uni ne devait pas être soumis aux marchés mais a tenu à les rassurer quant à son sérieux budgétaire. Même s'il avait défendu le maintien de son pays dans l'Union européenne, il a expliqué, pendant sa campagne dans la circonscription de Makerfield – qui avait majoritairement voté *« leave »* –, qu'il serait préférable de ne pas rouvrir une question aussi polarisante. Avant de plaider en faveur d'une remise en cause du Brexit, qu'il attribue à des ingérences russes (2)… S'agissant de la Palestine, il n'a cessé de changer d'avis. En 2015, alors qu'il brigue la direction du Labour, il rejoint les Amis travaillistes d'Israël, qualifie de *« malfaisante »* la campagne Boycott, désinvestissement, sanctions (BDS), chante les louanges de la déclaration Balfour – *« un exemple des valeurs britanniques en action »* –, vante la *« longue histoire [d'Israël] en matière de protection des minorités et de promotion des droits civils »* et déclare que, s'il devenait chef du parti, ce serait le premier pays dans lequel il se rendrait (3). Mais, toujours attentif au sens du vent, il se montre à présent plus mesuré.

Malaise économique sans remède

La droite du Labour domine son gouvernement. Pour chef de cabinet, il a choisi un blairiste, M. James Purnell, et promu le faucon John Healey au poste de chancelier de l'Échiquier. Comme l'ensemble de ses prédécesseurs, celui-ci a fini par se ranger à la sagesse des mandarins du Trésor, après avoir démissionné du ministère de la défense en juin parce que le précédent locataire du 10 Downing Street refusait d'augmenter le budget militaire. M. Burnham a aussi conforté Mme Shabana Mahmood au poste de ministre de l'intérieur, où elle a les coudées franches pour continuer à persécuter les militants propalestiniens, à s'attaquer à l'immigration « irrégulière » ou à restreindre la protection offerte aux demandeurs d'asile et le droit au séjour permanent.

À la différence de celle de M. Starmer, la nouvelle équipe gouvernementale admet la crise du modèle représentatif. La réforme qu'elle envisage a pour pilier la décentralisation régionale. Elle a déjà créé un avant-poste de Downing Street à Manchester (« Number 10 North ») et doté M. Burnham d'un bureau à la Heron House, sise à Albert Square, qui possède déjà les dispositifs de sécurité requis puisqu'elle est le siège des services de renseignement. Presque tous les gouvernements britanniques, y compris conservateurs, promettent davantage de pouvoir et de richesse aux régions. On ignore encore si M. Burnham compte décentraliser les ressources, donc redistribuer les richesses vers les territoires les plus pauvres, ou bien l'autorité, donc affaiblir le gouvernement.

Surtout, le Parti travailliste n'a pas de remède au malaise économique du pays, racine du mécontentement politique. Le problème est ancien. Après la guerre, une partie de l'Europe connut une longue période d'embellie économique : on parla de *Wirtschaftswunder,* de *miracolo economico* ou de « trente glorieuses ». La hausse de la natalité, l'intervention de l'État, les prix bas de l'énergie, le progrès technique et la paix durable favorisèrent la prospérité : la croissance moyenne atteignit 5 % par an en France, plus de 5 % en Allemagne et en Italie, sans parler des 9,3 % du Japon. Au Royaume-Uni, elle n'était que de 2,9 %. C'est au cours des années 1990 et 2000, grâce au développement du secteur financier, que le produit intérieur brut (PIB) britannique rattrape ceux de la France et de l'Allemagne, qui diminuent. Mais, depuis la crise de 2008, les performances économiques sont inférieures à celles de pays équivalents. Selon une étude conduite par un think tank et un laboratoire universitaire, la croissance annuelle de la productivité est deux fois moindre que la moyenne des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) – 0,4 % contre 0,9 % –, et l'écart de productivité avec l'Allemagne, la France et les États-Unis a doublé depuis 2008. Les salaires ont stagné ou diminué. On estime qu'au cours des quinze dernières années la perte de salaire annuelle est en moyenne de 10 700 livres sterling (12 760 euros) par travailleur. Les revenus des ménages les plus défavorisés sont inférieurs d'un tiers à ceux des ménages équivalents en France. Dans le même temps, la dette publique est passée de 36 % à 100 % du PIB, les intérêts représentant chaque année 3,6 % de celui-ci – plus qu'en France (4).

Ce triste bilan s'explique par le ralentissement de la croissance et la hausse des inégalités. Les chocs en cascade de ces dernières années l'ont encore alourdi : la pandémie – dont l'État cherche désormais à faire endosser le coût aux bénéficiaires de l'aide sociale –, les poussées d'inflation causées par la montée des tensions géopolitiques, la hausse des prix de l'énergie, de l'alimentation et du logement, qui a entraîné une hausse du nombre de sans-abri. Le revenu des ménages britanniques n'a toujours pas retrouvé son niveau de 2019, d'après l'étude déjà citée. *« Nous avons besoin d'une détermination nouvelle pour élever le niveau de vie »,* déclarait M. Burnham dans un discours le 29 juin. Mais il promettait aussi d'*« assainir les finances publiques »,* en respectant les règles budgétaires fixées par l'ancienne chancelière de l'Échiquier Rachel Reeves, et d'aider l'Ukraine *« aussi longtemps qu'il le faudra[it] ».*

Un commentateur sarcastique disait naguère que le système politique britannique se composait d'un parti des méchants et d'un parti des idiots, une troisième option, les Libéraux-démocrates, s'offrant à ceux qui n'aimaient aucun des deux. Quand l'électorat masochiste est fatigué des méchants, il se rabat – brièvement – sur les idiots. John Stuart Mill écrivait toutefois en 1861 que le Parti conservateur était, *« par la loi même de son existence, le parti le plus idiot »,* étant donné le *« peu de compréhension que les dirigeants conservateurs [avaient] des principes conservateurs »*. L'Angleterre serait bien mieux lotie *« si les conservateurs votaient systématiquement les mesures conservatrices et les libéraux les mesures libérales »* (5). En réalité, les tories ont su revoir leurs principes à chaque fois qu'ils étaient menacés par un concurrent. Ainsi le parti des intérêts agraires devint-il, au XIXe siècle, le parti du capital. Au siècle suivant, il admit la nécessité des réformes redistributives mises en place par les libéraux dans les années 1900, puis par le Labour après 1945. Dans les années 1970, les conservateurs se rallièrent au néolibéralisme.

Le problème tient aujourd'hui à l'évolution de concert des deux partis dominants, puisque le Labour a lui aussi troqué le keynésianisme pour le néolibéralisme. Ses partisans estiment que l'une des principales forces du système britannique réside dans la contrainte qu'il exerce sur les deux formations, les poussant à rechercher les voix du centre. Or c'est précisément cela qui est en train de changer. Face à la menace grandissante que représente Reform UK, les conservateurs évoluent vers la droite. Et les travaillistes leur emboîtent le pas (6). On en vient à se demander si le Labour n'est pas devenu le parti des idiots et des méchants. M. Andy Burnham tente verbalement de corriger cette trajectoire pour reprendre aux Verts l'électorat musulman et les voix de gauche. Mais il a aussi conforté Mme Mahmood à l'intérieur et, en matière de politique étrangère, opté pour une ligne très similaire à celle de M. Starmer.

Le Labour n'a jamais été fort dans le domaine des idées. En comparaison d'autres partis sociaux-démocrates européens, il est apparu tard : le Comité de représentation du travail (LRC) ne fut créé qu'en 1900. Il était fortement influencé par la Société fabienne, dont l'idéologie était un mélange incohérent de libéralisme, de réformisme social, d'eugénisme et de colonialisme. Alors que la plupart des partis socialistes du continent avaient intégré des éléments de marxisme, les dirigeants travaillistes s'inspiraient plutôt de figures assez réactionnaires, tels John Ruskin et Thomas Carlyle, mais aussi de la Bible. Le parti, aux affaires après le krach de 1929, se contenta de suivre un Trésor enclin au laisser-faire, dès lors que la crise était dite sans remède. Il existait évidemment des solutions, par exemple celles de John Maynard Keynes, qui proposait d'injecter des liquidités dans l'économie. Mais la direction du Labour les ignora, pour préserver sa réputation de bon gestionnaire (7).

M. Burnham est l'héritier de cette tradition. Comme son prédécesseur, il n'a que le mot « changement » à la bouche : un *« changement radical de gouvernance »,* une *« nouvelle direction », « les gens ne peuvent attendre éternellement le changement », « nous devons changer la politique et le faire dès à présent »*… On pardonnera aux électeurs britanniques de se dire : « Plus ça change, plus c'est la même chose. »

Donald Sassoon.

(Traduit de l'anglais par Nicolas Vieillescazes.)

(1) James Gregory, « Burnham apologises for Labour's initial response to Gaza war », BBC, 9 juillet 2026, www.bbc.com

(2) Dans le podcast « The rest is politics », sur YouTube, 12 octobre 2026.

(3) Imran Mulla, « How Andy Burnham stood up to Starmer over Israel and could now reshape UK foreign policy », Middle East Eye, Londres, 19 juin 2026.

(4) « Ending stagnation : A new economic strategy for Britain », Resolution Foundation et Centre for Economic Performance, décembre 2023, https://economy2030.resolutionfoundation.org ; Thomas Mayer, « A tale of two debts in France and the UK », Official Monetary and Financial Institutions Forum (Omfif), 13 novembre 2025, www.omfif.org

(5) John Stuart Mill, *Considérations sur le gouvernement représentatif,* Hermann, Paris, 2014.

(6) Lire Owen Jones, « Les trahisons de M. Starmer n'ont pas tué la gauche britannique », et Tristan de Bourbon-Parme, « Reform UK, une irrésistible ascension ? », *Le Monde diplomatique,* avril 2026.

(7) Robert Skidelsky, *Politicians and the Slump : The Labour Government of 1929-1931,* Macmillan, Londres, 1967.

à Kiev

d'euros), dont 16 milliards sous forme d'aide militaire. Un soutien en grande partie conditionnel : l'Ukraine ne peut s'en servir que pour acheter de l'armement britannique. Il s'agit, en d'autres termes, d'un stimulus pour le secteur de la défense, qui emploie quelque 200 000 personnes.

Le rôle essentiel de la City

Les tories soutiennent la guerre parce qu'ils frayent avec les magnats de l'énergie et les entreprises d'armement, dont ils reçoivent des dons. Quant aux travaillistes, ils savent que le soutien à l'Ukraine permet de créer des milliers d'emplois dans les régions de Sheffield et de Belfast, où le Labour souhaite conserver les faveurs de syndicats dont les adhérents travaillent dans ces usines. Lorsque les armes arrivent en Ukraine, elles sont mises à l'épreuve de la technologie russe. L'Ukraine est donc, pour l'armée et l'industrie de défense britanniques, un laboratoire et un moyen de perfectionner leurs armes comme de les rendre compétitives sur le marché mondial.

La City londonienne joue elle aussi un rôle essentiel. Avec d'autres banques européennes, elle aide à lever les fonds nécessaires à l'effort de guerre ukrainien. Londres a lourdement insisté pour que les banques russes soient déconnectées du système Swift, et Moscou, exclu des marchés monétaires internationaux. Le Royaume-Uni utilise les profits rapportés par les actifs russes gelés pour acheminer l'aide à Kiev. Le marché de l'assurance Lloyd's de Londres couvre les risques du commerce maritime de l'Ukraine. Un jour, lorsque la guerre aura pris fin, la City sera l'un des principaux acteurs de sa reconstruction.

À cela s'ajoute l'enjeu de la sécurité alimentaire. Au contraire du continent, les Britanniques sont des importateurs de denrées. Leurs agriculteurs ne disposent pas des fortes protections dont bénéficient leurs homologues allemands ou français. L'achat de produits ukrainiens bon marché représente donc une aubaine pour les deux pays : l'Ukraine a doublé ses exportations vers le Royaume-Uni depuis le commencement de la guerre.

En août 2022, Londres avait annoncé un programme d'un montant de 10 millions de livres pour réparer les voies de chemin de fer ukrainiennes permettant de transporter les récoltes vers les ports (6). Grâce aux armes fournies pour protéger ses navires commerciaux, l'Ukraine a ainsi pu exporter ses récoltes en 2023 et 2024.

Ces multiples retombées économiques expliquent que Londres ait continué de soutenir l'Ukraine après le départ de M. Johnson, malgré quatre changements de premier ministre, et sans pression de Washington. L'île de Grain est essentielle à ce dispositif. En acquérant 50 % de son terminal gazier, Centrica a fait le pari que le gaz russe ne reviendrait pas en Europe (7). L'entreprise aurait donc beaucoup à perdre avec le retour de la paix et la réouverture des pipelines. La rapacité britannique n'est pas une faveur faite aux suzerains américains, mais un moyen de préserver les investissements nationaux.

Guy Laron.

(Traduit de l'anglais par Nicolas Vieillescazes.)

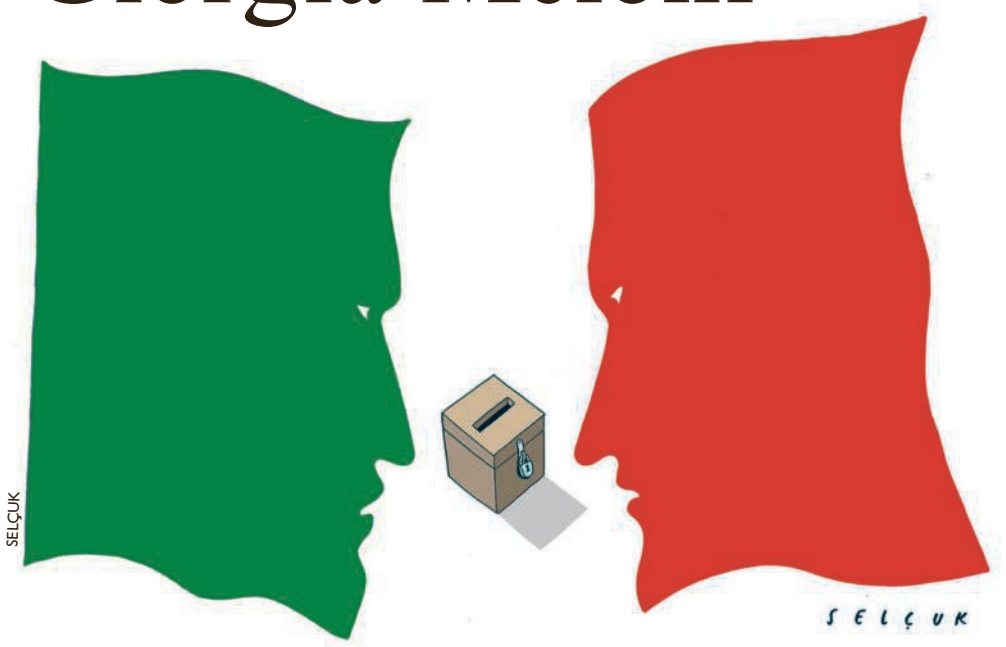
(6) « New UK-Ukraine transport partnership to rebuild war-torn infrastructure », gouvernement du Royaume-Uni, 25 août 2022, www.gov.uk

(7) « Investment in Grain LNG », 14 août 2025, www.centrica.com



EN ITALIE, LA GAUCHE PORTÉE DISPARUE

À l'extrême droite de Giorgia Meloni



(Suite de la première page.)

Le fondateur de la nouvelle formation juge trop timorée l'action du gouvernement de coalition des droites (4) dirigé par Mme Giorgia Meloni (Fratelli d'Italia, extrême droite), notamment concernant l'immigration ou la défense de la famille traditionnelle. Mais il s'en démarque également sur la question du soutien militaire à l'Ukraine et des sanctions contre la Russie, auxquels il s'oppose.

Au Parlement européen, il quitte le groupe des Patriotes pour l'Europe, où siègent notamment les députés de la Lega, du Rassemblement national (RN) français, de Vox (Espagne) et de Chega (Portugal), pour rejoindre, le 24 février dernier, celui de L'Europe des nations souveraines, auquel prennent part les élus de Reconquête (France) ou d'Alternative für Deutschland (AfD).

Il est encore trop tôt pour savoir si la fulgurante ascension de M. Vannacci constitue un tournant de la politique italienne ou un simple feu de paille. Les prochaines élections législatives pourraient se tenir au printemps 2027, à la suite de l'adoption par la Chambre des députés, le 8 octobre dernier, d'une loi électorale réintroduisant la proportionnelle intégrale dans le scrutin, assortie d'une prime de majorité confortable pour toute coalition recueillant plus de 42 % des suffrages. Elles permettront de savoir si Futuro nazionale rejoindra l'alliance des droites ou se maintiendra, en cas de victoire de cette dernière, dans l'opposition.

Au-delà des incertitudes sur la stratégie à venir de cette jeune formation, sa percée aide à comprendre par quelles dynamiques une opposition située plus à droite qu'un gouvernement d'extrême droite peut naître et gagner en puissance.

Durant une décennie, l'extrémisme du centre

En 2022, le triomphe de Fratelli d'Italia aux législatives a permis à ce parti aux racines fascistes d'occuper une place centrale au sein du bloc des droites au pouvoir. Ce dernier rassemble aujourd'hui environ 40 % des intentions de vote. Parmi les raisons de ce succès, l'administration de l'Italie, pendant dix ans, par des coalitions s'inscrivant dans une logique favorable aux intérêts du bloc bourgeois (5) – à la seule exception des deux gouvernements formés entre 2018 et 2021 par M. Giuseppe Conte (Movimento 5 Stelle, M5S).

Trois orientations ont structuré le programme de ces exécutifs d'« extrême centre » : réformes destinées à parachever l'adaptation du capitalisme transalpin au modèle néolibéral ; fidélité aux engagements européens, traduite par des politiques austéritaires ; soutien sans faille à l'atlantisme.

Cette décennie s'ouvre en 2011 avec le gouvernement de l'ancien commissaire européen Mario Monti (2011-2013). À l'époque, la Péninsule, enlisée dans la crise de la dette souveraine, est sommée par l'Union européenne (UE) de mettre en œuvre un plan d'austérité drastique. Elle se clôt en 2022 avec la fin du cabinet d'« union nationale », dirigé M. Mario Draghi (2021-2022). L'ancien président de la Banque centrale européenne bénéficie alors du soutien de la quasi-totalité des forces politiques représentées au Parlement, à l'exception de Fratelli d'Italia.

Lors des législatives de septembre 2022, son statut d'unique mouvement d'opposition aux politiques impopulaires du bloc bourgeois permet à Fratelli d'Italia de recueillir près de six millions de voix supplémentaires. Durant la campagne, la formation dirigée par Mme Meloni veut se distinguer du gouvernement de M. Draghi en se concentrant sur le rejet de l'immigration clandestine, l'exigence d'une baisse massive des impôts, la promesse d'un « souverainisme » combatif face à l'Europe fédérale, ou encore la condamnation des dispositions prises pour lutter contre la pandémie de Covid-19. Mais le parti d'extrême droite ne promeut pas de mesures susceptibles de répondre aux problèmes financiers, économiques et sociaux auxquels l'Italie est confrontée.

Sortie de la marginalité politique et propulsée au cœur du pouvoir, Mme Meloni s'inscrit ouvertement dans la continuité de M. Draghi, comme en témoigne sa décision de nommer au ministère de l'économie Giancarlo Giorgetti, qui occupait celui du développement économique dans le gouvernement précédent (6). La dirigeante affirme sa volonté de respecter les exigences de la Commission européenne en matière de réduction du déficit public et s'engage à poursuivre la mise en œuvre du plan national de relance et de résilience (PNRR), adopté en 2021 par son prédécesseur.

Mis en place à la suite de la crise sanitaire, ce plan, financé par le programme européen NextGenerationEU, prévoit pour l'Italie – principal État bénéficiaire de l'Union européenne – un soutien financier d'environ 195 milliards d'euros sous forme de prêts et de subventions, conditionné à la mise en œuvre de soixante-huit réformes structurelles. Néolibérales, ces dernières concernent l'administration publique, la concurrence, les marchés publics, le marché du travail, la fiscalité, la justice, l'école, l'université, le système de santé, etc.

La continuité des politiques budgétaires, économiques et sociales en Italie depuis les années 1990, plus marquée encore depuis la crise financière internationale de 2008, a nourri un sentiment croissant de résignation au sein de la population, ainsi qu'une forte érosion de la confiance dans les institutions représentatives.

Ainsi, selon un sondage récent, 55 % des Italiens considèrent que, d'ici à dix ans, l'État ne sera plus en mesure de financer les retraites, tandis que 50 % expriment la même inquiétude concernant le système de santé publique (7). Un autre indique que 73 % d'entre eux ne se sentent plus représentés par les partis politiques, une proportion qui atteint 85 % parmi les classes populaires. Enfin, 63 % estiment que leur vote n'a aucune incidence sur les choix politiques (8).

Dans ce contexte, il n'est guère étonnant que des espaces politiques s'ouvrent régulièrement à de nouveaux acteurs promettant de changer de cap. Mais, pour l'heure, toujours du même côté de l'échiquier. Les législatives de 2022 ayant été remportées par le parti le plus à droite, on aurait difficilement pu imaginer l'émergence d'une opposition située encore plus à droite. Pourtant, le programme économique de Futuro nazionale radicalise encore la logique néolibérale à l'origine des souffrances sociales et du désenchantement politique. Il se limite à une série de mesures destinées à répondre à l'*« urgence nationale »* : baisse drastique des cotisations salariales et patronales ; instauration d'une *flat tax* qui effacerait toute progressivité de l'impôt sur le revenu ; relèvement à 10 000 euros du plafond légal des paiements en espèces ; abandon des initiatives en faveur de la transition écologique, jugées *« punitives »* ; enfin, suppression des allocations de chômage dès le premier refus d'une offre d'emploi, y compris temporaire, sans prise en compte de l'expérience professionnelle antérieure, ni du niveau de rémunération précédent, ni de la distance entre le domicile et le lieu de travail (9).

On a connu recettes plus innovantes. Ce programme économique s'accompagne d'un plan de « remigration ». Partout sur le Vieux Continent, la déportation de masse des populations immigrées s'impose comme la nouvelle panacée que les entrepreneurs de panique identitaire prétendent opposer à tous les maux de la société. En Italie, M. Vannacci se présente comme le champion de cette orientation radicale et raciale, qui lui permet de déborder ses concurrents d'extrême droite.

Comment expliquer, toutefois, que l'insatisfaction généralisée ne se traduise pas plutôt par l'émergence d'une gauche de rupture capable de peser sur les rapports de forces. Acteur central de ce que l'on désigne en Italie comme étant « la gauche », le Parti démocrate est né en 2007 de la fusion de deux mouvements, lointains héritiers du Parti communiste et de la Démocratie chrétienne. Il est le produit d'une convergence rendue possible par leur commune adhésion à la stratégie de la « troisième voie » néolibérale d'Anthony Blair, le dirigeant du New Labour (1994-1997) et premier ministre britannique de 1997 à 2007.

Face à lui, les nombreuses tentatives de bâtir une gauche de transformation se sont heurtées au même chantage : soit l'alliance, en position forcément subordonnée, soit l'accusation de favoriser la victoire des droites, d'abord guidées par Silvio Berlusconi, puis par un mouvement néofasciste. Bien qu'il ait initialement suivi une direction « populiste » distincte, le M5S a fini, lui aussi, par s'inscrire dans cette logique d'alliance structurelle avec le Parti démocrate.

Au-delà des trajectoires partisanes, le cas italien illustre une forme possible d'évolution de la crise du néolibéralisme, qui ne se développe pas de manière simultanée ni selon les mêmes modalités sur les plans politique et idéologique. Sur le premier, cette crise est profonde : la succession des victoires des forces d'opposition aux législatives signale que les groupes sociaux qui soutiennent les « nécessaires réformes » sont minoritaires.

Le conflit de classe, un concept dépassé ?

Il n'en va pas de même sur le plan idéologique. Une majorité de la population italienne continue d'appréhender le réel à travers les principaux piliers du même paradigme : toute possibilité de progrès social dépendrait de la « bonne santé » des entreprises ; le conflit de classe serait un concept dépassé ; la concurrence, l'unique forme efficace d'organisation des marchés ; le rôle de l'État consisterait à l'organiser et à diffuser la logique marchande dans l'ensemble des activités sociales. Quant au revenu, il ne serait légitime que s'il rémunère l'effort, la prise de risques ou les qualités individuelles. À titre d'exemple, près de la moitié des Italiens estiment que l'incapacité des institutions étatiques à maintenir les systèmes de protection sociale s'explique par le *« niveau de la dette publique, la mauvaise gestion et le gaspillage des ressources publiques* (10) *»*.

Deux raisons essentielles permettent d'expliquer la persistance d'un modèle idéologique qui semble pourtant ne plus correspondre à la formation d'un bloc social dominant. D'une part, un paysage médiatique qui, depuis plus de trente ans, relaie quasi sans contradiction le discours néolibéral. D'autre part, les effets des réformes imposées depuis les années 1990 au nom de la « modernisation » du capitalisme italien. En transformant en profondeur les relations salariales, la protection sociale, l'éducation, les retraites, etc., elles ont largement contribué à affaiblir les anciennes solidarités, notamment de classe, faisant ainsi obstacle à l'émergence d'une autre vision du monde.

C'est dans le décalage entre la crise politique et la persistance de l'hégémonie néolibérale sur les plans culturel et idéologique que prospère une droite toujours plus extrême. L'un des enseignements que l'on peut tirer du cas Vannacci est que, dans une telle configuration, aucune limite clairement définie ne semble s'opposer à une dérive vers une radicalisation autoritaire et réactionnaire, ou – le mot prend ici tout son sens – fasciste.

STEFANO PALOMBARINI.

(4) Composée de Fratelli d'Italia, de Forza Italia, de la Lega et de Noi Moderati.

(5) Lire Bruno Amable, « La grande désillusion politique », *Le Monde diplomatique,* août 2024.

(6) Lire Benoît Bréville, « Le modèle Meloni », *Le Monde diplomatique,* juillet 2023.

(7) « Gli italiani e il welfare : un futuro incerto tra pensioni, natalità e assistenza », sondage réalisé par Ipsos Doxa pour l'assureur Unipol, 6 mai 2026, https://changes.unipol.it

(8) « Astensionismo. FragilItalia 2026 », n° 120, Area Studi Legacoop - Ipsos Doxa, février 2026.

(9) « B.I.P. – Base ideologica e programmatica di Futuro nazionale per l'Italia del futuro (2027-2037) », sur le site de Futuro nazionale.

(10) « Gli italiani e il welfare : un futuro incerto tra pensioni, natalità e assistenza », *op. cit.*

Lire sur notre site l'article d'Emmanuel Roux « Dans l'Italie des années 1970, naissance de l'"extrémisme du centre" », www.monde-diplomatique.fr/70131



Une autre lecture géopolitique

La dislocation de l'Occident

(Suite de la première page.)

Aujourd'hui, les chevaliers européens de l'Occident financent, arment, mais ne se battent pas. Au Proche-Orient, les Américains supportent à peine quelques dizaines de morts. Une telle guerre, asymétrique, menée par des moyens technologiques supérieurs ou par des mercenaires locaux, renvoie plutôt aux guerres coloniales d'antan.

Pourquoi dès lors affirmer que la guerre est mondiale ? Car deux ensembles existent bel et bien, dont l'affrontement va bouleverser l'équilibre du monde. La défaite en cours de l'Occident découle d'une faiblesse industrielle, elle-même conséquence d'une globalisation qui a financiarisé son économie. La Russie, l'Iran et la Chine, sans oublier la Corée du Nord, se révèlent capables de produire plus d'armes, et de loin. Nous retrouvons ici l'équation fondamentale des deux précédents chocs mondiaux qui furent des affrontements économiques autant que des boucheries. Avec une différence : la superpuissance industrielle encore non engagée dans l'affrontement armé est la Chine plutôt que les États-Unis. On vient d'apprendre que les moteurs des nouveaux drones à réaction russes sont chinois. La Chine arsenal des dictatures, comme les États-Unis furent celui des démocraties ?

Nous voici arrivés à la question centrale, celle qui va nous permettre de sortir de la confusion interprétative. L'alliance de la Russie, de l'Iran, de la Chine et de la Corée du Nord est-elle comparable à l'un des systèmes qui structurèrent les première et seconde guerres mondiales ? Et qu'est-ce que le bloc occidental ? Une alliance des États-Unis, des pays européens, du Japon et de la Corée du Sud contre un « axe du mal », ou tout à fait autre chose ?

Dans le cas de la Russie, de l'Iran, de la Chine et de la Corée du Nord, nous sommes effectivement toujours dans un monde d'États, et même, fondamentalement, d'États-nations, dans lesquels un peuple, un État et un gouvernement constituent un tout unifié.

On leur trouve d'ailleurs un idéal commun de souveraineté, laquelle est défendue contre la volonté américaine d'hégémonie. Leur conception défensive repose sur le rejet en pratique du paradigme américain : une seule puissance – les États-Unis – veut régenter l'organisation économique et les valeurs du monde ; ces États-nations s'y opposent.

Une hypothèse politique terrifiante

Ces quatre régimes peuvent être définis comme « autoritaires ». Est-ce un dénominateur commun idéologique suffisant ? L'athéisme chinois, l'orthodoxie russe, le chiisme iranien et le culte ethnicisant coréen de la famille Kim relèvent-ils vraiment d'un même ensemble culturel ? Plus sérieusement, peut-on mettre sur le même plan le totalitarisme nord-coréen, le parti unique chinois, le présidentialisme poutinien et le « régime des mollahs » iranien ? L'intensité du contrôle de l'État sur les individus est très variable selon les cas. La liberté de circulation, par exemple, est intacte en Russie. Le régime iranien est particulièrement difficile à définir : issu d'une révolution religieuse, il avait multiplié des institutions censées s'équilibrer les unes les autres sous l'autorité d'un guide suprême. Un pluralisme électoral contrôlé par celui-ci y était, selon moi, destiné à s'épanouir en une démocratie une fois achevées les agressions occidentales. Mais, ainsi que me l'avait expliqué un diplomate iranien dès le début des années 2000, les attaques américaines aboutissent toujours à renforcer, simultanément, la position stratégique de l'Iran et le camp conservateur du pays. L'agression remet sans cesse le sentiment national au service de l'autoritarisme. Nous venons de voir une illustration ultime de ce mécanisme après la décapitation du régime par l'attaque américano-israélienne.

C'est le lien anthropologique général entre système familial ancien et tempérament politique présent qui me conduit à accepter cette vision : le système familial central de l'Iran est nucléaire, comme celui du Bassin parisien ou du monde anglo-saxon, avec un trait patrilinéaire (1), mais qui n'est pas aussi puissant qu'on le croit. La place des femmes iraniennes dans le développement éducatif le démontre, tout comme leur fécondité, alignée depuis vingt ans sur celle des Françaises. La famille russe est en revanche communautaire, c'est-à-dire autoritaire et égalitaire, avec une prédominance du trait égalitaire des relations entre frères sur le trait autoritaire des rapports entre père et fils. Ainsi s'explique la capacité de la Russie à faire, au XXe siècle, deux révolutions : abattre le régime des tsars en 1917, puis le régime communiste en 1989-1991. La famille chinoise aussi est communautaire, mais avec une prédominance du trait vertical autoritaire qui explique la résilience du Parti communiste chinois. La famille souche coréenne n'est pas égalitaire et le communisme y est devenu lignager.

Une idée me vient. Et si le renforcement de l'autoritarisme en Russie, sous M. Poutine, résultait, comme en Iran, de la menace américaine ? L'État russe a dû se protéger contre les interventions occidentales, menées par des organisations « non gouvernementales » patronnées, par exemple, par la CIA. Allons jusqu'au bout de cette hypothèse politologique terrifiante : en régime d'hégémonie américaine, il est possible que la souveraineté nationale ne puisse être préservée que par un système politique autoritaire.

Cette hypothèse sur les conditions de la souveraineté nous conduit aussi à une compréhension de la nature du camp occidental. Ses régimes politiques sont assurément pluralistes, mais définir le bloc comme une alliance d'États-nations souverains serait tout à fait ridicule.



© EDUARD POTAPENKOV - @ED_POTAPENKOV

EDUARD POTAPENKOV. – « The Show Goes On » (Le spectacle continue), 2024

D'abord parce que la majorité des pays « alliés » des États-Unis, membres de l'Union européenne, adhèrent explicitement à une idéologie de dépassement de l'État-nation qui renonce à la notion de souveraineté. Un projet assez avancé. Un pays membre, la France par exemple, parce qu'il appartient à la zone euro et accepte le contrôle de sa politique commerciale par « l'Europe » (en réalité zone de domination diffuse de l'Allemagne), n'a plus de souveraineté économique. L'élection présidentielle qui approche ne sera qu'une comédie si l'appartenance à l'Union interdit d'avance au président toute action économique dans une période de débâcle industrielle et budgétaire. La France présente au géopoliticien le cas fascinant d'un État qui perd sa souveraineté malgré sa possession de l'arme nucléaire.

Considérons schématiquement mais dans son ensemble l'Europe occidentale. Des classes moyennes supérieures détachées des milieux populaires par divers mécanismes éducatifs, religieux et économiques y ont renoncé à la notion de souveraineté dans un unique mouvement d'adhésion à l'Europe et à l'atlantisme (2). Cette structure des sociétés européennes définit la nature géopolitique du camp occidental et explique la forme très surprenante que prend sa dislocation, résultat de la défaite des États-Unis face à la Russie et à l'Iran.

Le bloc occidental, c'est – très simplement depuis M. Nicolas Sarkozy et le retour de la France dans l'OTAN – l'espace de domination militaire, politique et culturel américain, ensemble impérial où les classes moyennes supérieures ont renoncé à un idéal de souveraineté. Le pluralisme interne des régimes politiques européens y est un leurre. Partout en Europe, des classes moyennes supérieures animées par l'idéologie des valeurs occidentales et contrôlées par le système politico-militaire atlantiste ont vocation à résister à des partis populaires décrits par les médias officiels comme d'extrême droite ou d'extrême gauche.

Les États-Unis, patrons du système, restent, eux, authentiquement pluralistes – même si le financement massif de leur vie politique par les couches supérieures en a fait une ploutocratie pluraliste. Milliardaires du pétrole, de la tech et de la finance s'y affrontent en un jeu qui assure la possibilité de vrais changements d'orientation, dans le domaine géopolitique notamment.

Les oscillations de M. Trump sont, à cet égard, assez faciles à expliquer (3). Il arrive au pouvoir en président de la défaite et essaie (phase 1) de sortir de la guerre en Ukraine en masquant l'échec des États-Unis par une stratégie de diversion : sadisation de M. Zelensky et humiliation des Européens, menaces sur le Canada, sur Cuba, etc. En mai 2025 toutefois, l'élection de M. Friedrich Merz, belliciste et russophobe, donne aux stratèges de Washington le sentiment qu'avec l'engagement industriel de l'Allemagne une guerre d'usure à petit prix peut être reprise contre la Russie (phase 2). Ainsi, en juin dernier, M. Trump donne l'ordre à M. John Ratcliffe, directeur de la Central Intelligence Agency (CIA), d'aider les Ukrainiens à cibler les raffineries de pétrole russes. Dès juillet, les frappes s'intensifient. L'espoir renaît sur les plateaux de télévision. Le camp occidental semble retrouver son unité antirusse. Mais, en janvier, le succès spectaculaire de l'enlèvement du président vénézuélien Nicolás Maduro, élément de la stratégie de diversion, avait aveuglé jusqu'à M. Trump lui-même sur les ressources américaines. En février, il lançait l'opération – si bien nommée « Epic Fury » – qui ouvrait le fiasco iranien. L'épuisement des stocks de missiles américains, la montée en puissance de l'industrie militaire russe, la coordination des ressources russes, iraniennes et chinoises créaient une situation d'urgence (phase 3). Le détroit d'Ormuz est bloqué, l'économie occidentale vacille. La débâcle menace dans une Ukraine martyrisée. Il faut abandonner Kiev, et au plus vite puisque 2027 sera vraisemblablement l'année du dénouement. M. Trump, de nouveau, doit faire diversion : re-sadisation de M. Zelensky et re-copinage avec M. Poutine. Joueurs d'échecs, les Russes acceptent à nouveau d'aider le président américain dans son tour d'illusionniste.

Les concepts sont posés. Le moment est venu pour nous de comprendre en quelques phrases seulement le comportement de ces dirigeants européens qui veulent maintenir leurs peuples dans l'affrontement avec la Russie et les mener à une nouvelle pauvreté. Continuer la guerre, *au nom de l'Europe* : là est la blague.

Il existe en anthropologie un principe cartographique du conservatisme des zones périphériques : si une innovation définit un centre de diffusion, les zones périphériques observables sur la carte, non touchées par l'innovation, représentent l'état ancien du système. L'actuel président des États-Unis, avec sa conscience oscillante de la défaite, est l'innovation. Il est le centre. Les dirigeants européens sont la périphérie. Ils n'ont pas compris. Ils retardent. Ils veulent continuer la guerre, mais certainement pas pour protéger l'Europe. Ils sont le parti américain d'autrefois toujours au pouvoir chez nous, archaïsme dans un empire en cours de dislocation. C'est donc au nom de l'Amérique d'autrefois que les peuples d'Europe continuent la guerre.

Emmanuel Todd.

(1) Identité, privilèges et nom de famille se transmettent de père en fils.

(2) Sur les causes et les effets de ce renoncement, lire *L'Illusion économique,* Gallimard, Paris, 1998, et *Après la démocratie,* Gallimard, 2008.

(3) *Cf. La Dislocation, op. cit.*

Vents contraires sur la Cour pénale internationale

La Cour pénale internationale (CPI) traverse une grave crise existentielle. Entre juin et août derniers, la juridiction a dû affronter l'annonce des retraits du Burkina Faso, du Mali, du Niger, du Tchad et du Venezuela, révoquer son procureur, le Britannique Karim Khan, accusé d'agression sexuelle, et subir de nouvelles sanctions de la part des États-Unis contre plusieurs de ses membres, dont la présidente japonaise Tomoko Akane. Et le 9 octobre, tout à sa croisade, la Maison Blanche a décidé d'inscrire la CPI elle-même sur la liste noire du Trésor américain.

C'est à l'évidence pour contrer ces vents mauvais que le Parlement européen a décerné à la Cour son prix Sakharov pour la liberté de l'esprit le 22 octobre, quelques jours après que le Comité Nobel norvégien a décidé, lui, d'attribuer son prix de la paix à la juriste sud-africaine Navanethem « Navi » Pillay, ancienne juge à la CPI.

Signataires du statut de Rome en 2000, les États-Unis ne l'ont jamais ratifié, craignant notamment de voir leurs soldats déployés à l'étranger jugés pour génocide, crimes de guerre ou crimes contre l'humanité. Ils ont même contraint plusieurs gouvernements à s'engager à ne jamais livrer d'Américains aux juges de La Haye. En effet, le fait de ne pas adhérer à la CPI ne prémunit pas un État de procédures contre ses ressortissants si les faits incriminés ont lieu sur un territoire tombant sous la juridiction de la Cour. C'est pourquoi des mandats d'arrêt ont pu être émis, en novembre 2024, contre les Israéliens Benyamin Netanyahou et Yoav Galant pour des crimes commis à Gaza, la Palestine ayant ratifié le statut de Rome (1).

Ce sont d'ailleurs ces poursuites qui ont provoqué la colère du président Donald Trump, tout juste réélu : l'*executive order* du 6 février 2025 inaugure une salve de sanctions (blocage des comptes bancaires, interdiction de voyager) contre plusieurs juges de la CPI, dont le Français Nicolas Guillou, et des procureurs, dont M. Khan. Face à ces attaques sans précédent, les Européens multiplient les déclarations de soutien de pure forme. Paris n'a même pas convoqué l'ambassadeur américain pour protester contre le sort réservé au magistrat Guillou. La présidente de la Commission Ursula von der Leyen, d'ordinaire si volontariste pour défendre l'État de droit, n'a pas proposé d'activer l'instrument anticoercition (règlement nº 2675 du 22 novembre 2023). *« Il faudrait,* relève le juriste Daniel Mainguy, (…) *un acte de courage exceptionnel pour que l'Union européenne réagisse, dans un contexte de très forte pression, où les intérêts d'un juge français pèsent peu* (2). »

La foi internationaliste des capitales du Vieux Continent semble bien chétive : seuls l'Espagne, l'Irlande, les Pays-Bas et la Suède se sont publiquement engagés à appliquer le mandat d'arrêt contre M. Netanyahou dont l'avion a, à plusieurs reprises, traversé sans entrave le ciel européen.

Anne-Cécile Robert.

(1) Lire « La justice internationale dans le chaudron de Gaza », *Le Monde diplomatique,* juillet 2024.

(2) Daniel Mainguy, « La guerre américaine contre le juge Nicolas Guillou », 12 décembre 2025, www.leclubdesjuristes.com

Calendrier des fêtes nationales

1er - 30 novembre 2026

1er	ALGÉRIE	Fête nationale
	ANTIGUA-ET-BARBUDA	Fête de l'indépend.
3	DOMINIQUE	Fête de l'indépend.
	MICRONÉSIE	Fête de l'indépend.
	PANAMÁ	Fête de l'indépend.
4	TONGA	Fête nationale
9	CAMBODGE	Fête de l'indépend.
11	ANGOLA	Fête de l'indépend.
	POLOGNE	Fête de l'indépend.
15	PALESTINE	Fête de l'indépend.
18	LETTONIE	Fête nationale
	OMAN	Fête nationale
19	MONACO	Fête nationale
22	LIBAN	Fête de l'indépend.
25	BOSNIE-HERZÉGOVINE	Fête nationale
	SURINAME	Fête de l'indépend.
28	ALBANIE	Fête de l'indépend.
	MAURITANIE	Fête de l'indépend.
	TIMOR-ORIENTAL	Fête de l'indépend.
30	BARBADE	Fête de l'indépend.


© ADAGP, PARIS, 2026

MÉMOIRES LATINO-

De Santiago à

Dessinateur hors pair, Ernest Pignon-Ernest pratique, depuis plus d'un demi-siècle le collage in situ – pour troubler les lieux, raviver les mémoires, interroger les consciences. Si son art, qui allie héritage classique et vocation contestataire, a ses racines dans la vieille Europe, entre France et Italie, il s'est aussi déployé en Amérique latine, dans un dialogue fraternel avec les cultures du sous-continent.

PAR ERNEST PIGNON-ERNEST

MALGRÉ mon admiration pour Cézanne, il m'arrive de dire que je ne suis pas là pour peindre des pommes. La référence, pour moi, c'est *Guernica,* depuis que j'ai 12 ans. Un art d'intervention.

Lorsque j'ai tenté de me consacrer à la peinture, au milieu des années 1960, j'ai quitté Nice pour le Vaucluse, un Vaucluse rêvé – Pétrarque, René Char, Pierre Seghers, le Ventoux, une espèce de Toscane. À peine installé, je découvre un cri de révolte artistique : le poème-tract « La Provence point oméga » de Char et un dessin de Picasso dénoncent l'implantation de la force de frappe dans la région. Des silos nucléaires doivent être coulés sur le plateau d'Albion, entre Luberon et Ventoux. D'un côté, la Provence, terre magnifique ; de l'autre, la violence qu'on lui inflige en enkystant cette puissance de mort sous les lavandes.

Dans un premier temps, je pense en faire un thème de peinture. Puis je me rends compte que je ne peux pas, que ce qui se passe là est plus ample. Avec le nucléaire, c'est d'un tournant dans l'histoire de l'humanité qu'il est question : l'homme peut annihiler la vie. Cela appelle un *Guernica…* Picasso pourrait peut-être, mais pas moi. Je ne peux aborder ce thème au moyen d'un tableau, d'une image autonome, de l'œuvre fermée – celle qu'on met dans une galerie, et qui ne tient pas compte du contexte.

Pour mieux appréhender le danger atomique, cette menace irreprésentable, j'ai beaucoup lu, cherché des documents sur les bombardements de Hiroshima et de Nagasaki. Et j'ai trouvé cette emblématique photographie d'Eiichi Matsumoto qui montre l'ombre, la silhouette d'un passant, littéralement photogravée sur un mur par l'explosion. Persuadé qu'il fallait non plus représenter mais intervenir directement sur le territoire, j'ai, à partir de cette ombre fantôme, élaboré un pochoir que je suis allé imprimer sur les quelques murs, les rochers, les routes qui menaient au plateau d'Albion.

C'est là que se définit, sans que je le sache, ce qui sera désormais mon écriture : me saisir d'un lieu et le travailler en y glissant des images, de la fiction, un élément qui vient en changer l'appréhension, en troubler la lecture. Et révéler la réalité enfouie. Je ne cherche pas à « faire descendre l'art dans la rue », mettre mes œuvres sur les murs pour que tout le monde les voie, comme on l'a parfois dit, et comme l'ont fait certains artistes de ma génération. L'œuvre – si tant est qu'on puisse parler d'œuvre pour ce genre d'intervention – n'est pas mon dessin : c'est le lieu travaillé par l'image que je viens y inscrire. Perturber et modifier un espace en y insérant de la poésie, de l'histoire, de la politique : voilà ce que je tente de faire depuis près de soixante ans. En France, en Italie, en Afrique du Sud, en Palestine. Et aussi, à trois reprises, en Amérique latine.

© ADAGP, PARIS, 2026

ERNEST PIGNON-ERNEST. – « Pablo Neruda », Santiago du Chili, 1981

CHILI

Le Chili d'Allende, après l'horreur de Prague, ce fut un grand espoir, puis un choc. Peu après le coup d'État de 1973, j'ai lu dans *Le Monde* que José Balmes, peintre et doyen des beaux-arts à l'université de Santiago, était accueilli par les communistes d'Ivry. Comme beaucoup de réfugiés chiliens, lui et son épouse, Gracia Barrios, étaient arrivés en France sans rien. Il y avait à ce moment-là, à La Ruche, la cité d'artistes où je travaillais à Paris, un atelier vide, qui avait été celui de Chagall. J'ai convaincu les résidents de les recevoir. Et ils sont restés plusieurs années.

On se voyait tout le temps. Un jour, au début des années 1980, Balmes me dit : *« Tu sais, les camarades, les artistes qui sont restés au Chili se sentent coupés de tout. On avait un atelier collectif de gravure, à Bella Vista, mais tout s'est arrêté. Peut-être que si tu y allais, ça contribuerait à le relancer… Tu irais ? »*

J'ai dit oui et suis parti là-bas, à Santiago, pour aider à réactiver le collectif. Cela a suscité des réunions, des rencontres, créé une petite dynamique. Selon les jours, nous étions trente, quarante ou cinquante. On discutait beaucoup, on dessinait. J'étais invité par les uns et les autres – militants du Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR) ou du Mouvement d'action populaire unitaire (MAPU), communistes, socialistes…

Finalement, nous avons cherché à réaliser une image commune. Et la figure de Pablo Neruda s'est imposée. Naturellement. La poétesse est-allemande Eva Strittmatter a écrit : *« Les poètes font leur pays./Et la Grèce, c'est Rítsos qui l'a faite/Et Neruda a fait le Chili »*(1). C'est profondément vrai : les grands poètes incarnent leur pays, leur époque, leur peuple. Pasolini concentre et exprime toutes les contradictions de l'Italie du XXe siècle. Maïakovski, toute l'Union soviétique, son génie et son drame. Pour dire le Chili, et en même temps la résistance, je dessine donc Neruda. C'était mon dessin, mais tout le monde a participé à sa conception, à l'impression dans l'atelier. Quand on a tiré les affiches, ce qui sortait était un produit collectif, qui répondait à un besoin partagé. Mon Neruda – notre Neruda – est revêtu d'un grand poncho, il n'est pas en costume. Pour des raisons symboliques, bien sûr, parce qu'il est du côté du peuple d'Amérique. Parce que cela traduit mieux le côté tellurique de cet homme *« sorti du roc et de la boue »,* comme il le dit lui-même. Mais aussi parce qu'on n'était pas certains, alors, de pouvoir coller nos affiches à l'extérieur. On se disait qu'à défaut de placarder le dessin dans les rues on pourrait toujours le distribuer autour de nous, parmi les camarades, dans les associations, et qu'alors les gens s'approprieraient l'image et peindraient dans la grande surface blanche du poncho. C'est ce qui est arrivé : certains ont peint des paysages du Chili, d'autres ont écrit des poèmes…

Nous avons malgré tout réussi à coller. Dans les entreprises, grâce à des syndicalistes amis. Et même parfois dans la rue, près de chez Neruda – sans nous faire attraper. Les camarades connaissaient bien les lieux, on faisait très vite. L'un d'entre nous a eu l'idée de plastifier les dessins et leur a fait traverser la ville par le Río Mapocho. L'image de don Pablo a ainsi parcouru la ville en flottant sur l'eau. D'autres sont allés déposer le dessin dans des champs labourés. Avec nos maigres moyens, nous avons essayé de le rendre à nouveau présent. Lui, et la résistance qu'il incarnait.

Un jour, les amis de l'atelier m'ont dit : *« Ernest, on ne peut pas faire ça sans le montrer à Matilde. »* « Pancho » Brugnoli, le chef, m'emmène alors chez Matilde Urrutia, la veuve du poète. Il sonne, elle ouvre. Brugnoli dit : *« Matilde, c'est notre camarade français. »* Il disparaît aussitôt et me laisse seul avec elle. Je me retrouve dans la maison, dans une grande pièce, où je déroule mon dessin. Matilde Neruda est au bout, elle regarde attentivement, et pendant longtemps ne dit rien. Je suis impressionné, mal à l'aise. Puis elle laisse tomber : *« Pablo n'était jamais comme ça. »* En français. *« Vous savez, il riait toujours. Même quand on nous a expulsés de France, il a gardé le sourire, il a dit : "Champagne pour tout le monde !" Et là, vous l'avez fait si grave… »* Puis elle se reprend : *« Grave et résolu ».* Elle m'embrasse. *« Bien sûr. Maintenant, il y a le fascisme. »*

CUBA

Un matin d'avril 1980, les services diplomatiques cubains à Paris m'appellent. On m'invite. Je ne comprends pas immédiatement ce qu'ils veulent. Est-ce à l'ambassade que je dois me rendre ? Non, non, à Cuba même. Alejo Carpentier, l'écrivain cubain, attaché culturel à l'ambassade, vient de mourir. Son corps va être rapatrié ; je suis convié à ses funérailles ; on tient à ce que je fasse le voyage. Surprise. Je n'avais aucun lien personnel avec Cuba ni avec Carpentier. Même si je l'avais lu et admirais ses livres, je n'aurais jamais osé l'approcher. J'accepte. Me voici dans l'avion avec Régis Debray (aujourd'hui un ami proche, mais que je rencontre alors pour la première fois), les poètes René Depestre et Max-Pol Fouchet, le traducteur Claude Couffon, les journalistes Ignacio Ramonet et Ramón Chao, d'autres encore… La veuve de Carpentier, Lilia Esteban Hierro, demande : *« Qui est Ernest ? »* Son mari, m'explique-t-elle, avait tellement aimé mon exposition au Musée d'art moderne en 1979 qu'elle a tenu à ce que je sois présent à la cérémonie.

Je me suis souvent demandé ce qui, dans mon travail, avait pu retenir l'attention de ce grand écrivain. Je suppose que c'est cette sorte d'intertextualité que je tente de pratiquer avec mes images. Chez moi, comme chez lui, le temps et la distance n'existent pas, en tout cas ne séparent pas ; le passé rencontre le présent ; des images et des citations anciennes sont réemployées pour en fabriquer de nouvelles ; une culture se glisse dans une autre… C'est le principe même de *Concert baroque* (1974), ce court récit de Carpentier, saturé de références, où un seigneur mexicain du XVIIIe siècle et son serviteur noir traversent l'Atlantique, rejoignent Venise, prennent part au carnaval, rencontrent Vivaldi, Haendel et Scarlatti, leur font connaître l'histoire de l'empereur aztèque Moctezuma. Au petit matin, après une nuit de bamboche, le groupe va prendre son petit déjeuner près de la tombe de Stravinsky. Et, à la fin du livre, le serviteur, Filomeno, assiste à un concert de Louis Armstrong, où résonnent les échos de l'Ancien Testament. Les barrières temporelles sont abolies, les cultures se mêlent, la frontière entre le réel et l'imaginaire se brouille. Le livre de Carpentier est habité par les œuvres antérieures, truffé d'intertextualité et d'anachronismes. Comme le sont mes dessins.


© ADAGP, PARIS, 2026

ERNEST PIGNON-ERNEST. – Les deux médaillons reproduits dans cette page sont des détails de « Concert baroque », La Havane, 2024. En haut à gauche, l'empereur Moctezuma, ci-dessus Robert Desnos et Alejo Carpentier

J'assiste donc aux obsèques. Je monte même symboliquement la garde autour du cercueil, au pied du mémorial José-Martí. Un immense cortège, à la fois solennel et désordonné, accompagne la dépouille de la place de la Révolution au cimetière. À la fin de la cérémonie, le ministre de la culture nous dit : *« Dans quelques jours, c'est le 1er mai. Fidel vous invite à rester. »* Je profite de l'occasion. Dans l'intervalle, je découvre La Havane avec le poète Nicolás Guillén. Quotidiennement, je retrouve Claude Couffon pour le petit déjeuner. Un matin, je le vois causer avec un autre type et me glisse dans la conversation. Au fil de la discussion, je

© ADAGP, PARIS, 2026

ERNEST PIGNON-ERNEST. – « Haïti », Charlemagne Péralte et Jacques

CARIBÉENNES

Port-au-Prince



© ADAGP, PARIS, 2026

ERNEST PIGNON-ERNEST. – « Pablo Neruda », Santiago du Chili, 1981



© ADAGP, PARIS, 2026

ERNEST PIGNON-ERNEST. – « Haïti », Port-au-Prince, 2019

comprends qu'il s'agit de Gabriel García Márquez. Stupeur. Pour moi, c'est comme si je me trouvais à côté de Victor Hugo.

Le 1er mai arrive. Foule énorme, air de fête, portrait géant du Che. Je crois me souvenir que la délégation chinoise se lève et s'en va pendant le discours de Fidel Castro. À un certain moment, Fidel descend, vient chercher Guillén, qui est près de moi, lui demande de lire ses poèmes devant la foule. Guillén se lève, monte à la tribune. Était-ce prémédité ? Peut-être. Sur le moment, en tout cas, cela paraissait spontané. J'ai vu un grand poète réciter ses vers devant un auditoire de plusieurs centaines de milliers de personnes.

À mon retour à Paris, je rencontre le musicien Bernard Lubat, qui me propose d'intervenir au festival d'Uzeste. Je décide de m'inspirer de *Concert baroque* pour ma contribution. Sur les murs du village, je colle des médaillons, comme des fenêtres, où apparaissent des musiciens. Ceux du livre, et bien d'autres, de Berlioz à Jimi Hendrix, en passant par Ravel ou Billie Holiday…

Les années passent, mais Cuba continue de compter, de nous préoccuper. Donald Trump arrive à la Maison Blanche, on sent bien que quelque chose pourrait finir. Avec un groupe d'amis, nous imaginons une création collective – images, musique, conférences – à destination de l'île. Pour ma part, je propose au Musée national des beaux-arts de La Havane une exposition d'estampes, qui ne nécessite pas de gros moyens. La valise diplomatique assure le transport. L'exposition a lieu. Le directeur de la Biennale de La Havane me



Stephen Alexis, Port-au-Prince, 2019



© ERNEST PIGNON-ERNEST - ADAGP, PARIS, 2026

ERNEST PIGNON-ERNEST. – Étude pour un portrait de Jacques Stephen Alexis, 2019

dit : *« Pourquoi venir, exposer au musée et ne rien faire dans la rue ? »* Comment répondre à l'invite ? Je travaille dans le temps long, j'aurais besoin de mois, d'années peut-être, pour m'inscrire vraiment dans ces lieux et dans cette histoire. Dans le délai imparti, impossible d'oser envisager une image qui « dirait Cuba ». En outre, je veux éviter l'héroïsation politique. Je ne veux pas faire d'images plus grandes que nature – qui pour moi évoquent toujours la publicité, ou la propagande. Je ne veux pas d'images éternelles, indestructibles, mais des images vulnérables.

La solution qui s'offrait à moi, qui pour moi avait du sens, c'était de suivre et d'approfondir la piste Carpentier, ouverte des années plus tôt. J'avais relu *Concert baroque,* je pensais l'avoir mieux compris. Je l'avais dans mon magasin mental.

Je choisis le lieu, un mur de la bibliothèque Rubén-Martínez-Villena – un écrivain et militant communiste emprisonné dans les années 1920, en même temps que Carpentier. La grande façade est percée de fenêtres occultées. J'y représente, réunis au balcon, les musiciens de *Concert baroque* et, tout près d'eux, le romancier lui-même. Poussant plus loin l'interculturalité pratiquée par Carpentier, j'ajoute d'autres figures. Parmi elles : Nicolás Guillén, mon guide cubain ; Desnos, qui m'est si cher, et dont on ignore souvent qu'il a permis à Carpentier, menacé par le régime de Gerardo Machado en 1928, de quitter Cuba pour Paris en lui prêtant ses papiers d'identité ; Joseíto Fernández, le compositeur de *Guantanamera* ; Bob Marley, autre Caribéen universel.

Je me disais que, sur ce vaste mur, l'image pourrait être prolongée par des artistes cubains de street art. Que peut-être, même, ils mettraient un coup de couleur sur mes bonshommes noir et blanc. Force est de constater que ça n'a pas eu lieu. Si l'œuvre comporte une interrogation, c'est celle-là.

HAÏTI

Dans *Concert baroque,* Carpentier fait dire à l'un de ses personnages : *« Il est nécessaire parfois de prendre ses distances, de mettre entre les choses et soi un océan. »* Au début des années 2010, après avoir beaucoup travaillé en France et en Italie, j'ai passé l'océan, pour participer au festival Étonnants Voyageurs, qui se déroulait à Port-au-Prince. Des relations se sont nouées. Lyonel Trouillot m'a fait connaître l'île. C'est lui qui m'a fait découvrir le destin et l'œuvre de Jacques Stephen Alexis.

Fils d'un diplomate, formé comme neurologue à Paris, auteur d'un magnifique roman, *Compère général soleil* (Gallimard, 1955) – qui fut immédiatement salué et pressenti pour le Goncourt –, ami des grands écrivains de son temps, Alexis aurait pu se contenter de mener une confortable carrière de médecin et d'homme de lettres. Mais – comme avant lui Jacques Roumain, auteur de *Gouverneurs de la rosée* et fondateur du Parti communiste haïtien – il s'investit dans le mouvement communiste international, crée un parti en Haïti, défie François Duvalier, rencontre Ho Chi Minh, Mao et Che Guevara. Et, pour finir, échafaude un projet de guérilla visant à renverser « Papa Doc » (Duvalier). Inspiré par l'exemple cubain, il débarque une nuit d'avril 1961 sur une plage du nord-ouest de l'île, près de Bombardopolis, avec quelques camarades. Des tueurs l'attendaient. On ne sait pas exactement quel a été son sort. Son corps a disparu. Duvalier n'a jamais revendiqué son exécution. Le tyran n'était pas prêt à affronter le *« fracas que fait un poète qu'on tue »*…

J'admire l'écriture d'Alexis, j'admire son parcours. J'aime ses vœux, publiés début 1957 dans *Les Lettres françaises. « Latino-américain et haïtien jusqu'à la moelle des os », « fils de l'Afrique », « héritier de la Caraïbe et de l'Indien-Américain à cause d'un secret cheminement du sang et de la longue survie des cultures »,* et en même temps héritier *« de la vieille Europe, de l'Espagne, et de la France »,* il célèbre la *« merveille humaine ». « L'humanisme,* écrit Alexis, *ne se développe pas tout seul, c'est nous qui le faisons avancer. »*

Jacques Stephen Alexis est la première figure haïtienne sur laquelle je travaille, la première que je fais réapparaître sur les murs de Port-au-Prince, en 2019. Parce qu'il représente la résistance toujours relancée d'un pays toujours opprimé, terrorisé, tyrannisé. Je dessine aussi d'autres martyrs. Comme Anacaona, « fleur d'or », princesse taïno, poétesse et musicienne, pendue par les envahisseurs espagnols au début du XVIe siècle. Ou Charlemagne Péralte, meneur du mouvement Cacos, qui luttait contre l'occupation américaine et fut assassiné par les marines en 1919. Son cadavre, revêtu d'un simple pagne, fut attaché à une porte et photographié. Le cliché a largement circulé. Devant cette image, on pense immanquablement à la dépouille de Guevara, au Christ de Mantegna, à la crucifixion.

Je m'intéresse aussi au vaudou, sur lequel les envahisseurs se sont longtemps cassé les dents. Jacques Stephen Alexis ne méprisait pas le vaudou. *« C'est une grande et belle chose pour un peuple que de conserver vivantes ses légendes »,* disait-il. Il savait que le merveilleux est l'*« imagerie dont le peuple enveloppe son expérience »,* qu'il y *« reflète son espérance ».* Je mélange croix catholiques et croix issues de rituels vaudous. La cathédrale de Port-au-Prince est là, immense, ravagée par le tremblement de terre, désertée. C'est une métaphore extraordinaire. J'y installe mes collages, aidé par deux Haïtiens : l'un chrétien, l'autre adepte du vaudou.

Vient un jour où Lyonel Trouillot me met en garde. Il est devenu trop dangereux de coller dans les rues. Je quitte Haïti. En compensation, en attendant, je dessine sur des photographies prises là-bas, pour préparer de futures interventions. Le projet est interrompu. Jusqu'à quand ?

ERNEST PIGNON-ERNEST.

(1) Eva Strittmatter, *Du silence je fais une chanson,* Cheyne, Le Chambon-sur-Lignon, 2011.

Deux expositions

Le Musée Ziem de Martigues propose une ample rétrospective couvrant l'ensemble de l'œuvre d'Ernest Pignon-Ernest, depuis ses peintures réalisées dans l'Algérie en guerre (1962) jusqu'à ses collages à Haïti (2019). Un large choix de photographies, de sérigraphies et de dessins originaux permet de (re)découvrir ses grandes séries et ses principales interventions, et témoigne de son compagnonnage ininterrompu avec les poètes.

Une seconde exposition, à l'Inguimbertine de Carpentras, présente le travail au long cours effectué par Pignon-Ernest à Naples entre 1988 et 2015.

Les deux expositions, qui ont connu un fort succès public, sont prolongées jusqu'au 31 décembre 2026.



© ADAGP, PARIS, 2026

ERNEST PIGNON-ERNEST. – « Anacaona/Assomption, Haïti », Port-au-Prince, 2020

UNE ENQUÊTE MONDIALE

Les coulisses sordides de l'aquaculture

Les produits de la mer consommés en France, dont environ les trois quarts sont importés, proviennent d'élevages où ils sont nourris avec des farines de poisson. Partout, la fabrication de ces aliments est synonyme de pollution, de surpêche, d'insécurité alimentaire dans les régions pauvres et de maltraitance des travailleurs. Cachés ou transférés, ces coûts sociaux apparaissent rarement au bilan des producteurs.

PAR IAN URBINA *

À entendre M. Pascal Goumain, les cages à saumons de son entreprise, Saumon de France, installées en mer dans la rade de Cherbourg, sont un maillon essentiel de l'avenir alimentaire hexagonal. Interviewé en mars 2024 par The Fish Site, le patron français détaille ses projets d'adaptation au changement climatique, soulignant que les directives officielles vont dans son sens : *« Le ministère français de l'agriculture a fixé un objectif de 20 000 tonnes de saumons d'élevage en France d'ici à 2030. »* Fin 2025, il déplore : *« On devrait être un grand pays d'aquaculture, on est minables »* (1).

Du côté des industriels comme de celui des pouvoirs publics, l'argumentaire en faveur de l'aquaculture en France est on ne peut plus clair : elle permettrait de satisfaire la demande croissante de produits marins tout en épargnant les océans. En novembre 2023, le Haut-Commissariat au plan notait que, dans un contexte de dérèglement climatique et de surpêche, le développement *« responsable »* de l'aquaculture pouvait accroître l'offre *« sans fragiliser la filière pêche »* (2). La France est, en volume, le deuxième producteur de l'Union européenne (UE) de produits de la mer d'élevage, derrière l'Espagne.

Cette mise en avant de la protection des océans (« élever plus pour capturer moins ») explique en bonne part l'expansion mondiale – la plus rapide de toutes les industries alimentaires – de ce secteur qui pèse aujourd'hui 313 milliards de dollars (278 milliards d'euros). La moitié des poissons et crustacés consommés sur la planète sont désormais issus de l'élevage plutôt que pêchés.

Au-delà des belles déclarations se pose toutefois un problème de taille : deux tiers des exploitations aquacoles du monde recourent à la farine de poisson, une poudre riche en protéines fabriquée, précisément, à partir des espèces sauvages que l'aquaculture prétend protéger, contribuant donc à l'épuisement des océans. C'est ainsi que sont nourris les produits d'élevage les plus prisés des consommateurs français – saumons, crevettes, truites, bars et daurades.

« Pour évaluer l'impact véritable de l'aquaculture, il ne faut pas partir des fermes, mais des aliments que l'on donne aux poissons, explique M. Daniel Pauly, directeur du projet Sea Around Us à l'université de Colombie-Britannique. *Un tableau bien différent de celui dépeint par l'industrie se dessine alors. »*

La situation s'apparente de fait à une forme de colonialisme alimentaire. Environ 90 % des prises qui servent à fabriquer les farines de poisson sont comestibles pour les humains. Autrement dit, l'aquaculture mondiale prive des régions pauvres d'espèces dont elles dépendent pour leur apport en protéines afin d'offrir des produits haut de gamme aux consommateurs riches.

Le tribut payé par les océans est particulièrement lourd et largement invisible. La plupart des bateaux liés à la production de farines de poisson ne respectent pas pleinement les dix principes de la « Charte mondiale pour la transparence des pêches », un guide élaboré par une coalition d'organisations de la société civile afin de promouvoir des pratiques de pêche industrielle plus responsables (3). Ainsi, moins de 30 % d'entre eux rendent publiques leurs données de localisation, et moins de 25 % disposent d'un numéro d'identification unique (leur « plaque d'immatriculation »). Une telle opacité complique les opérations de contrôle. Par ailleurs, d'après les scientifiques mobilisés par notre enquête, au moins 50 % de leurs prises appartiennent à des espèces classées, a minima, comme « surexploitées ». Ces navires sont en majorité des senneurs et des chalutiers, à l'origine d'importants volumes de « captures accessoires » (des espèces non visées au départ). Au moins 165 des bateaux étudiés étaient des chalutiers de fond qui, avec leurs filets lestés, raclent le sol et détruisent tout ou presque sur leur passage.

Outre le sort des océans, cette industrie s'accompagne de quantité d'autres coûts cachés. En Gambie et en Mauritanie, elle contribue à une aggravation de l'insécurité alimentaire, les poissons dont se nourrissent les populations locales étant de plus en plus détournés vers l'export pour servir à la fabrication de farines. Dans l'Extrême-Orient russe, l'enquête a mis au jour de nombreux cas de travail forcé, avec des ouvriers captifs dans des îles isolées, des villes-usines coupées du monde, ou coincés sur des navires en pleine mer. Au moins quatre-vingts épisodes de troubles civils, parfois violents, ont ainsi été recensés en lien avec cette filière, notamment en Inde, au Pérou et au Sénégal. Ils prennent la forme de mouvements de grève, souvent en réaction à la fragilisation de la pêche artisanale, ou de manifestations populaires pour dénoncer la pollution des eaux ou encore l'épouvantable odeur qui flotte autour des usines de transformation, dans lesquelles mijotent des milliers de tonnes de poissons en décomposition.

La fabrication de ces aliments contribue enfin à aggraver les tensions géopolitiques. En août 2021, une douzaine de chalutiers de fond turcs qui pêchaient illégalement en mer Égée ont tenté de percuter un navire grec à bord duquel des chercheurs filmaient leurs agissements. En novembre 2020, un cessez-le-feu de vingt-neuf ans entre le Maroc et le Front Polisario a volé en éclats à la suite de violents affrontements entre l'armée marocaine et des manifestants sahraouis. Ces derniers tentaient de bloquer le passage de quelque deux cents camions transportant de la farine de poisson obtenue à partir de prises marocaines illicites dans les eaux du Sahara occidental – un territoire occupé par le Maroc depuis le milieu des années 1970 en violation du droit international.

L'historienne Kristin A. Wintersteen rappelle que la farine de poisson est devenue un ingrédient capital de la nourriture animale au lendemain de la seconde guerre mondiale et, à ce titre, un facteur décisif dans l'explosion de l'élevage industriel de poulets et de porcs, puis de l'aquaculture, notamment en Europe du Nord et aux États-Unis (4). Identifié comme une mine de protéines, le courant de Humboldt — un courant de surface froid et riche en plancton qui longe la côte pacifique de l'Amérique du Sud – a transformé le Pérou en superpuissance de la farine de poisson, avec environ un quart de la production mondiale. Depuis lors, ce modèle s'est étendu à d'autres contrées, jusqu'en Afrique de l'Ouest et en Asie du Sud-Est.

Les bénéfices de l'aquaculture sont réels. En Inde, elle représente un vivier d'emplois, en particulier pour les femmes. Au Bangladesh, son développement a rendu les produits de la mer plus abordables pour les ménages pauvres. Et elle émet beaucoup moins de gaz carbonique que les élevages bovins ou porcins. De plus, toutes ses formes ne sont pas problématiques. Les mollusques bivalves tels que les palourdes, les huîtres, les coquilles Saint-Jacques et les moules sont des organismes filtreurs – au sens où ils filtrent l'eau pour y prélever leur nourriture (plancton, détritus organiques) – qui ne nécessitent pas d'alimentation artificielle, d'où une empreinte écologique minimale. En France, près de 80 % des fermes aquacoles les cultivent. Au niveau mondial, on estimait en 2022 qu'environ un tiers des exploitations d'aquaculture ne recouraient à aucune nourriture extérieure.

Selon les industriels de l'alimentation animale, la dépendance à l'égard de la farine de poisson tendrait à se réduire. Pourtant, la demande progresse au même rythme que l'aquaculture elle-même. Les scientifiques explorent d'autres sources de protéines : algues, déchets du manioc, larves de la mouche soldat noire et même protéines unicellulaires extraites de champignons ou de bactéries. Pour l'heure, leur exploitation à grande échelle demeure trop coûteuse, si bien que le modèle perdure : les entreprises capturent des poissons sauvages, les transforment en aliments et transfèrent ailleurs les coûts engendrés par cette activité.

En France, ces problèmes concernent moins le saumon élevé sur le territoire national que les produits de la mer importés (pour plus de 6 milliards d'euros chaque année). L'outil interactif Bait to Plate – conçu par The Outlaw Ocean Project pour cartographier les chaînes d'approvisionnement du secteur (5) – a par exemple révélé que les crevettes vendues par de grandes enseignes comme Leclerc ou Carrefour, cultivées dans des fermes équatoriennes, sont nourries avec des farines provenant d'usines latino-américaines où l'on déplore des décès d'ouvriers, des pratiques de pêche illégales et des nuisances olfactives faisant l'objet de dénonciations populaires. Le groupe Carrefour, qui possède également les magasins Cora, a déclaré ouvrir immédiatement une enquête et promis de prendre *« toutes les mesures nécessaires dans le cas où ces manquements seraient confirmés »*. Le groupe Leclerc, lui, n'a pas répondu à nos questions.

En 2025, la France a importé pour plus de 124 millions de dollars (110 millions d'euros) de poissons et crustacés de Chine, où les volumes élevés représentent désormais quatre fois ceux pêchés en mer. Le Tibet et le Xinjiang sont deux des régions où l'aquaculture connaît la plus forte croissance, à grand renfort de répression politique. Notre enquête a identifié plus de mille exploitations dont l'essentiel de la production, estimée à 0,5 milliard de dollars (0,4 milliard d'euros) par an, est exporté vers deux douzaines de pays.

Épuiser les écosystèmes

L'Union européenne interdit la vente sur son sol de produits issus du travail forcé, y compris lorsqu'il s'agit d'importations. Toutefois, avec la mondialisation du secteur et l'allongement des chaînes d'approvisionnement, il devient de plus en plus difficile de s'assurer du respect des règles éthiques et environnementales. Et cela vaut autant pour les consommateurs que pour les revendeurs au détail, qui s'approvisionnent chez des grossistes. Selon M. Robert K. Stumberg, professeur au Law Center de l'université Georgetown à Washington, il n'est pas rare non plus que les entreprises choisissent volontairement de rester dans l'ignorance pour ne pas subir l'opprobre public ni payer le prix des réparations.

Cette relative impunité vit peut-être pourtant ses derniers instants. Aux États-Unis, depuis 2020, au moins neuf procès pour publicité mensongère ont été intentés contre six producteurs dans six juridictions différentes. Les plaignants dénonçaient l'usage de termes comme *« durable », « écologique », « 100 % naturel », « sauvage »,* ainsi que la mise en avant des conditions de sécurité exemplaires offertes aux travailleurs, alors même que l'examen des chaînes logistiques suggérait tout le contraire. Dans au moins quatre de ces affaires, l'utilisation de farines ou d'huiles de poisson et leur lien avec la pêche industrielle et l'épuisement des écosystèmes étaient en cause. Au cours de la même période, les producteurs de fruits de mer ont déboursé plus de 2 millions de dollars (1,8 million d'euros) en dommages et intérêts pour mettre fin à de telles poursuites.

(Traduit de l'anglais [États-Unis] par Élise Roy.)

* Journaliste, fondateur de la plate-forme d'enquête consacrée aux environnements marins The Outlaw Ocean Project (theoutlawocean.com). Ce texte détaille un aspect d'une enquête internationale.

(1) Cité respectivement par Amélie Di Bella, « How France's flagship salmon farm plans to adapt to climate change », 6 mars 2024, https://thefishsite.com, et par Christophe Blondel, « Le seul saumon d'élevage français grandit à Chartres… dans un hangar ! », *Le Parisien,* 18 décembre 2025.

(2) « Le développement de l'aquaculture : un enjeu de souveraineté alimentaire », *Stratégie,* n° 16, Haut-Commissariat au plan, Paris, 30 novembre 2023.

(3) « Charte mondiale pour la transparence des pêches », Coalition for Fisheries Transparency, https://fisheriestransparency.net

(4) Kristin A. Wintersteen, *The Fishmeal Revolution : The Industrialization of the Humboldt Current Ecosystem,* University of California Press, Berkeley, 2021.

(5) Bait to Plate, https://baittoplate.theoutlawocean.com

L'enquête « Food for feed : The price paid beyond the plate » (« Nourriture destinée à l'alimentation animale : le prix à payer au-delà de l'assiette ») (1), conduite pendant cinq années par l'équipe de The Outlaw Ocean Project, a mobilisé plusieurs dizaines de journalistes. Elle a porté sur plus de 1 400 usines de farine de poisson à travers 64 pays et sur plus de 2 400 bateaux liés à cette activité dans au moins 30 pays. En remontant les chaînes d'approvisionnement depuis les navires de pêche jusqu'aux sites de transformation, aux fermes d'aquaculture et aux enseignes de distribution, les reporters ont établi une cartographie détaillée de cette industrie mondiale.

I. U.

(1) https://foodforfeed.theoutlawocean.com



UNE RÉVOLTE LYCÉENNE, ET BIEN PLUS

Comme celles de Belgique ou d'Albanie, d'Italie ou d'Espagne, la jeunesse de France se rebelle, entraînant dans son sillage d'autres secteurs d'une société excédée et exténuée par des années de maltraitance néolibérale. Face à cette flambée qu'il n'a pas su prévoir, l'exécutif applique la stratégie habituelle : répression policière, diffamation médiatique, diversion technologique *(lire pages 22 et 23)*, *concessions minimales*. À quoi s'ajoute une tentative de division – entre bons et mauvais protestataires – qui pour l'instant semble vaine *(lire page 21)*. Le mouvement ne faiblit pas, et oblige à regarder en face des problèmes structurels : la persistance des inégalités face à l'éducation *(lire page 20)*, l'inanité du discours méritocratique et la brutalité du tri social *(lire ci-dessous)*.

Les raisons du soulèvement

PAUL PASQUALI *

Il suffit parfois d'une étincelle, et d'un peu d'huile sur le feu, pour que tout un pays s'embrase. La révolte qui secoue la France à l'automne 2026 est partie d'une série de blocages lycéens organisés dans les derniers jours d'août et les premières semaines de septembre. Mais les récits médiatiques des événements tendent à gommer les nombreux signaux, jugés trop faibles pour être pris au sérieux, qui ont précédé l'embrasement. De Nantes à Marseille, en passant par Lille, Toulouse ou Vaulx-en-Velin, des centaines d'enseignants, de proviseurs avaient alerté en vain rectorats et syndicats. Leurs difficultés devenaient peu à peu insurmontables, leurs élèves étaient souvent au bord de l'implosion. Les équipes pédagogiques en sous-effectif et les absences non remplacées, les collègues débordés ou épuisés, les classes surchargées et les budgets sous-dotés, les salles détériorées et les activités extrascolaires supprimées, les parents perdus et leurs enfants angoissés. Ceux qui n'ont rien vu venir ont souvent préféré regarder ailleurs, trop occupés à gérer la pénurie ou à protéger leur carrière. Pour beaucoup, la jeunesse n'est intéressante que lorsqu'elle est brillante ou délinquante.

En tentant de passer en force, le gouvernement n'a fait que grossir les rangs d'une contestation parfois comparée à Mai 68. Au crépuscule d'un pouvoir libéral-autoritaire en place depuis neuf longues années, celle-ci marque moins l'irruption soudaine d'une « génération sacrifiée » que le retour d'une question sociale impossible à ignorer. Il n'est pas anodin que la révolte soit survenue en plein examen d'un budget de l'État prévoyant des coupes drastiques dans les moyens des écoles, des collèges, des lycées et des universités publics, mais aucune réforme fiscale ciblant les ultrariches ou les grandes entreprises. Ni que l'embrasement ait eu lieu juste après la rentrée scolaire, moment-clé dans la vie des établissements, où les absences de personnels et les problèmes matériels sautent aux yeux de tout le monde, élèves comme proviseurs ou enseignants.

Les médias ont souligné le caractère à la fois prévisible et surprenant du mouvement. Des experts y ont vu le fruit d'un aveuglement politique devant les « ratés de la massification scolaire » ; d'autres, l'effet d'un « stress » structurel chez des jeunes dont les perspectives d'avenir se révèlent toujours plus sombres. Sommée, dès la fin du collège, de se projeter dans un futur anxiogène, de jouer le jeu d'une compétition généralisée où les savoirs et les diplômes comptent moins que les places et les rangs, cette jeunesse avait bien des raisons de se révolter : les confinements dus à la pandémie de Covid, mais aussi l'intégralité de sa scolarité secondaire effectuée dans un paysage redessiné par la réforme dite « Blanquer ».

En 2018, alors ministre de l'éducation nationale, M. Jean-Michel Blanquer a supprimé les filières ES, L et S au profit d'un baccalauréat à la carte faisant la part belle aux parcours individuels et à un contrôle continu, au détriment des épreuves nationales un tant soit peu équitables. En mettant fin aux groupes-classes et en multipliant les options, sa réforme a fragilisé non seulement les équipes pédagogiques, mais également les solidarités entre pairs qui contribuaient à créer du sens et des liens dans la vie des lycéens. Le peu qu'il restait de l'institution scolaire en tant que cadre intégrateur a ainsi été défait, ou ébranlé.

* Sociologue, chercheur au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), auteur d'*Héritocratie. Les élites, les grandes écoles et les mésaventures du mérite (1870-2020)*, La Découverte, Paris, 2021 (réédition en poche en janvier 2027).



© JÉRÔME LAGARRIGUE

JÉRÔME LAGARRIGUE. – « Thrower #5 » (Lanceur), 2025

Présentée comme une mesure progressiste et respectueuse des « choix » des élèves, la réforme du baccalauréat a introduit, tout comme la création au même moment du dispositif de sélection assuré par Parcoursup, un modèle individualiste et « sélectionniste » auparavant limité aux seules filières d'élite. En l'imposant sans débat public et sans moyens budgétaires, ses artisans ont fabriqué une véritable bombe à retardement. Nombre de parents, d'enseignants et de personnels de direction estiment que les conditions minimales d'un apprentissage serein et vertueux ne sont plus réunies. La charge mentale, chez les jeunes comme chez les adultes, liée aux injonctions ministérielles à « construire son parcours » en restant « connectés » à chaque étape aux applications et aux plates-formes, empêche de redonner du sens au statut d'élève, comme au métier d'enseignant.

La complexité des nouvelles procédures de sélection et l'affaiblissement simultané de tout ce qui rend matériellement possible la découverte de savoirs, d'auteurs et de notions qui ne peuvent être enseignés que par l'école, ont fait voler en éclats les faux-semblants d'une méritocratie en trompe-l'œil. Car, loin de se borner à des restrictions quantitatives, les réformes éducatives successives ont revêtu la forme d'un moins-disant qualitatif : qualité en baisse de la formation des élèves et des enseignants, qualité parfois douteuse de l'information offerte aux familles concernant l'orientation, mais aussi qualité dégradée de l'ambiance générale et du « dialogue » au sein de bien des établissements scolaires. Ces transformations ont aggravé un sentiment de déclassement ancien chez nombre de professeurs et les malentendus qui existaient déjà entre eux et des familles incitées depuis longtemps à agir en stratèges, quitte à recourir au privé si le public ne répond plus à leurs aspirations. À force d'insister sur l'avenir professionnel et l'orientation scolaire de leurs enfants, les parents ont cessé d'être des alliés des enseignants, eux-mêmes pris dans des rapports de concurrence autour du nombre d'heures attribuées à chaque enseignement de spécialité ou de matière à option. Le malaise, l'épuisement ou l'abandon ressentis par un nombre élevé de « profs à tout faire » marquent l'expérience quotidienne de chaque classe ou salle des profs. Les suicides médiatisés de collègues en burn-out et les formes plus discrètes de mort sociale, par dépression ou démission, témoignent de cette perte de repères, comme les niveaux record d'intentions de vote au sein du corps professoral en faveur du Rassemblement national (RN).

L'enseignement public subit de plein fouet les conséquences d'un désengagement durable de l'État, dont les responsables ont beau jeu de masquer les effets en pointant la « démission » des parents (qui laisseraient trop leurs enfants seuls devant leurs écrans) ou le problème de la dette publique (qui résulte largement d'une baisse des recettes et d'un refus obstiné d'une réforme fiscale de grande ampleur). En maintenant les subventions à l'école privée tout en baissant sensiblement le financement de l'école publique du primaire au supérieur – la dépense éducative par étudiant rapportée au produit intérieur brut (PIB) a baissé de 15,3 % entre 2008 et 2024, selon l'estimation de l'économiste Michaël Lainé (1) –, les gouvernements successifs ont mis en péril des équilibres aussi précieux que fragiles.

L'obsession de la dette publique et le tabou de la redistribution fiscale conduisent à avaliser l'hégémonie à la fois économique et culturelle d'une infime minorité sociale dont le credo tient en une phrase : « ne plus payer pour les autres », c'est-à-dire pour les services publics et dans l'intérêt général. Mais, comme les « gilets jaunes », le soulèvement de l'automne 2026 va bien au-delà de ses motifs initiaux. Il exprime une demande d'égalité quand, en France, l'origine sociale a une forte incidence sur la réussite scolaire. Ce constat est d'autant plus préoccupant dans une période marquée, du reste, par la profonde crise des « vocations » enseignantes. Il y a moins de professeurs dans les collèges et lycées aujourd'hui qu'en 2008, alors que le nombre d'élèves a augmenté de 250 000 sur la même période (2).

Dans l'enseignement supérieur, le tableau est similaire mais souvent plus sombre, tant l'austérité et la précarité y frappent davantage encore. Depuis 2012, le budget public par étudiant a diminué de 23 %, amorçant sa chute sous la présidence de M. François Hollande avant de connaître une baisse vertigineuse lors des deux quinquennats de M. Emmanuel Macron (3). Et si le projet de loi de finances examiné par le Parlement pour 2027 consiste – selon les mots du ministre de la ville et du logement, Vincent Jeanbrun, sur France Info le 19 septembre 2026 – à demander *« un petit effort à tout le monde »* pour dégager 54 milliards d'euros d'économies, une large part de ces dernières concernent bien les étudiants, comme le gel des aides personnelles au logement (APL) ou les coupes imposées aux universités, invitées à réduire encore des budgets déjà largement déficitaires, faute de bénéficier de compensations de l'État – dans une sorte de cercle vicieux qui justifie ensuite les jugements négatifs et le mépris des élites conservatrices envers les universités, assimilées à des « usines à chômeurs ». Les jeunes manifestants n'ont, sur ce point, fait que rappeler une évidence : sans redistribution des richesses en faveur des classes moyennes et populaires, et sans un rééquilibrage des priorités au profit de l'enseignement public, les « efforts » exigés de « tout le monde » ont tout d'un jeu de dupes.

Puisque, pour les élites en place, l'enseignement ne constitue plus un bien commun mais une simple « offre de formations » de plus en plus censitaire, il ne reste au pouvoir guère d'autres moyens – en dehors de la force brute et de la propagande – pour neutraliser la critique et relégitimer le système que de renforcer la croyance méritocratique par de nouvelles annonces ou par diverses formes de déni.

Entre autres exemples récents, citons celui d'Édouard Geffray, ministre de l'éducation nationale, pris pour cible par les révoltes

(Lire la suite pages 18 et 19.)

(1) Michaël Lainé, « La mobilisation lycéenne s'explique-t-elle par l'évolution des dépenses éducatives ? », L'économie hors la tour d'ivoire, blog sur le site d'*Alternatives économiques,* 8 octobre 2026.

(2) Évelyne Blanché, Paul-Olivier Gasq et Isabelle Paulin, « Les élèves du second degré à la rentrée 2008 dans les établissements publics ou privés », note d'information de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP), n° 09-08, Paris, 2009 ; *L'État de l'école,* n° 20, ministère de l'éducation nationale, novembre 2010 ; « L'éducation nationale en chiffres, 2025 », DEPP, août 2025 ; « Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire, 2025-2026 », DEPP, octobre 2026.

(3) Lucas Chancel, « Université française : près de 15 ans de décrochage », https://lucaschanel.com, 30 janvier 2026.

SOMMAIRE DU DOSSIER

PAGES 17 À 19 : Les raisons du soulèvement, par **Paul Pasquali.**

PAGE 20 : L'héritage des « Héritiers », par **Jérôme Camus, Pierre Clément, Bertrand Geay et Pierig Humeau.**

PAGE 21 : Soudain, la solidarité, suite de l'article de **Benoît Bréville.**

PAGES 22 ET 23 : Une jeunesse qui ne se tient plus sage, par **Laurent Bonelli.** « Civic tech », l'art de laisser causer, par **Magali Della Sudda et Grégory Rzepski.**

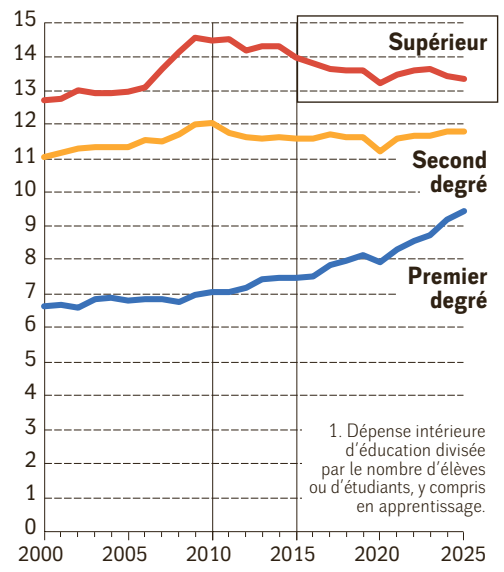


JSP ART PHOTOGRAPHY

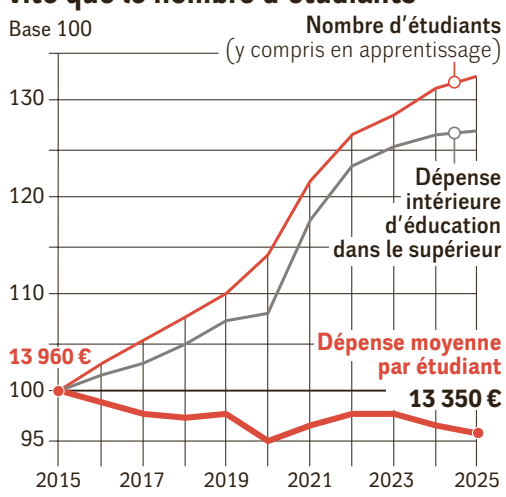
JÉRÔME LAGARRIGUE. – « The arrest », 2012

La dépense par étudiant en berne

Dépense moyenne par élève ou étudiant[1]
en milliers d'euros constants de 2025

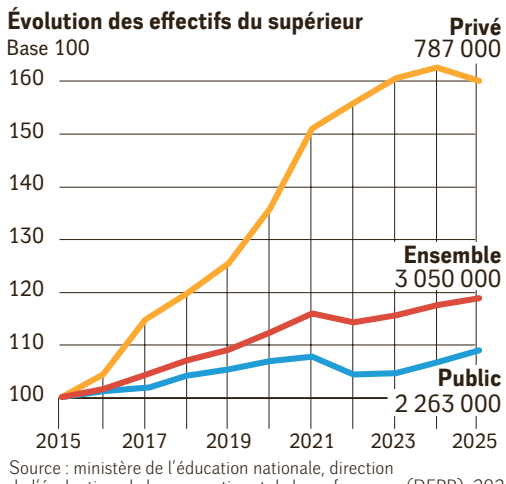


Les dépenses croissent moins vite que le nombre d'étudiants



Le supérieur privé absorbe la hausse des effectifs

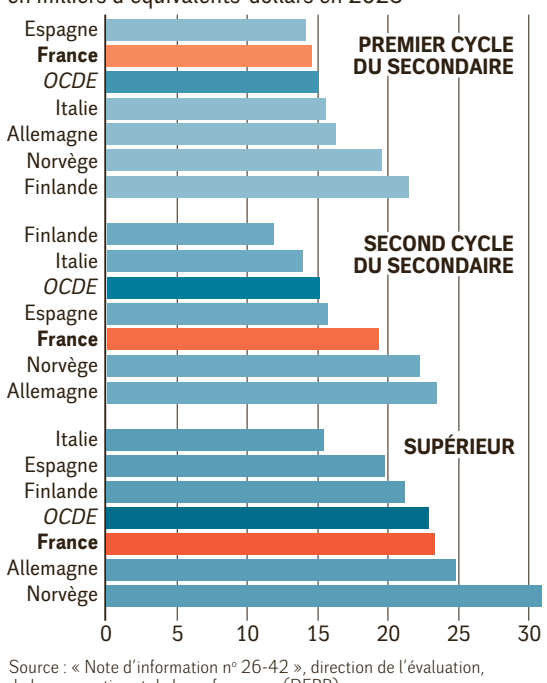
Évolution des effectifs du supérieur
Base 100



Source : ministère de l'éducation nationale, direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP), 2026.

Des États européens souvent mieux-disants

Dépense moyenne par élève
en milliers d'équivalents-dollars en 2023



Source : « Note d'information n° 26-42 », direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP), ministère de l'éducation nationale, 2026.

Les raisons du

(Suite de la page 17.)

lycéennes de cet automne. Quelques mois avant l'embrasement, il avait annoncé la création d'un concours général des collèges (sur le modèle de celui des lycées) en la justifiant par la nécessité de restaurer le sens de l'effort et par sa conviction personnelle que *« l'excellence n'est pas une question de lieu, ni de géographie, ni de sociologie [mais] de travail et de talent* (4) *»*. Dès lors qu'un ministre de l'éducation ne saurait ignorer l'existence de décennies de recherches en sciences sociales, sans doute faut-il prendre cette phrase comme relevant du discours performatif, qui use du présent de l'indicatif pour agir sur le monde. La répétition de tels mots d'ordre érige l'élitisme de bon aloi en sens commun des élites réformatrices. Le « mérite » (re)devient une arme de protection massive en temps de crise pour contrecarrer les critiques et fabriquer du consensus.

En janvier 2024, une polémique l'avait mis en évidence. L'éphémère ministre de l'éducation nationale Amélie Oudéa-Castéra – ex-camarade de promotion de M. Macron à l'École nationale d'administration (ENA), après des études à Sciences Po et à l'École supérieure des sciences économiques et commerciales (Essec) – s'était alors vu reprocher de scolariser ses enfants dans l'établissement privé catholique Stanislas, à Paris. Et, surtout, de l'avoir justifié par *« le paquet d'heures non remplacées »* dans l'école publique où était initialement inscrit son fils aîné. M^me^ Oudéa-Castéra s'était plainte, ensuite, d'être perçue comme le *« symbole d'une caste privilégiée à combattre, à abattre »*, ajoutant : *« La seule chose que j'ai héritée de ma famille, c'est l'amour du travail bien fait, du goût de l'effort, la passion du mérite. »* Elle oubliait de préciser que cette « passion » avait pris corps au sein d'une famille comptant plusieurs journalistes connus (Alain, Patrice et Benjamin Duhamel, ou Nathalie Saint-Cricq) puis dans un lycée des beaux quartiers parisiens, mais aussi que son « goût de l'effort » lui avait été transmis par son père, ex-directeur de Publicis, avant d'être partagé par son époux, ancien président-directeur général de la Société générale et actuel président du conseil d'administration du groupe Sanofi.

Que signifie « mériter », dans ces conditions ? S'agit-il d'une lutte active contre les privilèges, le népotisme et l'arbitraire, dans la lignée de Condorcet, de la tradition égalitaire issue de la Révolution française ? Ou d'une croyance conservatrice, utile aux héritiers pour tenir leur rang et renforcer l'ordre symbolique qui rend l'héritage socialement acceptable ?

Essor du business de l'orientation scolaire

Les profils des ministres de l'éducation nationale diffèrent souvent de ceux des boursiers qu'ils aiment invoquer dans leurs discours. Titulaire de la fonction de 2017 à 2022, M. Jean-Michel Blanquer a effectué sa scolarité à Stanislas, du CM1 à la terminale, avant d'étudier à l'université Paris-II (« Assas ») et à Sciences Po. Fils d'un avocat et d'une enseignante, il a grandi dans le 8^e^ arrondissement de Paris. Issu d'une famille très aisée – père producteur de cinéma, mère descendant de la noblesse russe –, M. Gabriel Attal (ministre de juillet 2023 à janvier 2024) a, quant à lui, étudié à l'École alsacienne, place forte de la reproduction sociale dans le 6^e^ arrondissement de la capitale.

La réforme Parcoursup – adoptée dans le cadre de la loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants du 8 mars 2018, dite « ORE » – a servi de prétexte et d'accélérateur à une privatisation mais aussi à une « élitisation » de l'offre éducative. Entre 2010 et 2024, le taux d'inscription à l'université (hors instituts universitaires de technologie [IUT]) est passé de 60,4 % à 57,4 % des nouveaux titulaires du baccalauréat général, alors qu'il a augmenté dans le même temps de 4,2 points dans les écoles de commerce, d'ingénieurs et autres établissements privés (5). Pour les bacheliers technologiques, les inscriptions dans l'enseignement post-bac privé ont doublé ; pour les « bacs pro », déjà peu nombreux à la fac, les licences universitaires et les IUT sont devenus quasi inaccessibles, au profit des sections de techniciens supérieurs (STS) et de petites écoles privées dont beaucoup n'existaient pas avant la création de Parcoursup. Effet d'aubaine pour nombre d'entreprises du secteur des formations post-bac, la plate-forme a aussi favorisé l'essor d'un business de l'orientation scolaire très rentable, dont les familles favorisées peuvent se passer, mais qui tend progressivement à se substituer à une mission historique de l'école publique.



© JÉRÔME LAGARRIGUE

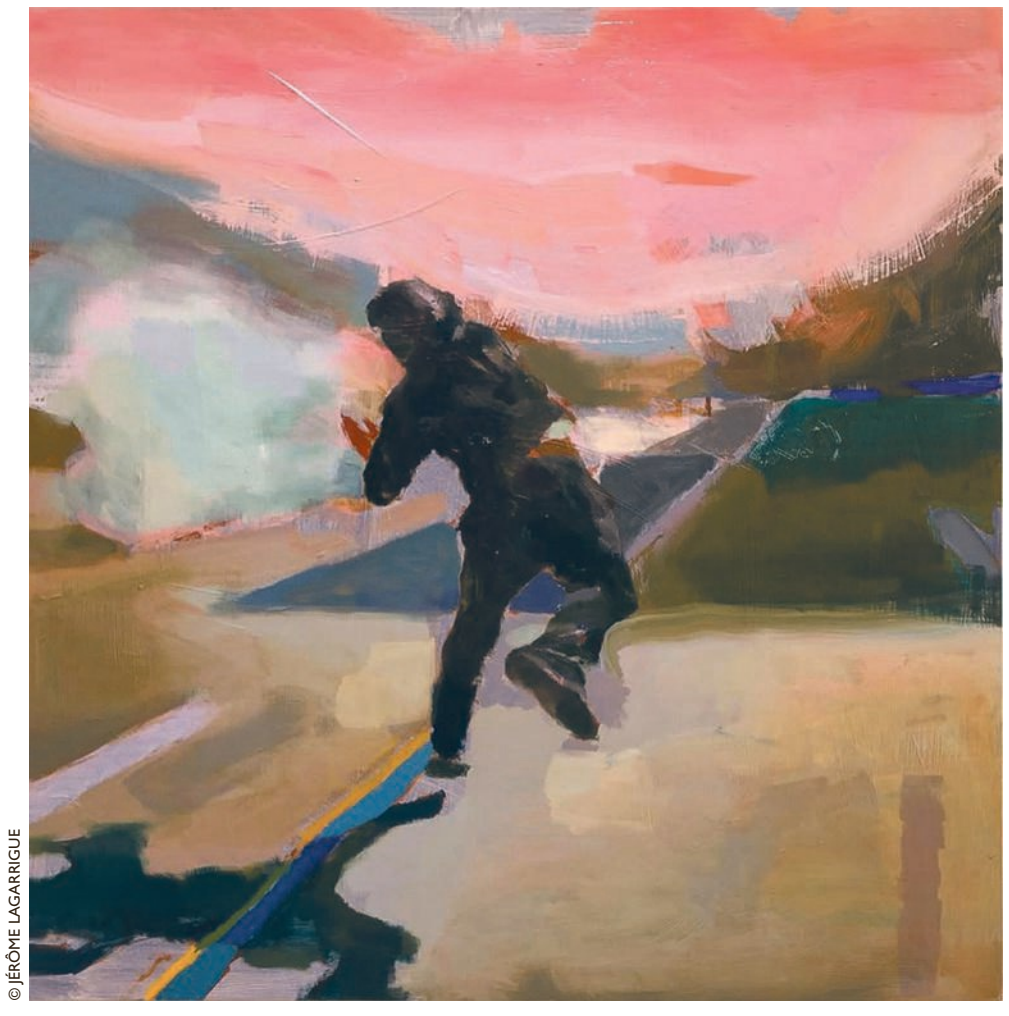
Moins d'enfants d'ouvriers à l'université

Même si l'on a oublié qu'il y eut bien, en 2018, un mouvement anti-Parcoursup, durement réprimé (on se souvient peut-être de ces lycéens mis à genoux par des policiers heureux de voir une *« classe qui se tient sage »*, à Mantes-la-Jolie) et éclipsé par les « gilets jaunes », la vitesse avec laquelle les algorithmes de sélection se sont imposés en dit long sur les victoires idéologiques qui, progressivement, ont réduit une question âprement discutée et conflictuelle à une « solution » purement technique et consensuelle. Alors qu'à d'autres périodes les partisans d'un enseignement élitiste devaient assumer la sélection en tant que telle, les débats autour de Parcoursup ont relégué au second plan des enjeux autrefois centraux pour s'en tenir aux effets anxiogènes de l'outil ou aux difficultés à s'y retrouver dans un tel dédale.

S'il est vrai que, grâce au taux minimal de boursiers dans les filières sélectives prévu par la loi ORE, une poignée de néobacheliers (17 000 en 2025 sur environ 650 000) peuvent désormais trouver une place dans une formation à laquelle leur dossier scolaire ne leur aurait pas permis d'accéder lors de la phase principale, la part des enfants d'ouvriers à l'université a baissé de 11,4 à 8,7 % entre 2009 et 2024, en particulier depuis 2020. À l'échelle de l'enseignement supérieur, la proportion d'étudiants de milieux populaires tend à stagner. Si, parmi les jeunes de 25-29 ans, poursuivre des études dans le supérieur est depuis longtemps une norme dans les familles aisées (68 %), ce n'est toujours pas le cas dans les familles défavorisées (36 %). Les écarts demeurent, puisque ces proportions s'élèvent à 63 % et 33 % au sein de la génération scolaire antérieure, c'est-à-dire les 45-49 ans d'aujourd'hui. Parmi les 25-29 ans originaires des classes supérieures, 10,9 % sont diplômés d'une grande école en 2024, contre 10,2 % en 2012 ; du côté de ceux des classes populaires, ils sont 2,7 % en 2024, contre 2,3 % en 2012 (6).

Parcoursup peut aussi présenter l'avantage d'augmenter la sélectivité scolaire des filières d'élite, et donc leur prestige relatif, à condition d'en atténuer les effets en matière de tri social. Ainsi, à l'institut d'études politiques (IEP) de Bordeaux, l'élaboration d'un algorithme local favorisant les candidatures de boursiers scolairement excellents a permis une (légère) ouverture du recrutement social, tout en augmentant le niveau scolaire moyen des admis, ce qui a réduit l'écart avec la concurrence représentée par les autres IEP, notamment Sciences Po (7). Cette bonne volonté méritocratique donne aussi à voir l'arbitraire de la sélection par des algorithmes qui, selon les formations, les années et les politiques de chaque établissement, varie considérablement. Cantonnés à des discussions entre initiés et à des compétences techniques, ces usages hétérodoxes de Parcoursup révèlent en creux les choix bien plus orthodoxes faits par d'autres filières d'élite au niveau scolaire déjà très élevé, mais aussi et surtout l'impossibilité, pour ce genre d'expérimentation, d'aller trop loin dans le jeu avec la règle, au risque de faire fuir des candidats bien dotés scolairement mais qui pourraient assimiler ces évolutions à une perte de sélectivité et de prestige.

En laissant la possibilité à chaque commission d'examen des vœux de sélectionner à l'aide d'un algorithme local, plutôt qu'avec l'algorithme national disponible sur la plate-forme, la réforme Parcoursup ne se limite cependant pas à imposer des modes de sélection et d'affectation des étudiants. La possibilité pour ces commissions de connaître le lycée d'origine des candidats – tournant majeur, qui constitue objectivement une rupture d'égalité – tient de l'aubaine pour bien des enseignants attachés à l'élitisme qui a imprégné leur propre scolarité, désireux de choisir eux-mêmes ceux qui



© JÉRÔME LAGARRIGUE

JÉRÔME LAGARRIGUE. – « Thrower #8 » (Lanceur), 2026

soulèvement



JÉRÔME LAGARRIGUE. – « Esthetic of a melee » (Esthétique d'une mêlée), 2017

« méritent » leur enseignement. Mais, pour d'autres, plus critiques ou réflexifs, la marge de manœuvre est faible et ambiguë, puisque l'État fait peser sur leurs épaules un tri social que ses plus hauts représentants se refusent à endosser. Dès lors, il ne reste guère d'autre choix que de limiter la casse, en prenant sur le temps normalement alloué à l'enseignement et à la recherche des heures entières à lire et classer des dossiers. Le rehaussement statutaire, qui tient dans ce pouvoir de choisir délégué aux commissions, ne fait que donner aux universitaires l'illusion qu'ils ont gagné un « droit » de sélectionner là où, en réalité, ils sont contraints de trier, et par là d'arbitrer eux-mêmes entre faire leur métier correctement et gérer les flux avec les moyens du bord.

Au sein des cursus d'élite, les marges d'action sont étroites, mais elles existent ; à condition toutefois de répondre aux intérêts des filières concernées. Depuis 2020, certaines écoles de commerce ou d'ingénieurs – l'École des hautes études commerciales (HEC), les Ponts et chaussées, etc. – ont fait le choix d'instaurer des points de bonus pour les boursiers qui passent le concours pour la deuxième fois. D'autres, comme l'Essec, ont mis en place un système de sélection différenciée permettant à des boursiers (une quarantaine par an) qui ne seraient pas reçus aux écrits d'admissibilité de passer les épreuves orales, tout en conservant la même barre d'admission pour tous les candidats. Malgré ces changements, les taux de boursiers ont diminué entre 2012 et 2024 de 3 à 4 points dans les écoles de commerce et d'ingénieurs, où ils représentent, aujourd'hui, respectivement, 10 % et 21 % des effectifs, tandis qu'ils sont restés stables dans les universités (autour de 39 %), alors même que la catégorie des boursiers (du supérieur) s'est embourgeoisée sur la période (8).

D'autres possibles ? Des lendemains moins terribles ?

C'est sans surprise Sciences Po qui, vingt-cinq ans après la création des conventions éducation prioritaire (CEP), a endossé de nouveau le statut de chef de file en effectuant une (énième) refonte de ses critères et modalités de sélection. La dernière réforme, en 2021, a mis fin aux épreuves écrites d'admissibilité, unifié les voies de recrutement et instauré des points de bonus pour les boursiers du secondaire issus des lycées partenaires, dont le nombre a été porté de 106 à 215. Mais, dans sa communication, la direction de l'IEP est restée discrète sur le taux global de ces boursiers du secondaire (qui s'élève à 12 %, contre 29 % en moyenne en France dans le public), insistant plutôt sur celui de boursiers du supérieur (bien plus favorisés que ceux du secondaire) parmi les admis (27 %), loin de la moyenne des universités à l'échelle nationale (39 %) (9).

Historiens spécialistes des systèmes éducatifs contemporains, Vincent Carpentier et Emmanuelle Picard envisagent plusieurs scénarios (10) : l'un d'eux serait une alternative post-néolibérale, assumant une politique progressiste, à la fois économique, via une relance financée par un impôt plus équitable, et éducative, grâce à une hausse significative des dépenses publiques en matière d'enseignement public, mais aussi des réformes de structures comme la fusion de tous les cycles post-bac, prépas, STS et IUT compris, en un premier cycle propédeutique unifié, occupant une position intermédiaire entre le lycée et l'université ; un autre scénario serait un statu quo général favorisant une accélération du régime managérial actuellement dominant, avec l'extension des stratégies mercantiles, la poursuite du désengagement de l'État du financement des études supérieures et le remplacement des ressources fiscales par un mélange de prêts étudiants et de droits d'inscription élevés, accompagnés de quelques bourses, suivant le modèle américain.

De telles projections n'ont rien de chimérique. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire le rapport de la commission d'enquête sénatoriale menée par la sénatrice Les Républicains Laurence Garnier, dont les préconisations offrent un aperçu de la politique que la droite pourrait impulser en matière de sélection en cas de victoires électorales (11) : suppression du droit d'accès aux études supérieures pour les bacheliers, le baccalauréat cessant d'être le premier grade de l'enseignement supérieur ; fin du droit d'accès au master pour les titulaires d'une licence universitaire ; renforcement des filières sélectives au sein des universités (doubles licences, doubles cursus école-fac, cycles préparatoires aux études supérieures) et des cursus courts, au détriment des capacités d'accueil dans les licences offrant peu de débouchés professionnels (en psychologie, langues, lettres et sciences humaines) ; fin du pouvoir des recteurs d'imposer aux universités des étudiants sans affectation au terme de la procédure Parcoursup ; instauration de droits d'inscription dans les universités, à hauteur de 900 euros en licence et 1 300 euros en master.

Mais, en appelant à augmenter le financement public de l'éducation et à tourner le dos aux logiques sélectionnistes qui tendent à se généraliser à tous les niveaux du système éducatif, le mouvement lycéen-étudiant de 2026 a ouvert la voie à une réflexion critique sur le modèle censitaire en cours d'imposition. Le ralliement d'élèves de lycées favorisés et d'étudiants issus de grandes écoles témoigne de la fragilité de l'ordre symbolique en haut de l'espace social, un peu comme en Mai 68. Il se pourrait bien que ces solidarités improbables, en dessinant d'autres possibles, fassent advenir des lendemains moins terribles. À condition que d'autres révoltés s'en mêlent, jeunes ou moins jeunes, pour résister à la contre-révolution qui vient.

Paul Pasquali.

(4) « Concours général du collège, des lycées et des métiers », ministère de l'éducation nationale, 30 juillet 2026, www.education.gouv.fr

(5) Pierrette Schuhl (sous la dir. de), *L'État de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en France, 2026,* sous-direction des systèmes de l'information et des études statistiques (SIES), 19e édition, ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace, Paris, 2026.

(6) « 8e rapport annuel au Parlement », Comité éthique et scientifique de Parcoursup et Mon Master, avril 2026, www.enseignementsup-recherche.gouv.fr ; Jérémie Martin-Kleinbauer et Louis Maurin, « Enseignement supérieur : comment évolue la composition sociale des filières ? », Observatoire des inégalités, 27 février 2025, www.inegalites.fr

(7) Vincent Tiberj, « Parcoursup ou la sélection par les algorithmes », La Vie des idées, Paris, 12 janvier 2021, https://laviedesidees.fr

(8) « Boursiers des écoles d'ingénieurs en 2012-2013 », Chiffres du mois, n° 46, Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI), Paris, décembre 2013 ; « Cartographie des bourses publiques de l'enseignement supérieur », rapport de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche, Paris, février 2020 ; Marie Fourré, « Les boursiers sur critères sociaux en 2024-2025 », Note flash du SIES, n° 23, Paris, septembre 2025.

(9) Éloïse Girard, « Sciences Po : moyenne au bac, genre, milieu social… Qui sont les candidats admis en 2025 ? », L'Étudiant, 13 mai 2026, www.letudiant.fr ; « Qui sommes-nous ? », www.sciencespo.fr

(10) Vincent Carpentier et Emmanuelle Picard, *L'Université pour tous ? France - Royaume-Uni, une histoire comparée (1920-2026),* Seuil, Paris, à paraître en 2027.

(11) Laurence Garnier, « Rapport de la commission d'enquête sur la capacité des universités françaises à garantir l'excellence académique du service public de l'enseignement supérieur », Sénat, Paris, 7 septembre 2026.



© JÉRÔME LAGARRIGUE

JÉRÔME LAGARRIGUE. – Sans titre, 2016

Peines pour pauvres

Le 20 octobre dernier, M. Jean-Luc Mélenchon proteste contre les réquisitions du procureur – dix mois de prison avec sursis et deux ans d'inéligibilité – à l'encontre de l'eurodéputée Rima Hassan, poursuivie pour apologie du terrorisme en raison d'un tweet de soutien à la cause palestinienne. Deux heures plus tard, le garde des sceaux Gérald Darmanin s'indigne sur X : *« Une preuve supplémentaire que M. Mélenchon et LFI ont un grave problème avec l'État de droit. S'attaquer à l'indépendance et à l'intégrité des magistrats est extrêmement préoccupant. Inadmissible. »*

Or les magistrats du parquet – procureurs notamment – ne sont pas « indépendants » du pouvoir exécutif puisque le ministre de la justice a autorité sur eux. Et quand bien même, théoriquement, ce dernier ne peut pas s'immiscer dans une affaire individuelle, il oriente plus ou moins chaque cas par le biais de ses instructions générales.

Si, par exemple, la chancellerie avait en 2017-2018 exigé des procureurs une extrême sévérité contre les personnes accusées de viol, harcèlement sexuel ou abus de confiance, M. Darmanin, contre qui plusieurs plaintes de ce type avaient été déposées, aurait peut-être connu les éviers en inox de Fleury-Mérogis plutôt que les dorures de la place Vendôme.

Au demeurant, quelques heures avant la protestation de M. Mélenchon, le ministre s'était lui-même vanté de son interventionnisme judiciaire pour châtier les personnes interpellées lors de la journée du 17 octobre : *« Mes instructions aux parquets sont claires : une réponse de la justice extrêmement ferme contre ceux qui pillent les commerces, qui attaquent les bâtiments publics ou qui s'en prennent aux forces de l'ordre ou aux sapeurs-pompiers. »* Deux jours plus tard (22 octobre), M. Darmanin demandait aux parquets de *« requérir en particulier : l'interdiction de manifester ; la privation des droits civiques, dont le droit de vote ; le bannissement numérique, c'est-à-dire la fermeture des comptes sur les réseaux sociaux et l'interdiction d'en créer de nouveaux »,* préparant ainsi le terrain de la répression au Rassemblement national.

Puis il précisait sur LCI les contours d'un nouveau type de partenariat public-privé pour le licenciement des indociles : *« J'ai demandé à tous les procureurs de la République d'informer les employeurs, parce qu'il y a beaucoup de gens qui ont un métier, un travail, parfois un emploi public, parfois un emploi privé, de prévenir effectivement que leur salarié, leur agent, a été dans un pillage, a été dans une émeute. »* Médusé par cette dérive « illibérale », le bâtonnier de Paris a averti (X, 23 octobre) : *« Nous ne ramènerons pas la concorde et la paix civile dans le pays en dérogeant aux principes de l'État de droit, aux droits de la défense et ici particulièrement au principe intangible de la présomption d'innocence. »* C'est pourtant le chemin pris par la présidence finissante de M. Emmanuel Macron.

Pierre Rimbert

Humanisme, enfin

Il aura fallu les journées des 17 et 18 octobre pour que Bernard-Henri Lévy s'attaque, après cinquante ans d'essayisme, à la question des éboueurs dans une chronique titrée « Chagrin français » (*Le Point,* 22 octobre) : *« Je pense aux éboueurs auxquels les émeutiers, au petit matin, quand ils ont été fatigués de casser et sont rentrés cuver leur nuit, repus de vacarme et de destruction, ont laissé le soin de déblayer les débris de leur saccage et de nettoyer les rues qu'ils avaient salopées.* (…) *Mais je pense aussi aux esprits faibles que les salauds articulés de La France insoumise ont convaincus, écharpe tricolore en bandoulière, que la violence est "légitime". »*

L'héritage des « Héritiers »



© JÉRÔME LAGARRIGUE - WWW.JEROMELAGARRIGUE.COM

JÉRÔME LAGARRIGUE. – « Thrower #4 » (Lanceur), 2024

Il y a une soixantaine d'années, Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron étudiaient les mécanismes qui faisaient de l'école un lieu de reproduction sociale. Robustes, et toujours éclairantes, leurs analyses sont aujourd'hui simplifiées, négligées, voire évacuées au profit de théories franchement égarantes.

PAR JÉRÔME CAMUS, PIERRE CLÉMENT, BERTRAND GEAY ET PIERIG HUMEAU *

Le vaste mouvement de protestation des lycéennes et des lycéens qui a débuté en septembre a mis au grand jour les conditions matérielles dégradées et les inégalités qui affectent les établissements d'enseignement secondaire. Ce soulèvement est parvenu à mobiliser toute une génération, des lycées professionnels aux filières générales, dans toute la France, notamment en outre-mer. Il replace la question des disparités scolaires au cœur des débats politiques et invite à relire le grand classique de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, *La Reproduction,* paru en 1970 aux Éditions de Minuit.

Dès le milieu des années 1960, les deux sociologues conduisent une série d'enquêtes dont les résultats montrent la force des inégalités face à l'éducation et les mécanismes qui contribuent à reproduire les rapports de classe, par les effets croissants des verdicts scolaires sur les trajectoires sociales (1). Ils assument ainsi de rompre avec l'idéologie méritocratique de l'« école libératrice », alors dominante à gauche et chez tous ceux qui entendaient réformer l'école pour la « démocratiser ». Un idéal d'« égalité des chances » justifiait alors les politiques scolaires, qui facilitaient l'accès à l'enseignement secondaire. Grâce à la levée des obstacles financiers, organisationnels ou liés aux simples habitudes qui barraient la route des lycées et des universités aux élèves d'origines modestes, les différences de réussite entre individus ne résulteraient plus que des différences de « dons ». Les recherches de Bourdieu et Passeron montrent plutôt que les rapports entre classes sociales traversent en réalité tout le fonctionnement du système d'enseignement et tendent ainsi à se reproduire d'une génération à l'autre.

La Reproduction connaît une large diffusion. Ses conclusions ont depuis été maintes fois confirmées. De multiples travaux scientifiques documentent aujourd'hui les inégalités socio-scolaires. Ils constatent, dès l'école maternelle, des écarts significatifs de réussite aux évaluations nationales en langage et en mathématiques en fonction de l'origine sociale des élèves, écarts qui ne font que s'accroître au fil des trajectoires scolaires. Si l'accès à l'enseignement secondaire s'est peu à peu ouvert aux enfants des différentes classes sociales, les parcours des uns et des autres divergent fortement. Par exemple, lors des choix de spécialités en classe de première, les catégories dites favorisées accèdent davantage aux spécialités scientifiques comme les mathématiques ou la physique-chimie, tandis que les élèves de milieux modestes optent pour les humanités ou pour l'éducation physique et les « cultures sportives » (2). Dans le supérieur, les inégalités d'accès aux filières d'élite, en particulier aux grandes écoles, n'ont cessé de s'accentuer, avivant le sentiment d'injustice de tous ceux qui avaient cru aux promesses de « démocratisation ».

Le constat est bien connu. Mais ce qui échappe souvent à l'analyse, c'est l'état des productions intellectuelles qui accompagnent cette situation et les politiques publiques que ces productions tendent à légitimer.

Tout d'abord, du côté des travaux qui se situent peu ou prou dans le sillage des recherches de Bourdieu et Passeron, on constate une forme de fragmentation des modèles d'analyse alors mis au point : à un pôle, des travaux qui entretiennent un certain fatalisme de la reproduction sous une forme statistique – dans l'orbite de services ministériels de plus en plus déconnectés de la recherche en sciences sociales – ou économétrique – en décomposant les facteurs sociaux et scolaires des inégalités sans y intégrer les mécanismes institutionnels et pédagogiques ; au pôle opposé – chez les essayistes qui allient le récit autobiographique des transfuges de classe à une théorie révolutionnaire aux accents anti-institutionnels –, l'héritage bourdieusien se trouve réinterprété dans une sorte de prophétisme qui a surtout pour vertu de valoriser les trajectoires singulières de leurs auteurs, loin de l'exigence scientifique d'administration de la preuve (3).

Mais, surtout, on voit ces dernières décennies prospérer d'autres approches, en rupture avec les acquis des travaux de sciences sociales. Les plus connues sont celles proposées par la psychologie cognitive et les neurosciences. Si l'appareil de preuve est ici omniprésent, c'est au prix d'une focalisation sur les mécanismes biologiques qui interviennent dans les processus d'apprentissage et d'une catégorisation de plus en plus expansive des « troubles » qui les affectent : dyslexie, dyscalculie, dyspraxie, dysorthographie, troubles de l'attention, etc. La montée en puissance de ces recherches depuis une trentaine d'années s'est accompagnée d'un développement, dans les universités, de formations cliniques à base de techniques comportementales et d'un processus de consécration institutionnelle par l'éducation nationale. Celui-ci a culminé sous le ministère de M. Jean-Michel Blanquer (2017-2022), avec la création d'un conseil scientifique presque exclusivement composé de psychologues cognitivistes et de neuroscientifiques. L'irruption des neurosciences dans l'univers éducatif doit également beaucoup à leur capacité à répondre à la demande croissante des familles, les techniques de remédiation proposées par les spécialistes des « dys », qui combinent la rééducation comportementale de l'enfant et des sortes de reprise en main des pratiques éducatives familiales, permettant souvent aux élèves concernés de reprendre pied dans les apprentissages (4).

Plus récemment, on a vu émerger dans l'univers éducatif un autre pôle de disciplines et de pratiques proches de la psychologie : l'ensemble très composite et controversé des théories et des techniques dites de « développement personnel ». Croisant les influences de la psychologie positive, du management et de certaines formes d'ésotérisme, elles proposent à chaque personne de mieux se connaître, pour valoriser ses talents et se réaliser (5). Des officines privées en font la promotion. Elles cherchent en ce sens à profiter des nouvelles instructions du ministère de l'éducation nationale relatives au bien-être. Sous couvert de partenariats associatifs, des pratiques se revendiquant de la méditation de pleine conscience peuvent par exemple prendre place dans les horaires scolaires.

Ces approches d'inspirations très diverses ont en commun de promouvoir une représentation individualisante des questions éducatives, qui en dépolitise les aspects institutionnels. Elles offrent chacune à leur manière des issues techniques présumées adaptées à chaque type de difficulté ou de trajectoire personnelle, ignorant les rapports de forces et les logiques structurales. Elles légitiment la multiplication des stratégies de sauvegarde individuelle et accompagnent la montée en puissance de politiques scolaires qui engagent le système d'enseignement dans une crise de plus en plus profonde. L'individualisation des apprentissages devient ainsi l'un des principaux mots d'ordre du discours officiel, sans contenu, si ce n'est une vague incitation à ne donner à chacun que ce qu'il peut recevoir. La double question des savoirs à transmettre aux nouvelles générations et des manières de les transmettre collectivement se trouve remisée au rayon des vieilleries réformatrices. En lieu et place, la notion de « compétences », telle qu'elle est promue par le patronat, s'est installée dans les programmes officiels, depuis la loi dite « Fillon » de 2005.

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, UN LIEU POLITIQUE DE SECONDE ZONE

Dans ces conditions, rien d'étonnant à ce que l'approche consumériste de l'institution scolaire ait connu de nouveaux développements. À chaque étape des parcours scolaires de leurs enfants, une proportion croissante des parents part en quête du bon établissement, de la bonne filière ou du bon parcours personnel, y compris au sein des petites classes moyennes et des classes populaires. L'enseignement privé, qui, depuis la loi dite « Carle » de 2009, bénéficie d'une quasi-parité de financement, sans les obligations d'accueil qui sont celles du service public, profite très largement de cette évolution, moins du point de vue des effectifs en augmentation (6) que de celui du tri social des élèves : au collège, par exemple, 42 % des élèves appartiennent aux milieux très favorisés, contre 20 % dans le public (7). Les établissements publics sont quant à eux confrontés à des difficultés de fonctionnement de plus en plus importantes.

Du côté du pouvoir politique, les ministres se succèdent, avec une durée moyenne de six mois et demi d'exercice au cours du second mandat de M. Emmanuel Macron. Souvent peu expérimentés en matière de questions éducatives, ils appliquent la feuille de route de réduction des coûts imposée par le ministère de l'économie et, dans la courte période de visibilité médiatique que leur procure leur passage rue de Grenelle, s'essaient à quelques mesures symboliques, au mieux de leurs intérêts politiques du moment. La palme revient ici à M. Gabriel Attal. Au cours des six mois qu'il a passés au ministère (2023-2024), le candidat Renaissance à la présidentielle est parvenu à imposer une série de mesures qui lui ont permis de se rapprocher des attentes de l'électorat de droite : interdiction de l'abaya et du qamis, expérimentation de l'uniforme, groupes de niveau au collège. Plus globalement, le ministère de l'éducation nationale devient un lieu politique de seconde zone. La logique gestionnaire et managériale devient le seul mode de régulation de l'institution, facilitée par la transformation du corps rectoral, de plus en plus issu des formations à l'encadrement administratif plutôt que de l'enseignement supérieur.

Face à une telle situation, les acquis de *La Reproduction* et leur actualisation constituent un véritable antidote, invitant à penser le système d'enseignement comme pris dans un ensemble de luttes qui visent à la perpétuation ou à la transformation des rapports entre classes sociales. Enrichis par l'expérience des premiers concernés – enseignants, jeunes, familles –, les travaux de sciences sociales peuvent servir d'appui pour proposer une transformation d'ensemble du système d'enseignement, visant l'égalité et misant sur le service public. À ce stade de la campagne présidentielle, il est plus que temps.

* Codirecteurs de *« La Reproduction » au 21e siècle. Actualité de la sociologie de Bourdieu et Passeron,* Éditions du Croquant, Vulaines-sur-Seine, 2026.

(1) Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, *Les Héritiers. Les étudiants et la culture,* Éditions de Minuit, Paris, 1964 ; *La Reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement,* Éditions de Minuit, Paris, 1970.

(2) Laurence Dauphin, « Choix des enseignements de spécialité et d'enseignements optionnels à la rentrée 2022 », note d'information de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP), n° 23.06, mars 2023, www.education.gouv.fr

(3) *Cf.* Édouard Louis, *En finir avec Eddy Bellegueule,* Seuil, Paris, 2014.

(4) Abigail Bourguignon, « Qu'est-ce qu'un "bon" père ? Quand les orthophonistes encadrent la parentalité », *Revue française des affaires sociales,* n° 253, Paris, 2025.

(5) Nicolas Marquis, *Du bien-être au marché du malaise. La société du développement personnel,* PUF, Paris, 2014.

(6) Cour des comptes, « L'enseignement privé sous contrat », rapport public thématique, Paris, juin 2023.

(7) Fabienne Rosenwald, « Évolution de la mixité sociale des collèges », note d'information de la DEPP, n° 23.37, juillet 2023, www.education.gouv.fr

Chronique d'une « démocratie libérale » (I)

SUFFRAGE DES MARCHÉS

Interrogé dans *Le Monde* (8 octobre 2026) sur l'inclination politique des marchés, M. Emmanuel Roman, directeur général du fonds Pimco, explique : *« Très malheureusement, si vous me demandez entre Jean-Luc Mélenchon et Marine Le Pen, je pense que les marchés préféreront l'option Le Pen. »*

LA PROPRIÉTÉ OU LA MORT

Directeur du *Figaro Magazine,* Guillaume Roquette s'adressant à l'ancien ministre Thierry Breton, qui venait de se réjouir que les pillages en France ne se soient pas soldés par des morts, comme en Chine, en Iran, aux États-Unis, en Amérique latine (LCI, 20 octobre) : *« M. Breton, je ne sais pas si je suis d'accord avec vous. J'entends beaucoup de Français qui disent : s'il y a des blessés graves, s'il y a des morts, eh bien c'est un prix qu'on est prêts à payer. »*

LE MODÈLE BUKELE

Le président de la République du Salvador, M. Nayib Bukele, décrié pour sa dérive dictatoriale, a subitement accédé au rang de modèle politique pour la France. Sur CNews, le 19 octobre, le président du Rassemblement national Jordan Bardella fulmine : *« En dix ans, le président de la République a été incapable de mettre en place les sept mille places de prison promises, et en dix mois le Salvador a construit quarante mille places de prison. »* M. Nicolas Dupont-Aignan, maire de Yerres (Essonne), lui emboîte le pas : *« Pourquoi les tribunaux ne condamnent pas en France ? C'est pas qu'il y a des mauvais magistrats. C'est qu'il n'y a pas de places de prison. On peut le faire, tous les pays le font. Pourquoi le Salvador de Bukele, un petit pays, a été capable de rétablir l'ordre et la France n'en est pas capable ! »* (BFM TV-RMC, 23 octobre).

WOKE ET HAMAS

Réagissant le 20 octobre sur Channel 14, une chaîne israélienne, aux scènes de pillage en France, le premier ministre Benyamin Netanyahou a expliqué : *« L'Europe est un continent épuisé. Ils n'ont aucune volonté de se battre. Ils cèdent à ces électeurs islamistes et à la gauche "woke". (…) Si nous n'arrêtons pas le Hamas ici, vous les verrez dans les rues de Paris, et c'est exactement ce qui se passe en ce moment »* (cité par *Le Monde,* 22 octobre).

DJIHADISTES ET COMMUNISTES

Lors d'un meeting électoral au Kansas, le 19 octobre 2026, M. Donald Trump a expliqué : *« Si vous voulez comprendre ce qui est en jeu dans cette élection, vous n'avez qu'à regarder ce qui se passe en France, un pays qui fut grand et qui est en train d'être conquis, pillé et brûlé par des migrants, des djihadistes et des communistes. »*

Soudain, la solidarité

(Suite de la première page.)

Selon cette lecture, aussi répandue dans les médias que contestée par les chercheurs (1), il existerait deux jeunesses populaires qui n'auraient ni les mêmes problèmes, ni les mêmes valeurs, ni les mêmes perspectives. Les jeunes de banlieue seraient certes confrontés au racisme, aux discriminations et à la ségrégation urbaine, mais leur proximité géographique avec des centres dynamiques ou l'attention particulière que l'État leur porterait via la politique de la ville leur offriraient une certaine ouverture sur le monde, la possibilité de se créer des réseaux et des perspectives d'ascension sociale. À l'inverse, les jeunes des campagnes, réputés plus conservateurs et attachés à leurs traditions, seraient prisonniers de leur territoire. Éloignés des lieux de décision, des filières d'excellence et des bassins d'emploi, oubliés par les pouvoirs publics, ils auraient moins de chances de s'en sortir. *« La jeunesse de banlieue a été privilégiée par rapport à celle de la ruralité. C'est une jeunesse à qui on a tout donné. Mieux vaut avoir 20 ans à Saint-Denis et Nanterre que dans la Creuse »,* croit savoir M. Jordan Bardella, le président du Rassemblement national (RTL, 2 juillet 2023). Difficile, dès lors, d'imaginer un mouvement social agrégeant ces deux jeunesses.

Pourtant, quand on cesse d'opposer les espaces pour s'intéresser aux conditions sociales, les expériences se révèlent bien plus proches qu'il n'y paraissait. À la campagne comme en banlieue, les jeunes subissent de plein fouet les conséquences de la désindustrialisation. Ils connaissent le manque d'emplois stables, le sous-investissement dans les services publics, la stigmatisation des uns en « ploucs » et des autres en « racailles ». Ils partagent également des formes de sociabilité centrées sur des *« solidarités à petit rayon »* (2), peu mixtes, ainsi que, chez les garçons, un goût pour le football et le motocross. Bref, ils ont bien des raisons de parler d'une même voix, et le mouvement lycéen l'a rappelé avec puissance, détermination et enthousiasme.

Pour répondre à cette mobilisation inédite, le gouvernement a repris une méthode éprouvée depuis l'arrivée au pouvoir de M. Emmanuel Macron. Il l'a d'abord ignorée (le ministre de l'éducation nationale Édouard Geffray a attendu deux semaines avant de recevoir des représentants des lycéens). Puis il l'a réprimée, avant de tenter de la discréditer (les blocages ne seraient qu'une *« manœuvre de La France insoumise et de ses proxys de l'ultragauche »,* selon Matignon) puis de la diviser, en distinguant les gentils manifestants et les méchants « casseurs », lesquels auraient transformé la protestation lycéenne en *« mouvement de violences urbaines »,* d'après le premier ministre Sébastien Lecornu. Et bien sûr il a créé une plate-forme en ligne pour permettre aux élèves d'exprimer leurs doléances, selon un procédé déjà mis en œuvre en 2019 avec les « gilets jaunes » : offrir un exutoire numérique à la colère, pour mieux l'ignorer (*lire les articles pages 22 et 23).*

Le gouvernement pensait avoir réussi son coup. Il misait sur un échec de la mobilisation du 17 octobre, à l'appel des lycéens, des organisations étudiantes, des « gilets jaunes » et des syndicats, ne prévoyant que 150 000 à 200 000 participants. Ils furent quatre fois plus nombreux. En marge des cortèges massifs et pacifiques – pourtant soumis aux gaz lacrymogènes et aux charges policières aléatoires –, quelque trois mille commerces ont été dégradés ou dévalisés, des bâtiments publics incendiés.

Dès lors, le rouleau compresseur identitaire s'est remis en marche, écrasant les revendications des manifestants. Alors que l'on parlait de services publics, de salaires, d'inflation, de prix du carburant, le débat a rebasculé sur l'immigration, la délinquance, les banlieues… Ne voit-on pas, sur les vidéos circulant sur Internet, des jeunes à capuche ? *« Ces pillards sont à une écrasante majorité des enfants de l'immigration qui, sans doute inconsciemment, reproduisent tout simplement les razzias de leurs ancêtres »,* en conclut la journaliste Élisabeth Lévy (Sud Radio, 19 octobre). M. Bardella fustige de même les *« hordes déracinées de sauvages qui se trouvent de l'autre côté du périphérique et qui viennent dans les agglomérations et dans les grandes villes pour piller et exprimer un sentiment de revanche à l'égard de la France »* (CNews, 19 octobre), tandis que M. Bruno Retailleau, candidat Les Républicains à la présidentielle, s'en prend aux *« binationaux qui pillent, qui sont violents, qui agressent des gendarmes et des policiers »,* en proposant de les déchoir de la nationalité française – une idée également défendue par le président de Reconquête, M. Éric Zemmour. Au terme de cette semaine de déferlement raciste, un homme a pris un pistolet mitrailleur pour, selon ses mots, *« venger les commerçants »* vandalisés, en tirant à vue sur *« des Noirs et des Arabes »* à Trappes.

Nul ne connaît pourtant le profil des personnes impliquées dans ces émeutes. Et s'il s'avérait que les jeunes de banlieue étaient très nombreux parmi elles, cela ne suffirait pas à en faire un phénomène ethnique. Les événements survenus au Royaume-Uni à l'été 2011, à la suite de la mort de Mark Duggan, un jeune homme noir tué par la police à Londres, montrent en effet combien cette lecture peut être biaisée. En cinq jours, plus de 2 000 commerces furent alors dégradés ou pillés. *« Ces émeutes avaient un caractère racial. Pourquoi nier ce fait ? »,* avait d'emblée acté une chroniqueuse du *Telegraph* (7 août 2011). *« Sans la culture des gangs du Londres noir, aucune de ces émeutes n'aurait eu lieu »,* continuait un confrère du *Daily Mirror* (13 août 2011). Un an plus tard, un rapport du ministère de la justice révélait un tableau très différent. Parmi les 3 103 personnes jugées pour des troubles à l'ordre public, 41 % étaient blanches et 39 % étaient noires. Tout dépendait en fait de la ville concernée. À Birmingham, où la jeunesse populaire est majoritairement noire, les personnes arrêtées l'étaient aussi. À Liverpool ou à Manchester, où les milieux populaires comptent davantage de jeunes blancs, la tendance s'inversait. En d'autres termes, le profil des participants reflétait avant tout la composition de la jeunesse populaire locale (3). Quant à leurs motivations, un autre rapport a mis au jour un puissant effet d'opportunité et d'imitation, dans un contexte où la police ne semblait plus rien maîtriser, créant ainsi un sentiment d'impunité : *« L'observateur curieux peut devenir un amateur de sensations fortes, ou l'amateur de sensations fortes, un opportuniste* (4) *»*.

Par ailleurs, pendant des siècles, l'émeute, le soulèvement violent et spontané, a constitué le principal moyen de pression sur les pouvoirs en place – ce que l'historien Eric Hobsbawm a appelé la *« négociation collective par l'émeute* (5) *»*. Avec l'avènement de la société industrielle et l'essor des grandes organisations collectives (partis, syndicats, associations…), la grève s'est progressivement imposée comme le principal levier d'action du mouvement ouvrier. Mais, depuis les années 1980, l'affaiblissement de ces organisations, l'éclatement des collectifs de travail et les échecs répétés des modes d'action traditionnels ont contribué au retour de ce phénomène, où se conjuguent, en parallèle ou intrinsèquement, revendications et casse (6). Et cette dynamique s'est accélérée depuis la crise financière de 2008. Révolte contre l'austérité en Grèce (2010-2012), soulèvement contre le coût de la vie au Brésil (2013), en Bulgarie (2013), au Chili (2019), « gilets jaunes » (2018-2019) ou émeutes urbaines en France (2023)… Malgré des contextes différents, les mêmes scènes se répètent, avec des bâtiments publics attaqués, des commerces dégradés, des barricades, des affrontements avec la police, débordant les formes traditionnelles de la mobilisation politique. L'automne 2026 confirme cette tendance. Des émeutes de la jeunesse ont également éclaté en Italie, en Belgique et en Albanie, tandis que des mobilisations massives touchaient l'Espagne, le Portugal et la Grèce.

Par-delà les siècles et les frontières, l'histoire des révoltes rappelle un principe élémentaire : la violence sociale (pauvreté, racisme, exploitation…) peut produire, en retour, une violence chez ceux qui en sont victimes. Cette idée est d'ailleurs largement acceptée quand des populations se soulèvent au Sri Lanka ou à Madagascar. Ou quand des agriculteurs s'attaquent à la préfecture du Lot-et-Garonne, détruisent un bâtiment de la direction régionale de l'environnement à Carcassonne et vandalisent des magasins Leclerc ou des McDonald's – comme ce fut le cas en janvier 2024. Alors ministre de l'intérieur, M. Gérald Darmanin avait évoqué les *« coups de sang légitimes de ceux qui ne gagnent pas beaucoup d'argent et qui travaillent très fort »,* en expliquant qu'*« on ne répond pas à la souffrance en envoyant des CRS »* (TF1, 25 janvier 2024).



© JÉRÔME LAGARRIGUE - WWW.JEROMELAGARRIGUE.COM

JÉRÔME LAGARRIGUE. – « Thrower #3 » (Lanceur), 2019

Les lycéens, les jeunes de banlieue ou les « gilets jaunes » n'ont pas droit à de tels égards. Il y a vingt ans, un homme politique de droite comme M. François Bayrou pouvait tout à fait déclarer, au sujet des révoltes urbaines de novembre-décembre 2005 : *« Si l'on cherche l'origine de ce qui s'est passé, alors on la trouvera dans la manière dont on a laissé urbaniser la France en enfermant les pauvres avec les pauvres, en acceptant que se constituent des ghettos qui sont des ghettos de l'origine, des ghettos du chômage avec plus de 40 % dans certains quartiers, des ghettos où l'école est en situation difficile, où s'ajoutent les problèmes sociaux aux problèmes culturels* (…). *Les conséquences ont des causes. Ce sont les causes qu'il faut soigner* (7). *»* En juillet 2023, le président Emmanuel Macron, moins porté à l'autocritique, n'avait vu dans les émeutes ayant suivi la mort de Nahel Merzouk que des *« violences pures et injustifiables qui n'ont aucune légitimité ».*

Qu'est-ce qui pousse une société à l'explosion ? Pourquoi certains en viennent à assaillir des bâtiments publics, des commerces ou des policiers ? Soulever ces questions expose à une chasse aux sorcières. *« Soit on est dans le camp de la République, et donc des forces de l'ordre* (…), *soit on est du côté des casseurs »,* a martelé le premier ministre Sébastien Lecornu au soir du 17 octobre. Le lendemain, M. François-Xavier Bellamy, le vice-président des Républicains, suggérait de jeter en prison M. Philippe Poutou, l'ancien porte-parole du Nouveau Parti anticapitaliste (NPA), parce qu'il s'était déclaré *« dans le camp des manifestants, des émeutiers, de la jeunesse révoltée, des opprimés et du désordre ».* La France insoumise est quant à elle accusée par M. Lecornu de *« fournir des excuses à ceux qui commettent »* des violences, par Mme Marine Le Pen de *« légitimer la violence en considérant l'ordre comme une oppression et le désordre comme un droit »,* par M. Gérard Larcher de diffuser *« un discours de haine »,* le président du Sénat allant jusqu'à s'interroger sur la dissolution du parti.

Pendant une semaine, les responsables politiques se sont relayés sur les plateaux de télévision pour détailler leurs propositions. Certains, à l'image de M. Gabriel Attal, veulent bloquer l'accès aux réseaux sociaux pendant les manifestations et généraliser la surveillance faciale et algorithmique ; d'autres proposent de construire des milliers de places de prison sur le modèle du Salvador de M. Nayib Bukele, de retirer leurs prestations sociales aux familles de casseurs ou encore de durcir la justice des mineurs. Les autorités suivent docilement cette surenchère répressive. Pour les jeunes arrêtés, une justice expéditive est mise en place, à coups de comparutions immédiates qui ne laissent pas le temps aux accusés de préparer leur défense. Un lourd parfum de délation flotte même dans l'atmosphère quand la préfecture de police de Paris met en place une plate-forme sur laquelle les témoins des débordements peuvent transmettre leurs vidéos à la police. Et quand M. Darmanin, le ministre de la justice, déclare son souhait d'autoriser les parquets à prévenir les employeurs des personnes condamnées.

Des couvre-feux sont également instaurés dans plusieurs villes, sous l'œil vigilant de drones et d'hélicoptères, des rassemblements sont prohibés et, dans certains quartiers, il devient même interdit de se balader avec un sac à dos ou un couvre-chef. Le 24 octobre, jour de mobilisation nationale, la restriction des libertés publiques franchit un nouveau seuil. Sous couvert de prévenir les débordements, les manifestations sont interdites à Lyon, Nice, Montpellier, Rouen, Le Havre, Toulon… La SNCF supprime des trains pour empêcher certains manifestants de se rendre aux rassemblements, et des contrôles préventifs sont réalisés dans les gares et sur les routes. À Paris, l'armée est mobilisée pour encadrer les manifestants, de même que la brigade d'intervention régionale, le RAID (Recherche, assistance, intervention, dissuasion) et le groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN).

Ainsi le pouvoir apeuré cherche-t-il à étouffer la contestation en ignorant ce qui la nourrit. Mais cela ne fonctionne plus. Le 24 octobre, la foule fut finalement aussi nombreuse que la semaine précédente, malgré les interdictions, les gaz lacrymogènes, le mauvais temps et les vacances scolaires. Après dix ans de présidence Macron, les raisons de la colère ne disparaîtront pas sous les coups de matraque. La France compte désormais près de dix millions de pauvres. Sept millions d'adultes déclarent ne pas manger à leur faim. Depuis 2024, sous l'effet de l'inflation, un ménage de deux adultes et deux enfants a vu son budget annuel amputé de 1 200 euros en moyenne. La justice manque de juges, de greffiers, de procureurs ; l'école, d'enseignants, d'infirmières, de surveillants. À l'hôpital, les services d'urgences saturent, et environ 35 000 lits ont été supprimés en dix ans, tandis que les déserts médicaux continuent de s'étendre, y compris dans des centres-villes. Pompiers en grève, pénurie de logements sociaux, lignes ferroviaires supprimées, établissements pour personnes âgées en sous-effectif, prisons surpeuplées… La liste des problèmes est sans fin.

Face à cela, M. Macron et son gouvernement n'ont que l'austérité à la bouche. Les yeux rivés sur la dette et soumis au verdict des marchés, ils répètent que les caisses sont vides – sauf pour augmenter les dépenses militaires, construire des prisons et accorder des cadeaux fiscaux aux entreprises et aux ménages aisés. Pourtant, comme le remarque l'économiste Thomas Piketty, si la dette publique est bien passée de 20 % du produit intérieur brut (PIB) en 1970 à 120 % aujourd'hui, les patrimoines privés ont bondi de 300 % à 600 % du PIB, avec une concentration extrême au sommet de la pyramide (8). En 2025, les dividendes versés aux actionnaires ont atteint le niveau record de 107 milliards d'euros, contre 46 milliards en 2017 (9). Or, plus l'épargne augmente, plus la dette gonfle. Mais s'attaquer aux plus fortunés, dont il espère peut-être qu'ils l'embaucheront bientôt, est inenvisageable pour M. Macron. Faute de s'y résoudre, le pouvoir s'enferme dans une équation dangereuse, où les raisons de se révolter s'accumulent tandis que la place laissée à la contestation se réduit.

La diversion identitaire d'une part, la répression et l'intimidation d'autre part ne sont pas parvenues à étouffer la volonté de nommer et défaire les injustices. À son arrivée au pouvoir en 2017, sous les applaudissements des classes dominantes occidentales, M. Macron s'était érigé en rempart contre la *« tentation illibérale »* qui gagnait, selon lui, du terrain dans plusieurs pays. Dix ans plus tard, le Rassemblement national se trouve aux portes du pouvoir. Désavoué trois fois par le suffrage universel depuis 2024, le président français n'hésite plus à remettre en cause le droit constitutionnel à manifester, rivalisant, en matière de répression de la contestation, avec la cheffe d'extrême droite du gouvernement italien, Mme Giorgia Meloni.

En faisant converger des jeunesses que tout semblait opposer, la révolte actuelle rappelle que rien n'est écrit d'avance. Son élan saisit en effet d'autres secteurs qui, chacun isolément, avait protesté en vain au cours des dernières décennies : fonctionnaires, « gilets jaunes », salariés du privé, retraités. Ironie des effets homogénéisateurs du néolibéralisme, la colère se propage hors des frontières où les mêmes causes produisent les mêmes effets. De plus en plus à l'étroit dans un corps électoral vieillissant, la jeunesse ouvre ainsi la voie au mouvement social européen dont rêvait le sociologue Pierre Bourdieu à la fin des années 1990 ; une démonstration que la fatalité recule quand les luttes convergent.

BENOÎT BRÉVILLE.

(1) Christophe Guilluy, *La France périphérique. Comment on a sacrifié les classes populaires,* Flammarion, Paris, 2014 ; Salomé Berlioux, Jérôme Fourquet et Jérémie Peltier, « Jeunes des villes, jeunes des champs : la lutte des classes n'est pas finie », rapport pour la fondation Jean-Jaurès, 20 novembre 2019 ; Benoît Bréville et Pierre Rimbert, « Une gauche assise à la droite du peuple », *Le Monde diplomatique,* mars 2015.

(2) Benoît Coquard, *Ceux qui restent. Faire sa vie dans les campagnes en déclin,* La Découverte, Paris, 2019. *Cf.* aussi Julian Mischi, *Rural,* Anamosa, Paris, 2026.

(3) « Statistical bulletin on the public disorder of 6th-9th August 2011 », ministère de la justice, Londres, 13 septembre 2012.

(4) Gareth Morell, Sara Scott, Di McNeish et Stephen Webster, « The August riots in England. Understanding the involvement of young people », National Centre for Social Research, Londres, octobre 2011.

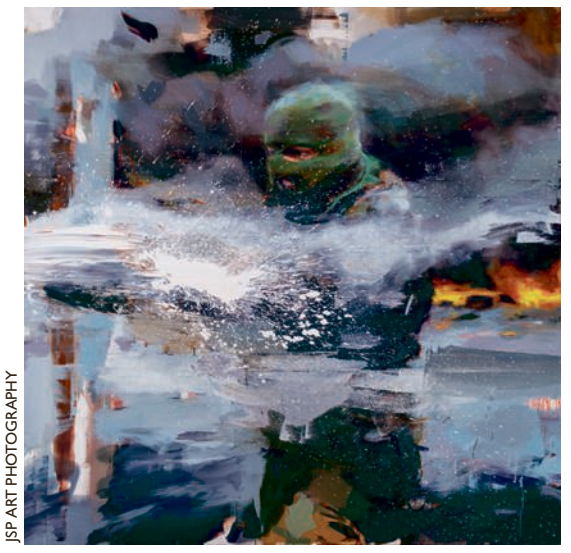
(5) Eric Hobsbawm, « The machine breakers », *Past & Present,* n° 1, Oxford, février 1952.

(6) Joshua Clover, *Riot. Strike. Riot. The New Era of Uprisings,* Verso, Londres, 2016.

(7) Discours à Nîmes, 30 mars 2007.

(8) Thomas Piketty, « Lycéens, étudiants : le crépuscule du macronisme », blog de Thomas Piketty, 20 octobre 2026, https://thomaspiketty.wordpress.com

(9) « Dividendes et rachats d'actions au sein du CAC 40 en 2025 », La Lettre Vernimmen, n° 233, janvier 2026, www.vernimmen.net



JSP ART PHOTOGRAPHY

JÉRÔME LAGARRIGUE. – « The Colossus », 2016

Chronique d'une « démocratie libérale » (II)

« AHURISSANT »
« La recommandation générale, c'est qu'il n'y ait pas de manifestation dans les jours à venir » (Emmanuel Macron, 22 octobre 2026).

« C'est ahurissant de pouvoir dire des choses pareilles quand on est chef de l'État. C'est oublier que le droit de manifester est une liberté fondamentale pour tous. Ce n'est pas au président de la République de fixer de telles règles, car c'est une rupture incroyable d'égalité entre les citoyens » (Nathalie Tehio, présidente de la Ligue des droits de l'homme, citée dans *Le Monde,* 23 octobre).

« C'est dangereux, cette banalisation risque demain d'être reprise par l'extrême droite » (Patrice Spinosi, dans le même article du *Monde,* 23 octobre).

VERS LE PARTI UNIQUE
En France, le président du Sénat, deuxième personnage de l'État, réfléchit à dissoudre le premier parti d'opposition.

– *Le Figaro* (20 octobre) : *« Faut-il interdire le parti de Jean-Luc Mélenchon ? »*

– M. Gérard Larcher : *« Nous avons pu dissoudre Génération identitaire et la Jeune Garde. LFI est un parti politique qui concourt à l'expression de la nation. Je l'entends. Mais il tient une grande part de responsabilité dans le discours de haine. Je pense que la question peut être posée. »*

PALME DU BLA-BLA
Christophe Rouillon, socialiste, maire de Coulaines : *« Aujourd'hui, on a effectivement une stratégie du bazar de l'extrême gauche trotskiste néo-léniniste et marxiste alliée aux fréristes musulmans et puis aux réseaux mafieux qui sont là pour détruire la République et qui poussent au chaos »* (France Info, 19 octobre).

DE L'ARGENT, IL Y EN A
Candidat de droite libérale, M. David Lisnard propose, face à un *« État régalien en déliquescence »,* de consacrer 8 milliards d'euros à la construction de vingt mille places de prison (RTL, 20 octobre). En somme, de l'argent, il y en a.

PEUPLE ET FOULE
Pour accoucher du bon peuple, il faut écraser la foule. Ce principe qui guide la bourgeoisie française depuis le XIXe siècle a été réaffirmé par Dominique Reynié, professeur de science politique et militant de droite, dans *Le Figaro Magazine* (23 octobre) : *« Une partie des manifestants, les casseurs et finalement les pilleurs ont donné le jour à une foule d'émeutiers déterminés, aguerris, entraînés, y compris au tir, par le maniement des mortiers d'artifice.* (…) *Le peuple est une étrange puissance ; il ne peut être souverain qu'à la condition d'être conduit par les représentants qu'il se donne. Il n'y a pas d'autre possibilité. Livré à lui-même, inorganisé, il redevient multitude et foule. La foule, c'est le peuple redevenu incapable de liberté et qui ne peut que s'adonner au chaos et, pour y mettre fin, s'abandonner à la tyrannie. »*

MAIRE DE NICE OU BARBARIE
« Si nous renonçons à employer la force contre les barbares, c'est la République qui s'effondrera » (titre d'un entretien d'Éric Ciotti au *Figaro,* 20 octobre).

« TUER TRENTE ÉMEUTIERS »
Avocat spécialisé dans la défense des policiers, M. Thibault de Montbrial a commenté sur BFM TV le 19 octobre les manifestations et les pillages survenus la veille et l'avant-veille : *« Et s'il faut tuer trente émeutiers dans le cadre prévu par la loi* (…), *si la situation de proportionnalité exige que pour protéger nos concitoyens il faille utiliser la force létale, eh bien il faut l'assumer. »*

Une jeunesse qui

Au mouvement social actuel, le gouvernement oppose une répression policière et judiciaire particulièrement sévère. La confrontation dans la rue se double d'une bataille symbolique, faite d'images, de slogans et de récits, qui n'est pas moins rude.

PAR LAURENT BONELLI

« EST-CE QUE *vous condamnez la violence ? »* L'injonction pèse sur tout lycéen, étudiant, responsable syndical ou politique invité dans les médias pour commenter les mobilisations actuelles. Le gouvernement n'est pas en reste. Dès les premiers jours, le ministre de l'éducation nationale Édouard Geffray évoque *« une bascule »* des blocages des lycées vers des *« violences urbaines »* (*Le Monde,* 2 octobre 2026), quand son homologue de l'intérieur Laurent Nuñez annonce n'avoir donné *« aucune consigne de retenue »* (TF1, 2 octobre 2026). Une répression policière inédite s'est abattue sur les protestataires : des milliers de personnes, majoritairement des mineurs, ont été interpellées et placées en garde à vue. Plusieurs manifestants ont été mutilés par des grenades lacrymogènes ou assourdissantes, ainsi que par des tirs de lanceur de balles de défense (LBD). Les syndicats policiers tentent de justifier ces violences en invoquant des centaines de policiers et gendarmes qui auraient été blessés depuis le début du mouvement. Les voix de présidents de région s'élèvent pour dénoncer le coût des destructions, et le gouvernement a enclenché la procédure accélérée pour faire adopter un projet de loi, dite « casseur-payeur », visant à engager la responsabilité civile d'un participant à un rassemblement *« dès lors qu'il a connaissance que la dispersion a été ordonnée en raison des violences ou dégradations en cours »*.

Cette place centrale accordée à la violence ne fait pas consensus. Mme Nathalie Arthaud, porte-parole de Lutte ouvrière, fait remarquer avec humour sur le plateau de BFM TV : *« Je sais que ça fait un beau fond, les flammes, là. Apparemment, c'est très esthétique parce que vous avez gardé ce fond-là à peu près toute la journée, qui nous fait croire qu'on est en guerre civile. Mais ce n'est pas ça qui se passe »* (3 octobre 2026). Dans les cortèges, des pancartes, comme « Brûler des poubelles ne dérange que les ordures » ou « Quand les jeunes montrent leur avenir, les imbéciles regardent la poubelle qui brûle », viennent aussi contredire ce récit dominant.

Il suffit en effet de participer aux mobilisations ou de les observer pour se rendre compte qu'elles revêtent un tout autre visage. Elles sont déterminées, festives et inventives. Des déguisements de dinosaures, de requins, de super-héros, de personnages de mangas, de jeux vidéo ou de Pokémon émaillent les manifestations. Les battles d'aura, les danses et les chants rythment les blocages. Des milliers de pancartes de carton rivalisent de créativité, d'humour et d'irrévérence (« Macron, toi, tu manquais pas de prof de français », « Recyclez vos déchets, n'en faites pas des ministres »). Partout, des visages souriants, une joie communicative.

Le sens d'un événement est inséparable des controverses dont il fait l'objet pour en imposer la définition légitime. Et l'insistance sur la violence est une façon de détourner l'attention des raisons de la colère. Le procédé est ancien. En 1986, Louis Pauwels, alors directeur du *Figaro Magazine,* accusait la jeunesse soulevée contre le projet de loi Devaquet d'être atteinte d'un *« sida mental »* (*Figaro Magazine,* 6 décembre 1986), et Robert Pandraud, alors ministre délégué chargé de la sécurité, déclarait au sujet de Malik Oussekine, mort sous les coups des voltigeurs motocyclistes de la police : *« Si j'avais un fils sous dialyse, je l'empêcherais d'aller faire le con dans les manifestations. »* La thèse de la manipulation a également la vie dure. Charles Pasqua, alors ministre de l'intérieur, ne voyait pas dans les manifestations une *« manœuvre organisée par LFI et ses proxys de l'ultragauche »,* comme le cabinet de l'actuel premier ministre, M. Sébastien Lecornu (France Info, 1er octobre 2026), mais celle de *« professionnels de la déstabilisation, gauchistes et anarchistes de tout poil et de toutes nationalités »* (*Le Monde,* 9 décembre 1986).

Toutefois, quelque chose a changé dans l'ampleur de la répression. La comparaison avec le mouvement contre le contrat première embauche (CPE) de 2006 en donne la mesure : 4 544 personnes avaient été interpellées entre le 7 mars et le 18 avril 2006, soit une moyenne de 106 interpellations quotidiennes (1). En 2026, les 6 547 interpellations recensées entre le 28 septembre et le 6 octobre représentent une moyenne de 727 par jour, près de sept fois plus. *« Le but de la manœuvre était d'effrayer les élèves et leurs parents pour stopper au plus vite la fronde »,* reconnaît un commissaire de police cité par *Le Canard enchaîné* (14 octobre 2026). L'écart est plus spectaculaire encore pour les gardes à vue. Leur nombre a été multiplié par neuf, passant de 46 par jour en 2006 à 418 en 2026 (chiffres au 13 octobre 2026). Le seul week-end des 17 et 18 octobre a, lui, donné lieu à près de 2700 gardes à vue, davantage que pendant les deux mois du mouvement contre le CPE. Les défèrements devant la justice connaissent une progression comparable. La garde à vue est ainsi largement détournée de sa fonction judiciaire pour intimider, dissuader ou entraver les protestataires, et les parquets usent de leurs prérogatives propres (avertissements pénaux probatoires, réparations pénales, interdictions de paraître, etc.) pour sanctionner des faits qu'ils auraient bien du mal à faire condamner par un juge.

IL NE S'AGIT PLUS DE CONTENIR UNE FOULE MAIS D'« ALLER AU CONTACT »

En 2006, au milieu de la tourmente du CPE, M. Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'intérieur, confiait aux responsables des forces de l'ordre : *« Je sais qu'il est extrêmement difficile de faire le tri au sein d'une foule entre ceux qui manifestent pacifiquement et ceux qui veulent créer du désordre. Mais nous ne pouvons accepter que certains cherchent à instaurer le règne de la terreur. Face à l'évolution de la situation, je vous demande de mettre en place des dispositifs particulièrement adaptés à l'interpellation des fauteurs de troubles* (2). *»* La « terreur » invoquée concerne en réalité les vitrines, les poubelles et le mobilier urbain, dont le maintien de l'ordre traditionnel s'accoutumait très bien de la dégradation, au nom d'une doctrine du « désordre acceptable » qui cherchait avant tout à éviter les blessés (3). Mais les images d'incendies et de destructions relayées avidement par les médias contrarient les postures de fermeté sécuritaire que M. Sarkozy et ses successeurs aiment présenter à leurs électeurs.

Les forces spécialisées comme les escadrons de gendarmerie mobile (EGM) et les compagnies républicaines de sécurité (CRS) perdent ainsi leur position dominante, au profit d'unités issues des polices urbaines – compagnies d'intervention, brigades anticriminalité (BAC), BRAV-M à Paris –, dont la logique d'action diffère. Il ne s'agit plus de contenir une foule mais d'« aller au contact », de « percuter » afin d'interpeller le moindre « fauteur de troubles » au cœur même des cortèges. Cela élève considérablement le degré de violence en leur sein et enclenche des

* Professeur de science politique à l'université Paris Nanterre.

« Civic tech »,

Pour « entendre » les protestataires, le pouvoir raffole désormais des consultations numériques. Cette solution technologique, éprouvée face aux « gilets jaunes », offre un exutoire commode et peu coûteux – avant ensevelissement définitif des revendications.

PAR MAGALI DELLA SUDDA * ET GRÉGORY RZEPSKI

« CE *qui compte pour moi,* assène le ministre de l'éducation nationale sur France Info le 6 octobre dernier, *c'est que les lycéens soient entendus dans un cadre démocratique. J'ai lancé depuis hier soir une plate-forme sur laquelle chaque lycéen va pouvoir déposer sa contribution pour dire ses difficultés et ses attentes. »* Mais, questionné par les journalistes sur le risque que l'exercice connaisse le même sort que celui proposé aux « gilets jaunes », M. Édouard Geffray reste plusieurs secondes silencieux. Début 2019, pour sortir de la crise, l'exécutif – appuyé par un consortium de cabinets de conseil et de start-up (1) – avait en effet lancé une vaste consultation déjà adossée à une plate-forme. Très tôt, une alerte fut émise : seules seraient examinées les contributions numériques (2). La consultation dans son ensemble n'a en réalité fait l'objet d'aucune réponse du pouvoir (3). Elle a aussi escamoté les cahiers de doléances des ronds-points comme ceux des maires ruraux. Et, depuis, les gouvernements successifs semblent même avoir pris le contre-pied de ces revendications, tant des demandes d'égalité que de celles de liberté démocratique.

Consultation sur la réforme des retraites (2018-2019), convention citoyenne pour le climat (2019) : la participation institutionnelle se borne, le plus souvent, à recueillir des avis sur les décisions des autorités. Qui les écartent promptement quand ils s'avèrent trop « subversifs ». Si, en 2015, la consultation sur le projet de loi dite « République numérique » donne lieu à 8 500 contributions, elle se révèle in fine *« inutile sur le fond »,* selon l'Observatoire des libertés et du numérique, car *« le gouvernement n'a quasiment rien repris »* des propositions *« arrivées en tête des soutiens des internautes »,* notamment sur le logiciel libre (4). Un paradoxe pour un texte qui – en consacrant l'ouverture des données publiques ou le numérique pour tous – devait acculturer le pays à la *« civic tech ».*

En France, l'expression « technologie civique » désigne deux choses distinctes. D'une part, des applications des sites favorisant l'engagement et la participation citoyenne. D'autre part, un microcosme peuplé de personnalités politiques (comme l'ancienne secrétaire d'État au numérique Axelle Lemaire [2014-2017], désormais cadre de Sopra Steria, un des leaders français de la « tech »), de hauts fonctionnaires (comme M. Mohammed Adnène Trojette, ancien conseiller de M. Emmanuel Macron recruté par le Boston Consulting Group en 2024), d'entrepreneurs ou de consultants. Tous défendent un renouvellement démocratique grâce aux instruments numériques, le développement de start-up d'État voire l'avènement d'un « État plate-forme » (5).

* Directrice de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS).

ne se tient plus sage



© JÉRÔME LAGARRIGUE

JÉRÔME LAGARRIGUE. – « Thrower #6 » (Lanceur), 2025

cycles d'escalade. Les charges sont brutales et provoquent une incompréhension et une colère qui se retournent facilement contre les fonctionnaires. Agissant en petits groupes, ils sont parfois pris à partie et recourent volontiers aux grenades de désencerclement et aux LBD pour se dégager, au prix de blessures parfois sérieuses chez les manifestants. « Une poubelle brûlée = un lycéen mutilé », résument des pancartes.

Cette stratégie est d'autant plus funeste que ces policiers sont coutumiers de la lutte contre la petite criminalité, les trafics ou les désordres urbains. Ils ne voient donc pas dans les lycéens et les étudiants des citoyens exerçant un légitime droit démocratique, mais des délinquants potentiels qu'on peut humilier, brimer et brutaliser. Les doctrines de maintien de l'ordre et celle de la lutte contre les « violences urbaines » en sont venues à se confondre en pratique, et ce n'est pas un hasard si les ministres de l'éducation nationale, de l'intérieur ou de la justice utilisent désormais cette expression à propos des mobilisations actuelles.

Par suite, la police occupe une place plus centrale que par le passé dans l'imaginaire de la contestation. « Je fais des cauchemars de Macron et de la police », affichent des manifestantes. Les cortèges chantent à pleins poumons les slogans « Tout le monde déteste la police » ou « ACAB » (pour *« All cops are bastards »,* « Tous les flics sont des salauds »), quand les pancartes « La police nous protège, ça crève les yeux », « Liberté, égalité, LBD » ou « Système ACABlant » fleurissent dans les rassemblements.

La surexposition de cet antagonisme tend toutefois à gommer la violence structurelle qui a déclenché les mobilisations. À la différence d'expériences antérieures, lycéens et étudiants ne protestent pas pour le retrait d'une réforme en particulier, mais expriment une critique sociale plus générale. Ils dénoncent les situations parfois indignes dans lesquelles se déroulent les apprentissages, mais aussi les réformes qui en détournent l'attention. « 38 °C/38 élèves, mais le problème, c'est le téléphone », taclent des panonceaux. Plus profondément encore, le mouvement révèle aussi une contradiction entre un élargissement social de l'accès aux études (à peine un tiers d'une génération obtenait le baccalauréat en 1986, contre près de 80 % aujourd'hui) et les possibilités réelles de les poursuivre. Alors que les budgets de l'enseignement supérieur accompagnaient ce mouvement (ses effectifs ont quasi triplé, passant d'environ 1,1 million d'étudiants au milieu des années 1980 à plus de 3 millions aujourd'hui), un renversement s'opère à partir du milieu des années 2010. Les financements récurrents des universités publiques stagnent, limitant ainsi les capacités d'accueil. Et Parcoursup, mis en place en 2018, incarne le mécanisme qui filtre l'accès aux formations, pénalisant ceux dont les familles sont les moins armées pour cette compétition d'un nouveau type *(lire l'article pages 17-19)*. « Jeunesse formidable, avenir fort minable », s'inquiètent les protestataires.

Ces mobilisations ont déjà contraint le gouvernement à « engager des chantiers » sur le remplacement des enseignants, l'état des bâtiments, l'organisation du temps scolaire ou Parcoursup. Des promesses qui, en l'absence de financements suffisants, n'engagent pas à grand-chose. « Pas besoin de plan cul, le gouvernement nous baise déjà », reprenait une manifestante, à l'évidence sceptique.

Quelles que soient les suites du mouvement, il est clair qu'il représente un moment fort de politisation pour une « Gen Z » que l'on décrivait comme lobotomisée par les réseaux sociaux. « Je leur parle de prise de conscience, ils me parlent de crise d'adolescence », pouvait-on lire dans les cortèges. Ceux-ci disent « Non au R-Haine » et chantent *« Siamo tutti antifascisti »* (« Nous sommes tous antifascistes »). Les militants de La France insoumise, du collectif révolutionnaire Le Poing levé ou de la « Jeunesse communiste » distribuent tracts, journaux et autocollants.

Mais la mobilisation emprunte aussi des formes moins balisées, semblant prendre acte de l'indifférence – ou du mépris – des élites politiques envers les contestations sociales et les revendications écologistes exprimées dans la rue. La force du nombre ne suffit plus à infléchir les décisions. Les canaux institutionnalisés de négociation (comme les syndicats) sont ignorés, délaissés au profit de la communication ou de dispositifs de « consultation » en trompe-l'œil *(lire l'article ci-dessous)*. En réaction, lycéens et étudiants réinventent des formes modernes de carnaval.

« La Bastille, c'est comme le vélo : ça ne s'oublie pas »

Des anthropologues comme James C. Scott ont insisté sur l'importance de ce rituel de résistance dans des contextes où les rapports de domination semblent difficilement ébranlables. L'énergie, la joie et l'anonymat de la foule qui se rassemble dans l'espace public renversent pour un temps l'ordre social. Celle-ci exprime collectivement le *« ressentiment accumulé contre les riches et les puissants »* et met *« l'injustice sociale en accusation »* (4). Les déguisements, les masques moquent les dominants ou exaltent les protecteurs des faibles (Spider-Man par exemple). Les figures d'autorité sont dégradées. On brûle leurs effigies, on raille leur sérieux, leur importance en les ramenant à leur condition bassement corporelle (5). On parle d'eux de manière crue, obscène et scatologique. Des pancartes comme « Nuñez, grosse cuve à pisse » dépouillent leurs cibles de toute dignité officielle. Festif et mordant, le carnaval n'en reste pas moins agressif. Des slogans, tels « La Bastille, c'est comme le vélo : ça ne s'oublie pas » ou « Macron, on a guillotiné le roi pour moins que ça », convoquent la mémoire violente de la Révolution française. Les appels à prendre les « lieux de pouvoir », à l'instar de l'Élysée ou Matignon, l'actualisent. Au risque de sévères affrontements avec les forces de l'ordre et de lourds dégâts, comme on a pu le voir lors de la manifestation du 17 octobre.

Mais l'irrévérence et l'émeute ne s'opposent pas autant qu'aimeraient le faire croire ceux qui séparent les « bons manifestants » des « semeurs de chaos ». Elles constituent deux faces de la contestation d'un ordre institutionnel qui tend à fonctionner chaque jour plus visiblement au service des dominants. Comme l'a montré l'historien Edward P. Thompson, les violences populaires naissent le plus souvent du sentiment que les gouvernants ont trahi les obligations qui fondaient leur légitimité (6). La bataille que mène la jeunesse mobilisée dépasse largement ses conditions d'études. Elle porte sur la définition même de l'intérêt général, dont l'État est censé être le garant. Le démantèlement continu de ses fonctions de protection et l'essor corrélatif de celles de coercition nourrissent la défiance à son égard (7). Le renoncement aux idéaux de justice sociale sur lesquels reposait son autorité retourne ainsi la colère contre les élites politiques et administratives qui conduisent ces transformations et s'en font gloire. La pancarte « Les vrais casseurs sont en costard-matraque », brandie par une manifestante, montre qu'il n'y a plus d'ambiguïté sur l'origine du saccage.

LAURENT BONELLI.

(1) Selon le ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, qui répondait à la question écrite n° 96093 du député Jean-Claude Abrioux, *Journal officiel de l'Assemblée nationale,* Paris, 15 août 2006.

(2) « Rencontre avec les services de police et de gendarmerie », ministère de l'intérieur, 24 mars 2006, www.interieur.gouv.fr

(3) Lire « Brutalisation de l'ordre manifestant », *Le Monde diplomatique,* mai 2023.

(4) James C. Scott, *La Domination et les Arts de la résistance. Fragments du discours subalterne,* Amsterdam, Paris, 2009 (1re éd. : 1990).

(5) Lire Pierre Rimbert, « Éloge du rire sardonique », *Le Monde diplomatique,* août 2010.

(6) Edward P. Thompson, « "Rough Music" : le charivari anglais », *Annales. Économies, sociétés, civilisations,* 27e année, n° 2, Paris, mars-avril 1972.

(7) Lire Alexis Spire, « Pourquoi il faut réenchanter l'État », *Le Monde diplomatique,* octobre 2026.

l'art de laisser causer

Ce projet de modernisation de l'action publique, inspiré de travaux universitaires américains, a pour héraut l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et se déploie dans le cadre du Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO) conclu par 75 États et 137 collectivités locales (6).

De la participation domestiquée à la participation-délation

En pratique, des institutions françaises s'accommodent d'outils élaborés aux États-Unis. Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) rend des avis à propos de grandes questions (les déserts médicaux, la fin de vie, le bien-être animal…) soulevées sur Change.org, la multinationale de la pétition en ligne. Mais des acteurs français se positionnent à leur tour sur ce marché. Ancien directeur général du service de flux musical Deezer, M. Axel Dauchez a fondé en 2015 Make.org : cette plate-forme de mobilisation citoyenne organise la consultation lancée par l'opérateur France Travail (ex-Pôle emploi) depuis fin 2024 sur la *« diversité et l'inclusion dans l'univers professionnel ».* Un créneau, semble-t-il, porteur puisque M. Cyprien Kohler, le fils de l'ancien secrétaire général de l'Élysée Alexis Kohler, vient de lancer Agora Nova, une entreprise qui entend, lit-on sur son site, *« inventer les outils numériques de la démocratie de demain ».*

La concertation proposée par M. Geffray s'appuie, elle, sur la plate-forme Agora, développée par la direction interministérielle de la transformation publique (DITP). Ouverte à toute personne disposant d'une application ou d'un accès à Internet, elle a donné lieu à 101 217 contributions, soit davantage que toutes les consultations organisées avec cet outil depuis son lancement, en septembre 2023. Dans un récent rapport, la Cour des comptes constatait en effet qu'il n'avait suscité, jusqu'à présent, qu'un enthousiasme modéré chez les citoyens : à peine 6 000 participants ont ainsi contribué à la consultation Agora sur la régulation de l'intelligence artificielle lancée fin 2023, moins de 2 400 à celle sur l'économie sociale et solidaire organisée en 2025 (7). La Cour relève aussi *« une sur-représentation des cadres, des indépendants et des étudiants* [ainsi que des hommes] *dans les populations actives »* sur le même site.

En postulant que toutes les remontées auraient été écrites par des élèves – ce qui reste à démontrer –, seuls 5 % des lycéens se seraient approprié la plate-forme lancée par l'éducation nationale entre le 5 et le 23 octobre 2026. Il y a une ironie certaine à offrir une telle réponse à une jeunesse mobilisée, entre autres, contre le site d'orientation et de sélection Parcoursup. Comme il pouvait paraître incongru d'aiguiller vers Internet des contributeurs « gilets jaunes » au « grand débat » qui s'opposaient à la numérisation des services publics de proximité. L'une d'entre eux, habitante d'une petite commune du Médoc (Gironde), expliquait ainsi à M. Macron : *« Les services publics sont des points d'ancrage qui favorisent la vie dans nos territoires. Vous créez à la place des maisons de service public,* (…) *où le tout-numérique est roi. Là aussi, une grande partie de la population ne s'y retrouve pas, se marginalise par le non-accès à [ses] droits* (8). *»*

Quatre jours seulement après le lancement de la consultation d'octobre 2026, le ministère de l'éducation nationale communiquait dans *Le Monde* en soulignant la faible part des critiques envers Parcoursup, en insistant sur le nombre élevé de contributions déjà enregistrées et en le rapportant à *« une décélération depuis plusieurs jours »* de la mobilisation (9). La participation-délation a cependant dû prendre le relais de la participation domestiquée (10). Juste après les manifestations du samedi 17 octobre, le site de la préfecture de police de Paris annonçait la création d'un autre genre de plate-forme : *« Vous avez été témoins de violences, de dégradations ou de pillages à Paris ou l'un des départements de petite couronne (92, 93 et 94) durant ces derniers jours ? N'attendez pas : transmettez toutes vos images aux services de police afin de les aider à identifier et interpeller rapidement les auteurs. »*

MAGALI DELLA SUDDA ET GRÉGORY RZEPSKI.

(1) Dans un rapport sur les consultants (« Un phénomène tentaculaire : l'influence croissante des cabinets de conseil sur les politiques publiques », mars 2022), la sénatrice Éliane Assassi avait identifié une quinzaine de prestations liées à des consultations publiques entre 2018 et 2021 dont le montant total approchait les 10 millions d'euros.

(2) Collectif de recherche citoyenne sur les cahiers de doléances, « Les cahiers de la colère », *Le Monde diplomatique,* juin 2022.

(3) Guillaume Gourgues, « "Le pouvoir a su entendre les Gilets jaunes" », dans François Buton, *et al., Idées reçues sur les Gilets jaunes,* Le Cavalier bleu, Paris, 2024.

(4) La Quadrature du Net, « République numérique : déception 2.0 », 24 juin 2016, www.laquadrature.net

(5) Pierre Pezziardi et Henri Verdier, « Des startups d'État à l'État plateforme », janvier 2017, www.fondapol.org

(6) Tim O'Reilly, « Government as a platform », *Innovations. Technology, Governance, Globalization,* vol. 6, n° 1, Cambridge, Massachusetts, hiver 2011 ; Alessandro Bellantoni, *et al.,* « Synthèse de la manifestation du CGP "La Civic Tech au service de la démocratie" », 17 octobre 2023, https://one.oecd.org ; Open Government Partnership, www.opengovpartnership.org

(7) Cour des comptes, « Les dispositifs de participation citoyenne à la décision publique », rapport public thématique, Paris, 17 septembre 2026.

(8) Archives départementales de la Gironde, fonds 5999 W 305, Grayan-et-l'Hôpital.

(9) Nathalie Segaunes, « Mobilisation lycéenne : les premières surprises de la plate-forme de concertation », *Le Monde,* 9 octobre 2026.

(10) Eleonora Elguezabal, « Quand la gendarmerie devient participative : l'engagement des voisin·es dans les réseaux officiels de vigilance en France », *Participations,* vol. 1, n° 29, Louvain-la-Neuve, 2021.



AMÉRIQUES

ATOLL CIRCUS. Voyages à Clipperton. – Stéphane Dugast

Éditions du Trésor, Paris, 2026, 224 pages, 21 euros.

Véritable laboratoire de biodiversité à ciel ouvert, l'îlot français de Clipperton, situé au cœur du Pacifique nord, à 1 300 kilomètres des côtes du Mexique, a vu son intérêt géopolitique, stratégique et scientifique longtemps sous-estimé par nos gouvernants. Fort de quatre expéditions réalisées entre 2001 et 2023, Stéphane Dugast, membre de la Société des explorateurs français, revient sur l'histoire de ce bout du monde, véritable petite épopée où défilent explorateurs, pirates, militaires, narcotrafiquants, savants, journalistes, radio-amateurs, aventuriers et même un « roi fou ». Les Mexicains s'y établirent durant plusieurs décennies et en revendiquèrent la souveraineté, avant l'arbitrage définitif du roi italien Victor-Emmanuel III en 1931 : les Américains y installèrent une station météorologique et une piste pour hydravions. Quant aux Français, ils y menèrent de nombreuses missions, militaires puis scientifiques, sans jamais s'y établir durablement, en dépit des nombreux enjeux : droits de pêche, protection des ressources terrestres et maritimes, avant-poste du changement climatique…

GENEVIÈVE CLASTRES

LE DROIT EN ARMES. Lawfare et sécurité nationale aux États-Unis. – Mark Corcoral

PUF, Paris, 2026, 224 pages, 25 euros.

À rebours des lectures qui opposent mécaniquement État de droit et raison d'État, cette enquête montre comment les autorités américaines font du droit un outil de puissance. À partir d'une recherche fouillée portant sur le ministère de la justice, le politiste Mark Corcoral analyse comment l'exécutif s'affranchit parfois des principes fondamentaux : dignité humaine, respect de la vie privée, présomption d'innocence… La démonstration met en lumière le rôle singulier de l'*attorney general,* à la fois ministre, avocat-conseil de l'État fédéral et procureur général. Cette position lui permet d'imposer des pratiques controversées (quand elles ne sont pas illégales), de l'extension de la surveillance après le 11-Septembre à la torture de personnes suspectées de terrorisme. Le livre éclaire aussi comment les procureurs font de la justice un instrument de sécurité nationale, notamment en facilitant l'inculpation de cyberattaquants supposés servir des États adverses. Une contribution stimulante à l'étude des rapports entre droit, sécurité et puissance.

ARIANE BONZON

RIO CONFIDENTIAL. Qui a tué Marielle Franco ? – Jean-Mathieu Albertini

Éditions HarperCollins, Paris, 2026, 352 pages, 19,90 euros.

Quelques mois avant l'élection en 2018 de M. Jair Bolsonaro à la présidence du Brésil, une jeune conseillère municipale de gauche, Marielle Franco, est assassinée à Rio de Janeiro, le fief de la famille du « capitaine » d'extrême droite. Ce crime politique est le sujet de cette enquête, où l'auteur interroge les principaux acteurs de l'affaire et examine chaque dossier judiciaire. Dans les méandres de la « ville merveilleuse », il retrace le parcours de cette femme née dans la favela du Complexo da Maré, mais également celui de ses meurtriers, liés aux milices. Ces groupes paramilitaires recrutent parmi les membres de la police et soumettent par la terreur des quartiers entiers. Plongé dans le monde interlope carioca, le lecteur découvre comment une militante a gêné des intérêts criminels en défendant les habitants rackettés quotidiennement. Et par quel cheminement, grâce à un accord passé avec les tueurs, la police a identifié les commanditaires de l'homicide. Objet des attaques de l'extrême droite avant sa mort, Franco est devenue le symbole de la résistance populaire contre cette mouvance.

ANNE VIGNA

MRS GARGANTUA. Reports from Cuba. – J. S. Tennant

William Collins, Londres, 2026, 352 pages, 24 euros.

Dans un récit aussi captivant que savant, le reporter britannique J. S. Tennant nous entraîne au cœur d'une longue marche à travers cinq siècles d'histoire cubaine, de la « découverte » colombienne à l'éphémère dégel de l'ère Obama. Au récit de voyage se mêlent chronique de la vie politique de l'île, miscellanées d'histoire naturelle, méditations sur les mythes et le folklore hispano-caribéens. Conquistadors et missionnaires côtoient chamans indiens et esclaves émancipés, romanciers célèbres et révolutionnaires, riches héritières et anciens détenus de Guantánamo – sans oublier les héroïques vaches laitières du régime castriste. À la description des paysages répond celle d'une population prise, génération après génération, dans les ambitions des puissances extérieures – le cruel embargo américain n'étant, rappelle Tennant, que l'ultime épisode d'une longue histoire d'oppression occidentale. Cette érudition buissonnière brosse un tableau bien éloigné des images convenues, et on en recommanderait volontiers la lecture aux jeunes diplomates en partance pour La Havane… si seulement l'horizon d'une normalisation ne paraissait pas aujourd'hui aussi lointain.

MARTIN BARNAY

AFRIQUE

LE VIRUS INVISIBLE. Essai sur la désinformation en Afrique. – Dominique Tchimbakala

Riveneuve, Paris, 2026, 190 pages, 10,50 euros.

Si les fausses informations sont un fléau universel, l'Afrique en fait particulièrement les frais. La journaliste franco-congolaise Dominique Tchimbakala, longtemps figure de TV5 Monde, décrypte ce qu'elle qualifie de *« véritable virus »*. La vulnérabilité du continent provient, notamment, de la fragilité du tissu médiatique (un *« désert informationnel »*) et de l'utilisation très étendue des plates-formes numériques – *« La désinformation s'est industrialisée avec le téléphone portable »* ; ses richesses en font un enjeu économique et la cible des campagnes de désinformation venues de Russie, de Chine ou d'anciennes puissances coloniales. Mobilisant exemples et anecdotes, Tchimbakala analyse les ressorts sociaux et psychologiques de la propagation du « virus », comme la *« cécité militante »* ou l'*« indifférence calculée »* des pouvoirs publics. Elle met en garde contre les illusions d'un *fact checking* sans moyens et appelle à *« réapprendre collectivement* (…) *ce qu'est vraiment le journalisme »*. Selon elle, l'Union africaine doit contribuer à relever ce défi éducatif, culturel et social.

ANNE-CÉCILE ROBERT

GÉOPOLITIQUE DE L'AFRIQUE. – Sonia Le Gouriellec

PUF, coll. « Que sais-je ? », Paris, 2026, 128 pages, 10 euros.

Dans cette troisième édition mise à jour, la politiste Sonia Le Gouriellec, de l'Université catholique de Lille, conserve son approche transversale mais enrichit ses « études de cas ». Elle note que, si de nombreuses régions connaissent des périodes de paix, l'Afrique compte plus de la moitié des conflits armés actifs dans le monde, soit entre 28 et 30 conflits *« étatiques ou internationalisés »* sur les 59 dénombrés par le Global Peace Index en 2025. Autre constat développé dans son chapitre « La quête de l'unité » : les États africains occupent 54 des 193 sièges à l'Assemblée générale des Nations unies, qui élit, tous les deux ans, trois d'entre eux pour siéger au Conseil de sécurité en tant que membres non permanents. Ce poids numérique permet au continent d'*« exercer une influence et de faire entendre sa voix »* dans les débats sur l'élection du secrétaire général et la réforme de l'institution. Un fait majeur de la dernière période reste cependant curieusement absent de cette réédition : les ambitions régionales des juntes militaires coalisées du Sahel (Mali, Burkina Faso et Niger).

OLIVIER PIOT

COMORES-MAYOTTE. Une histoire néocoloniale. – Pierre Caminade

Agone, Marseille, 2026, 256 pages, 11 euros.

L'erreur de la plupart des médias et des responsables politiques, en France, est de ne considérer Mayotte que comme un territoire français extrait par magie, sinon exclu, de son histoire et de sa géographie, et, ce faisant, d'ignorer le droit international. Dans une édition actualisée de son essai de 2003, Pierre Caminade, chercheur indépendant et militant à Survie, brise ce récit : malgré la séparation de 1975, toutes les îles de l'archipel des Comores ont une histoire commune, polluée par les multiples ingérences françaises menées de part et d'autre de la frontière. Méticuleusement, il décrit les manœuvres de Paris pour « garder » Mayotte et les barbouzeries qui ont fragilisé le nouvel État indépendant des Comores, tout en rappelant les condamnations internationales récurrentes. Pour mettre fin à ce qu'il qualifie d'*« échec »*, Caminade propose une *« troisième voie »* qui offrirait à Mayotte une *« grande autonomie, avec des coopérations avec les deux systèmes, français et comorien »*, une option *« très présente dans les débats des élites mahoraises dans les années 1960 »*.

RÉMI CARAYOL

EUROPE

VERS UNE DISPARITION DE LA GAUCHE EN EUROPE CENTRALE ? – Sous la direction de Jean-Michel De Waele

Le Bord de l'eau, Carignan-de-Bordeaux, 2026, 106 pages, 15 euros.

Rejetés dans les limbes électoraux ou tentés par les démons du nationalisme, les partis de gauche vont mal en Europe centrale et orientale. Issus des anciens appareils communistes, certains ont porté beau jusque dans les années 2000 (Bulgarie, Pologne). Mais l'effondrement, surprenant, touche désormais tous les pays concernés : Hongrie, République tchèque… En cause, le ralliement de ces partis aux politiques néolibérales, au nom de leur orientation proeuropéenne. Certaines formations ont, comme en Bulgarie ou en Slovaquie, cru trouver le salut (électoral) en se ralliant au conservatisme prorusse, antiféministe et anti-LGBT. Le Parti social-démocrate roumain a ainsi rejeté l'« idéologie progressiste » pour défendre les « valeurs traditionnelles ». Une évolution qui *« produit des effets systémiques sur l'Union européenne »*, en renforçant les forces conservatrices, voire l'extrême droite. L'alternative viendra peut-être d'une nouvelle gauche, écologiste et proche des mouvements sociaux, comme Levica en Slovénie, Možemo ! en Croatie ou Razem en Pologne.

JEAN-ARNAULT DÉRENS

ASIE

SUR LA PISTE MINÉRALE. Enquête sur la filière du sable en Asie du Sud-Est. – Dolorès Bertrais

MetisPresses, Lausanne, 2025, 208 pages, 23 euros.

Le sable et sa filière ? On n'en parle pas, encore moins aux étrangers. Intriguée par cette affirmation d'un commandant de bateau aux environs de Phnom Penh, la chercheuse Dolorès Bertrais décide d'explorer les cheminements de cette ressource, depuis le Mékong jusqu'aux amoncellements dans les rues de la capitale cambodgienne et à sa transformation en béton afin de bâtir immeubles, routes et autres infrastructures… Elle mesure ainsi l'ampleur de la *« production urbaine néolibérale granulaire »*. Ici, on drague ; là, on comble des lacs, pourtant essentiels à la gestion des inondations ; plus loin, on remblaie sur le fleuve. Le travail du sable est un marqueur capitalistique d'une ville qui, à partir des années 2018, s'est transformée à vive allure, comme saisie d'une frénésie dantesque au service de la production de foncier, extrêmement rentable. Au centre de l'ouvrage, l'auteure dessine son enquête ethnographique et donne à voir ce que le déplacement de ces tonnes de matière première charrie comme bouleversements : *« Les injustices spatiales et environnementales augmentent à mesure que le sable sort de son lit. »*

CHRISTINE CHAUMEAU

L'ÈRE DE L'INDO-PACIFIQUE, CHIMÈRE OU RÉALITÉ DURABLE ? – Frédéric Lasserre, Barthélémy Courmont et Éric Mottet

Presses de l'université du Québec, Québec, 2026, 306 pages, 34 euros.

Quel est le positionnement de puissances et entités régionales à l'égard de la notion d'Indo-Pacifique ? Japon, Chine, États-Unis, Inde, Association des nations d'Asie du Sud-Est (Anase), Russie et Union européenne retiennent des définitions et des priorités stratégiques différentes pour cet espace. Mais tous ces acteurs, à l'exception de Pékin et de Moscou qui récusent le terme même, s'accordent sur la nécessité de « contenir », voire « contrebalancer » la puissance chinoise, et sur la centralité de l'Anase. Ce que la Chine perçoit clairement. Plutôt qu'entrer dans une logique de « nouvelle guerre froide », les pays de l'Anase préfèrent maintenir un équilibre entre Pékin et Washington, tandis que le Japon, l'Inde et l'Union européenne sont plus proches de la ligne américaine. La Russie soutient quant à elle le point de vue chinois, sans nécessairement adhérer à sa vision.

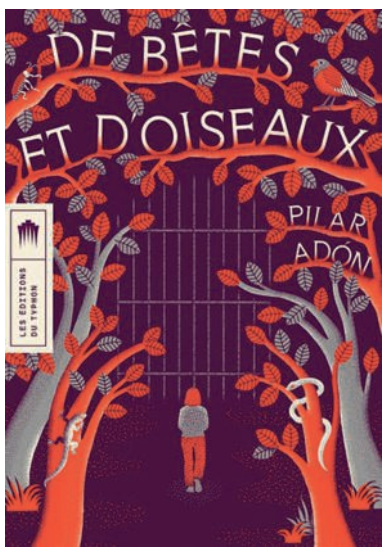
ÉMILIE GUYONNET

LITTÉRATURES

Femmes avec couteau

De bêtes et d'oiseaux de Pilar Adón

Traduit de l'espagnol par Michelle Ortuno, Éditions du Typhon, Marseille, 2026, 236 pages, 23 euros.



Coro peint et multiplie les portraits de sa sœur, qui s'est noyée. Sa douleur ne s'éloigne pas. Pour s'apaiser, elle roule en voiture la nuit. Un soir, elle tombe en panne d'essence et part chercher de l'aide. Elle est proche d'un grand domaine nommé Béthanie – le nom du village où habitaient les plus proches amis de Jésus selon l'Évangile. Ses habitantes lui proposent de l'accueillir pour la nuit – une simple escale avant de régler le problème le lendemain. Pourtant Coro ne repartira pas. D'heure en heure, dans cette maison perdue au milieu d'une végétation à l'opulence suffocante, bruissante de vies animales, elle devient le jouet d'une assemblée de femmes : Tresa, Catina, les jumelles Rebeca et Magdalena, Gloria, Missa Tita – une infirme en fauteuil roulant à qui l'on doit baiser la main. Il y a aussi Adel, une jeune fille sauvage, elle-même séquestrée, dont les parents semblent s'être volatilisés. Coro finit par mettre des mots sur ce qu'elle vit : *« Je dois partir. Je ne me sens pas bien. Elles sont en train de me droguer. »* Elles, les femmes cloîtrées. Diaboliques, méthodiques.

De bêtes et d'oiseaux est le premier roman de Pilar Adón à être traduit en français (1). La Madrilène, née en 1971, poétesse et romancière (*Les Éphémères, Les Filles de Sara*), est également éditrice et traductrice de littérature anglaise. On lui doit notamment la traduction en espagnol (*Algo del otro mundo*) de *Something Special,* la longue (et unique) nouvelle de la fabuleuse Iris Murdoch. Adón est publiée ici dans la collection « Les hallucinés ». C'est pertinent, car l'atmosphère de son histoire est véritablement troublante.

Cette communauté qui cerne et admoneste Coro constitue *« une légion d'expertes dans l'art de la lutte »*. Et la lutte est sévère. La tactique des habitantes de la maison consiste à ne pas répondre à ses demandes, tout en la plongeant dans des rites quotidiens – les repas, les tâches ménagères, les leçons d'Adel, la promenade au lac. Les dialogues sont obsédants, tout se joue dans une mécanique du ressassement, du décalage, de la rétention, du mensonge. Cela rend folle Coro, qui, seule contre elles toutes, perd son équilibre (quand elle ne perd pas tout simplement connaissance) et ne sait plus quoi tenter pour s'extraire de cet encerclement qui la dévitalise lentement et sûrement. Un homme fait son apparition, qui se dit le propriétaire et demande aux femmes cloîtrées de quitter les lieux. Elles le congédient, il fait demi-tour – impossible de résister longtemps au venin de ces « expertes », qui de surcroît portent toutes un couteau à la ceinture.

Et il y a les odeurs, les robes, les chênes, les racines, la pierre et l'eau, les feuilles, les vipères, les moineaux, le silence et les bruits soudains. La matière organique donne le tempo, flux permanent qui confère au livre son étrangeté, à la croisée des poèmes d'Emily Dickinson, du roman gothique anglo-saxon et du thriller dystopique (comme *La Servante écarlate*). Des affinités qui ne rendent pas tout à fait compte de la singularité du texte, incisif, géométrique, à l'écoute des paradoxes : *« Tout est temporaire et, pour autant, la somme des caractères transitoires fait que la vie se maintient dans la continuité. »*

JEAN-PHILIPPE ROSSIGNOL.

(1) Certaines de ses nouvelles ont été traduites. Par exemple, *El fumigador (le désinsectiseur),* dans le numéro 2 de la revue *Kanyar*.

HISTOIRE

Et Saïgon devint Ho Chi Minh-Ville

De nombreux journalistes occidentaux ont couvert la guerre du Vietnam, mais peu ont rendu compte de la chute de Saïgon. Deux d'entre eux offrent une vue d'ensemble sur ce qui se joua ce printemps 1975. Pour le cinquantenaire de l'événement, une nouvelle édition de la chronique d'Olivier Todd (1929-2024) (1) a paru en poche. Publiée pour la première fois en 1987, cette reconstitution historique retrace les quatre mois précédant la prise de la ville. Alors qu'en janvier *« le Vietnam n'est plus une priorité »* pour la Maison Blanche, les offensives des forces nord-vietnamiennes sur Ban Me Thuot puis Da Nang alertent le président Gerald Ford et son secrétaire d'État Henry Kissinger. La menace communiste doit être contenue. Mais aucune intervention n'est envisageable depuis les accords de Paris de janvier 1973 entérinant une cessation complète des hostilités et le retrait des troupes américaines. Le Congrès, aligné sur l'opinion publique, paralyse également toute assistance militaire au régime allié du Sud-Vietnam. Lancée fin avril, avant la saison des pluies, la « campagne Ho Chi Minh » (du nom du fondateur du Parti communiste vietnamien) trace sa route vers Saïgon. Todd décrypte les stratégies militaires et les manœuvres diplomatiques pilotées par un petit monde où tous *« ont entendu parler les uns des autres ou se connaissent plus ou moins »*, de l'ambassadeur américain Graham Martin au général nord-vietnamien Tran Van Tra. L'ensemble se lit comme un feuilleton bien mené, jusqu'aux chapitres prenants sur les journées décisives des 29 et 30 avril, narrant heure par heure le chaos de l'évacuation américaine plus de vingt ans après le début de l'implication des États-Unis. *« Ce 30 avril,* (…) *l'hélico devient, par excellence, l'instrument du repli »* ; le dernier engin décolle du toit de l'ambassade à 7 h 53. Dans la soirée, Saïgon devient Ho Chi Minh-Ville. Après trente ans de guerre, la voie de la réunification du Vietnam est ouverte.

Ce même jour, Tiziano Terzani (1938-2004), *« courant, sautant sur un char, prenant place sur une Jeep ou une autre »,* est au plus près des événements (2). Rapidement, le correspondant italien du *Spiegel* allemand dément toute épuration une fois les maquisards et *bo doi* (soldats du Nord-Vietnam) entrés dans la jadis impétueuse capitale du Sud, invalidant la théorie du bain de sang répandue par les médias américains. Pendant les trois mois qui suivent la *« libération de Saïgon »* (comme la désignait le titre de l'ouvrage lors de sa première parution, en 1976), il remplit *« quatorze cahiers de notes, vingt cassettes d'interviews, d'enregistrements de discours et de conversations avec des Vietnamiens ordinaires »*. D'en bas, il observe la révolution (l'effacement progressif de la « culture décadente », la destruction des symboles « fantoches », la chasse aux « obstinés ») et relate les balbutiements de la construction du socialisme vietnamien. Loin des commentaires anticommunistes rétrospectifs de Todd, Terzani ne juge pas ; il rapporte.

ROBINSON JOUSNI.

(1) Olivier Todd, *La Chute de Saïgon. Cruel avril 1975,* Perrin, Paris, 2025, 768 pages, 12,50 euros.

(2) Tiziano Terzani, *La Chute de Saïgon. 30 avril 1975,* Intervalles, Paris, 2026, 366 pages, 14,90 euros.

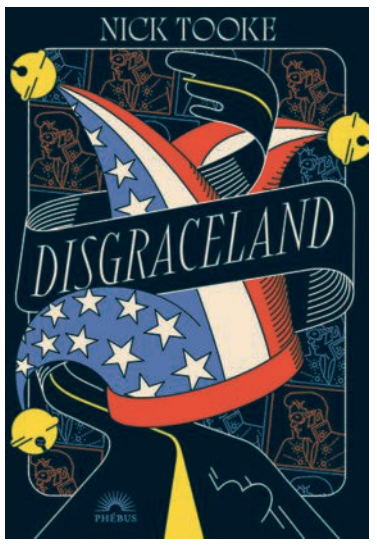


DU MONDE

Terre des fous et des rois

Disgraceland de Nick Tooke

Traduit de l'anglais (Canada) par Jean-Marie Jot, Phébus, Paris, 2026, 288 pages, 23,50 euros.



Les icônes, comme les personnages de fiction, peuvent s'effacer de la mémoire, mais elles ne disparaissent jamais complètement. Le titre de ce roman étonnant est évidemment un clin d'œil à Graceland, le nom de la demeure d'Elvis Presley à Memphis (Tennessee), devenue un musée et même un lieu de pèlerinage pour les adorateurs du « King ». Les icônes sont éternelles ou presque… Quant à Will Somersby, lorsque s'ouvre l'histoire, il se contente d'avoir 456 ans, *« à peu de chose près ».* En tout cas, c'est ce qu'il dit. Quand il entre, les yeux bandés, dans le hall d'un hôpital psychiatrique à Grimsby (Ontario, Canada), c'est un squelette tremblant, mais il n'a pas faim – il prétend que la dernière fois qu'il a eu le ventre plein remonte au jour où il a mangé un steak avec Gandhi. Pas de doute pour le personnel : Somersby est vraiment à l'endroit qu'il lui faut. Mais, plutôt que de se laisser interroger par les psychiatres, il veut juste rester là, à errer dans les couloirs, sans trop causer. La directrice du lieu, adepte des restrictions budgétaires, ordonne de ne pas le garder plus de deux jours. Miranda Gosling, qui se charge de Somersby, sent immédiatement que, si son propos puise dans une psyché déchiquetée, il est venu jusqu'à Grimsby pour dire quelque chose qui compte… Elle se reconnaît dans l'architecture mentale compliquée mais solide de cet homme, dont l'esprit est bien mieux huilé que ses artères.

La narration alterne alors deux trames. La principale rembobine de quelques semaines. Somersby est en deuil amoureux depuis… quatre-vingt-trois ans. Il erre depuis des mois avec un autre gars en passant de wagon en wagon, façon *hobo.* Un jour qu'il s'est allongé sur une voie ferrée du Tennessee, attendant qu'un train lui roule dessus, une adolescente qui passait par là le sauve. Tuesday, 13 ans, a une dégaine grunge et la casquette rouge MAGA de son père, sans trop bien percevoir ce que signifie concrètement le slogan « Make America great again ». Celui qui reste grand, pour elle, c'est Elvis. Elle persuade Somersby d'aller avec elle à Graceland ; en route, le duo deviendra trio – trois individus qui ont chacun des comptes à régler et une solidité à trouver. Trois *« soldats rockabilly »* et *« braves presleytariens ».*

L'autre fil du récit, c'est le dévoilement progressif de la vie et de l'identité de Miranda, dont la vocation pour la psychiatrie doit beaucoup à des failles personnelles, celles-là mêmes qui l'éclaireront sur les fractures d'un vieux malingre aux yeux bandés…

Disgraceland est une épopée. Déployée dans le temps et sur le territoire des États-Unis, géographique, mais aussi mentale et politique, où le rayonnement du « King of rock'n'roll » montre assez ce qui distingue une icône d'un président qui voudrait tant le devenir. Jadis, on connut de beaux chocs, avec la magnifique *Conjuration des imbéciles* de John Kennedy Toole et le marquant *Vol au-dessus d'un nid de coucou* de Ken Kesey, qui donna lieu à un film célèbre. Ce roman (1) de Nick Tooke, né au Royaume-Uni et vivant au Canada depuis ses 12 ans, en est un autre.

Hubert Artus.

(1) Du même auteur, lire aussi *La Ballade de Samuel Hewitt,* publié en version française par l'éditeur québécois Leméac en 2024.

SOCIÉTÉ

AU CŒUR DE L'ÉTAT PÉNAL. Les avocats de la défense sous contrainte. – Julien Larrègue

Raisons d'agir, Paris, 2026, 208 pages, 24 euros.

Que signifie défendre lorsqu'on se situe au cœur de l'État pénal ? À partir d'une enquête dans le milieu judiciaire marseillais, le sociologue Julien Larrègue a recueilli une vingtaine de témoignages d'avocats de la défense, qui vont composer un ensemble bien éloigné de l'image héroïque de l'avocat défenseur des libertés. Larrègue analyse les conditions concrètes dans lesquelles exercent les pénalistes : quête de crédibilité, dépendance à l'aide juridictionnelle, hiérarchies internes, rapports de genre et distance sociale avec la clientèle. Il souligne que le droit pénal ne s'applique pas de manière neutre mais cible prioritairement les classes populaires, les hommes racisés et les personnes précaires, et que les comparutions immédiates relèvent d'une *« justice d'abattage ».* Un paradoxe central : les défenseurs des justiciables les plus dominés contribuent à légitimer l'institution qui les juge. En éclairant les mécanismes ordinaires de la justice pénale, l'ouvrage montre comment elle contribue à reproduire les inégalités sociales tout en affirmant les principes de l'État de droit.

AUGUSTINE GARCIA

ORDURES! Journal d'un vidangeur. – Simon Paré-Poupart

Lux Éditeur, Québec, 2026, 144 pages, 14 euros.

« Ce travail impose des cadences et des contraintes physiques dignes des première et deuxième révolutions industrielles » : chaque jour au Québec, un *helper* peut passer jusqu'à quinze heures à l'arrière du camion poubelle, courir plusieurs dizaines de kilomètres et jeter à la benne 50 tonnes de déchets. Formé à la sociologie, l'auteur décrit son métier de vidangeur (d'éboueur, en français) : les conditions de travail en pleine canicule ou dans la neige montréalaise ; l'atmosphère particulière des *runs* de nuit ; le regard, entre indifférence et mépris, du *« payeur de taxes »,* cet habitant qui jette près de 463 kilos de déchets chaque année. En brossant le portrait de ses collègues déviants ou drogués, rencontrés au gré du *turn-over* permanent dans les entreprises auxquelles les municipalités soustraitent la collecte des déchets, il raconte l'usure des corps, mais aussi la fierté du dépassement de soi et de l'utilité sociale. Un moyen de rendre hommage à ceux qui se confrontent aux détritus de la société de consommation : *« Le vidangeur fait disparaître le papier et le plastique, et avec eux la mauvaise conscience du bourgeois. »*

JULIEN BALDASSARRA

POÉSIE

MA VIE SANS MOI, suivi de FRAGMENTS. – Armand Robin

Gallimard, Paris, 2026, 416 pages, 11,40 euros.

« Ne pas être de mon temps, ne pas être de ma vie ! » Le poète Armand Robin (1912-1961), qui fut un temps « écouteur » au ministère de l'information, est mort un soir entre les mains de la police, d'une façon encore mystérieuse. Deux amis sauvent alors trois valises de papiers dans l'appartement qui doit être vidé. Ces textes, mêlés par d'ingénieuses constructions éditoriales aux poèmes d'un recueil intitulé *Ma vie sans moi,* ont servi à constituer la légende d'un poète maudit. C'est contre cette légende que s'élève Françoise Morvan, qui propose cette nouvelle édition d'une partie des œuvres de Robin. Le présent volume rétablit l'intégralité de *Ma vie sans moi,* dont ses traductions de Vladimir Maïakovski, Sergueï Essénine, Rainer Maria Rilke ou encore Julian Tuwin – car Robin, étonnant polyglotte, a beaucoup traduit : *« Par le choix de mots / Reproduire une âme parallèle / Être avec elle jusqu'au bout de sa route. »* La deuxième partie, consacrée aux fragments, donne à voir et à comprendre le travail d'un homme qui, après avoir cherché à s'affranchir et traverser toutes les frontières, notamment linguistiques, se sentit brisé, *« objet sans sujet ».*

BAPTISTE DERICQUEBOURG

IDÉES

POLITIQUES DU POLAR. – Lucie Amir

Éditions Amsterdam, Paris, 2025, 176 pages, 18 euros.

Cette étude va à l'encontre des idées communément admises sur le polar contemporain, – ici, le roman noir et le policier français de ces vingt dernières années. L'aura de Jean-Patrick Manchette a longtemps jeté un voile politiquement progressiste sur une production qui en fait a pris ses distances avec cette filiation. Aurélien Masson, ancien directeur de la « Série noire », parle d'ailleurs d'une *« génération de dégagés ».* Le polar actuel n'assène plus des vérités politiques, il serait plutôt agnostique dans le domaine. Outre l'analyse de romans, il s'agit ici, et c'est une approche originale, d'évaluer l'interaction avec les politiques culturelles publiques et les manifestations accompagnant la promotion du genre. Sa dimension sociétale semble se retrouver dans les canaux de diffusion que sont les critiques, les festivals et les tables rondes en librairies et bibliothèques, tous concourant à faire de « l'objet polar » un instrument d'éducation à la démocratie. Le personnage du « flic » est également commenté de façon éclairante : policier, mais non représentatif de l'institution, et souvent dans un *« rapport clandestin à l'enquête judiciaire ».*

BERNARD DAGUERRE

TINTIN AU PAYS DES FASCISTES. – Sébastien Bourdon

Divergences, Quimperlé, 2026, 180 pages, 16 euros.

Léon Degrelle (1906-1994), chef de file des collaborationnistes wallons durant la seconde guerre mondiale, soutient, dans son autobiographie posthume, interdite pour négation de crimes contre l'humanité, avoir inspiré à Hergé son héros. Sébastien Bourdon, journaliste spécialiste de l'extrême droite, revient sur les relations qui ont toujours uni les deux hommes, sur la carrière d'Hergé, mise sur orbite par la presse pronazie, ses dessins antisémites, effacés au fil des rééditions mais toujours à la demande de son éditeur, ses amis qu'il accueillera au *Journal Tintin* pendant ses premières années, véritable *« pépinière à collaborateurs ».* Lui-même, à défaut de s'excuser, reconnaîtra avoir cru que *« l'avenir de l'Occident pouvait dépendre de l'Ordre nouveau ».* Alors, Tintin est-il fondamentalement un « défenseur des opprimés » ou un « sauveur blanc » ? Pour l'extrême droite, le doute n'est pas permis : il est bien *« uno di noi »* (l'un des nôtres). Et pour Bourdon, si ses aventures ne relèvent d'aucune idéologie, elles offrent bien une vision du monde *« résolument fascisto-compatible ».*

ERNEST LONDON

MANUEL CONTRE LA MISE EN ÉCHEC SCOLAIRE. – Nicolas Kaczmarek

La Dispute, Paris, 2026, 160 pages, 15 euros.

Partant du postulat que *« la pédagogie est l'ensemble des stratégies d'affection »,* Nicolas Kaczmarek propose de remettre la pratique enseignante au centre des enjeux scolaires. L'auteur est professeur d'histoire et géographie et exerce depuis près de vingt ans en réseau d'éducation prioritaire (REP). Il entend rappeler que *« le cœur du métier est d'enseigner des savoirs et savoir-faire avant tout disciplinaires »,* et entreprend de définir une école qui puisse être le *« lieu de la joie de comprendre ».* La construction d'un cadre d'apprentissage centré sur la compréhension collective et l'entretien de la capacité critique de l'élève envers le travail enseignant pourrait y contribuer. C'est d'ailleurs en situant le système scolaire dans la société actuelle et les rapports de domination qui la traversent qu'il expose ses réflexions en faveur d'une pédagogie de l'exigence intellectuelle et examine l'évolution de ses pratiques, gardant en ligne de mire une école de l'émancipation.

THOMAS VESCOVI

BIOGRAPHIE

Un chant magnétique

« J'ai *pris, du premier au dernier jour, Nadja pour un génie libre. »* En 1928, André Breton, chef de file du mouvement surréaliste, publie *Nadja* (1), un « récit autobiographique » mêlant souvenirs et réflexions avant l'entrée en scène de Nadja, *« venant en sens inverse ».* Du 4 au 13 octobre 1926, ils marchent, échangent. La liberté d'esprit de cette femme de 23 ans, qui affirmait : *« On ne m'atteint pas »,* sa sensibilité, sa disponibilité face à l'irruption de l'insolite et du merveilleux incarnent pour Breton l'idéal d'un surréalisme affranchi des normes. *« André ? André ?… Tu écriras un roman sur moi »* : la liaison devient lésion, Nadja s'enfonce dans la folie. Le 21 mars 1927, elle est internée. Breton écrit entre août et décembre de la même année.

« Que de mensonges André » ; *« D'ailleurs vous ne ressentez plus et c'est dans les autres que vous continuez à récolter ».* Réunis pour la première fois, ces 51 lettres et textes adressés par Nadja à Breton (2), du 22 octobre 1926 au 25 février 1927, font entendre, dans cette correspondance à sens unique, les lettres de Breton ayant disparu, ses mots à elle. *« Comment encore ai-je pu lire ce compte rendu… entrevoir ce portrait dénaturé de moi-même sans me révolter ni même pleurer… »*

« Nadja *n'est pas un roman, c'est l'évocation authentique d'une destinée hors série »,* prévient la quatrième de couverture de l'édition revue, complétée et remaniée par Breton en 1963. Il y a près de vingt ans, Hester Albach, écrivaine néerlandaise, avait enquêté. Ses sources : archives, témoignages familiaux, correspondances accessibles (3). Nadja s'appelle Léona Delcourt. Née en 1902 près de Lille, elle a une fille, vit dans la précarité, se prostitue parfois, cherche à Paris son indépendance et rêve de théâtre. Elle entretient avec Breton une relation qui ne se limite pas aux neuf jours racontés dans *Nadja,* mais s'étend sur plusieurs mois. Le récit de Breton reconstruit, sélectionne, réorganise leur histoire. La réédition de 1963 supprime notamment l'épisode de la nuit passée à l'Hôtel Le Prince de Galles, à Saint-Germain-en-Laye. Nadja n'en est que plus insaisissable.

Ella Balaert veut, elle aussi, retrouver *« la femme cachée dans le mythe »* (4). Elle désigne Breton comme *« celui qui s'est collé à ta bouche, telle une sangsue, pour en aspirer les images et les mots utiles à son texte, pour en avaler jusqu'à ton âme. Je ne sais pas ce que tu attendais, mais ce n'est pas là l'image que tu as de toi ; ce n'est pas l'image que tu croyais que Breton avait de toi ».* Deux réalités se confrontent : celle de Breton, qui transforme Léona en figure poétique propre au surréalisme ; et celle de Léona, faite de besoins et de désirs, de peur et de souffrance. *« La beauté sera convulsive ou ne sera pas »,* écrit Breton. Mais, à mesure que la figure de Nadja se désincarne, le corps de Léona n'est plus que douleur. *« Dans ton corps convulsif, tordu de souffrance, d'effroi et de faim, la beauté n'y sera plus jamais »,* répond Balaert.

En 1941, Léona meurt à l'asile de Bailleul, victime, comme tant d'autres patients, de la famine qui frappe les hôpitaux psychiatriques sous le régime de Vichy, tandis que Breton se réfugie aux États-Unis. Deux trajectoires désormais irréconciliables : l'exil et la poursuite d'une œuvre d'un côté ; l'enfermement psychiatrique puis la mort par cachexie de l'autre. Le mythe s'estompe. L'histoire de Nadja se réécrit. En filigrane, celle de Breton aussi. *« J'ai confiance en l'avenir qui me fermera les yeux »,* écrivait-elle le 25 février 1927.

Philippe Pataud Célérier.

(1) André Breton, *Nadja,* Gallimard, Paris, 1928 ; édition revue en 1963, Folio.

(2) Olivier Wagner, *Nadja. Lettres à André Breton, suivies d'autres textes et d'un choix de dessins,* Gallimard, Paris, 2026, 176 pages, 22 euros.

(3) Hester Albach, *Léona, héroïne du surréalisme,* Actes Sud, Arles, 2009.

(4) Ella Balaert, *Léona D. La femme cachée dans le mythe de Nadja,* Éditions des femmes-Antoinette Fouque, Paris, 2026, 240 pages, 18 euros.

ROMAN GRAPHIQUE

Martin Eden à Waikiki

Jack London à Hawaï, c'est inattendu. Ce roman graphique noir et ocre, d'une beauté crépusculaire, met en lumière ce moment de son existence, entre son exaltation pour un surf autochtone bientôt « blanchi » et une écriture toujours aussi compulsive (deux nouvelles « hawaïennes » entrecoupent le récit) (1). Lorsqu'il y séjourne pour la première fois, en 1907, l'archipel est propriété des États-Unis depuis bientôt dix ans. Avec sa nouvelle compagne Charmian, écrivaine et éditrice, il va y passer une bonne part des deux dernières années qu'il lui reste à vivre, alors qu'il est rongé par la maladie et la dépression. Après avoir choisi de passer une semaine sur l'île de la terreur, Molokai, où l'on consigne les lépreux depuis 1866, il raconte les traitements et la dignité des patients. Dans les demeures coloniales où il est fêté, il ne renie pas le socialiste qu'il est. C'est à Hawaï qu'il prononce pour la première fois sa célèbre conférence « Révolution » : *« Voici nos mains ! Ce sont des mains vigoureuses. Nous allons vous retirer vos gouvernements, vos palais, et votre confort doré. »* Il célèbre la lutte des classes, le peuple en action (blanc forcément, pour un London suprémaciste), mais aussi l'individu. En l'occurrence George Freeth, *« un dieu vivant »,* première légende du surf. Freeth est partiellement indigène. Le dieu marin de London est un métis.



Daniel Matias.

(1) Christophe Dabitch (récit) et Thierry Murat (dessins et couleurs), *Le Haut de la vague. Charmian et Jack London à Hawaï,* Futuropolis, Paris, 2026, 160 pages, 25 euros.



HISTOIRE

ALLEMAGNE 1918-1923. Leçons d'une révolution fusillée. – Anne Deffarges

Atlande, Neuilly-sur-Seine, 2026, 432 pages, 21 euros.

À l'heure où il est sans cesse question de la République de Weimar et de sa chute, Anne Deffarges offre un éclairage différent sur la période en brossant un tableau détaillé des mouvements sociaux et des luttes du mouvement ouvrier. Loin de circonscrire la tentative de révolution à 1918-1919 et à l'assassinat de Rosa Luxemburg et Karl Liebknecht, comme il est de règle dans l'historiographie scolaire, elle l'étend aux cinq années allant de la mutinerie des marins de Kiel à l'insurrection de Hambourg de 1923. Elle montre combien le Parti social-démocrate d'Allemagne (SPD), par hostilité au bolchevisme, s'opposa à tout dépassement du régime parlementaire « libéral », sans voir que le danger principal résidait dans l'armée, les forces économiques et les mouvements nationalistes dont le nazisme offrit un précipité chimique. Elle met en lumière la manière dont les insurrections successives et dispersées ont échoué, faute d'une organisation politique capable de les coordonner. Le groupe spartakiste, opposé au SPD, rallié en 1914 à l'« union sacrée », ne se constitue en Parti communiste (KPD) qu'en décembre 1918, alors que la révolution est en cours.

FRANÇOIS ALBERA

ÉCOLOGIE

LA GUEULE OUVERTE ET L'ÉCOLOGIE CONTESTATAIRE. – Alexis Vrignon

Le Passager clandestin, Lorient, 2026, 128 pages, 12 euros.

Si *« l'atome est la matrice »* de *La Gueule ouverte,* le *« journal qui annonce la fin du monde »,* né dans le giron de *Charlie Hebdo* en 1972, traita de toutes les questions qui agitaient alors le mouvement écologiste. Au-delà de son fondateur, Pierre Fournier, qui disparaît au bout de trois numéros, on retrouve de nombreuses autres signatures dans les pages de ses 314 numéros parus en huit ans : de Bernard Charbonneau à Françoise d'Eaubonne, en passant par Reiser et Isabelle Cabut. Entre les nombreux déménagements et les difficultés financières, les engueulades, la cohabitation entre les (rares) journalistes professionnels et les militants, cette saga éditoriale est évoquée avec concision mais précision. Une sélection de textes complète cette histoire, illustrant les débats dont la rédaction fut une véritable caisse de résonance : les luttes antinucléaires, les combats féministes, la non- et la contre-violence, sur fond de société industrielle aux aménagements divers, nourrie par son culte du progrès. L'ensemble a une portée didactique, comme tous les volumes de cette collection consacrée aux *« précurseur·ses de la décroissance ».*

ERNEST LONDON

MUSIQUE

AVEC PIAZZOLLA. – Alberto Speratti

Allia, Paris, 2026, 176 pages, 14 euros.

Journaliste et écrivain argentin, Alberto Speratti (1942-1991) a découvert la musique d'Astor Piazzolla (1921-1992) au début des années 1960. Ce dernier est alors controversé. Pour écrire ce livre paru initialement en 1969, Speratti rencontre le compositeur et bandonéoniste une dizaine de fois entre juillet et octobre 1968. Piazzolla a 47 ans et vient de créer avec succès son opéra *María de Buenos Aires.* Le livre mêle récit chronologique et extraits de conversations avec Piazzolla qui en précisent et complètent le propos. On découvre son milieu, son enfance d'émigré à New York ; les péripéties d'une carrière commencée très tôt ; l'importance de l'année passée à Paris à étudier auprès de Nadia Boulanger, qui a eu sur lui une influence majeure, comme le compositeur argentin Alberto Ginastera ; ses goûts littéraires (Roberto Arlt) et musicaux (le jazz, Igor Stravinsky), etc. Si le livre ne couvre pas la carrière ultérieure d'Astor Piazzolla, il n'en demeure pas moins nécessaire pour découvrir l'inventeur du *tango nuevo* : une fois la dernière page tournée, on peut penser que le lecteur ira tout naturellement écouter ses standards.

CHARLES JACQUIER

CHASSOL-REICH. – Miroirs étendus, Fiona Monbet

Matière noire, 2026, CD 15 euros, numérique 8 euros.

Fondé cette année, le label Matière noire souhaite *« faire vivre la création contemporaine avec joie »* en enregistrant des œuvres de compositeurs vivants, figures du XXe siècle ou créateurs actuels. Son premier volume associe l'Américain Steve Reich, pionnier de la musique minimaliste dans les années 1960, et le Français Christophe Chassol, auteur de pièces audiovisuelles dont les orchestrations sont harmonisées avec des sons du réel (par exemple, des sketchs de stand-up sur son récent album *Funny How ?*) ; le second revendiquant l'influence du premier. Pour cet album fougueusement interprété par l'ensemble Miroirs étendus que dirige Fiona Monbet, le choix s'est porté, dans le répertoire de Reich, sur *City Life* (1995), un standard dont les cinq mouvements sont tissés de hautbois, clarinettes, cordes… et hérissés de bruits collectés dans les rues de New York (klaxons, sirènes, éclats de voix). En miroir, *Paris noir* (2024) de Chassol – au piano – sample un guide-conférencier sur les traces des penseurs de la négritude dans le Quartier latin. *« Le nègre vous emmerde »,* citation d'Aimé Césaire mise en boucle, produit un motif musical aussi malicieux qu'éloquent.

ÉRIC DELHAYE

IDÉES

Palestine, Texas

« POUR *nombre d'entre nous, remettre en question l'État juif, c'est remettre en question la judéité »,* déplore l'essayiste américain Peter Beinart, aujourd'hui militant pour un État binational en Israël-Palestine (1). Cette tension-là est en partie neutralisée par le renouveau de la pensée antisioniste dans la jeunesse juive américaine. Grâce à des groupes comme Jewish Voice for Peace (Voix juive pour la paix) ou des magazines comme *Jewish Currents* (Beinart participe à son comité de rédaction), une nouvelle voix critique progresse depuis plus d'une décennie outre-Atlantique, et connaît une accélération depuis les massacres du 7 octobre 2023 et la destruction de Gaza. Beinart, pratiquant, explique dans cet ouvrage pourquoi il croit que *« la libération des Palestiniens passe aussi par celle des Juifs ».*

Et si desserrer ce lien entre judéité et soutien à l'État israélien permettait aussi de se réapproprier les origines mêmes du sionisme ? C'est tout l'enjeu de *22 Mapesbury Road* de Rachel Cockerell, dont le titre en français reprend l'adresse londonienne où son père est né, d'une famille d'origine juive russe arrivée en Angleterre à la veille de la première guerre mondiale (2). En découvrant le parcours de son arrière-grand-père, un certain David Jochelman (1869-1941), Cockerell s'est trouvée confrontée à l'un des chapitres les plus riches et confus de l'histoire contemporaine : la modernité juive du début du XXe siècle. Jochelman fut l'une des chevilles ouvrières de l'Organisation juive territorialiste (ITO), mouvement fondé en 1905 par l'écrivain anglais Israël Zangwill (1864-1926) après une scission avec l'Organisation sioniste mondiale (OSM), laquelle constituait un soutien obstiné à la création d'un État juif en Palestine. Pour les partisans de Zangwill, il valait mieux faire le *« sionisme sans Sion »,* peut-être dans des colonies britanniques comme l'Ouganda ou l'Australie.

Ce qui intéresse le plus Cockerell est une autre hypothèse alors envisagée, encore moins connue aujourd'hui : le « plan de Galveston ». Son arrière-grand-père a participé à l'installation de presque dix mille Juifs, notamment de l'Empire russe, au centre des États-Unis, en passant par le port de Galveston, non loin de Houston. *« Qu'on ne nous parle donc plus de la Palestine comme champ de notre émigration »,* proclame Zangwill en décembre 1907, au début de l'entreprise. *« À moins que vous ne parliez de "Palestine, USA". Car le Texas possède un endroit qu'on appelle Palestine, tout près de Galveston, avec deux familles juives et une synagogue à elles deux. Vers cette Palestine-là, nous conduirons l'émigration avec joie. »*

Zangwill, la *« personnalité juive la plus célèbre du monde anglophone au début du siècle »,* porte à la scène, aux États-Unis, avec *The Melting Pot* (1908), une ode à la créolisation, qui aura un grand succès. Or cette parenthèse semble se refermer pour la famille de Cockerell. Jochelman, de retour en Europe, finira en compagnon de route de Vladimir Jabotinsky (1880-1940), à la tête de la tendance la plus nationaliste au sein du sionisme. Mais elle ne se clôt pas entièrement. Car dans les années 1950, bien après son décès, on apprend que Jochelman avait un fils d'un premier mariage, né dans l'Empire russe et abandonné aux États-Unis. Cockerell le retrouve sous le nom de plume d'Emjo Basshe (1898-1939), dramaturge de l'avant-garde new-yorkaise, proche du Parti communiste.

De façon marquante, le récit, excepté la brève préface et la conclusion, est entièrement construit à partir de documents d'archives : fragments de lettres et de journaux personnels, extraits de discours et d'articles de presse, entretiens. Cette polyphonie des sources est à l'image d'une histoire de l'identité juive faite de perspectives et d'utopies plurielles, qui s'entrechoquent et se contredisent.

HARRISON STETLER.

(1) Peter Beinart, *Being Jewish After the Destruction of Gaza. A Reckoning,* Atlantic Books, Londres, 2025, 172 pages, 18 livres sterling. Lire aussi Peter Beinart, « Les hantises du colon », *Le Monde diplomatique,* octobre 2025.

(2) Rachel Cockerell, *22 Mapesbury Road,* La Table ronde - Quai Voltaire, Paris, 2025, 448 pages, 24,50 euros.

ARTS

L'arc-en-ciel afro-queer

FONDÉE en 1846 à Washington, la Smithsonian Institution regroupe le plus important ensemble muséal au monde. Sa maison d'édition publie cet automne le catalogue augmenté (1) d'une exposition qui s'est tenue quelques mois plus tôt au National Museum of African Art (NMA), qui lui est rattaché. Photographies, performances, peintures et sculptures, matières textiles, cuir, acrylique et tirages au laser… « Here : Pride and belonging in African art » est la plus foisonnante réunion d'œuvres d'artistes LGBTQ+ jamais organisée. Audacieux : la Smithsonian dépend à 62 % de l'argent fédéral. Depuis son retour au pouvoir, le président Donald Trump l'accuse de *« diviser selon la race et promouvoir des programmes ou des idéologies »* (2). Le National Museum of American History, autre écrin de l'institution, vient d'ailleurs de se faire attaquer par la Maison Blanche, pour avoir inclus dans sa collection des objets appartenant à des célébrités LGBTQ+.

Les soixante-dix artistes queer sélectionnés par le NMA, travaillant sur le continent africain ou parmi sa diaspora, sont majoritairement anglophones, l'écosystème de l'art continental ayant comme principaux pôles régionaux Le Cap et Lagos. Mais les deux cents œuvres présentées dans le catalogue sont panafricaines et, plus largement, universelles. Ainsi, une statue en mousse parée de bijoux du plasticien sud-africain Athi-Patra Ruga rend hommage à un personnage oublié de l'histoire sénégalaise : le danseur Féral Benga, partenaire de Joséphine Baker aux Folies-Bergère, figure gay du Harlem des années 1930.

L'exposition et son catalogue sont le fruit de conversations entre l'équipe du musée et les artistes. En ont résulté une poignée de thématiques : l'intimité, la famille, la fluidité de genre, l'appartenance, l'action… Le thème de la joie permet de découvrir les archives de Kewpie, drag-queen d'Afrique du Sud des années 1960. Celui de la spiritualité donne accès aux photographies du Nigérian Rotimi Fani-Kayode, décédé en 1989, toutes chargées de la cosmogonie yoruba. Des objets tirés des collections du musée questionnent les biais, comme cette statue kuyu de la fin du XIXe siècle, à deux faces, masculin/féminin. Agrémentée d'une playlist portée par la figure queer emblématique Thandiswa Mazwai et la rappeuse Dope Saint Jude (toutes deux sud-africaines) (3), l'exposition permettait aussi de redécouvrir le premier film ouest-africain à traiter de l'homosexualité – *Dakan,* du Franco-Guinéen Mohamed Camara (4).

« Here » rappelle ce qui est dû à deux passeuses disparues : la curatrice nigérianne Bisi Silva et sa consœur camerounaise Koyo Kouoh, à l'origine des premières expositions sur le continent à avoir abordé la question de l'homosexualité dans l'art africain, non sans polémiques ni censure (5). Depuis, plusieurs pays ont durci leurs législations visant à réprimer les LGBTQ+. Dans une trentaine d'entre eux, ils sont criminalisés. « Here » fait donc acte de résistance, tout comme elle fait honneur aux valeurs de la Smithsonian.

Un musée national afro-américain depuis 2016, et aujourd'hui cet arc-en-ciel d'art africain – que de chemin parcouru pour une institution qui interdisait en 1862 à l'abolitionniste Frederick Douglass de s'y exprimer. Lonnie Bunch, premier Afro-Américain à la tête de la Smithsonian, en poste depuis 2019, quittera ses fonctions en cette fin d'année. Une victoire de l'administration Trump selon la presse américaine.

JEAN-CHRISTOPHE SERVANT.

(1) *The Here Project : Pride and Belonging in African Art,* coordonné par Kevin D. Dumouchelle, National Museum of African Art - Smithsonian Books, Washington, 2026, 264 pages, 40 dollars.

(2) À ce propos, lire l'enquête de ProPublica publiée en septembre : Alec MacGillis, « How the Smithsonian became the latest front in Trump's cultural war », 24 septembre 2026, www.propublica.org

(3) Derniers albums respectifs : *Sankofa* (Universal, 2024) et *I Said What I Said* (Platoon, 2026).

(4) Sorti en France en 1999, son long-métrage est visible sur YouTube.

(5) À Dakar, le gouvernement avait fait fermer l'exposition organisée durant le « off » de la onzième biennale d'art africain en 2014.

DANS LES REVUES

❑ **FOREIGN POLICY.** Un sommaire très riche avec, en particulier, Stephen M. Walt, coauteur avec John J. Mearsheimer du livre *Le Lobby pro-israélien et la Politique étrangère américaine,* qui répond à la question : pourquoi les États-Unis continuent-ils à perdre toutes les guerres (ou presque) ? Contre une défense européenne intégrée, un plaidoyer pour que l'Allemagne fasse cavalier seul dans le domaine militaire… (N° 262, automne, trimestriel, 249,99 dollars par an. – Washington, DC, États-Unis.)

❑ **SURVIVAL.** La construction navale au cœur de la stratégie militaire américaine ; le Canada vu par M. Donald Trump : un vassal, pas un allié ; les anciens combattants, russes et ukrainiens, aliment d'une nouvelle extrême droite. (Vol. 68, n° 5, octobre-novembre, bimestriel, 306 euros par an. – Washington, DC, États-Unis.)

❑ **HARPER'S.** Résurgence du populisme de gauche dans le Midwest américain ; généralisation de la censure des artistes après le 11 septembre 2001, avec l'aval des grands médias ; ces villes latino-américaines qui devinrent des lieux de transit pour migrants avant de cesser de l'être quand les États-Unis fermèrent leurs frontières. (Vol. 353, n° 2117, octobre, mensuel, 8,99 dollars. – New York, États-Unis.)

❑ **THE NEW YORK REVIEW OF BOOKS.** Roy Cohn, cet anticommuniste fanatique qui a guidé les premiers pas de M. Donald Trump ; la vie interraciale dans le Sud américain au temps de l'esclavage ; la postérité du naturaliste français Jean-Baptiste de Lamarck ; 2010, une décennie de grandes manifestations mais pas de révolution. (Vol. LXIX, n° 15, 8 octobre, bimensuel, 9,95 dollars. – New York, États-Unis.)

❑ **THE NATION.** Un entretien avec le candidat démocrate progressiste Abdul El-Sayed ; l'appui du syndicat des ouvriers de l'automobile United Auto Workers aux forces de la gauche américaine ; comment rendre « les démocraties » plus démocratiques ? (Vol. 323, n° 3, octobre, mensuel, 12,95 dollars. – New York, États-Unis.)

❑ **REVISTA SAAP.** Une étude des comportements électoraux, menée entre 2017 et 2023, des personnes âgées dans la province de Santa Fe, en Argentine. Comment participation au vote rime avec mécontentement politique, mais aussi attachement à la démocratie. (Vol. 20, n° 2, novembre, semestriel, gratuit en ligne. – Buenos Aires, Argentine.)

❑ **CEBRI REVISTA.** Comment le Brésil peut-il se convertir en champion mondial de la transition énergétique ? Quels sont ses atouts et quelles stratégies d'alliance doit-il développer pour atteindre ses ambitions ? (Année 5, n° 18, trimestriel, gratuit en ligne. – Rio de Janeiro, Brésil).

❑ **TIMES LITERARY SUPPLEMENT.** La CIA, le KGB, le Mossad ou le MI6 : en 1979, la chute du chah d'Iran a constitué un échec terrible pour les principaux services de renseignement qui n'ont pas vu venir l'un des tournants les plus importants des cinquante dernières années (N° 6415, 2 octobre, 26 numéros par an, 8 euros. – Londres, Royaume-Uni.)

❑ **LONDON REVIEW OF BOOKS.** En Chine, Forêt lyrique – un blogueur anonyme – ruine les réputations d'écrivains en révélant des plagiats de Gabriel García Márquez ou d'Albert Camus. Du pari de Pascal aux marchés prédictifs, qu'est-ce que la vérité ? (Vol. 48, n° 16, 10 septembre, bimensuel, 6,99 livres sterling. – Londres, Royaume-Uni.)

❑ **CATALYST.** Si les Socialistes démocrates d'Amérique (DSA) comptent désormais plus de 100 000 membres, deux tendances s'y opposent : l'une disposée à construire une organisation de masse, dans la durée ; l'autre davantage encline à fédérer les marges pour faire reconnaître leurs droits. (Vol. 10, n° 2, été, trimestriel, 15 dollars. – New York, États-Unis.)

❑ **THE DIPLOMAT.** La publication se désole que le pont inauguré entre la Corée du Nord et la Chine ne se traduise pas par une croissance du secteur privé. Retour sur l'ouverture d'une base militaire chinoise au Laos, la deuxième du pays à l'étranger. (En ligne, 66 euros par an. – Washington, DC, États-Unis.)

❑ **JOURNAL OF CURRENT CHINESE AFFAIRS.** L'utilisation de la photographie de mode par le Parti communiste chinois pour diffuser sa rhétorique de bienveillance des Han à l'égard des minorités du géant asiatique. L'influence du parti sur le secteur privé. (Vol. 55, n° 2, août, trimestriel, gratuit en ligne. – Hambourg, Allemagne.)

❑ **JOURNAL OF CONTEMPORARY CHINA.** La différence de traitement de la guerre en Ukraine entre les éditions en mandarin et en anglais de la publication chinoise *Global Times* (la première n'évoquant pas Pékin, la seconde mettant en avant son rôle de médiateur responsable). (Vol. 35, n° 162, novembre, bimestriel, gratuit en ligne. – Denver, États-Unis.)

❑ **MIDDLE EAST POLICY.** Quels sont les effets de la reconnaissance de l'État de Palestine par plusieurs pays occidentaux, dont la France ? Et, côté israélien, comment expliquer l'échec sécuritaire du 7 octobre 2023 ? (Vol. 33, n° 3, automne, gratuit en ligne. – Hoboken, États-Unis.)

❑ **MONDES ARABES.** Comment s'organise et se (re)configure le travail dans le Maghreb et au Proche-Orient, régions où l'emploi est souvent informel et où, comme dans la zone franche de Tanger, chacun a sa stratégie pour sortir de la précarité. (N° 9, mai, semestriel, 25 euros. – Paris.)





DANS LES REVUES

❑ **Naqd.** Un hors-série intitulé « Terre et paysan en Afrique du Nord. De l'Antiquité romaine à la période coloniale. Nouvelles approches ». Avec notamment un article concernant la résistance au capitalisme durant la période de domination française. (Hors-série, second semestre 2026, 23 euros. – Alger, Algérie.)

❑ **Afrique(s) en mouvement.** Un dossier étudie les minorités religieuses et ethniques en Afrique subsaharienne et méditerranéenne. Quelle citoyenneté ? Quel statut social ? Les auteurs décryptent les notions de mobilité et de parentalité, et s'interrogent sur les exemples (les modèles ?) proposés par l'Algérie, le Maroc et le Sénégal. (N° 11, 2026/1, irrégulier, 15 euros. – Rabat, Maroc.)

❑ **Esprit.** Un ensemble de réflexions pour étayer un antiracisme politique fondé sur l'égalité des droits plutôt que sur la reconnaissance des identités : un lexique définit les enjeux de l'usage des termes « islamophobie », « racisé », « racisme systémique », auquel est préférée la notion de racisme institutionnel. (N° 533, octobre, dix numéros par an, 20 euros. – Paris.)

❑ **Futuribles.** Un panorama de la désinformation en France relève que *« lutter pour l'information de qualité est souvent plus efficace et moins coûteux que lutter contre la désinformation »*. Autres causes de l'attrait pour les *fake news* : la précarité, l'isolement social, la défiance envers les institutions. (N° 474, septembre-octobre, bimestriel, 22 euros. – Paris.)

❑ **Revue Projet.** La voie des méditants-militants. Quels liens entre spiritualité et politique ? Deux jésuites proposent leur point de vue dans cette revue non confessionnelle. (N° 414, octobre-novembre, bimestriel, 15 euros. – La Plaine-Saint-Denis.)

❑ **Prescrire.** La pratique très répandue du tatouage n'est pas sans risque infectieux. Les encres renferment de nombreuses substances, notamment des métaux lourds potentiellement cancérogènes, mutagènes ou génotoxiques. (N° 516, octobre, mensuel, 55 euros. – Paris.)

❑ **Socialter.** Comment sauver notre avenir climatique ? Au sommaire de ce dossier, des collectifs de locataires bouillants de rage en France, ou la première conférence internationale sur la sortie des énergies fossiles en avril dernier, en Colombie. (N° 77, octobre-novembre, bimestriel, 8,50 euros. – Paris.)

❑ **Silence.** La moitié des émissions de gaz à effet de serre de l'aviation n'est due qu'à 1 % de la population mondiale, tandis que 80 % des Terriens n'ont jamais pris l'avion. Le dossier présente des mesures et des luttes pour réduire le trafic aérien et contrer le mirage de « l'avion vert ». (N° 556, octobre, mensuel, 6 euros. – Lyon.))

❑ **Le Postillon.** Après le gigantesque éboulement de la carrière de La Rivière (Isère), qui aurait pu faire de nombreuses victimes sur la route en contrebas, le procès pénal n'a débouché que sur des amendes dérisoires pour l'exploitant, tandis que la complaisance des services de l'État envers leurs manquements reste impunie. (N° 82, automne, parution saisonnière, 4 euros. – Grenoble.)

❑ **Campagnes solidaires.** Un dossier sur l'enseignement agricole et la difficulté à transmettre d'autres manières de produire, en trouvant des fermes supports qui présentent une durabilité à la fois agroécologique, économique et sociale. (N° 431, octobre, mensuel, 6 euros. – Bagnolet.)

❑ **Imagine.** La santé individuelle et collective serait *« intrinsèquement liée à celle de notre environnement »*, selon le dossier qui revient aussi sur les mégafeux, *« symptôme le plus violent de l'inadéquation entre nos comportements et la réalité »*. (N° 170, octobre, trimestriel, 15 euros. – Liège, Belgique.)

❑ **La Chronique d'Amnesty International.** Les forces de police françaises sont désormais équipées de caméras-piétons censées garantir leur modération et, à défaut, le contrôle judiciaire. Ce dispositif pourrait être amélioré, selon le sociologue Sebastian Roché. (N° 475, octobre-novembre, bimestriel, 6 euros. – Paris.)

❑ **Aden.** Paul Nizan, les années 1930 et leurs héritages. Quelques remarquables exemples du rôle et de la fabrique de complots : l'incendie du Reichstag fut-il un acte individuel ? Y eut-il un accord entre Trotsky et les nazis contre Staline ? Une étude détaillée de la réception du film *Les Misérables*, de Raymond Bernard, sorti le 3 février 1934. (N° 21, dernier trimestre 2026, bisannuel, 30 euros. – Nantes.)

❑ **Revue internationale des livres et des photographes.** Une sélection d'articles parus en 2025 dans la version en ligne de la revue. Une analyse du livre *The Ballad of Sexual Dependency*, de Nan Goldin ; deux réflexions sur la photographie en temps de guerre ; un hommage au travail de Chauncey Hare, qui fut d'abord ingénieur à la Standard Oil, puis photographe, puis thérapeute. (N° 1, 10 euros. – Dijon.)

❑ **Théâtre/Public.** Proposé tous les deux ans, un dossier portant sur la scène actuelle (2024-2025) interroge certaines œuvres et tendances. Qu'est-ce que le « théâtre politique » et que peut-il ? À partir de l'étude de trois spectacles. (N° 261, octobre-décembre, trimestriel, 16,90 euros. – Paris.)

Retrouvez, sur notre site Internet, une sélection plus étoffée de revues :
www.monde-diplomatique.fr/revues

Bruit

La puce à l'oreille

La saturation progressive du sens de la vue par les écrans a ouvert un nouvel espace à l'ouïe, jusque-là essentiellement sollicitée par la voix humaine et la musique. Diffusés en ligne, chuchotements et sons de contact amplifiés permettent de nouer avec certaines personnes un rapport très particulier.

Par Louise Morfouace *

Un homme apparaît sur un fond noir, devant une toile posée sur un chevalet. Le sourire affable, il s'adresse aux téléspectateurs comme s'il les connaissait chacun personnellement : *« Hi, welcome back, I'm glad to see you »* (« Salut, content de vous revoir ici »). Il s'emploie alors à peindre montagnes, couchers de soleil ou fermes sous la neige. Le patient professeur conseille et encourage d'une voix douce l'élève invisible.

« The joy of painting » (« La joie de peindre ») est un programme télévisé américain, animé par Robert (« Bob ») Ross et diffusé entre 1983 et 1994. Personne, sans doute, n'aurait pu prédire que les méandres d'Internet lui donneraient une seconde célébrité quelques décennies plus tard, ni qu'il deviendrait le modèle de l'ASMR. Ce sigle – pour *autonomous sensory meridian response,* « réponse sensorielle autonome culminante » en français – désigne une sensation, voire un sentiment suscité par ces contenus, et par extension ces contenus eux-mêmes. Une étiquette apposée sur certaines vidéos reprenant les codes des émissions de Bob Ross : douceur de la voix, lenteur de l'élocution, adresse directe au spectateur et amplification exagérée de certains bruits d'ordinaire peu perceptibles – en l'occurrence, celui du pinceau.

Grâce à des micros placés tout près de la source sonore, les créateurs accentuent les sons produits par des objets manipulés : une vidéaste met de la mousse à raser sur un micro, découpe avec des ciseaux une balle antistress à paillettes pour en répandre le contenu. Les séquences mettent souvent en scène une personne « guide » qui, explique l'artiste et chercheuse Alice Lenay, *« fait mine de prendre soin du "récepteur" »*.

Ce « prendre soin » s'incarne dans un jeu de rôle : le ou la vidéaste est une librairie qui *te* conseille des livres ; une esthéticienne qui *te* prodigue un soin du visage, etc. Les sons amplifiés exacerbent sa respiration, ses bruits de bouche ; ils mettent mal à l'aise certaines personnes et en ravissent d'autres. Si ce genre compte des millions d'adeptes à travers le monde (la chaîne YouTube américaine Gentle Whispering compte plus de 2 millions d'abonnés), l'ASMR demeure un ovni. *« C'est une niche »,* admet avec un sourire Florian Boullot, alias Paris ASMR. Sa chaîne a fêté ses 10 ans l'année dernière. *« Beaucoup de gens n'hésitent pas à me dire qu'ils n'aiment pas. Je crois que j'apprécie ce clivage : sauver les nuits des uns de l'insomnie, et être moqué par les autres. »*

« ASMR chuchoté (attention personnelle) », *« ASMR spa & face massage », « ASMR tapping, no talking »* (ou « tapotement ASMR sans paroles »)… Que vient-on chercher en s'absorbant dans la contemplation de quelqu'un qui, faisant bouger avec des gestes lents une maquette du Système solaire, dit à voix basse le nom et la localisation de chaque planète ? Ou qui mange, sans un mot, des cornichons ou des bonbons colorés près d'un micro ? Alors que ces communautés n'ont cessé de grandir sur différentes plates-formes, certains, comme Florian Boullot, se sont spécialisés dans la production de ces vidéos.

Si les images numériques colorées, saturées, agitées peuplent les réseaux sociaux, *« le public ASMR en ligne délimite un espace intime, au rythme ralenti de l'infra-ordinaire, à rebours de la clarté pressante des messages informationnels »,* souligne Alice Lenay. Elle met l'accent sur l'« ordinaire étrangeté » de l'ASMR, où les objets et situations du quotidien deviennent des supports de relaxation. Pour Sandra Marinelli, qui a créé sa chaîne Sandra ASMR en 2015, il s'agit de « ralentir » : *« J'ai découvert l'ASMR, comme beaucoup de gens, parce que je faisais des insomnies. Même si j'ai trouvé ça un peu bizarre au début, je me suis aperçue que ces vidéos me faisaient du bien. J'aimais qu'elles me donnent l'impression de s'adresser à moi. Elles devenaient comme une présence. »*

* Journaliste.

À une époque marquée par un sentiment d'accélération frénétique, l'ASMR se présente telle une bulle, un monde de douceur et de calme, où tous les objets sont bien rangés, où le désagrément n'existe pas, ou alors seulement comme le sujet d'une mise en scène humoristique, passé au tamis d'une voix susurrée. De nombreuses recherches s'intéressent d'ailleurs à la portée thérapeutique du processus et à ses effets sur le cerveau. Les « artistes ASMR » estiment que cette expérience trouve son origine dans les premiers temps de la vie. Dans le langage de la communauté, le mot *« triggers »* (« déclencheurs ») désigne les sons qui provoquent la sensation de bien-être. Chaque personne ayant ses propres *triggers,* de nombreux vidéastes s'interrogent sur ce qui pourrait relever de souvenirs de la petite, voire de la très petite enfance. Florian Boullot parle ainsi des traces d'une *« éducation au monde »* : la voix rassurante d'un parent, le bruit des pages tournées au moment de l'histoire du soir, les lueurs du mobile au-dessus du berceau.

Créatrice de la chaîne Roxane ASMR, Roxane Cathelot, ancienne infirmière en réanimation formée à l'hypnose, utilise à présent cette technique dans ses vidéos. *« Je me suis rendu compte que j'aidais peut-être encore plus de gens sur Internet qu'à l'hôpital »,* estime-t-elle. Une position à la fois valorisante et ambiguë. *« Certaines personnes peuvent venir chercher, davantage que de la relaxation, de quoi combler leur solitude »,* note Florian Boullot. Cette relation unilatérale confronte des personnes souvent sans formation médicale à la souffrance d'autrui. Sur sa chaîne Paris ASMR, le vidéaste a changé de ton au fil des années pour s'adresser à ses abonnés : *« J'essaie de nuancer mon propos, de dire aux gens qu'ils ne sont pas seuls, pour les encourager à ne pas trop se réfugier dans cette réalité numérique. Mon ASMR ne peut être qu'une petite pommade. »*



© RMN-GRAND PALAIS (MUSÉE D'ORSAY) - PHOTOGRAPHIE : HERVÉ LEWANDOWSKI

ODILON REDON. – « La Coquille », 1912

L'une des dimensions centrales de la médiation sonore tient au *« sentiment d'être touché à distance,* analyse Alice Lenay. *Quand le doigt de la personne effleure le micro, le son tape mon tympan et me donne l'impression d'une caresse »*. La professionnalisation de la pratique s'accompagne d'une sophistication technique. Très présente sur YouTube mais aussi sur la plate-forme Twitch, qui lui permet de faire des sessions live d'ASMR, Roxane Cathelot raconte son enthousiasme pour le travail du son : *« Très vite après que j'ai lancé ma chaîne, il y a dix ans, j'ai investi dans des micros de bonne qualité et j'ai une carte spécifique pour traiter les sons en direct. »*

Pendant l'épidémie de Covid-19, la youtubeuse française BehindTheMoons a réalisé, en collaboration avec l'artiste Caroline Delieutraz, une performance consistant à toucher et à manipuler une sélection d'œuvres contemporaines. *« En général, dans un musée, on interdit de toucher les œuvres. Au contraire, je devais m'en saisir pour essayer d'en tirer des sons et partager, dans une vidéo, une forme de découverte naïve,* explique-t-elle. *Ainsi, il y a un spectre d'approches qui va d'une pratique face caméra classique à des réalisations visuelles et sonores plus artistiques, se voulant cinématographiques ou encore expérimentales. »* Les unes proches de la musique concrète, les autres, au contraire, asservies à l'entreprise marchande.

En 2023, un spot publicitaire pour une automobile de luxe s'inspire de l'ASMR : une jeune femme blonde, un micro à la main, tapote de ses ongles manucurés les jantes de la voiture qu'elle fait ensuite démarrer, caresse le volant, en susurrant le nom de la marque, Bentley. La mise en scène, si elle a donné lieu à de nombreux détournements comiques, met en lumière un autre aspect de l'ASMR : sa confusion avec la pornographie. *« Ce lien est réel. L'ASMR est devenue une catégorie à part entière sur les sites pornographiques »,* constate Roxane Cathelot. Comme beaucoup de ses collègues, la jeune femme veut pourtant éviter toute dimension suggestive dans ses propres vidéos, et qualifie l'ASMR qu'elle pratique de *« familial »* et *« enveloppant »*. À son grand dam, sur Twitch, où elle diffuse plusieurs fois par semaine ses vidéos, la catégorie « ASMR » est inondée de contenus à caractère pornographique, à tel point qu'elle a été interdite aux moins de 18 ans.

Dans les années 2010, le terme de *brain orgasm* (orgasme cérébral) apparaît dans les médias pour désigner l'intensité de la sensation que provoque l'ASMR. *« Une chaîne de télévision est un jour venue chez moi,* raconte Sandra Marinelli. *Quand le reportage est sorti, j'ai découvert qu'il portait sur les "nouveaux types d'orgasme". Je n'en menais pas large quand je suis arrivée au travail le lendemain de la diffusion… »* Cette sexualisation des créatrices d'ASMR les rend plus vulnérables encore aux nombreuses formes de harcèlement que la plupart subissent déjà : certaines reçoivent des messages à caractère sexuel non sollicités, des lettres de menaces de mort ou de viol, d'autres voient leur adresse ou celle de leur famille divulguée sur les réseaux sociaux. *« C'est presque une règle qui régit Internet : si quelque chose existe, sa version sexuelle aussi »,* déplore BehindTheMoons avec un certain fatalisme.

De ce monde dépolitisé du bien-être, l'influenceur Maël Coutand a tiré un autre fil. En 2020, alors qu'il cherche à tourner en dérision une vidéo de Ségolène Royal *« racontant n'importe quoi »* au micro du journaliste Jean-Jacques Bourdin, ce créateur de vidéos humoristiques s'aperçoit qu'un doublage chuchoté de l'interview produit un effet insolite. *« Je me suis rendu compte que les gens prêtaient parfois davantage attention à ce qui était dit grâce au chuchotement,* explique celui qui est aussi conseiller en communication et chargé de plaidoyer pour des structures d'intérêt général. *Après avoir transformé des engueulades en chuchotements, je suis parfois choqué par le contenu des interviews : "Il a vraiment dit ça ?" »*

Pourtant, malgré le caractère très créatif de la production d'ASMR, son modèle économique reste le même que celui de l'influence (1). Le nombre de vues des vidéos génère très peu de revenus, et la rémunération découle surtout des placements de produits et de la publicité insérée en début, milieu ou fin de visionnage. Jusqu'en mars 2026, les créateurs pouvaient obtenir de la part du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) une aide financière au projet. Mais, à la suite d'une polémique alimentée par le Rassemblement national, ce fonds a été suspendu. Le financement de ces créations reste donc dépendant des activités commerciales. *« Les placements de produits dans l'ASMR ont ceci de particulièrement désagréable qu'ils interviennent non pas seulement dans un moment de disponibilité de l'auditeur, mais de vulnérabilité, alors que nous sommes dans un état proche de l'hypnose »,* observe Alice Lenay. Pour cette raison, Sandra Marinelli a voulu restreindre les partenariats commerciaux, ce qui, dit-elle, *« divise [ses] revenus par trois »,* en particulier les annonces en milieu ou en fin de visionnage, qui *« font vivre presque tous les youtubeurs aujourd'hui »*. Un autre mode de financement, les abonnements payants, existe mais reste marginal. L'ASMR reflète au fond l'univers numérique où il s'épanouit. La force de ses *triggers* ne se résume pas à une simple expérience neurophysiologique. Sur YouTube, « The joy of painting » connaît toujours le même engouement : la chaîne totalise 6,5 millions d'abonnés. *« J'espère vous revoir très bientôt. D'ici là, bonne peinture. Merci ! »*

(1) Lire Benoît Bréville, « Tous influenceurs ! », *Le Monde diplomatique,* juin 2025.

LE MONDE *diplomatique*

L'agité du Quai d'Orsay

PAR SERGE HALIMI ET PIERRE RIMBERT



© ADAGP, PARIS, 2026

TIM KENT. – « Axis », de la série « Chronos and Kairos », 2023

Misère du ministère des affaires étrangères : la Ve République a transféré l'essentiel de ses prérogatives au président, dont la diplomatie est le « domaine réservé » ; son influence s'est amoindrie un peu plus avec le recentrage atlantiste de la politique extérieure française et les intrusions croissantes de l'Union européenne sur ce terrain régalien ; ses effectifs de titulaires ont fondu de moitié en trente ans. Enfin, par un décret réformant la haute fonction publique, M. Emmanuel Macron a cloué le cercueil du corps diplomatique, un cursus – une « carrière » – jusqu'alors spécifique.

Pourtant, de toutes les avanies essuyées au Quai d'Orsay, la plus cruelle est peut-être la nomination à sa tête de personnalités visiblement moins affûtées que le duc de Talleyrand ou Aristide Briand. En poste entre 2005 et 2007, M. Philippe Douste-Blazy confondait Taïwan et la Thaïlande. En visite à Jérusalem, il se demanda aussi pourquoi il n'y avait *« pas eu de Juifs tués en Angleterre »* pendant la seconde guerre mondiale – il fallut lui apprendre que les nazis n'avaient jamais occupé le Royaume-Uni. Son successeur fut M. Bernard Kouchner. Il peinait à prononcer le nom de la minorité ouïgoure en Chine : *« Les yoghourts ont toujours pensé que c'était chez eux »,* expliquait-il (au micro de France Info le 9 juillet 2009).

Avec M. Jean-Noël Barrot, on entre dans une nouvelle dimension. Moins de six mois après son entrée au ministère, en septembre 2024, il dévoile un art inédit de la diplomatie en annonçant sur LCI qu'il refusera de prendre au téléphone son homologue russe, M. Sergueï Lavrov. En février dernier, c'est sa scrupuleuse honnêteté qu'il révèle quand il diffame à coups de citations tronquées la rapporteuse spéciale des Nations unies sur la situation dans les territoires palestiniens, Mme Francesca Albanese, et exige sa démission (1). Désormais, même des journalistes bien disposés envers ce ministre macroniste s'inquiètent de ses propos incohérents et de ses dérapages à tonalité complotiste.

Le 15 octobre dernier, sur France Inter, son intervieweur l'interroge sur *« ce mot de Volodymyr Zelensky qui dit s'être senti "trahi" par Donald Trump »* – accusé d'avoir fermé la veille le robinet du renseignement américain. La question, très facile, ne réclamait rien d'autre qu'une réitération rituelle du soutien de M. Macron et de l'Union européenne à l'Ukraine. Plutôt que de saisir cette perche, M. Barrot fixe son interlocuteur de ses yeux fiévreux : *« Benjamin Duhamel, ne nous laissons pas contaminer par la propagande de Vladimir Poutine. »* Interloqué, le journaliste le reprend en parlant plus lentement, comme s'il s'adressait à un enfant : *« Mais là, il ne s'agit pas de la propagande de Vladimir Poutine, il s'agit de mots utilisés par le président ukrainien. »* Le préposé à la diplomatie française n'en a cure et incrimine à nouveau *« le Kremlin et ses trolls sur les réseaux sociaux ».* Lorsque, pour la quatrième fois, Duhamel tente d'arracher au ministre un commentaire sur la conduite de Washington – *« Est-ce qu'on arrive à la conclusion que Donald Trump n'est plus un allié des Européens ? »* –, il doit constater que le disque est rayé : *« Non mais là encore, ne nous laissons pas intoxiquer, hein !? »*

Le brasier de complots qui enflamme le cerveau de M. Barrot s'étend au-delà des steppes du Donbass. Que penser, interroge également Duhamel, du succès en France du film *Naza,* qui traite de la guerre d'anéantissement conduite par Israël en Palestine ? Nouvelle réponse déconcertante du ministre : il s'agit là encore d'une cabale, mais celle-ci est *« très largement provoquée par des forces politiques et La France insoumise en particulier »,* afin d'importer les conflits du Proche-Orient dans l'Hexagone. Menacés de mort dans leur pays, Yuval Abraham et Rachel Szor, les deux réalisateurs israéliens de ce documentaire coproduit par le quotidien britannique *The Guardian,* n'ignorent plus à présent quel soutien moral ils peuvent attendre du Quai d'Orsay…

On concédera au ministre des circonstances atténuantes. Suivre les sinuosités de la politique étrangère de M. Macron réclame un godilleur d'exception. Or, déjà peu à l'aise en ligne droite, M. Barrot ne sait qu'amplifier par ses maladresses les inconséquences du président. Le grand écart est parfois périlleux. En Ukraine, estime-t-il, *« quand un peuple se bat pour sa liberté et son indépendance, rien ni personne ne peut lui résister ».* En revanche, en Palestine ou au Liban, résister à l'occupation étrangère relève presque toujours du terrorisme. Autre loi des symétries parfaites, le 10 octobre dernier, quand le président Mahmoud Abbas annonce le report des élections en Cisjordanie et à Gaza en raison de la guerre et des destructions, le Quai d'Orsay appelle les autorités palestiniennes à *« revenir sur leur décision ».* C'est, précise M. Barrot, *« le plus mauvais service que l'on pouvait rendre aux Palestiniens, qui ont le droit d'exprimer leur aspiration à l'autodétermination et de le faire au travers d'élections libres et démocratiques ».* Bien entendu, cette règle ne vaut pas pour l'Ukraine puisque Paris, aligné sur le président Volodymyr Zelensky, juge qu'on ne saurait organiser un scrutin présidentiel sous les bombes.

La politique française au Proche-Orient se résumant de plus en plus à un soutien un peu honteux à Israël, M. Barrot en est un parfait caudataire. La France n'applique pas le mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale (CPI) contre le premier ministre Benyamin Netanyahou ; elle ouvre à son avion son espace aérien et ne sanctionne pas ses crimes de guerre. Mais elle reconnaît la Palestine une fois celle-ci quasi détruite, sans se presser pour y installer une ambassade. Dans ce même registre intrépide, le ministre tarde à réagir – mollement de surcroît – quand un maire français est roué de coups le 17 octobre par des colons israéliens dans un pays qu'ils occupent illégalement. Certes, le maire était communiste et non pas, comme M. Barrot, membre du MoDem, le parti qu'il ambitionne de diriger dès qu'il aura écarté M. François Bayrou de sa présidence. Nul doute également que si un édile de la deuxième circonscription des Yvelines – dont M. Barrot a été élu député – avait été rossé au Yémen par des militants houthistes, le Quai d'Orsay aurait réagi avec moins de flegme.

Rarement contredit par les journalistes qui partagent sa volonté de combattre la Russie avec des sanctions et des armes, tout en n'opposant que des borborygmes aux provocations du gouvernement israélien, M. Barrot a réécrit la geste diplomatique de son président. Invité sur France Inter le 4 septembre dernier, il prétend qu'*« au départ les Européens étaient tétanisés à l'idée de soutenir l'Ukraine »* : *« C'est la France qui a dit : "Non, non, on ne peut pas accepter ce qui est en train de se passer à nos portes."* (…) *Et donc nous avons fait changer l'attitude des Européens sur ces questions. »* Trois mensonges consécutifs, une performance digne de M. Trump. Car « au départ », c'est-à-dire en février 2022, le Royaume-Uni, la Pologne et les États baltes, nullement « tétanisés », reprochaient plutôt à Paris et à Berlin de traîner les pieds par crainte d'envenimer le conflit ukrainien. Ce n'est qu'au printemps 2023 que M. Macron changea brutalement de cap pour devenir l'un des chefs de l'exécutif les plus va-t-en-guerre de l'Union. Les faucons européens ont donc « fait changer l'attitude » de l'Élysée, pas l'inverse. France Inter n'a pas rectifié.

Heureusement, car M. Barrot perd ses moyens sitôt qu'on le contredit. Renvoyé dans les cordes en septembre sur France 2 par Mme Natacha Polony, candidate souverainiste à l'élection présidentielle, il se rabat sur des formules creuses. Une Union européenne humiliée, impuissante et marginalisée, accuse Mme Polony ? Pas du tout, répond M. Barrot : *« Tous ensemble et unis, rien ne résiste à l'Union européenne. »* La soumission aux choix allemands et aux diktats de la Commission ? Nouvelle dénégation du ministre, qui répète trois fois qu'*« il ne suffit pas de dire "y a qu'à, faut qu'on" »,* et oppose à sa contradictrice – à huit reprises ! – qu'une politique plus volontariste condamnerait la France à *« l'autarcie ».*

Quant à l'humiliation, c'est déjà fait. En septembre dernier, Paris a présenté de piteuses excuses à l'administration Trump pour un tweet jugé persifleur. Quelques semaines plus tôt, lors d'un scrutin aux Nations unies, Washington avait voté contre la désignation comme haut-commissaire aux droits humains de M. Volker Türk, jugé coupable d'avoir critiqué les États-Unis et Israël. D'autres capitales – Moscou, Pyongyang, Managua, Bamako, mais aussi Tel-Aviv – s'étaient retrouvées, pour des raisons différentes, dans le même camp que Washington tandis que l'écrasante majorité des États (144 contre 10) appuyaient au contraire la candidature de M. Türk. La mission permanente de la France auprès des Nations unies à Genève avait alors tweeté, le 25 juillet : *« Les États-Unis se retrouvent isolés, aux côtés de la Corée du Nord, du Nicaragua, du Mali et de la Russie. Et le monde ne les écoute plus »* – oubliant opportunément de mentionner Israël. Indigné d'avoir été ainsi critiqué, le département d'État américain avait refusé les lettres de créance du nouvel ambassadeur de France à Washington, M. Aurélien Lechevallier, à la fois proche de M. Macron et ancien directeur de cabinet de M. Barrot. Épilogue : un lamentable mea culpa dicté par Paris à sa mission genevoise le 11 septembre : *« Cette divergence portait sur un seul vote et ne concernait pas la défense des droits humains. »* Un sujet dont chacun sait à quel point la Maison Blanche y est attachée. Le Quai d'Orsay a par ailleurs réaffirmé à Washington *« notre capacité à œuvrer ensemble pour promouvoir la paix, la stabilité et la prospérité ».* Sur ces trois plans, la réussite de M. Barrot est déjà presque aussi éclatante que celle de M. Trump.

(1) Lire Francesca Albanese, « Réponse à mes détracteurs », *Le Monde diplomatique,* mars 2026.

SOMMAIRE

Novembre 2026

PAGE 2 :
Courrier des lecteurs. – Coupures de presse.

PAGE 3 :
Le bateau ivre européen, par **FRÉDÉRIC LEBARON**.

PAGES 4 ET 5 :
Entre l'Algérie et le Maroc, un rideau de fer, par **PIERRE DAUM**. – Coups de feu à la frontière **(P. D.)**.

PAGE 6 :
Les soutiers camerounais de l'IA, par **INÈS MARIE NGA**.

PAGE 7 :
La péninsule arabique à l'épreuve du feu, par **AKRAM BELKAÏD**. – Paix improbable **(AK. B.)**.

PAGE 8 :
Des milices palestiniennes contre le Hamas, par **OLIVIER PIRONET**. – Rencontres des **Amis du « Monde diplomatique »**.

www.monde-diplomatique.fr

PAGE 9 :
Gaza, juger les complices, par **SALLY ROONEY**. – Responsabilités, par **GRÉGORY RZEPSKI**.

PAGES 10 ET 11 :
De Keir Starmer à Andrew Burnham, simple relève de la garde, par **DONALD SASSOON**. – Le soutien intéressé de Londres à Kiev, par **GUY LARON**.

PAGE 12 :
À l'extrême droite de Giorgia Meloni, suite de l'article de **STEFANO PALOMBARINI**.

PAGE 13 :
La dislocation de l'Occident, suite de l'article d'**EMMANUEL TODD**. – Vents contraires sur la Cour pénale internationale, par **ANNE-CÉCILE ROBERT**.

PAGES 14 ET 15 :
De Santiago à Port-au-Prince, par **ERNEST PIGNON-ERNEST**.

PAGE 16 :
Les coulisses sordides de l'aquaculture, par **IAN URBINA**.

PAGES 17 À 23 :
DOSSIER : UNE RÉVOLTE LYCÉENNE, ET BIEN PLUS. – Les raisons du soulèvement, par **PAUL PASQUALI**. – Peines pour pauvres, par **PIERRE RIMBERT**. – L'héritage des « Héritiers », par **JÉRÔME CAMUS, PIERRE CLÉMENT, BERTRAND GEAY ET PIERIG HUMEAU**. – Soudain, la solidarité, suite de l'article de **BENOÎT BRÉVILLE**. – Une jeunesse qui ne se tient plus sage, par **LAURENT BONELLI**. – « Civic tech », l'art de laisser causer, par **MAGALI DELLA SUDDA ET G. R.**

PAGES 24 À 26 :
LES LIVRES DU MOIS : « De bêtes et d'oiseaux », de Pilar Adón, par **JEAN-PHILIPPE ROSSIGNOL**. – « Disgraceland », de Nick Tooke, par **HUBERT ARTUS**. – Et Saïgon devint Ho Chi Minh-Ville, par **ROBINSON JOUSNI**. – Un chant magnétique, par **PHILIPPE PATAUD CÉLÉRIER**. – Martin Eden à Waikiki, par **DANIEL MATIAS**. – Palestine, Texas, par **HARRISON STETLER**. – L'arc-en-ciel afro-queer, par **JEAN-CHRISTOPHE SERVANT**. – Dans les revues.

PAGE 27 :
La puce à l'oreille, par **LOUISE MORFOUACE**.

Le Monde diplomatique du mois d'octobre 2026
a été tiré à 187 218 exemplaires.
À ce numéro sont joints deux encarts,
destinés aux abonnés : « Quilombo » et « Missegle ».